COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL
DE DEVELOPPEMENT RURAL

Annexes

Auteur de projet : GREOA asbl
Organisme accompagnateur : GREOA asbl
Bureau d'études : WERNER José sprl

TABLE DES MATIERES

1. ANNEXES PARTIE I

- Description des éléments cartographiques
- Carte 1 : Plan de situation
- Carte 2 : Services au public et voies de communication
- Carte 3 : Infrastructures techniques
- Carte 4 : Contraintes biologiques
- Carte 5 : Bâti
- Carte 6 : Potentiel touristique
- Liste des arbres et haies remarquables
- Liste du patrimoine monumental de Belgique-Wallonie
- Liste des propriétés communales bâties
- Liste relative à la vie associative à STOUMONT

2. ANNEXES PARTIE II

Réunions d'information et de consultation

Publicité

- Article du Bulletin Communal (janvier 2006)
- Article du Bulletin Communal (avril 2006)
- Affiche annonçant les réunions du 21 et 23 mars 2006
- Folder annonçant les réunions du 21 et 23 mars 2006
- Folder annonçant les réunions du 2 au 11 mai 2006
- Journal *Trait d'union* (juin 2006)
- Courrier d'invitation à la réunion du 4 juillet 2007

Comptes rendus

- Réunion du 21 mars 2006
- Réunion du 23 mars 2006
- Réunion du 2 mai 2006
- Réunion du 4 mai 2006
- Réunion du 9 mai 2006
- Réunion du 11 mai 2006
- Réunion du 4 juillet 2007

Réunions de retour

Publicité

- Folder annonçant les deux réunions de retour
- Article du Bulletin Communal (février 2007)
- Article dans *La Dernière Heure* (13 mars 2007)
- Article dans le *Passe-Partout* (21 mars 2007)

Méthodologie

- Document *Les Défis*

Comptes rendus

- Réunion du 22 mars 2007
- Réunion du 29 mars 2007

Premiers Groupes de Travail (GT)

Publicité

- Article dans *La Meuse Verviers* (30 mars 2007)
- Journal *Trait d'union* (mai 2007)
- Mailing (29 mars 2007)
- Fiche d'inscription
- Reportage Télévesdre du 23 mars 2007 (voir site Internet www.pcdr.be)

Comptes rendus

Comptes rendus du GT "Cadre de vie"

- Réunion du 3 avril 2007
- Réunion du 10 mai 2007
- Réunion du 20 juin 2007

Comptes rendus du GT "Activités économiques"

- Réunion du 4 avril 2007
- Réunion du 24 mai 2007

Comptes rendus du GT "Temps Libre"

- Réunion du 10 avril 2007
- Réunion du 31 mai 2007
- Réunion du 25 juin 2007 (réunion commune au GT "Services et aides")

Comptes rendus du GT "Services et aides"

- Réunion du 11 avril 2007
- Réunion du 14 juin 2007
- Réunion du 25 juin 2007

Composition des Groupes de Travail

- Liste des participants

Deuxièmes Groupes de Travail (GT)

Publicité

- Folder
- Article du Bulletin communal (août 2007)

Comptes rendus

- Réunion du 11 octobre 2007
- Réunion du 18 octobre 2007
- Réunion du 25 octobre 2007
- Réunion du 29 octobre 2007
- Réunion du 30 octobre 2007
- Réunion du 15 novembre 2007

Composition des Groupes de Travail

- Liste des participants

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

- Article du Bulletin communal (août 2007) : appel à candidatures
- Règlement d'ordre intérieur
- Réunion du 21 septembre 2007
- Réunion du 29 novembre 2007
- Réunion du 28 février 2008
- Rencontre avec la CLDR de Lierneux (5 avril 2008)
- Réunion du 15 mai 2008
- Réunion du 29 mai 2008
- Réunion du 25 juin 2008
- Réunion du 19 novembre 2008
- Réunion du 26 novembre 2008
- Réunion du 5 février 2009
- Réunion du 13 mai 2009
- Réunion du 20 mai 2009

Suivi du processus

Publicité

- Article du Bulletin communal (janvier 2008)
- Article du Bulletin communal (mai 2008)
- Article du Bulletin communal (décembre 2008)
- Courrier d'invitation à la réunion du 25 mai 2009 (toutes boîtes)

Compte rendu

- Présentation du PCDR à la population (25 mai 2009)

3. ANNEXE PARTIE III

- Tableau défis – objectifs

4. ANNEXE PARTIE IV

- Carte 7 : Projets

Nb : Les esquisses des projets sont consultables au format original (pdf) sur le CD-ROM joint au dossier.

ANNEXES PARTIE I

DESCRIPTION DES ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES

Les documents cartographiques complètent utilement l'étude socio-économique en spatialisant des données. Ils procurent donc au lecteur une vision territoriale plus fine.

Carte n°1: Plan de situation

La carte de situation présente les éléments structurants majeurs du territoire : le réseau routier et ferroviaire, le réseau hydrographique. La hiérarchisation utilisée pour l'identification du réseau routier est celle établie par l'IGN (autoroute, route régionale, route de liaison et route locale).

Les principales zones urbanisables rencontrées sur le territoire (zone d'habitat à caractère rural, zone d'activité économique, zone de loisirs et ZACC) issues du plan de secteur peuvent être croisées avec le bâti, fournissant ainsi un état des lieux de la couverture territoriale urbanisée.

Les deux zones non urbanisables dominantes (zone forestière et zone agricole) du territoire, issues du plan de secteur, peuvent être croisées avec le bâti et les zones boisées. Celles-ci sont le résultat d'observations de terrain et d'analyse des photographies aériennes.

Carte n° 2: Services au public et voies de communication

Cette carte reprend les services concernant directement les citoyens dans leur vie sociale, associative et sportive. Des services ciblent parfois plus spécifiquement certaines tranches d'âge ce qui explique qu'une pyramide des âges figure également sur le document.

Les voies de communication routière, ferroviaire et par voie d'eau sont également présentés. La hiérarchisation utilisée pour l'identification du réseau routier est celle établie par l'IGN (autoroute, route nationale, route de liaison et route locale). En surimpression, sont renseignées les lignes TEC passant sur le territoire communal et un tableau synthétique illustre la fréquence de passage des bus.

Carte n° 3: Infrastructures techniques

Cette carte présente les infrastructures techniques communales sous 5 aspects.

- Captage et distribution d'eau : localise les différents captages, conduites d'eau ainsi. Cette cartographie, basée sur des informations issues de la Commune.
- Distribution et production électrique: lignes à haute-tension qui traversent le territoire ainsi que les équipements de transformation tels que les cabines pour le réseau enterré et les postes de transformation aériens pour les lignes électriques. Grâce à ces éléments, il est possible d'avoir une vue d'ensemble de la distribution électrique du territoire.
- Epuration: stations d'épuration et les bassins d'orage présents et futurs sur le territoire. Cette cartographie est issue d'informations fournies par le PASH de l'Amblève, paru au Moniteur belge le 10 janvier 2006.
- Transport du gaz: une conduite traverse l'entité.
- Collecte des déchets: localise le Recyparc communal.

Carte n°4: Contraintes biologiques

Cette carte présente les différents cours d'eau de la Commune montrant ainsi la richesse du réseau hydrographique de la Commune. La topographie est illustrée par le biais des lignes hypsométriques issues du fond IGN. Des contraintes naturelles et humaines figurent sur le document et comprennent notamment les sites soumis à diverses protections (NATURA 2000, zone naturelle au plan de secteur…). Des équipements relatifs à l'épuration sont répertoriés puisque ces infrastructures, dont certaines ne sont pas encore construites, constituent des éléments importants de la politique environnementale.

Carte n° 5: Bâti

Cette carte permet de disposer d'une vue d'ensemble du territoire par rapport à sa structure bâtie et a été dressée suite à des visites de terrain. Pour bien appréhender ce document cartographique, il est important de définir certains termes.

Bâti traditionnel rural

Les caractéristiques du bâti repris dans cette catégorie sont proches de celles définies pour le bâti urbain. Ceci s'explique du fait que les uns et les autres ont une origine commune et que c'est leur croissance respective qui les a transformés distinctement. Les noyaux anciens à caractère rural présentent des densités légèrement moindres, des implantations semblables mais sur des parcelles plus grandes, un bâti mitoyen ou à distance réduite des constructions voisines, et un gabarit moyen de deux niveaux sous corniche pour les habitations. Le caractère traditionnel est, ici encore, lié au traitement des façades en pierre naturelle. Certaines constructions dispersées et certains équipements communautaires sont intégrés dans cette catégorie. La mixité des fonctions concerne un nombre limité d'activités parmi lesquelles l'agriculture occupe une place privilégiée. Les autres fonctions touchent principalement au logement avec la présence facultative de l'un ou l'autre bâtiment de commerce, d'HoReCa, de culte ou d'enseignement.

Bâti rural récent et bâti de lotissement

Les constructions rurales récentes ont été érigées dans les trente dernières années pour la plupart; elles présentent des caractéristiques urbanistiques et architecturales proches de celles définies pour les noyaux traditionnels à caractère rural mais l'utilisation des matériaux et la conception urbanistique diffère quelque peu, notamment vis-à-vis des toits et des ouvertures, souvent plus grandes.

Les constructions de type lotissement présentent quant à elles les caractéristiques suivantes :

- parcelles situées le long des voies de collecte ou de liaison ou le long de nouvelles
- voiries construites dans le but de leur donner accès;
- parcelles de forme plutôt carrée de dimensions plus ou moins importantes;
- implantation du bâti à 4 façades en milieu de parcelle ou tout au moins en recul
- relativement important par rapport à la voirie;
- constructions répondant à la description des gabarits, volumes, compositions de
- façades, matériaux du bâti récent;
- constructions principalement affectées à la fonction résidentielle.

Les monuments et sites classés sont également repérés sur la carte.

Carte n°6: Potentiel touristique

Cette carte présente les multiples aspects touristiques de la commune. Outre les attractions majeures et les promenades, de nombreux sites remarquables sont localisés. Le logement touristique est signalé par différents logos selon le type d'infrastructure. Enfin, des manifestations à vocation villageoise et/ou touristiques sont signalées.

Carte n° 7: Projets (cf. annexe de la Partie IV)

La carte des projets reprend également les propriétés communales (terrains et bâtiments) ce qui permet de visualiser si des acquisitions de terrains sont nécessaires pour la concrétisation de certaines fiches.

Situation en Région Wallonne

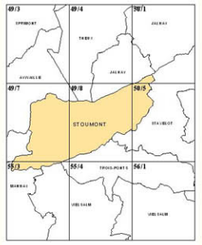

RÉGION WALLONNE

Stoumont
Site d'Exception

OURTHE AMBLEVE GREOA

DISTANCES (Km)

		INTRACOMMUNAL				TRANSCOMMUNAL						
		Chevron	Lorcé	La Gleize	Rahier	Stoumont	Aywaille	Liège	Malmédy	Spa	Stavelot	Trois-Ponts
INTRACOMMUNAL	Chevron		7	12	5,5	11	22	44	28	39	19	13
	Lorcé	7		12	9	8,5	14	37	32	32	23	19
	La Gleize	12	12		6,5	3	23	50	21	13	12	7,5
	Rahier	5,5	9	6,5		7,5	28	50	28	20	19	13
	Stoumont	11	8,5	3	7,5		20	45	23	14	15	10
TRANSCOMMUNAL	Aywaille	22	14	23	28	20		30	47	17	49	35
	Liège	44	37	50	50	45	30		61	47	62	67
	Malmédy	28	32	21	28	23	47	61		22	9	15
	Spa	39	32	13	20	14	17	47	22		16	22
	Stavelot	19	23	12	19	15	49	62	9	16		6
	Trois-Ponts	13	19	7,5	13	10	35	67	15	22	6	

Calculs réalisés via www.viamichelin.com (itinéraire conseillé) de centre à centre

AIX-LA-CHAPELLE
BRUXELLES
LIEGE
E25

E25 47

E25 48

E25 48b

E25

MANHAY

BASTOGNE
ARLON
LUXEMBOURG

0 0.5 1 Km

AYWAILLE
THEUX
SPA
FRANCORCHAMPS
TROIS-PONTS
WERBOMONT
LIERNEUX

L'AMBLEVE
L'EAU NOIRE

N606
N633
N68
N66
N62

Lorcé
Bierny
Sur le Thier
ZACC
Naze
Monthouet
STOUMONT
Targnon
Roua
Froidcour
La Gleize
Hasoumont
Wérimont
Roanne-Coo
La Venne
Roanne
Chevrouheid
Andrimont
Cour
Ruy
Roumez
Moulin du Ruy
Borgoumont
Neufmoulin
Heilrimont
Exbomont
Moustier
Chession
Xhierfomont
Meuville
Sur la Lienne
Bierleux-Bas
Bierleux-Haut
Moulin de Rahier
Mardenville
Cheneux
La vaux Renard
Monceau
Beaulieup
Froidville
Rahier
Bru
Neuville
Chevron
La Platte
Oufny
Habiemont
Neucy
Les Forges
Chauveheid
Picheux-Bas
Picheux-Haut

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 1 : Plan de situation

Auteur de projet :
Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
Place de Chézy, 1, 4920 HARZE-AYWAILLE
Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
@mail : greoa@ourthe-ambleve.be

Mai 2009

PCDR approuvé

Par le Conseil communal		Par la Région wallonne	
Le		Le	
Le Secrétaire communal	Le Bourgmestre		Le Ministre

Légende

Zone urbanisable
- Zone d'habitat
  - Zone d'habitat à caractère rural (art.27)
  - ZACC Zone d'aménagement communal concerté (art 33)
- Zone d'activité économique
  - Zone d'extraction (art.32)
  - Zone d'activité économique industrielle (art.30 2-3)
- Autres zones
  - Zone de loisirs (art. 29)
  - Zone de services publics et d'équipements communautaires (art. 28)

Zone non-urbanisable
- Zone végétale
  - Zone agricole (art.35)
  - Zone forestière (art.36)
  - Zone d'espaces verts (art.37)
  - Zone naturelle (art.38)

Couverture du sol
- Camping
- Zone boisée
- Cours d'eau | Plan d'eau

Infrastructure de transport
- Infrastructure routière
  - Route regionale
  - Route de liaison
  - Route locale
  - Route locale
- Infrastructure ferroviaire
  - Ligne SNCB
- Limite des anciennes communes
- Limite communale

Origine de l'information

IGN 49/7ns - 49/8ns - 50/1s - 50/5ns - 55/3n (2003)
Plan de secteur - Version coordonnée (2008)
Plan Local Informatisé (V06 - 2006)
Administration communale

... Quelques chiffres ...

Pyramide des âges à STOUMONT

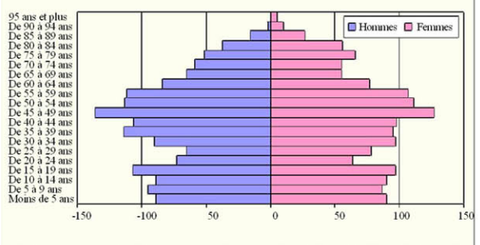

Cfr. Etude socio-économique / Population - Démographie - Structure familiale Population : 2996 Habitants (Données INS 2008)

Situation en Région Wallonne

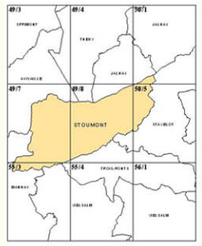

RÉGION WALLONNE

Stoumont
Site d'Exception

OURTHE AMBLEVE GREOA

Ligne 42a : Esneux - Trois-Ponts - Gouvy (Départ/arrivée de Stoumont)

☑ avant 7h30	☑ 8h30-11h30	☑ 11h30-13h30	☑ 13h30-15h	☑ 16h-17h30	☑ après 17h30	→ 8 Départs/jour							L	M	M	J	V	S	D
☑ avant 7h30	☑ 8h30-11h30	☑ 11h30-13h30	☑ 13h30-15h	☑ 16h-17h30	☑ après 17h30	13 Départs/jour ←							L	M	M	J	V	S	D

Ligne 42a : Esneux - Trois-Ponts - Gouvy (Départ/arrivée de Stoumont)

☐ avant 7h30	☐ 8h30-11h30	☑ 11h30-13h30	☑ 13h30-15h	☑ 16h-17h30	☑ après 17h30	→ 4 Départs/jour							L	M	M	J	V	S	D
☐ avant 7h30	☑ 8h30-11h30	☑ 11h30-13h30	☑ 13h30-15h	☑ 16h-17h30	☐ après 17h30	5 Départs/jour ←							L	M	M	J	V	S	D

Ligne 399 : Roanne - Coo - Spa (Départ/arrivée de Andrimont)

							BUS SCOLAIRE											
☑ avant 7h30	☐ 8h30-11h30	☐ 11h30-13h30	☐ 13h30-15h	☐ 16h-17h30	☐ après 17h30	→ 1 Départs/jour							L	M	M	J	V	S	D
☐ avant 7h30	☐ 8h30-11h30	☑ 11h30-13h30 MS (période scolaire)	☐ 13h30-15h	☑ 16h-17h30	☐ après 17h30	1 Départs/jour ←							L	M	M	J	V	S	D

MS - uniquement le Mercredi

Ligne 65b : Aywaille - Lierneux - Verleumont (Départ/arrivée de Stoumont)

☐ avant 7h30	☐ 8h30-11h30	☐ 11h30-13h30	☑ 13h30-15h MS (période scolaire)	☐ 16h-17h30	☑ après 17h30	→ 2 Départs/jour							L	M	M	J	V	S	D
☑ avant 7h30	☐ 8h30-11h30	☑ 11h30-13h30	☑ 13h30-15h MS (période scolaire)	☐ 16h-17h30	☑ après 17h30	4 Départs/jour ←							L	M	M	J	V	S	D

MS - uniquement le Mercredi ● En période scolaire uniquement

Ligne 65b : Aywaille - Lierneux - Verleumont (Départ/arrivée de Stoumont)

☐ avant 7h30	☐ 8h30-11h30	☑ 11h30-13h30	☐ 13h30-15h	☐ 16h-17h30	☑ après 17h30	→ 2 Départs/jour							L	M	M	J	V	S	D
☑ avant 7h30	☑ 8h30-11h30	☑ 11h30-13h30	☐ 13h30-15h	☐ 16h-17h30	☑ après 17h30	4 Départs/jour ←							L	M	M	J	V	S	D

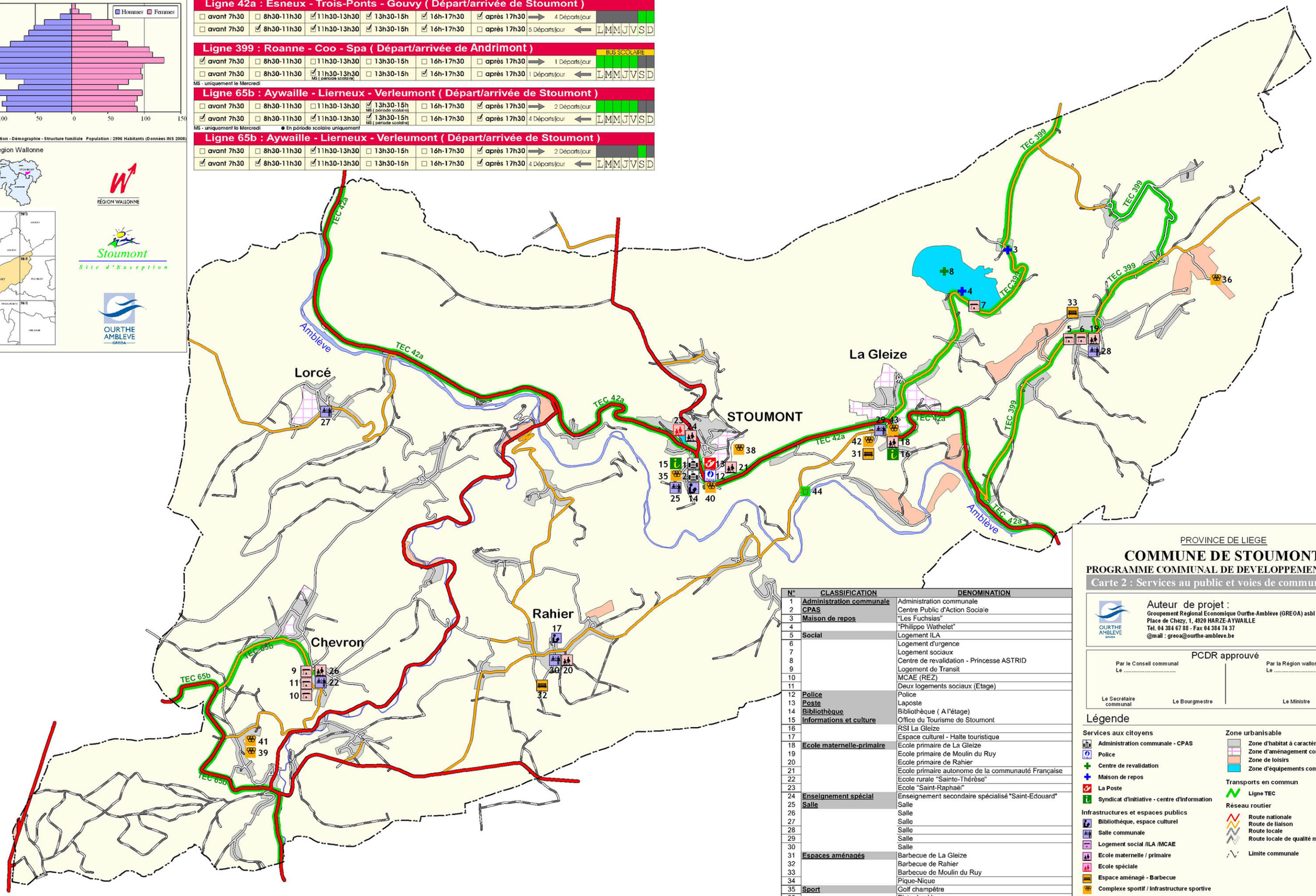

N°	CLASSIFICATION	DENOMINATION
1	Administration communale	Administration communale
2	CPAS	Centre Public d'Action Sociale
3	Maison de repos	"Les Fuchsias"
4		"Philippe Wathelet"
5	Social	Logement ILA
6		Logement d'urgence
7		Logement sociaux
8		Centre de revalidation - Princesse ASTRID
9		Logement de Transit
10		MCAE (REZ)
11		Deux logements sociaux (Etage)
12	Police	Police
13	Poste	Laposte
14	Bibliothèque	Bibliothèque (A l'étage)
15	Informations et culture	Office du Tourisme de Stoumont
16		RSI La Gleize
17		Espace culturel - Halte touristique
18	Ecole maternelle-primaire	Ecole primaire de La Gleize
19		Ecole primaire de Moulin du Ruy
20		Ecole primaire de Rahier
21		Ecole primaire autonome de la communauté Française
22		Ecole rurale "Sainte-Thérèse"
23		Ecole "Saint-Raphaël"
24	Enseignement spécial	Enseignement secondaire spécialisé "Saint-Edouard"
25	Salle	Salle
26		Salle
27		Salle
28		Salle
29		Salle
30		Salle
31	Espaces aménagés	Barbecue de La Gleize
32		Barbecue de Rahier
33		Barbecue de Moulin du Ruy
34		Pique-Nique
35	Sport	Golf champêtre
36		Piste de ski
37		Chevron Mini-Foot
38		Etoile Stoumontoise - foot
39		Chevron F.C.
40		Club Gymnastique
41		Tennis club de Chevron
42		Tennis club de La Gleize
43		TT Palette des Campagnes
44	PAC	PAC

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 2 : Services au public et voies de communication

Auteur de projet :
Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
Place de Chezy, 1, 4920 HARZE-AYWAILLE
Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
@mail : greoa@ourthe-ambleve.be

Mai 2009

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....
Le Secrétaire communal
Le Bourgmestre

Par la Région wallonne
Le .....
Le Ministre

Légende

Services aux citoyens
- Administration communale - CPAS
- Police
- Centre de revalidation
- Maison de repos
- La Poste
- Syndicat d'initiative - centre d'information

Infrastructures et espaces publics
- Bibliothèque, espace culturel
- Salle communale
- Logement social /ILA /MCAE
- Ecole maternelle / primaire
- Ecole spéciale
- Espace aménagé - Barbecue
- Complexe sportif / Infrastructure sportive
- Parc à Conteneurs

Zone urbanisable
- Zone d'habitat à caractère rural
- Zone d'aménagement communal concerté
- Zone de loisirs
- Zone d'équipements communautaires

Transports en commun
- Ligne TEC

Réseau routier
- Route nationale
- Route de liaison
- Route locale
- Route locale de qualité médiocre
- Limite communale

Origine de l'information

IGN 49/7ns - 49/8ns - 50/1s - 50/5ns - 55/3n (2003)
Plan de secteur - Version coordonnée (2008)
TEC (2008)
Maison du Tourisme Ourthe-Amblève
Administration communale

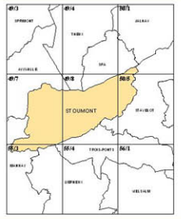

RÉGION WALLONNE

Stoumont
Site d'Exception

OURTHE AMBLEVE
GREOA

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 3 : Infrastructures techniques

Auteur de projet :
Groupement Régional Economique Ourthe-Ambleve (GREOA) asbl
Place de Chézy, 1, 4920 HARZE-AYWAILLE
Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
@mail : greoa@ourthe-ambleve.be

Mai 2009

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....
Le Secrétaire communal
Le Bourgmestre

Par la Région wallonne
Le .....
Le Ministre

Légende

Zone d'aménagement au plan de secteur
- Zone de services et d'équipements communautaires (art. 28)

Distribution d'eau
- Canalisation
- Reservoir
- Pompage

GAZ
- Canalisation de Gaz - DN 500

Captages
- Administration communale
- Activité économique
- Agricole
- Particulier

Réseau électrique
- Ligne Electrique 70 KV
- Ligne Electrique 15KV aérienne
- Ligne Electrique 15KV souterraine
- Cabine Réseau 15 KV
- BTE
- Poste de transformation
- Centrale Hydro-électrique

Equipement d'épuration prévu au PASH
- Station d'épuration existante privée
- Station d'épuration future
- Parc à conteneurs (INTRADEL)

Origine de l'information

IGN 1/10 000 : 49/7n.s - 49/8n.s - 50/1s - 50/5n.s - 55/3n
Captage : MRW - DGRNE (2005)
Epuration : SPGE (2008)
Réseau électrique : INTERMOSANE (2009)
Canalisation de Gaz : DISTRIGAZ
Plan de secteur - Version coordonnée : MRW - DGATLP (2008)
Administration communale

N

0 0.5 1 Km

Situation en Région Wallonne

RÉGION WALLONNE

Stoumont
Site d'Exception

OURTHE AMBLEVE GREOA

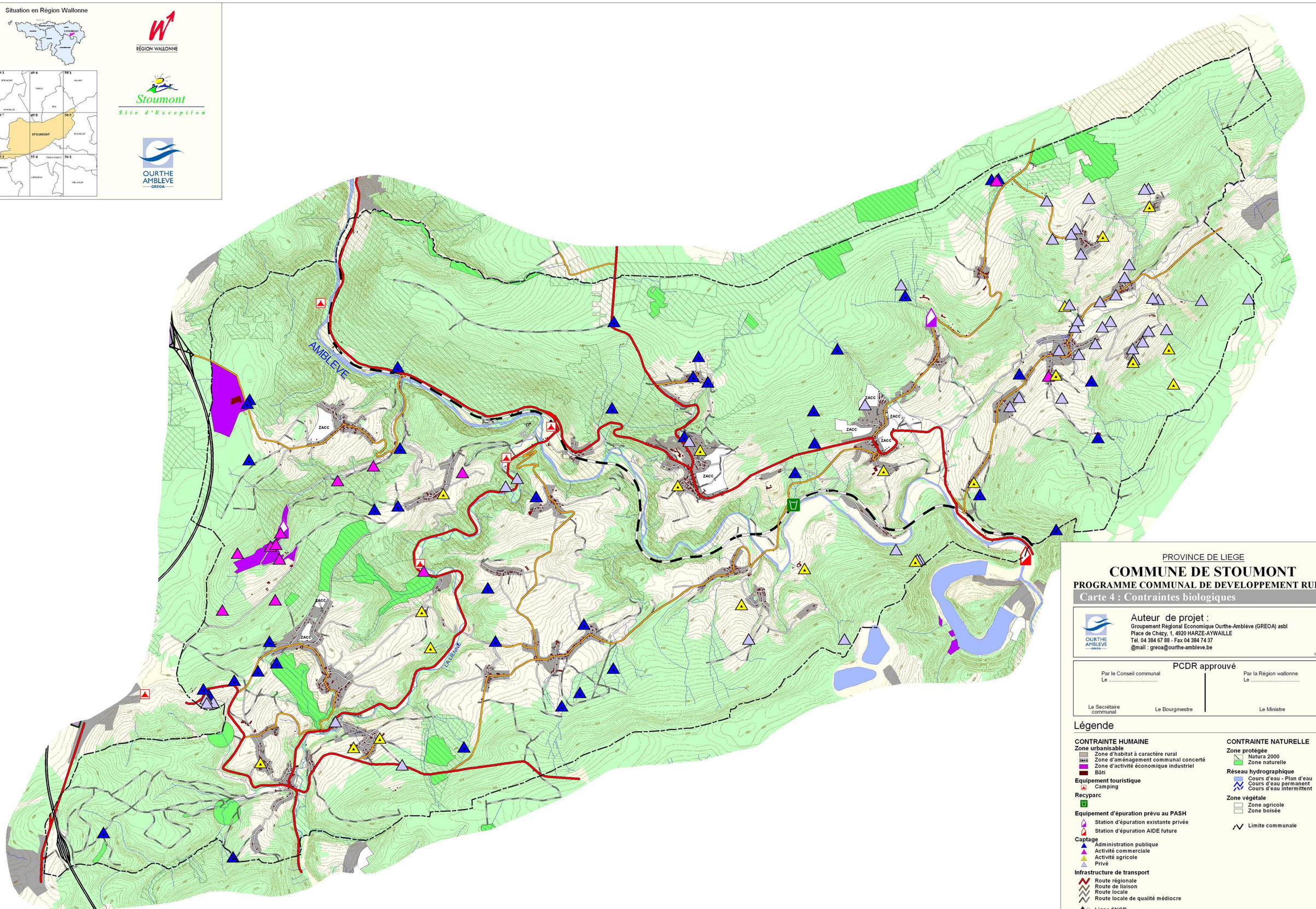

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 4 : Contraintes biologiques

Auteur de projet :
Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
Place de Chèzy, 1, 4920 HARZE-AYWAILLE
Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
@mail : greoa@ourthe-ambleve.be

Mai 2009

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....
Le Secrétaire communal
Le Bourgmestre

Par la Région wallonne
Le .....
Le Ministre

Légende

CONTRAINTE HUMAINE

Zone urbanisable
- Zone d'habitat à caractère rural
- ZACC Zone d'aménagement communal concerté
- Zone d'activité économique industriel
- Bâti

Equipement touristique
- Camping

Recyparc

Equipement d'épuration prévu au PASH
- Station d'épuration existante privée
- Station d'épuration AIDE future

Captage
- Administration publique
- Activité commerciale
- Activité agricole
- Privé

Infrastructure de transport
- Route régionale
- Route de liaison
- Route locale
- Route locale de qualité médiocre
- Ligne SNCB

CONTRAINTE NATURELLE

Zone protégée
- Natura 2000
- Zone naturelle

Réseau hydrographique
- Cours d'eau - Plan d'eau
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent

Zone végétale
- Zone agricole
- Zone boisée

- Limite communale

Origine de l'information
IGN 1/10 000 : 49/7n.s - 49/8n.s - 50/1s - 50/5n.s - 55/3n
Plan de secteur - Version coordonnée : MRW - DGATLP (2008)
NATURA 2000 : MRW - DGRNE (2005)
Captage : MRW - DGRNE (2005)
Epuration : SPGE (2008)
Administration communale

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 7 : Projets

Auteur de projet :

Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
Place de Chézy, 1, 4920 HARZE-AYWAILLE
Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
@mail : greoa@ourthe-ambleve.be

Juin 2009

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....
Le Secrétaire communal — Le Bourgmestre

Par la Région wallonne
Le .....
Le Ministre

Légende

Projets communaux
- Localisation des projets
- Localisation ponctuelle

Plan local informatisé
- Parcellaire
- Propriété communale
- Bâti

Immeubles communaux
- Repérage

Plan de secteur

Zone d'habitat
- Zone d'habitat à caractère rural
- ZACC — Zone d'aménagement communal concerté
- Zone de service public et d'équipement communautaire

Infrastructure de transport

Infrastructure routière
- Route regionale
- Route de liaison
- Route locale
- Route locale de qualité médiore

Infrastructure ferroviaire
- Ligne SNCB

- Cours d'eau | Plan d'eau
- Limite des anciennes communes
- Limite communale

Origine de l'information
IGN 49/7ns - 49/8ns - 50/1s - 50/5ns - 55/3n (2003)
Plan de secteur - Version coordonnée : MRW - DGATLP (2008)
Plan Local Informatisé (V06 - 2006)
Administration communale

Situation en Région Wallonne

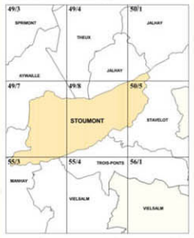

RÉGION WALLONNE

Stoumont
Site d'Exception

OURTHE AMBLEVE GREOA

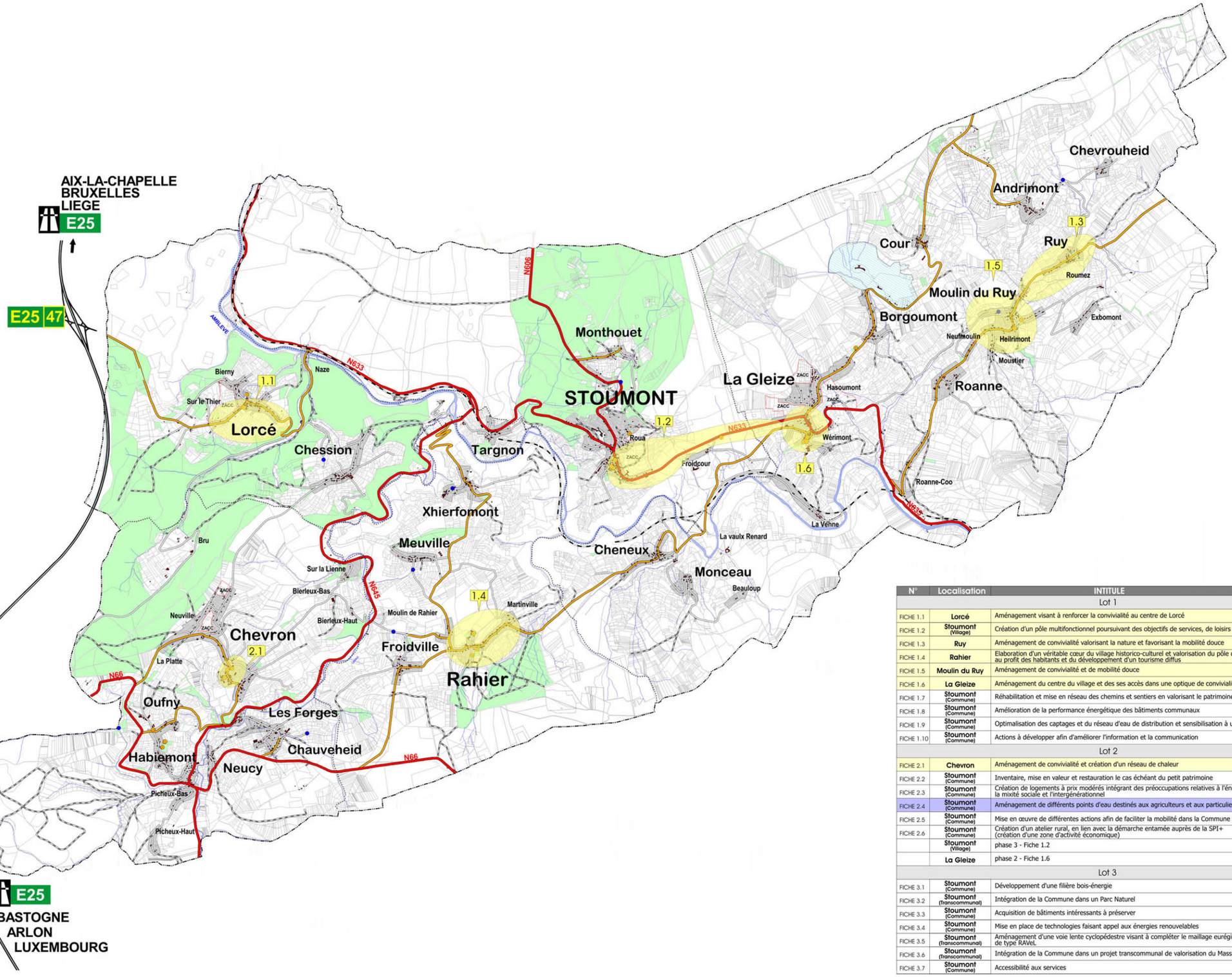

0 0.5 1 Km

N°	Localisation	INTITULE
		Lot 1
FICHE 1.1	Lorcé	Aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé
FICHE 1.2	Stoumont (Village)	Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité
FICHE 1.3	Ruy	Aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce
FICHE 1.4	Rahier	Elaboration d'un véritable cœur du village historico-culturel et valorisation du pôle de loisirs existant au profit des habitants et du développement d'un tourisme diffus
FICHE 1.5	Moulin du Ruy	Aménagement de convivialité et de mobilité douce
FICHE 1.6	La Gleize	Aménagement du centre du village et des ses accès dans une optique de convivialité
FICHE 1.7	Stoumont (Commune)	Réhabilitation et mise en réseau des chemins et sentiers en valorisant le patrimoine local
FICHE 1.8	Stoumont (Commune)	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux
FICHE 1.9	Stoumont (Commune)	Optimalisation des captages et du réseau d'eau de distribution et sensibilisation à une consommation raisonnée
FICHE 1.10	Stoumont (Commune)	Actions à développer afin d'améliorer l'information et la communication
		Lot 2
FICHE 2.1	Chevron	Aménagement de convivialité et création d'un réseau de chaleur
FICHE 2.2	Stoumont (Commune)	Inventaire, mise en valeur et restauration le cas échéant du petit patrimoine
FICHE 2.3	Stoumont (Commune)	Création de logements à prix modérés intégrant des préoccupations relatives à l'énergie, la mixité sociale et l'intergénérationnel
FICHE 2.4	Stoumont (Commune)	Aménagement de différents points d'eau destinés aux agriculteurs et aux particuliers
FICHE 2.5	Stoumont (Commune)	Mise en œuvre de différentes actions afin de faciliter la mobilité dans la Commune et vers l'extérieur
FICHE 2.6	Stoumont (Commune)	Création d'un atelier rural, en lien avec la démarche entamée auprès de la SPI+ (création d'une zone d'activité économique)
	Stoumont (Village)	phase 3 - Fiche 1.2
	La Gleize	phase 2 - Fiche 1.6
		Lot 3
FICHE 3.1	Stoumont (Commune)	Développement d'une filière bois-énergie
FICHE 3.2	Stoumont (Transcommunal)	Intégration de la Commune dans un Parc Naturel
FICHE 3.3	Stoumont (Commune)	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver
FICHE 3.4	Stoumont (Commune)	Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables
FICHE 3.5	Stoumont (Transcommunal)	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL
FICHE 3.6	Stoumont (Transcommunal)	Intégration de la Commune dans un projet transcommunal de valorisation du Massif des forêts des Tailles
FICHE 3.7	Stoumont (Commune)	Accessibilité aux services

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 6 : Potentiel Touristique

Auteur de projet :

Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
Place de Chêzy, 1, 4920 HARZE-AYWAILLE
Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
@mail : greoa@ourthe-ambleve.be

Mai 2009

PCDR approuvé

Par le Conseil communal		Par la Région wallonne
Le		Le .....
Le Secrétaire communal	Le Bourgmestre	Le Ministre

Légende

Attraits touristiques
- Point de vue
- Site naturel / site naturel classé
- Patrimoine / patrimoine classé
- Manifestation récurrente
- Manifestation majeure
- Manifestation d'intérêt local
- Château
- Musée
- Espace culturel
- Barbecue

Sports et loisirs actifs
- Infrastructure sportive
- Manège
- Golf à la ferme
- Promenades pédestres
- Circuits VTC

Hébergement
- Gîtes ruraux / Gîtes à la ferme
- Chambres d'hôtes
- Meublés de vacances
- Centre d'hébergement
- Campings

Restauration
- Restaurant traditionnel
- Auberge / Café
- Produits du terroir

Informations
- Centre d'information
- Administration communale

Infrastructure de transport
- Route régionale
- Route de liaison
- Route communale
- Route de praticabilité médiocre
- Ligne SNCB

Autres
- Zone d'habitat
- Zone boisée
- Cours d'eau / Plan d'eau
- Limite communale

Origine de l'information :
IGN 49/7ns - 49/8ns - 50/1s - 50/5ns - 55/3n (2003)
Hébergement - Commissariat Général au Tourisme (2009)
Administration communale
Maison du Tourisme Ourthe-Amblève

PROMENADES BALISEES

	Balisage	Longueurs	Points de départ
CIRCUITS VTT			
LGVTT1		6,4 km	La Gleize
LGVTT2		11,8 km	Moulin du Ruy
LGVTT3		16,8 km	La Gleize
LGVTT4		20.2km	La Gleize
Circuit 5		10.6km	Chevron
Circuit 6		7.5km	Froidville
Circuit 7		13.8km	Rahier
Circuit 8		11.1km	Stoumont
Circuit 8 - variante		14.0km	Stoumont
Circuit 9		13.3km	Lorcé
PROMENADE PEDESTRE			
Promenade de la Corniche		4.0 km	Stoumont
Promenade Sainte-Anne		5.0 km	Stoumont
Promenades bois de la Sûreté		6.0 km	Stoumont
Promenade de la Venne		4.0 km	La Gleize
Promenade Borgoumont-Le Roannay		9.0 km	La Gleize
Promenade de la Vecquée		8.0km	Stoumont
Promenade de la Chefna		10.0km	Monthouet
Promenade du Rond Ploay		3.0km	Monthouet
Promenade du Gué		7.0km	Rahier
Promenade du Rofthier		6.0km	Rahier
Promenade des Sources		8.0km	Chevron
Promenade des Fontaines		7.0km	Chevron
Promenade de Lorcé		6.0km	Lorcé
Promenade du Moulin		8.0km	Lorcé
Promenade de Chession		12.0km	Lorcé
Promenade Chapelle Saint-Gilles		12.0km	Rahier-Chevron

PRINCIPAUX EVENEMENTS TOURISTIQUES RECURRENTS

Mois		Manifestations	Localités
2	Février	**Grand feu**	Chevron
2		**Grand feu**	Moulin du Ruy
2		**Grand feu**	Rahier
3	Mars	**Grand feu**	Lorcé
4	Avril	**Chapitre des « Magneûs d'Makêye »**	La Gleize
4		**Marche ADEPS**	Chevron
6	Juin	**Bourse internationale "Militaria"**	La Gleize
7	Juillet	**Brocante**	Lorcé
7		**Fête Sainte Anne**	Stoumont
8	Aout	**Brocante**	Les Forges
8		**Les 48 Heures de La Gleize**	La Gleize
8		**Fête du village**	Chevron
9	Septembre	**Brocante**	Rahier
10	Octobre	**Fête de la Pomme**	Moulin du Ruy
10		**Fête de la Saint-Hubert**	Stoumont
12	Décembre	**Concert de la Saint-Martin**	Rahier
12		**Goûter de Noël**	Chevron
12		**Soirée "Contes"**	Rahier

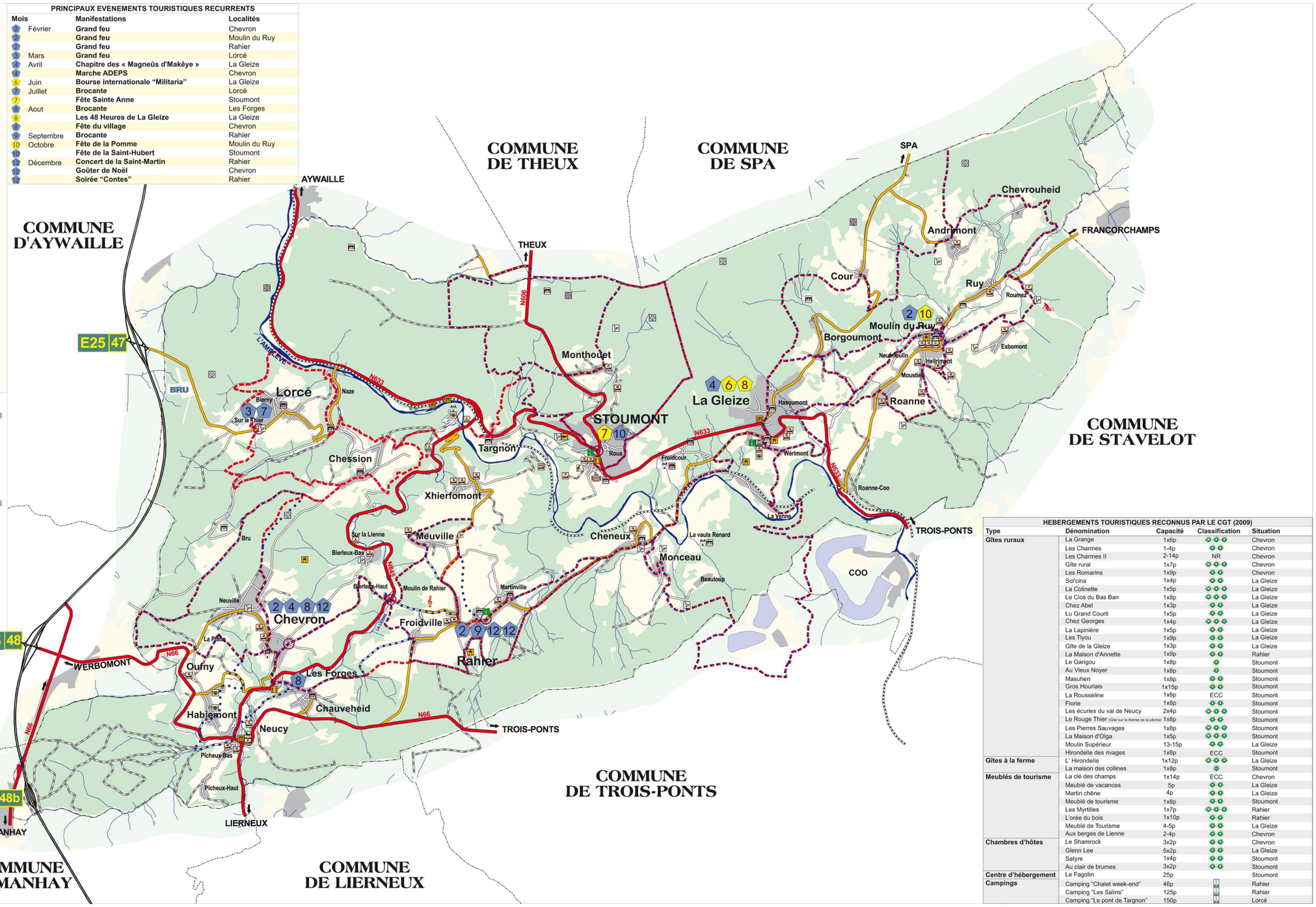

Situation en Région Wallonne

RÉGION WALLONNE

Stoumont
Site d'Exception

OURTHE AMBLEVE
GREOA

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES RECONNUS PAR LE CGT (2009)

Type	Dénomination	Capacité	Classification	Situation
Gîtes ruraux	La Grange	1x6p	3	Chevron
	Les Charmes	1-4p	2	Chevron
	Les Charmes II	2-14p	NR	Chevron
	Gîte rural	1x7p	3	Chevron
	Les Romarins	1x9p	2	Chevron
	Sol'cina	1x4p	2	La Gleize
	La Colinette	1x5p	3	La Gleize
	Le Clos du Bas Ban	1x8p	3	La Gleize
	Chez Abel	1x3p	2	La Gleize
	Lu Grand Courti	1x5p	2	La Gleize
	Chez Georges	1x4p	3	La Gleize
	La Lapinière	1x5p	2	La Gleize
	Les Tiyou	1x9p	2	La Gleize
	Gîte de la Gleize	1x3p	2	La Gleize
	La Maison d'Annette	1x9p	2	Rahier
	Le Garigou	1x8p	1	Stoumont
	Au Vieux Noyer	1x8p	1	Stoumont
	Masuhen	1x8p	2	Stoumont
	Gros Hourlais	1x15p	2	Stoumont
	La Rousseline	1x6p	ECC	Stoumont
	Florie	1x8p	2	Stoumont
	Les écuries du val de Neucy	2x4p	3	Stoumont
	Le Rouge Thier (Gîte sur le thème de la pêche)	1x8p	2	Stoumont
	Les Pierres Sauvages	1x8p	3	Stoumont
	La Maison d'Olga	1x5p	3	Stoumont
	Moulin Supérieur	13-15p	2	La Gleize
	Hirondelle des rivages	1x8p	ECC	Stoumont
Gîtes à la ferme	L' Hirondelle	1x12p	3	La Gleize
	La maison des collines	1x8p	1	Stoumont
Meublés de tourisme	La clé des champs	1x14p	ECC	Chevron
	Meublé de vacances	5p	2	La Gleize
	Martin chêne	4p	2	La Gleize
	Meublé de tourisme	1x8p	2	Stoumont
	Les Myrtilles	1x7p	3	Rahier
	L'orée du bois	1x10p	2	Rahier
	Meublé de Tourisme	4-5p	2	La Gleize
	Aux berges de Lienne	2-4p	2	Chevron
Chambres d'hôtes	Le Shamrock	3x2p	2	Chevron
	Glenn Lee	5x2p	2	La Gleize
	Satyre	1x4p	2	Stoumont
	Au clair de brumes	3x2p	2	Stoumont
Centre d'hébergement	Le Fagotin	25p		Stoumont
Campings	Camping "Chalet week-end"	46p	1	Rahier
	Camping "Les Salins"	125p	1	Rahier
	Camping "Le pont de Targnon"	150p	1	Lorcé

Arbres et haies remarquables de Stoumont

N°	Lieu	Adresse	Essence	Circonférence	Hauteur	Commentaire	Intérêt	Domaine
1	4987 Lorcé	Le Thier	Hêtre commun	350	25	Au bord d'un chemin; 3 branches principales à 1,5 m,	P	Public
2	4987 Lorcé	Le Thier	Tilleul à petites feuilles	320	21	Proche d'une maison; détermination incertaine	P	Privé
3	4987 Lorcé	Le Thier	Hêtre commun	333	28	De l'autre côté de la route	P	Public
	4987 Lorcé	Le Thier	Tilleul de Hollande	182	20	De l'autre côté de la route	P	Public
	4987 Lorcé	Le Thier	Houx commun	98	7	De l'autre côté de la route	D,T	Public
4	4987 Lorcé	Le Thier	Hêtre commun	328	25	A côté du n°105; cépée mesurée à 1m; 2-3 anciens pieds de haie	P	Indéfini
5	4987 Lorcé	Lorcé	Noyer commun	282	21	En face du n°86; en prairie; à protéger des chevaux	T,P	Privé
6	4987 Lorcé	Bierny	Chêne pédonculé	380	21	En face du n°53; au bord du chemin; sur talus	P	Public
7	4987 Lorcé	Bierny	Tilleul de Hollande	292	10	A côté du n°52; Chalon n°704; creux	H	Public
8	4987 Lorcé	Lorcé	Tilleul de Hollande	168	16	Monument aux morts	H	Public
9	4987 Lorcé	Lorcé, 9	Erable sycomore	233	20		P	Privé
	4987 Lorcé	Lorcé, 9	Hêtre pourpre	340	25		P	Privé
	4987 Lorcé	Lorcé, 9	Hêtre pourpre	283	25		P	Privé
	4987 Lorcé	Lorcé, 9	Chêne rouge d'Amérique	317	23		P	Privé
	4987 Lorcé	Lorcé ,9	Erable sycomore	211	18		P	Privé
	4987 Lorcé	Lorcé, 9	Tilleul à feuilles de vigne	369	27	2 sujets (+253 cm); le second est betonné; détermination incertaine	D,T	Privé
	4987 Lorcé	Lorcé, 9	Houx commun	90	8	Mesuré à la base	T	Privé
10	4987 Lorcé	Naze	Tilleul argenté	288	24	Au bord de l'Amblève; 3 sujets encore valables; un quatrième est soulevé et penché	P	Public
11	4987 La Gleize	Grand-route	Erable à sucre	188	22	RN 633; près du n°14	D	Public
12	4987 Rahier	Rahier	Chêne pédonculé	595	25	Eglise Saint-Paul; site classé depuis 1977; Chalon n°925; serait âgé de plus de 370 ans; ramifié à 4m; élagué corectement en 1998	H,F,T	Public
13	4987 Rahier	Froidville, 22	Chêne pédonculé	280	19		P	Privé
14	4987 Rahier	Froidville	Chêne pédonculé	330	14	Vers Moulin de Rahier	P	Indéfini
15	4987 Rahier	Moulin de Rahier	Chêne pédonculé	300	18	En prairie; 7 sujets; mesure estimée	P	Privé
16	4987 Rahier	Moulin de Rahier	Hêtre commun	411	22		P	Privé
17	4987 Rahier	Rahier	Hêtre commun	428	21	Vers Froidville	P,T	Privé
18	4987 Rahier	Rue du village	Chêne pédonculé	244	21	Monument aux morts	H	Public
19	4987 Rahier	Rue du village	Hêtre commun	375	22	2 sujets (+287cm)	F,P	Public
20	4987 Rahier	Rahier	Chêne pédonculé	265	26	Château de Rahier (site de l'ancie); 4 sujets; + 7 frênes (256cm x 26 cm)	P	Privé
21	4987 Rahier	Carrefour de Martinville, 14	Tilleul à grandes feuilles	320	21	Mesure estimée	P	Privé
22	4987 Rahier	Chemin de Herovee	Charme commun			Près d'un ruisseau; trois tronçons de haie libre mélangée sur environ 250 m; + 8 chênes H.T		Indéfini
23	4987 Rahier	Meuville	Chêne pédonculé	252	19	Près de la route; 2 sujets	P	Indéfini
24	4987 Rahier	Meuville-lieu-dit"croix du Perhai	Hêtre commun	275	19	Entre Rahier et Meuville; 2 sujets (+255 cm) ; tronc abîmé (pourriture sèche, situation non dangeureuse); belle silhouette	F,P	Public
25	4987 Rahier	Meuville-lieu-dit"croix du Perhai	Aubépine sp.			De chasue côté du chemin chreux allant du lieu-dit "Croix du Prehai" vers Meuville; haie libre mélangée sur environ 160 m;+ 3 ch^nes H.T. (320 cm); + 1 frêne H.T		Privé
26	4987 Rahier	Meuville	Aubépine sp.			Chemin vers Meuville depuis le lieu-dit "Croix du Perhai"; devant la station de pompage; au bord du chemin et en prairie; haies libres sur environ 500 m; + 1 frêne (300 cm)		Privé
27	4987 Rahier	Rahier	Chêne pédonculé	272	21	Ferme Bastin (chemin près de la); en prairie	P	Privé

28	4987 Rahier	Rahier	Chêne pédonculé	260	21	Ferme Bastin (chemin près de la); 4 sujets près d'un autre hangar	P	Privé
29	4987 Rahier	Rahier	Chêne pédonculé	265	19	En bordure de prairie; 2 sujets	P	Privé
30	4987 Rahier	Rahier	Chêne pédonculé	357	21	Chemin n°13; en prairie	P	Privé
31	4987 Rahier	Rue du village	Chêne pédonculé	470	18	Derrière le n°63; en praire; mesure estimée	P	Privé
32	4987 Rahier	Rue du village	Chêne pédonculé	280	18	Face au n°54; en prairie; mesure estimée	P	Privé
33	4987 Rahier	Chemin de Herovee	Chêne pédonculé	180	20	En prairie; 4 sujets; mesure estimée	P	Privé
34	4987 Rahier	Xhierfomont	Tilleul à petites feuilles	435	19	Calvaire; 1 sujet; + 1 Tilleul de Hollande (285 cm); les 2 sujets sont creux	F,P	Public
35	4987 Rahier	Xhierfomont	Chêne pédonculé	328	19		P	Public
36	4987 Rahier	Xhierfomont	Hêtre pourpre	240	20	En prairie; 2 sujets	P	Privé
37	4987 Rahier	Xhierfomont	Charme commun	300	16	A côté du n°17; 2 sujets; + 1 frêne; mesure estimée à la base	P	Indéfini
38	4987 Rahier	Xhierfomont, 31	Charme commun	550	17	3 pieds soudés	B,P	Privé
39	4987 Rahier	Xhierfomont	Chêne pédonculé	250	16	Face au n°31; au début d'un chemin de grande randonnée	P	Public
40	4987 Rahier	Xhierfomont, 31	Hêtre commun	371	25	Derrière la maison; en prairie; mitoyen	P,T	Privé
41	4987 Rahier	Xhierfomont	Chêne pédonculé	300	26	Face au n°11; en prairie; 2 sujets dont 1 hêtre; mesure estimée	P	Privé
42	4987 Rahier	Xhierfomont, 1	Chêne rouge d'Amérique	360	23		P,T	Privé
	4987 Rahier	Xhierfomont, 1	Hêtre commun	295	28	Drève d'entrée; 11 sujets; + 5 chênes	P	Privé
	4987 Rahier	Xhierfomont, 1	Mélèze du Japon	270	23		D	Privé
	4987 Rahier	Xhierfomont, 1	Hêtre pourpre	278	18		P	Privé
	4987 Rahier	Xhierfomont, 1	Chêne sessile	350	28		R,P	Privé
43	4987 Lorcé	Moulin de Targnon	Noisetier commun			Près du pont; de cahque côté du chemin; haie libre mélangée sur 250m		Indéfini
44	4987 Lorcé	Targnon, 40	Tilleul à grandes feuilles	180	16	A l'entrée; 2 sujets; mesure estimée	P	Privé
45	4987 Lorcé	Le Thier	Erable sycomore	560	32	Chemin donnant dans un tournant de cette adresse; dans le Bois Royal; près du lieu-dit "Mâriveu"; près d'un pavillon de chasse	T,P	Privé
46	4987 Lorcé	Le Thier	Hêtre commun	359	32	Chemin donnant dans un tournant de cette adresse; dans le Bois Royal; 4 sujets; dans un coupe-feu	P,T	Privé
47	4987 Stoumont	Moulin de Targnon, 60	Cèdre bleu de l'Atlas	328	32		D	Privé
	4987 Stoumont	Moulin de Targnon, 60	Chêne pédonculé	320	20	Vieux sujet envahi de lierre; commence à déperir	P	Privé
48	4987 Stoumont	Route de l'Amblève, 88	Hêtre pourpre	365	25		P,T	Privé
	4987 Stoumont	Route de l'Amblève, 88	Tilleul à grandes feuilles	280	17	Drève d'entrée; 18 sujets	P	Privé
	4987 Stoumont	Route de l'Amblève, 88	Hêtre commun	270	19		P	Privé
	4987 Stoumont	Route de l'Amblève, 88	Houx commun			Haie ancienne monospécifique sur environ 150 m; à laisser repousser en supprimant les cyprès		Privé
49	4987 Stoumont	Chemin J. Piron	Hêtre commun	276	18	Bord chemin; sans doute mitoyen	P	Public
50	4987 Stoumont	Route de Spa	Chêne pédonculé	240	16	En prairie	P	Privé
51	4987 Stoumont	Route de Spa-lieu-dit "La Vieille Venne"	Hêtre commun	409	26	Perpendiculaire à un chemin partant de la route de Spa; 7 sujets; + 8 chênes	R,P	Public
52	4987 Stoumont	Route de Spa-lieu-dit "Les Chefnas	Hêtre commun	345	25	Déperissant et creux	R	Public
53	4987 Stoumont	Lieu-dit "La Vieille Venne"	Hêtre commun	405	28	3 alignements perpendiculaires à un chemin; + chênes	R,P	Indéfini
54	4987 Stoumont	Monthouet, 6	Charme commun			En bordure de voirie; 2 tronçons; haie taillée mélangée (+aubépine) sur environ 200 m		Privé
55	4987 Stoumont	Monthouet, 14	Hêtre commun	422	26	Auberge (à coté d'une); 3 sujets; + 1 charme	P,T	Privé
56	4987 Stoumont	Monthouet	Chêne pédonculé	465	19	A côté du n°14; en prairie; mesuré à 1 m; creux + champignon mais encore solide	P	Privé

57	4987 Stoumont	Monthouet 40	Hêtre commun	420	22	Dans le jardin	P,T	Privé
	4987 Stoumont	Monthouet 40	Hêtre commun	1200	22	Anciens pieds de haie soudés et mesurés ensemble à la base; très beaux	B,T	Privé
58	4987 Stoumont	Roua	Chêne pédonculé	235	18	Le " Chêne des Amoureux"	H,P	Public
59	4987 Stoumont	Chemin du Naucou	Aubépine sp.			Haies libres et taillées, mélangées (+charme, noisetier, prunellier);+ 2 hêtres H.T. (360 cm x 23 m); + 6 chênes H.T. (334 cm x 20 cm)		Privé
60	4987 Stoumont	Roua	Chêne pédonculé	310	24	En prairie	P	Privé
21	4987 Stoumont	Roua, 34	Hêtre commun	180	19		P	Privé
62	4987 Stoumont	Roua 45	Chêne pédonculé	270	20	En prairie; 3sujets; mesure estimée	P	Privé
63	4987 Stoumont	Route de l'Amblève	Chêne pédonculé	367	23	RN 633; prairie; à protèger des chevaux	P	Privé
	4987 Stoumont	Route de l'Amblève	Chêne pédonculé	475	21	RN 633; en prairie; cépée mesurée à 50 cm; à protéger des chevaux	P	Privé
64	4987 Stoumont	Route de l'Amblève	Aubépine sp.			Le long de la RN 633; haie taillée sur environ 180 m		Privé
65	4987 Stoumont	Route de l'Amblève	Hêtre commun	304	17	Potale; chemin derrière la gendarmerie; mesuré a 1 m; s'ouvre en 2 à 1,5 m; suinte un peu	F,P	Privé
66	4987 Stoumont	Route de l'Amblève	Aubépine sp.			Chemin derrière la gendarmerie; haie taillée sur environ 180 m		Privé
67	4987 Stoumont	Village, 25	Hêtre pourpre	253	16	Dans ke jardin; mesuré à 1 m	P	Privé
68	4987 Stoumont	Village, 65	Chêne pédonculé	258	14	En prairie	P	Privé
69	4987 Stoumont	Village, 71	Chêne pédonculé	240	20	En prairie	P	Privé
70	4987 Stoumont	Gare de la Gleize	Peuplier tremble	160	16	En priaire au bord de route entre Froidcour et Gare de la Gleize; mesure à 50 cm; 2 troncs à 1 m	D	Privé
71	4987 Stoumont	Gare de la Gleize	Chêne pédonculé	395	27	Ruisseau Couvau (près du); près d'une pessière	R,T	Privé
72	4987 Chevron	Les Forges	Chêne pédonculé	219	20	Chapelle et croix	F	Public
73	4987 Chevron	Chauveheid	Hêtre commun	342	23	Chapelle Saint-Gilles; 3 sujets dont 1 charme; très beau site	F,P	Public
74	4987 Chevron	Route de Huy	Hêtre commun	320	22	En prairie; près de la BK 48;mesure estimée; un peu clarsemé	P	Privé
75	4987 Chevron	Route de Huy	Chêne pédonculé	230	22	Près d'un chemin partant de la BK 48; en prairie; 9 sujets; blocs de pierre	P	Privé
76	4987 Chevron	Route de Huy	Chêne pédonculé	305	18	Au bord d'un chemin partant de la BK 48; limite de prairie	R,P	Privé
77	4987 Chevron	Route de Huy	Prunelier			Au départ de la BK 48; au bord de deux chemins; haie libre mélangée (+ sureau, etc) sur environ 400 m		Indéfini
78	4987 Chevron	Chauveheid	Noisetier commun			Entre Forges et Chapelle Saint-Gilles; des 2 côtés de la route; haies libres et taillées mélangées sur environ 400 m; avec quelques interrumtions		Indéfini
79	4987 Chevron	Chemin Voye Bebette	Tilleul de Hollande	202	15		P	Indéfini
80	4987 Chevron	Chemin Voye Bebette	Sapin de Vancouver	236	26	Au fond d'un jardin	D	Indéfini
81	4987 Chevron	Chemin Voye Bebette	Chêne pédonculé	270	23	au bord du chemin; 4 sujets dont 1 entouré de lierre	P	Indéfini
82	4987 Chevron	Chemin Voye Bebette	Chêne pédonculé	280	24	Nombreux sujets; + 2 frênes;+ haie libre mélangée des deux côtés du chemin	P	Indéfini
83	4987 Chevron	Route de Huy	Hêtre commun	326	29	Environ 58 sujes; + chênes d'Amérique, douglas, 2 chênes des Marais et divers	P,T	Public
84	4987 Chevron	Neucy	Chêne pédonculé	260	26	Au bord d'un cheminempierré; + 6 frênes; + 2 érables sycomores (environ 250 cm)	P	Indéfini
85	4987 Chevron	Habiemont	Frêne commun	290	26		P	Indéfini
86	4987 Chevron	Habiemont, 14	Chêne pédonculé	350	21	Dans une haie mélangée précédée d'une haie de charme taillée; dépérissant	P	Privé
87	4987 Chevron	Habiemont, 16	Tilleul à petites feuilles	238	20	En prairie	D,P	Privé
88	4987 Chevron	Habiemont, 3	Charme commun	368	16	Croix au centre de l'arbre; vieille cépée de 2 troncs	F,P	Privé
89	4987 Chvron	Oufny	Chêne pédonculé	305	21	Chapelle Saint-Roch; site gâché par un silo trop proche	F,P	Indéfini
90	4987 Chevron	Oufny	Chêne pédonculé	295	16		P	Indéfini

91	4987 Chevron	Oufny	Chêne pédonculé	223	15	Vers La Platte	P	Public
92	4987 Chevron	La Platte-lieu-dit "Colline ensoilleillée"	Hêtre commun	475	28	Près de la limite de la commune de Werbomont	P	Indéfini
93	4987 Chevron	Chevron	Chêne pédonculé	291	17	Au milieu d'une prairie; isolé	P	Privé
94	4987 Chevron	Chevron	Hêtre pourpre	170	16	Sur une place; monument aux morts; + haie taillée en aubépine	H	Public
95	4987 Chevon	Chevron	Frêne commun	200	20	2 sujets; + 1 hêtre	P	Public
96	4987 Chevron	Chevron	Hêtre commun	270	18	Route vers Bierleux; formant un écran devant un hangar; 4 sujets	P	Privé
97	4987 Chevron	Chevron	Hêtre commun	390	18	Croix, route vers Bierleux; tronc d'1m puis 3 branches	F,P	Public
98	4987 Chevron	Bierleux Bas	Sorbier des oiseleurs	150	3	Vers Bierleux Bas; au bord d'un chemin menant à un bois	D	Public
99	4987 Chevron	Bierleux Bas	Chêne pédonculé	325	18	A 100 m de 3 autres sujets	P	Indéfini
100	4987 Chevron	Bierleux Haut	Chêne pédonculé	312	27	Au bord d'une servitude	P	Public
101	4987 Chevron	Chevron, 99	Erable sycomore à feuilles pourprées	258	27		P	Privé
	4987 Chevron	Chevron, 99	Sequoia géant	545	29	3 sujets dont 1 dominé par les autres	D,P	Privé
	4987 Chevron	Chevron, 99	Douglas vert	361	39		D,T	Privé
	4987 Chevron	Chevron, 99	Hêtre pourpre	315	23	Très beau; pieds rongé anciennement	P	Privé
102	4987 Chevron	Neuville	Hêtre commun	390	28	Mitoyen?	P,R	Privé
103	4987 Chevron	Neuville	Chêne pédonculé	180	18	Dans les 100 m de haie libre mélangée; mesure estimée	P	Privé
104	4987 Chevron	Neuville	Erable sycomore	240	18	Ruisseau (près d'un); nombreux rejets de souche	P	Privé
105	4987 Chevron	Neuville	Charme commun	295	15	Ruisseau (près d'un)	P,T	Privé
106	4987 La Gleize	La Gleize, 5	Hêtre commun	315	26	A l'entrée; 2 sujets	P	Privé
107	4987 La Gleize	La Gleize	Chêne pédonculé	316	20	En prairie; + 3 anciens pieds de haie (295 et 260 cm)	P	Privé
108	4987 La Gleize	La Gleize	Chêne pédonculé	360	20	Isolée en praisiie; + 1 autre sujet à 100 m	P	Privé
109	4987 La Gleize	La Gleize	Chêne pédonculé	324	20	Isolé; sans doute mitoyen	P	Privé
110	4987 La Gleize	Hasoumont	Chêne pédonculé	332	26	En face du n°64	P	Privé
111	4987 La Gleize	Roanne-Coo	Tilleul de Hollande	250	21	Isolé en prairie; en grosse branche arrachée	P	Privé
112	4987 La Gleize	Roanne-Coo	Chêne pédonculé	234	25	Fontaine du loup; 3 sujets; au bord d'un chemin	P	Public
113	4987 La Gleize	Roanne-Coo	Chêne pédonculé	302	16	Se sépare en 2 troncs puis resoudé	B,P	Public
114	4987 La Gleize	Moulin du Ruy	Tilleul à petites feuilles	517	25	Cimetière (à l'entrée du); 2 sujets (+ 345 cm); très vieux; à suivre pour entretin	H,P,T	Public
115	4987 La Gleize	Moustier	Aubépine sp.			Haie taillée mélangée (+beaucoup de houx)		Privé
116	4987 La Gleize	Roanne-Coo	Chêne pédonculé	504	25	Isolé en prairie	P,T	Privé
117	4987 La Gleize	Roanne, 29	Noyer noir d'Amérique	254	17		D,P	Privé
118	4987 La Gleize	Heilrimont	Chêne pédonculé	388	23	A côté du n°6	P	Privé
119	4987 La Gleize	Heilrimont	Tilleul de Hollande	267	22	A côté du n°22; 2 sujets	P	Privé
120	4987 La Gleize	Heilrimont	Chêne pédonculé	280	23	Dans 100 m de haie libre mélangée; mesure estimée	P	Privé
121	4987 La Gleize	Heilrimont	Aubépine sp.			Haies taillées mélangées		Privé
122	4987 La Gleize	Heilrimont	Hêtre commun	324	28	Au croisement de deux chemins	P	Privé
123	4987 La Gleize	Heilrimont	Aubépine sp.			haies libres et taillées, mélangées; des deux côtés d'un chemin et en prairie		Privé
124	4987 La Gleize	Moulin du Ruy	Chêne pédonculé	270	25	A côté du n°18; entre deux propriétés; mesure estimée	P	Privé
125	4987 La Gleize	Moulin du Ruy	Chêne pédonculé	340	29	A côté du n°22	P	Public
126	4987 La Gleize	Lieu-dit 'Le Congo"	Chêne pédonculé	338	21	Au sud de ce lieu-dit; mitoyen	P	Privé
127	4987 La Gleize	Route de Rahier, 75	Tilleul de Hollande	228	17		P	Privé
128	4987 La Gleize	Cheneux, 10	Tilleul à grandes feuilles	191	17	Cimetière; 2 sujets	F,P	Public
129	4987 La Gleize	Monceau	Frêne commun	225	24	Près du n°10	P	Public
130	4987 La Gleize	Monceau -lieu-dit "Trou Bideau"	Chêne pédonculé	339	21		P	Privé

131	4987 La Gleize	Monceau-lieu-dit "Trou Bideau"	Chêne pédonculé	300	20	3 sujets	P	Privé
132	4987 La Gleize	Monceau	Chêne pédonculé	309	26	Vers le lieu-dit "Trou Bideau"; au bord d'un chemin	P	Indéfini
133	4987 La Gleize	Monceau, 43	Frêne commun	280	20		P	Public
134	4987 La Gleize	Monceau, 29	Tilleul de Hollande	223	15		P	Public
135	4987 La Gleize	Cheneux	Noyer commun	238	19	Face au n°64	P	Privé
136	4987 La Gleize	Rue de l'Eglise	Chêne pédonculé	322	26	Chemin donnant dans cette rue	P	Privé
137	4987 La Gleize	Rue de l'Eglise	Hêtre commun	242	24	Au bord d'un chemin creux donnant dans cette rue; dans une haie avec H.T.	P	Public
138	4987 La Gleize	Rue de l'Eglise, 29	Chêne pédonculé	314	18	Creux; ancien têtard	P	Privé
139	4987 La Gleize	Rue de l'Eglise	Chêne pédonculé	392	25	Derrière le n°44; 2 sujets	P	Indéfini
140	4987 La Gleize	Roanne-Coo Grand Route	Chêne pédonculé	322	24	Au croisement avec la route vers Moulin de Ruy; 3 sujets	P	Public
141	4987 La Gleize	Roanne-Coo Grand Route	Aubépine sp.			Haie taillée mélangée (+rosier des chiens, etc) sur environ 200 m; au bord de la route entre Roanne-Coo Grand Route et Moulin du Ruy		Public
142	4987 La Gleize	Moulin du Ruy	Aubépine sp.			Haies taillées mélangées (+ noisetier, rosier des chiens, etc); de chaque côté de la voirie; sentier du Moulin		Public
143	4987 La Gleize	Moulin du Ruy, 46	Hêtre commun	363	23		P	Privé
144	4987 La Gleize	Moulin du Ruy	Chêne pédonculé	291	21	Au croisement avec Exbomont	P	Public
145	4987 La Gleize	Roumez, 33- lieu-dit "La Petite Faye"	Sequoia géant	276	23	Près d'un chalet; non loin de la piste de ski	D	Privé
	4987 La Gleize	Roumez, 33- lieu-dit "La Petite Faye"	Mélèze d'Europe	205	20	Près d'un chalet; non loin de la piste de ski; en forme de candélabre	P	Privé
146	4987 La Gleize	Roumez	Hêtre commun	300	30		R	Public
147	4987 La Gleize	Ruy	Hêtre commun	331	32	Vers Andrimont	P,T	Public
148	4987 La Gleize	Rue de l'Eglise, 1	Tilleul de Hollande	252	15	Au croisement avec Foridcord; léger suintement sans gravité	P	Privé
149	4987 La Gleize	Chemin des Etangs	Chêne pédonculé	338	21	Face au n°11; en prairie; 2 sujets dont 1 hêtre; mesure estimée	P	Privé
150	4987 La Gleize	Rue de l'Eglise	Saule Blanc	340	24	Amblève (au bord de l'); près du pont de Cheneux	P	Public
151	4987 La Gleize	Monceau	Chêne pédonculé	307	23	Près du croisment avec Beauloup; 2 sujets; de part et d'autre de la route	P	Public
152	4987 La Gleize	Werimont	Hêtre commun	351	20	Vers le lieu-dit "La Cachette"; + 1 deuxième sujet de même taille; + 1 chêne (environ 250 cm)	P	Public
153	4987 La Gleize	Werimont	Frêne commun	279	19	Vers le lieu-dit "La Cachette"	P	Public
154	4987 La Gleize	Borgoumont	Aubépine sp.			Haie taillée mélangée; face au dépôt communal		Public
155	4987 La Gleize	Borgoumont	Chêne pédonculé	377	22	Face au dépôt communal	P	Public
156	4987 La Gleize	Borgoumont	Charme commun	252	15	Près du n°36; beau sujet	P	Privé
157	4987 La Gleize	Borgoumont- lieu-dit "Champs Maghin"	Aubépine sp.			Haies libres mélangées(+charme, chèvrefeuille, etc); + H.T. (charme, chêne, frêne); très bel ensemble		Indéfini
158	4987 La Gleize	Borgoumont	Charme commun	247	15	2 sujets (1 à 3 branches = commune, 1 à 2 branches soudées = privé)	B,P	Public
159	4987 La Gleize	Cour	Frêne commun	300	23	Vers Borgoumont	P	Public
160	4987 La Gleize	Cour	Frêne commun	585	19	Cépée de 7 rejets	P,R	Public
161	4987 La Gleize	Cour	Aubépine sp.			Haie libre mélangée; en plusieur tronçons		Indéfini
162	4987 La Gleize	Cour	Hêtre commun	490	28	Chemin vers Croix du Fils du Colonel de Berinzenne; mesuré à 1 m; pieds soudés; 3 gors sujets dans des bouts de haies	P,T	Public
163	4987 La Gleize	Cour	Hêtre commun	320	15	Croix du Fils du Colonel de Berinzenne; 3 sujets; malheureusement élagués en hauteur et rabotés en largeur	H,P	Public
164	4987 La Gleize	Moulin du Ruy	Chêne pédonculé	313	15		P	Privé
165	4987 La Gleize	Exobomont	Chêne pédonculé	287	25	Face au n°37	P	Public

166	4987 La Gleize	Exobomont	Hêtre commun	240	25	Face au n°46; 4 sujets	P	Privé
167	4987 La Gleize	Exobomont	Chêne pédonculé	262	24	A 100 m du n°46; 2 sujets	P	Privé
168	4987 La Gleize	Exobomont, 21	Hêtre commun	350	22	Planté le jour de l'élection du bourgmestre Albert (environ 160 ans); entouré de lierre	H,P	Privé
169	4987 La Gleize	Exobomont	Chêne pédonculé	330	520	3 sujets ; en limite de prairie; mesure estimée	P	Privé
170	4987 La Gleize	Exobomont	Aubépine sp.			Haie libre sur environ 200 m x 20 m; très ancienne		Privé
171	4987 La Gleize	Exobomont	Chêne pédonculé	262	21	Isolé en prairie	P	Privé
172	4987 La Gleize	Exobomont	Chêne pédonculé	293	27	Ruisseau du Roumez (près du); isolé en praire	P	Privé
173	4987 La Gleize	Exobomont	Chêne pédonculé	260	23	Ruisseau du Roumez (près du); au bord d'une banbe boisée	P	Privé
174	4987 La Gleize	Exobomont	Noisetier commun			Haie taillée mélangée; près du n°23		Indéfini
175	4987 La Gleize	Ruy	Hêtre commun	243	22	Face n°39	P	Public
176	4987 La Gleize	Ruy, 45	Tilleul de Hollande	165	20	Potale (autour d'une); 2 sujets	F,P	Public
177	4987 La Gleize	Ruy	Chêne pédonculé	221	22	Près du n°47	P	Privé
178	4987 La Gleize	Ruy	Hêtre commun	252	25	an bord d'un chemin vers Andrimont; à la lisière du bois	P,R	Indéfini
179	4987 La Gleize	Lieu-dit "Les Ehires"	Hêtre commun	228	24	A l'est de Roumez; 3 sujets; à la limite de la commune	P,R	Indéfini
180	4987 La Gleize	Chevrouheid	Chêne pédonculé	324	25		P	Public
181	4987 La Gleize	Chevrouheid	Poirier commun	190	16	Chemin vers Nitémont; en prairie	B,P	Privé
182	4987 La Gleize	Chevrouheid	Hêtre commun	382	25	Chemin vers Nitémont; 2 sujets (+ 321 m x 22 m)	P	Indéfini
183	4987 La Gleize	Chevrouheid	Hêtre commun	350	30	Chemin vers Nitémont; 3 sujets	P,R,T	Public
184	4987 La Gleize	Chevrouheid	Hêtre commun	333	28	Chemin vers Nitémont; à la lisière du bois	P	Public
185	4987 La Gleize	Andrimont, 37	Chêne pédonculé	316	24		P	Privé
186	4987 La Gleize	Andrimont	Noisetier commun			Haie libre et taillée, mélangée (+ hêtre, etc) sur environ 300 m		Indéfini
187	4987 La Gleize	Andrimont	Chêne pédonculé	353	16	Plusieurs sujets	P	Indéfini
188	4987 La Gleize	Andrimont	Hêtre commun	284	21	Au bord d'un chemin; + haie libre mélangée sur 100 m	P	Privé
189	4987 La Gleize	Moulin du Ruy	Chêne pédonculé	362	20	An bord d'un chemin creux; vers Cour	P	Public

Patrimoine monumental de Belgique-Wallonie

Ancienne Commune de Chevron	
Chauveheid	Chapelle Saint-Gilles
	Chauveheid n°13 (ferme)
	Chauveheid n°25 (ferme)
	Chauveheid n°41 (ferme)
Chevron	Eglise paroissiale Notre-Dame
	rue du centre n°1-2 (ancienne maison comminale)
	rue du centre n°9,10-11 (fermes)
	rue du centre n°12 (château et ferme clôturée)
	rue du centre n°52 (maison)
	rue du centre n°54 (ferme)
Grimbiémont	Château
Habiémont	Habiémont n°2 (ferme)
	Habiémont n°15 (ferme)
La Neuville	Ferme de la Neuville
Neufmoulin	Neufmoulin n°11 (ferme)
	Neufmoulin n°15-16 (ferme)
Noirmont	Château de Noirmont
Oufny	Oufny n°1 (ferme)
	Chapelle Saint-Roch
Picheu	Château de Grimbiéville

Ancienne Commune de Rahier	
Froidville	Froidville n°47 (ferme)
Martinville	Matinville n°3 et 4 (ferme)
Meuville	Meuville n°84 (ferme)
Rahier	Eglise paroissiale Saint-Paul
	Village n°14 (ferme)
	Village n°17-18 (ferme)
	Village n°39 (ferme)
	Ancien château de Rahier
	Village n°41(ferme)

Ancienne Commune de Lorcé	
Chession	Chession n°10 (ferme)
	Chession n°15 (ferme)
	Chession n°29 (ferme)
Le Moulin	Moulin Mignolet
Les Forges	Les forges n°14 (moulin banal)
	Les forges n°15 et 16 (ferme)
	Les forges n°16A (forges)
	Croix d'occis
	Les forges n°23 (ferme)
Lorcé	Eglise paroissiale Saint-Georges
	A la Fontaine n°33 (presbytère)
	Bierny n°30 (ferme)
	rue du Centre n°69 (maison)
	rue de l'Eglise n°18 (maison)
	rue de Harzé n°35 (croix funéraire)
Pont de Targnon	Pont de Targnon n° 22 (ferme)
	Pont de Targnon n° 24 (ferme)
Targnon	Chapelle Notre Dame
	En face Targnon n°9 (croix funéraire)

Ancienne Commune de Stoumont	
Monthouet	Auberge de Monthouet
Stoumont	Eglise paroissiale Saint-Hubert
	Chapelle Sainte-Anne
	Château de Froidcourt
	en face de Village n°31 (fontaine)
	Village n°38 (maison)
	Village n°41 (ferme)
	Village n°31 (fontaine)
	Village n°49 (ferme)
	Village n°58 (ferme)
	Village n°31 (fontaine)

Ancienne Commune de La Gleize	
Andrimont	Andrimont n°4 (ferme)
	Andrimont n°7 (ferme)
	Andrimont n°11 (ferme)
	Andrimont n°12 (dépendance agricole)
Beauloup	Beauloup n°1 (ferme)
Borgoumont	Borgoumont (ancien sanatorium)
	Borgoumont n°10 (maison)
	Borgoumont n°14 (ferme)
	Borgoumont n°15 (ferme)
	Borgoumont n°16 (ferme)
	Borgoumont n°17 (ferme)
	Borgoumont n°18 (ferme)
	Borgoumont n°20 (fournil)
	Borgoumont n°23 (ferme)
	Borgoumont n°24 (ferme)
Cheneux	Chapelle Saint-Lambert
	Cheneux n°1 (moulin)
	Cheneux n°6 (ferme)
	Cheneux n°13 (étable et grange)
	Cheneux n°14 (maison)
	Cheneux n°15 (presbytère)
	Cheneux n°31 (dépendance agricole)
	Cheneux n°35 (ferme)
Cour	Cour n°6 (ferme)
	Cour n°8(ferme)
	Cour n°14 (granges, étable et remise)
Exbomont	Exbomont n°3 (ferme)
	Exbomont n°4 (maison)
	Exbomont n°5 (ferme)
	Exbomont n°7 (ferme)
	Exbomont n°11 (ferme)
La Venne	La Venne n°2 (ferme)
	La Venne n°4 (ferme)
	La Venne n°5 (ferme)
	La Venne n°7 et 8 (ferme)
Monceau	Monceau n°1,2 (fermes)
	Monceau n°13 (ferme)
	Monceau n°15 (Croix)
Moulin du Ruy	Eglise paroissiale Saint-Eustache
	Moulin du Ruy n°17 (bâtiment agricole)
	Moulin du Ruy n°18 (ferme)
	Moulin du Ruy n°24 (ferme)
	Moulin du Ruy n°26 (ferme)
	Moulin du Ruy n°27 (bâtiment agricole)
	Moulin du Ruy n°28 (ferme)
	Moulin du Ruy n°30 (ferme)
	Moulin du Ruy n°32 (ferme)
	Moulin du Ruy n°33 (moulin banal)
	Le Neu n°2 (maison)
Moustier	Moustier n°2 (presbytère)
	En face de Moustier n°2 (cimetière)
	Moustier n°3 (ferme)
Roanne	Roanne n°13 (remise)
	Roanne n°18 (ferme)
	Roanne n°19 (ferme)
	Roanne n°20 (ferme)
	Roanne n°21 (ferme)
	Roanne n°22 (ferme)
Roumez	Roumez n°2 (ferme)

Ancienne Commune de La Gleize (suite)			
Heilrimont	Heilrimont n°2 (maison)	Ruy	Ruy n°2 (ferme)
	Heilrimont n°3 (ferme)		Ruy n°5 (ferme et dépendances)
	Heilrimont n°4 (ferme)		Ruy n°6 (ferme)
	Heilrimont n°7 (ferme)		Ruy n°7 (ferme)
La Gleize	Eglise paroissiale de l'Assomption		Ruy n°10 (ferme)
	rue du Centre n°30 (ferme)		Ruy n°16 (ferme)
	rue du Centre n°34 (ferme)		Ruy n°18 (ferme)
	Hassoumont n°2 (Chapelle)		Ruy n°19 (ferme)
La Vaulx Renard	Château et ferme de La Vaulx-Renard		Ruy n°23 (ferme)
			Ruy n°25 (ferme)

Popriétés communales bâties

	Adresse	Code postal et Commune
Garage communal	Borgoumont n°23	4987 Stoumont
Salle de Chevron	Chevron n°37	4987 Stoumont
Logement de transit	Chevron n°38	4987 Stoumont
Chapelle Sainte Anne Froidcour	Froidcour n°0	4987 Stoumont
Buvette du Football	Habiémont n°13	4987 Stoumont
Eglise de La Gleize Saint Georges Lorce	Lorcé n°0	4987 Stoumont
Salle Union Crelle	Lorcé n°77	4987 Stoumont
Ecole de Moulin du Ruy	Moulin du Ruy n°32	4987 Stoumont
Salle La Vallonia	Moulin du Ruy n°79	4987 Stoumont
Chapelle Saint Roch Oufny	Oufny n°56	4987 Stoumont
Ancien château de Rahier	Rahier	4987 Stoumont
Ecole de Rahier	Rahier n°77	4987 Stoumont
Salle Loisirs et jeunesse	Rahier n°85	4987 Stoumont
Maison Communale	Route de l'Amblève n°41	4987 Stoumont
CPAS, Office du Tourisme, Recette, Bibliotèque	Route de l'Amblève n°45	4987 Stoumont
Ecole de La Gleize	rue de l'Eglise n°11	4987 Stoumont
Vestiaire du club de tennis	rue de l'Eglise n°11	4987 Stoumont
Musée de La Gleize	rue de l'Eglise n°7	4987 Stoumont
Eglise de La Gleize	rue de l'Eglise n°8	4987 Stoumont
Appartement au desssus du Musée de La Gleize	rue de l'Eglise n°9	4987 Stoumont
Maison de l'intitutrice	Village n° 17	4987 Stoumont
Salle des fêtes"Ecole des filles"	Village n° 27	4987 Stoumont

VIE ASSOCIATIVE

N° entreprise	Dénomination	Abréviation	Siège social	Subsidiée	Catégorie
A. Associations sans but lucratif (ASBL) (*)					
451.448.985	**Accueil et Espoir pour Tchernobyl**		Chession 53		Social
462.787.493	**Les amis de l'ancien château de Rahier**		Rahier 103	2009	Patrimoine
883.072.954	**Les amis de Stoumont**		Route Amblève 88		Tourisme
872.131.651	**Anes en fête**		Andrimont 47		Terroir
897.323.739	**Ass. des Agriculteurs de la com. de Stoumont**	ASSAS	Roumez 2		Nature
445.142.896	**Ass. du Val d'Amblève et Affluents**	AVALA	Lorcé 20		Nature
806.552.030	**Atteles ensemble sur le chemin de la Confiance**	Atteles ensemble	Route Amblève 27		
407.272.613	**Cercle Saint-Paul - Maison des Jeunes**		Chevron 37	2009	Salle
882.269.735	**Comité d'action**		Route Amblève 88		Social
443.031.068	**Comité culturel de La Gleize**		Rue Eglise 25	2009	Culture
458.578.485	**Comité des Fêtes de Stoumont**		Heilrimont 13	2009	Fêtes
452.612.985	**Communauté du hameau de Ruy**		Ruy 46		Fêtes
417.454.346	**L'Ecole rurale mixte Sainte-Thérèse de Chevron**		Chevron 35		PO
449.396.545	**L'Etoile Forestière Stoumontoise**		Cheneux 30	2009	Football
455.491.511	**Le Fagotin. Ferme d'animation**		Roua 10	2009	Nature
454.632.070	**Football Club Chevron**	FC Chevron	Habiémont 13	2009	Football
466.279.295	**Forêt et Sport**		Route Amblève 88		Tourisme
872.572.705	**Historic Promo Tour**		Rue Eglise 15		Sport
410.549.629	**Loisirs et Jeunesse à Rahier**	LJR	Rahier 1	2009	Loisirs
808.699.688	**Les Marcheurs de Chevron**		Bierny 45	2009	Marche
457.796.349	**New Life Outdoor Activity Center**		Rue Eglise 32		Sport
407.214.512	**Piste de ski du Mont des Brumes**	Mont des Brumes	Route Amblève 41		Sport
458.811.681	**Points-coeur**		Cour 15		
410.036.321	**Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize**		Rue Eglise 7		Tourisme
435.350.549	**Sports-Moteurs-Loisirs**		Meuville 29		Sport
453.293.074	**Tennis Club de Chevron**	TCCH	Habiémont 13	2009	Sport
866.681.340	**Tennis Club La Gleize**	TC La Gleize	Rue Eglise 23	2009	Sport
407.879.060	**Union Crelle**		Lorcé 77	2009	Salle
454.923.070	**Val de Lienne**		Neufmoulin 27	2009	Equitation
471.927.863	**La Vallonia**		Moulin du Ruy		Salle
474.960.597	**Vie & Mouvement**		Bierleux-Haut 19		
429.101.769	**Le Wérihay**		Rue Eglise 25		Salle
B. Comités et commissions para-communales (**)					
15/02/2005	**Comité d'Accompagnement des Agriculteurs**				
31/03/2005	**Comité de Jumelage**		Route Amblève 45		
	Comité de Rédaction du Bulletin communal				
2008	**Commission d'Accueil Temps Libre**				
	Commission Communale pour l'Accueil	CCA			Enfance
28/04/2008	**Commission Consultative des Aînés**	CCA			Aînés
3/05/2007	**Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité**	CCATM			Urbanisme
13/09/2007	**Commission Locale de Développement Rural**	CLDR			PCDR
C. Fabriques d'église					
	Assomption de la Vierge		La Gleize		
	Notre-Dame		Chevron		
	Saint-Georges		Lorcé		
	Saint-Hubert		Stoumont		
	Saint-Lambert		Cheneux		
	Saint-Paul		Rahier		
	Chapelle Saint-Roc		Targnon		
	Saints Eustache et Compagnons		Moulin du Ruy		

Sources

(*) Annexes du Moniteur belge - Personnes morales (www.ejustice.just.fgov.be/tsv_pub/index_f.htm)

(**) Bulletins communaux

D. Associations de fait (*)

Les 3x20 de Chevron		Habiémont 27	2009	Aînés
L'Amicale des Prisonniers de Guerre de Rahier		*Rahier*	2009	Guerre
Les Anciens Combattants de Chevron		Chevron 39	2009	Guerre
Les Anciens Combattants de Lorcé		*Lorcé*	2009	Guerre
Association pour l'Usage et la Défense du Jambon d'Ardenne et de son Appellation	AUDA	Exbomont 21		Terroir
Centre Récréatif Educatif Bricolage Stoumont	CREBS	Monthouet 51		Brico
Chevron United		*Habiémont*	2009	Mini-foot
La Chorale "Les Arondes"		*Rahier*		Chant
La Chorale Notre-Dame		Neuville 97		Chant
Club Actif		La Gleize 14		Sport
Comité culturel de Stoumont		*Stoumont*		Culture
Comité des Fêtes de Chauveheid		Chauveheid 91	2009	Fêtes
Comité des Fêtes de Chevron		*Salle ?*	2009	Fêtes
Comité des Fêtes de Habiémont		Habiémont 27	2009	Fêtes
Comité des Fêtes de La Gleize		*Salle ?*	2009	Fêtes
Comité des Fêtes de Lorcé		*Salle ?*	2009	Fêtes
Comité des Fêtes de Moulin du Ruy		*Salle ?*	2009	Fêtes
Comité des Fêtes de Rahier		*Salle ?*	2009	Fêtes
Comité de rédaction "Le Trait d'Union"		Froidville 19		Presse
Confrérie de la Lorcette		Lorcé 77		Confrérie
Li Djoyeûs Chevronis		Habiémont 22		Culture
Comité Saint-Hubert		*Stoumont*	2009	Fêtes
Les Etangs de la Vieille Forge		Forges 51		Pêche
Gymnastique Club de Lorcé		Lorcé 77		Sport
Gymnastique Club de Stoumont		Village 1		Sport
Loisirs et Nature de Lorcé, Chession et Targnon		*Lorcé*		Tourisme
Les Pensionnés de La Gleize		*La Gleize*	2009	Aînés
Les Pensionnés de Moulin du Ruy		*Moulin du Ruy*	2009	Aînés
Les Pensionnés de Rahier		*Rahier*	2009	Aînés
Les Pensionnés de Stoumont		*Stoumont*	2009	Aînés
Pétanque de Stoumont		Route Amblève 30		Sport
Présence et Actions culturelles		Rahier 106		Culture
Rahier Initiatives		*Rahier*		Culture
Rando sauvage		*Ruy*		Equitation
Royale Dramatique Vallonia		Roumez 2	2009	Culture
Société de pêche de Neufmoulin		*Neufmoulin*	2009	Pêche
La Table ronde des Magneûs d'Makêye		La Gleize 31		Confrérie
Tennis de table "La Palette des Campagnes"		La Gleize 45	2009	Sport
Le Trophée des Petits Patelins		Route de Spa 54		Sport
Les Whisteux de Stoumont		Route Amblève 120		Whist
Woman Fly Fishing		Naze 12		Pêche

(*) Sources

- Bulletins communaux
- Brochure "Découvrez… Stoumont, site d'Exception", édition 2007
- Budget communal 2009 - Pièces annexes, p. 47

ANNEXES PARTIE II

Bulletin d'information de Stoumont

(janvier 2006)

PARTAGEZ VOTRE VISION DU FUTUR

Une Opération de Développement Rural débute à Stoumont !
Un élément moteur de ce processus est la participation citoyenne car il s'agit de réfléchir **ensemble** à l'élaboration d'un **P**rogramme **C**ommunal de **D**éveloppement **R**ural (PCDR) contenant notamment des projets visant à améliorer la qualité de vie des Stoumontois.

Le **G**roupement **R**égional **E**conomique des vallées de l'**O**urthe et de l'**A**mblève (GREOA) a été désigné par la Commune pour l'accompagner dans ce processus participatif. La phase d'information et de consultation débute et deux *réunions d'information et de consultation* selon un découpage géographique sont d'ores et déjà programmées:

Date	Découpage géographique	Lieu
Le mardi 21 mars 2006 à 19h30	Anciennes communes de STOUMONT, LA GLEIZE et TARGNON	Ecole des filles - Village 31 à STOUMONT
Le jeudi 23 mars 2006 à 19h30	Anciennes communes de RAHIER, CHEVRON et LORCE	Maison des Jeunes – Cercle Saint Paul – Village 37 à CHEVRON

Le but de ces rencontres est **d'identifier les atouts, faiblesses et propositions** que vous auriez à formuler. Ces soirées seront interactives et animées par les agents de développement du GREOA.

Pour de plus amples renseignements, il vous est loisible de contacter les agents de développement :

Benoît HOUBEAU
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT

GREOA
Service PCDR
Place de Chézy 1
4920 HARZE

Tél. : 04/384.67.88
Fax : 04/384.74.37
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
http://www.pcdr.be

OURTHE AMBLEVE
GREOA

Commune à la une – Stoumont
(bulletin communal – avril 2006)

UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL A STOUMONT

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal !

Le développement rural, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. L'Opération de Développement Rural est un processus s'étalant sur plusieurs années qui est mené en étroite collaboration avec la population. L'objectif de ce travail collégial est d'aboutir à la concrétisation de projets répondant aux besoins des habitants et pouvant être subsidiés par la Région Wallonne jusqu'à 80%; ces projets seront repris dans un document stratégique appelé **P**rogramme **C**ommunal de **D**éveloppement **R**ural (**PCDR**).

Les données objectives, reprises dans l'étude socio-économique réalisée par le **G**roupement **R**égional **E**conomique **O**urthe-**A**mblève (GREOA) (document prochainement consultable

UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL A STOUMONT (SUITE)

sur le site www.pcdr.be) seront donc complétées par le vécu des habitants et des acteurs locaux de façon à ce que la «photographie» de l'entité soit la plus complète possible.

La **phase d'information et de consultation** des habitants, également accompagnée par le GREOA, a débuté le 21 mars 2006. L'objectif principal est de permettre aux habitants de s'exprimer afin d'identifier les atouts, faiblesses et propositions d'actions. La soirée s'est déroulée en trois temps: qu'est-ce qu'un PCDR ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique; partage de l'assemblée en 3 sous-groupes pour un travail en plus petit comité; mise en commun devant l'ensemble des participants.

Cette première rencontre citoyenne, en présence de 41 personnes, s'est déroulée dans une ambiance conviviale et de nombreuses idées constructives ont été émises. Les participants n'ont pas manqué de relever des atouts et des faiblesses sur l'entité. Par exemple, les sites naturels et la diversité du petit patrimoine sont à valoriser. Cependant, la difficulté de l'entretien au vu de l'étendue du territoire a été mise en avant. L'optique qui a prévalu lors de cette soirée a déjà permis d'identifier des propositions en faveur d'un développement harmonieux de la Commune. La protection de l'environnement a notamment focalisé l'attention de l'assemblée; par exemple, le souhait d'une utilisation accrue des énergies renouvelables a été émis.

Des **réunions plus thématiques** et aussi ciblées vers des tranches de la population non encore représentées lors des deux premières rencontres citoyennes seront organisées (tourisme, jeunesse...). Vous serez ensuite informés du diagnostic posé sur votre Commune lors des « **réunions de retour** ». Par après, des **Groupes de Travail** se formeront en fonction des défis identifiés afin d'approfondir un ou plusieurs thème(s), d'affiner les objectifs de développement et de construire des projets.

Pour de plus amples renseignements, il vous est loisible de contacter les agents de développement du GREOA :

Benoît HOUBEAU
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT **GREOA-Service PCDR**
Place de Chézy 1 - 4920 HARZE
Tél. : 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be - http://www.pcdr.be

STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouvertes à tous les habitants

Mardi 21 mars 2006 à 19h30
Ecole des Filles, village 31 à Stoumont

ANCIENNES COMMUNES DE STOUMONT, LA GLEIZE ET TARGNON

Jeudi 23 mars 2006 à 19h30
Maison des Jeunes - Cercle St-Paul, village 37 à Chevron

ANCIENNES COMMUNES DE RAHIER, CHEVRON ET LORCE

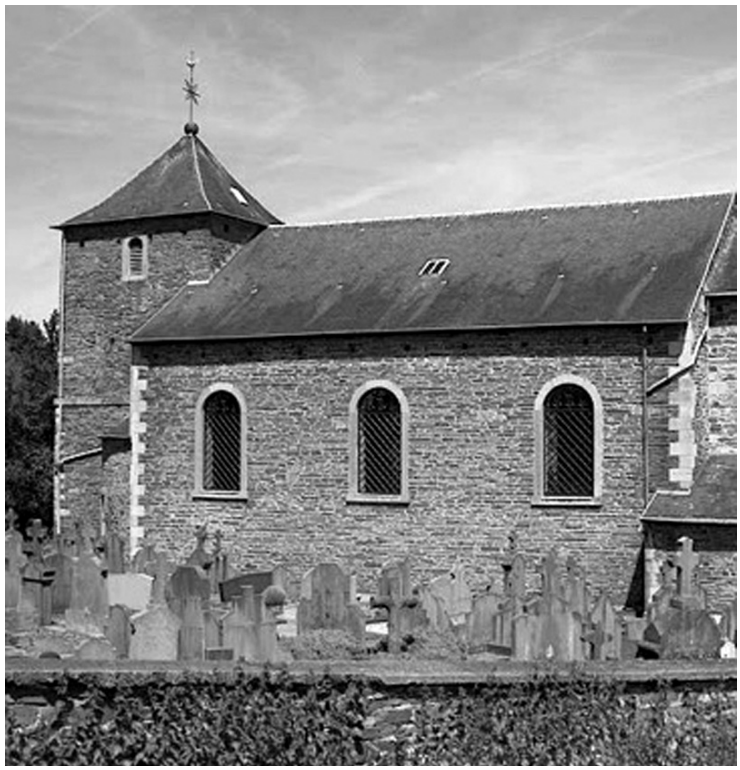

RÉGION WALLONNE

OURTHE AMBLEVE
GREOA

Stoumont
Site d'Exception

Editeur responsable : Commune de Stoumont, route de l'Amblève, 41, 4987 STOUMONT

Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre village
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à coeur

Editeur responsable : Commune de Stoumont, route de l'Amblève, 41, 4987 STOUMONT
Ne pas jeter sur la voie publique

STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouvertes à tous les habitants

Mardi 21 mars 2006 à 19h30
Ecole des Filles, village 31 à Stoumont

ANCIENNES COMMUNES DE STOUMONT, LA GLEIZE ET TARGNON

Jeudi 23 mars 2006 à 19h30
Maison des Jeunes - Cercle St-Paul, village 37 à Chevron

ANCIENNES COMMUNES DE RAHIER, CHEVRON ET LORCE

RÉGION WALLONNE

OURTHE AMBLEVE

Stoumont
Site d'Exception

Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité…

Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants de Stoumont de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune de Stoumont comme organisme accompagnateur du PCDR. Deux de ses agents de développement encadreront le déroulement de la soirée.

Le déroulement de cette réunion interactive ?

En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);

- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);

- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA
Service PCDR
Place de Chézy, 1
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88
fax 04 384 74 37
email : pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be

Consultez également le site Internet ***www.pcdr.be***

Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre village
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à coeur

Editeur responsable : Commune de Stoumont, route de l'Amblève, 41, 4987 STOUMONT
Ne pas jeter sur la voie publique

STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

SUITE DES REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouvertes à tous les habitants

Mardi 2 mai 2006 à 19h30
Salle des Fêtes
à Moulin du Ruy, 79

Jeudi 4 mai 2006 à 19h30
Salle des Fêtes
à Lorcé, 77

Mardi 9 mai 2006 à 19h30
Salle des Fêtes
rue de l'Eglise 34 à La Gleize

Jeudi 11 mai 2006 à 19h30
Salle des Fêtes
à Rahier, 85

RÉGION WALLONNE

OURTHE AMBLEVE

Stoumont
Site d'Exception

Deux réunions d'information et de consultation ont déjà été organisées à Stoumont et à Chevron. Si vous n'avez pas eu l'occasion d'y participer,

rejoignez-nous !

Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité…

Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants de Stoumont de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune de Stoumont comme organisme accompagnateur du PCDR. Deux de ses agents de développement encadreront le déroulement de la soirée.

Le déroulement de cette réunion interactive ?

En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);

- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);

- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA
Service PCDR
Place de Chézy, 1
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88
fax 04 384 74 37
email : pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be

Consultez également le site Internet ***www.pcdr.be***

Journal Trait d'Union - Rahier

(juin 2006)

Stoumont en Développement Rural

Une consultation pour aboutir à des projets qui répondent à des besoins exprimés par les habitants

La commune de Stoumont a décidé la mise en route d'une Opération de Développement Rural. L'objectif est de consulter la population afin d'élaborer un catalogue de projets à mener à court, moyen et long termes (10 ans) : un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**.

Les projets élaborés dans le cadre d'un PCDR visent à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie sociale et associative, la vie économique, la vie culturelle, l'environnement, la sécurité routière et la mobilité…

Le **GREOA** (Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève) a été désigné par la commune comme organisme accompagnateur de l'Opération. Son rôle : dynamiser le processus de développement rural en organisant la consultation populaire.

Des réunions d'information et de consultation ont été organisées en mars et mai 2006. La population était invitée à identifier les atouts et faiblesses de la Commune. Elle a également pu faire part d'idées de projets à réaliser pour améliorer le cadre et la qualité de vie à Stoumont. Plusieurs éléments ont été mis en exergue concernant l'aménagement du territoire, la valorisation du patrimoine … Ces différents avis seront synthétisés et présentés à la population dans quelques mois.

Les projets retenus dans le cadre du PCDR pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. Mais le PCDR c'est aussi la (re)valorisation de la participation citoyenne via des projets menés par les habitants eux-mêmes : la création de comités, l'organisation de fêtes de village, l'entretien de certains endroits … Alors n'hésitez pas à vous tenir au courant de cette opération en participant aux réunions et/ou en transmettant vos avis et vos idées de projets par téléphone, courrier ou e-mail. Il existe également un **forum de discussion** accessible depuis le site http://www.pcdr.be : un outil très convivial pour échanger ses idées.

Pour de plus amples informations :
Les Agents de développement du GREOA
Benoît HOUBEAU, Sarah BEAUFAYS et Isabelle LAURENT
Asbl GREOA, Place de Chézy 1, 4920 Harzé – Aywaille
Tél. : 04/384.67.88 – Fax : 04/384.74.37
Courriel : pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
http://www.stoumont.be
http://www.pcdr.be

OURTHE AMBLEVE GREOA

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE OURTHE – AMBLEVE
Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont
asbl GREOA

Sarah Cavens-Maréchal
Andrimont 10
4987 Stoumont

Harzé, le 22 juin 2007

La vie de ton village et de ta Commune t'intéresse?
Viens nous donner ton avis et tes idées de projets!

Le mercredi 4 juillet à 19h30
A la salle des fêtes de La Gleize *(Rue de l'Eglise 34)*
La soirée se poursuivra autour d'un verre offert par la Commune

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR), tous les habitants de la Commune ont été invités à donner leur avis sur Stoumont et leurs villages.

Un objectif pour la jeunesse a été proposé par les habitants:

- ☞ *Encourager, développer et créer, en fonction de la demande, l'encadrement humain et matériel visant à un meilleur épanouissement de la jeunesse (proposer, écouter les jeunes)*

Nous t'invitons à venir en discuter, nous dire ce que tu en penses, et proposer des idées de projets pour atteindre cet objectif que nous validerons ensemble.

Cette rencontre est l'occasion de faire part de tes idées, de tes envies et de voir ensuite ces idées se réaliser.

Si tu as des questions, n'hésite pas à nous contacter par mail à l'adresse pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be ou par téléphone au 04/384.67.88.

Benoît HOUBEAU Sarah BEAUFAYS Isabelle LAURENT Philippe GOFFIN
Agents de développement *Echevin*

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE l'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation des anciennes communes de Stoumont, La Gleize et Targnon
21 mars 2006
(Ecole des filles, Village n°31 à Stoumont)

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur José DUPONT, Bourgmestre; elle rassemble 41 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 3 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

Certaines remarques ont été communiquées ultérieurement à la réunion sont annexées compte-rendu.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT

1. ENVIRONNEMENT

a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atouts

- ☞ Patrimoine naturel exceptionnel : de très belles forêts
- ☞ De vastes espaces urbanisables

Faiblesses

- ☞ Sentiers peu exploités et peu entretenus
- ☞ Certaines appropriations illicites par des privés
- ☞ *A la Gleize*, 0 hectare de forêt publique. Comme cela appartient à des privés, il n'est pas possible de circuler librement
- ☞ *Trou du Coq à La Gleize* difficile à trouver

Propositions

- ☞ Eviter de dénaturer les chemins
- ☞ Réaliser un état des lieux avec un retraçage des chemins forestier en veillant à la propreté

b) La gestion environnementale et la protection de la nature

Faiblesses

- ☞ Manque de perspectives à long terme sur l'équilibre entre forêts publiques et privées
- ☞ Urbanisation fébrile le long des routes
- ☞ Semble ne pas avoir de structuration par rapport à un plan d'urbanisme
- ☞ Problème du plan d'égouttage car *Stoumont* est reprise comme zone d'épuration individuelle.

Propositions

- ☞ Améliorer l'entretien des chemins et fossés le long des voieries
- ☞ Recréer des fossés le long des routes

c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

Atout

- ☞ Le Recyparc

Proposition

- ☞ Informer les particuliers par rapport aux déchets et à la gestion de ces derniers

2. AGRICULTURE

a) Activités agricoles (élevage, culture…)

Atouts

- ☞ Agriculture permet un bon entretien de l'environnement
- ☞ Peu de friches

Faiblesse

- ☞ Il reste peu d'agriculteurs et des friches futures sont possibles

Propositions

- ☞ Encourager et apporter des aides aux agriculteurs actuels
- ☞ Susciter des vocations en sollicitant les media (en prenant l'exemple de ce qui est fait à tf1)
- ☞ Revaloriser la profession d'agriculteur

b) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)

Atout

- ☞ Possibilité de faire du « bio » avec différentes grandeurs d'exploitations (de la plus petite à la semi-industrielle)

Faiblesse

- ☞ Agriculture biologique et du terroir fragilisée car pas assez encouragée

Proposition

- ☞ Favoriser le traditionnel plutôt que l'industriel

c) Le tourisme à la ferme (campings et gîte, chambres d'hôtes)

Atout

- ☞ De nombreux gîtes

Faiblesses

- ☞ Nuisances sonores par rapport à certains groupes comme les scouts
- ☞ Manque de décisions sur une certaine limitation de la masse touristique occupant des logements

Proposition

- ☞ Encourager les non fermiers à créer de petits gîtes

3. SYLVICULTURE

Point non traité

4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings…)

Atout

- ☞ 500 lits en gîtes et chambres d'hôtes

Faiblesses

- ☞ Difficultés pour trouver un logement (à louer ou à acheter) à des prix raisonnable sur la Commune vu le développement des logements touristiques (gîtes…) dans un but de spéculation
- ☞ Prix élevés de la location

Propositions

- ☞ Augmenter la taxation sur les chambres d'hôtes
- ☞ Augmenter la taxe sur les maisons inoccupées

5. DIVERS

Atout

- ☞ Eau de « Bru »

Faiblesses

- ☞ Problèmes dans la régularité de la distribution en eau.

Propositions

- ☞ Harmoniser la proportion des captages privés et publics
- ☞ Mieux entretenir le réseau de distribution d'eau
- ☞ Favoriser l'utilisation de matériaux présents dans la commune pour les constructions (maisons en pierre et en bois)
- ☞ Demander l'avis de la population par rapport à l'implantation d'éoliennes
- ☞ Créer un répertoire avec les noms des rues.

MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

6. MOBILITE

Atouts

- ☞ Existence de trains et bus
- ☞ Car scolaire
- ☞ Bus communal de ramassage pour les villages isolés

Faiblesses

- ☞ Pas d'arrêt du Chemin de fer à *Stoumont*
- ☞ Une seule voie d'accès de la Commune d'Est en Ouest
- ☞ Fréquence des bus trop réduite (discussion à entamer avec le TEC)
- ☞ Aucune liaison vers Spa
- ☞ Réseau routier lamentable
- ☞ Chemins forestiers non entretenus

Propositions

- ☞ Développer un système Taxistop
- ☞ Conscientiser au co-voiturage (communiquer cela via le site ou le bulletin communal)
- ☞ Diversifier l'offre de transports
- ☞ Améliorer les correspondances et augmenter la fréquence des bus du TEC

SECURITE ROUTIERE

Atout

- ☞ Les zones 30 près des écoles

Faiblesses

- ☞ Vitesse excessive de nombreux véhicules (motos…)
- ☞ Absence de trottoir pour les piétons dans les centres des villages
- ☞ Sécurité pour la traversée des villages

Propositions

- ☞ Systèmes de ralentissement du trafic à prévoir (chicanes…)
- ☞ Créer des passages pour piétons éclairés et sécurisés
- ☞ Entretenir les accotements
- ☞ Renforcer les contrôles policiers
- ☞ Créer des parcours scolaires pédestres et cyclistes sécurisés.

VIE ECONOMIQUE

1. SECTEUR TOURISTIQUE

a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

Atouts

- ☞ Site naturel, le relief
- ☞ Fontaines, croix et le petit patrimoine diversifié
- ☞ Beau musée à *La Gleize*

Faiblesses

- ☞ Difficulté pour l'entretien du territoire particulièrement étendu
- ☞ Trop peu de terrains à bâtir
- ☞ Habitations abandonnées ou soi-disant habitées

Propositions

- ☞ Restauration et mise en valeur du petit patrimoine
- ☞ Poser des actes vers les propriétaires d'habitations abandonnées (liste à établir)

b)Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives…)

Atout

- ☞ Office du Tourisme

Faiblesses

- ☞ Balisage épars voire inexistant et une absence de continuité entre communes
- ☞ Site Internet pas mis à jour

Propositions

- ☞ Effectuer un balisage centralisé en concertation avec les communes limitrophes
- ☞ Veiller à la mise à jour du site Internet

c) HoReCa

Atouts

- ☞ Beaucoup de chambres d'hôtes
- ☞ Seulement trois campings avec peu ou pas de résidants permanents

Faiblesses

- ☞ Nombreuses fermeture dans le secteur depuis 30 ans
- ☞ Aire de stationnement du *Vert des Pommiers*
- ☞ Parkings pas toujours adaptés pour les gîtes
- ☞ Site Internet pas mis à jour

2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES

Atout

- ☞ Une pharmacie
- ☞ Distribution communale de l'eau

Faiblesses

- ☞ Peu de commerces sauf une boucherie, une boulangerie, un commerce en alimentation
- ☞ Inexistence des banques

Propositions

- ☞ Inciter l'installation de commerces
- ☞ Promouvoir les énergies renouvelables
- ☞ Conserver l'eau communale et assurer un bon entretien du réseau
- ☞ Que la Poste respecte ses heures d'ouvertures et les levées des boîtes

3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES

Atout

- ☞ Bru qui est une industrie propre

Faiblesses

- ☞ Bru dont l'implantation cadenasse une grande zone
- ☞ Charroi forestier non adapté aux routes (surcharge…)
- ☞ Fermeture d'une Maison de Repos et de Soin ainsi que de l'hôpital de *Borgoumont*

Propositions

- ☞ Création de sites limités pour des activités artisanales
- ☞ Renforcer les contrôles sur le charroi forestier
- ☞ Veiller à ce que la MRS et le site de l'ancien hôpital ne deviennent de grands villages de vacances

4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE

Faiblesses

- ☞ Peu d'emplois sur la commune
- ☞ Pas de valorisation des richesses forestières (Chauffage par pelets de bois, biométhanisation…)
- ☞ Fermeture d'une Maison de Repos et de Soin ainsi que de l'hôpital de *Borgoumont*

5. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

Atout

- ☞ Site Internet communal qui existe
- ☞ Bulletin communal

Faiblesses

- ☞ Mise à jour déficiente du site

Propositions

- ☞ Mise à jour régulière du site (Conseil communaux, forum, services, tourisme, associatif…)

6. DIVERS

Faiblesse

- ☞ Absence d'une station d'épuration collective ou semi-collective

Proposition

- ☞ Profiter des 65 millions d'euros disponibles pour construire un système d'épuration collectif

SERVICES – VIE SOCIALE

1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE

a) Petite enfance (0 à 3 ans)

Atouts

- ☞ « Farandoline » 1 fois par semaine
- ☞ Projet d'une maison d'accueil à *Chevron*
- ☞ Car ONE

Faiblesses

- ☞ Peu de garderie

- ☞ Peu de gardiennes encadrées
- ☞ Pas de crêches

Propositions

- ☞ Créer des crêches
- ☞ Donner plus de moyens à la « Farandoline »
- ☞ Favoriser les initiatives semblables à la « Farandoline »

a) <u>Enfance</u> (3 à 12 ans)

Atouts

- ☞ Réseau scolaire dense
- ☞ Ferme d'animation « Fagotin »
- ☞ Car ONE

Faiblesses

- ☞ Concurrence inter-réseaux pour l'enseignement
- ☞ Peu d'offre sportive
- ☞ Manque d'activités pendant les vacances

Propositions

- ☞ Augmenter les activités disponibles pendant les vacances
- ☞ Renforcer l'offre sportive

a) <u>Jeunes</u> (13-18 ans)

Faiblesse

- ☞ Peu d'offre sportive

Propositions

- ☞ Créer une «Maison de jeunes».
- ☞ Créer des espaces de rencontre car il n'en existe pas
- ☞ Engager des animateurs « intervillages »

b) <u>Adultes</u> (18 ans et plus)

Atouts

- ☞ Beaucoup de soupers
- ☞ Du théâtre

Propositions

- ☞ Augmenter la diversité et le nombre d'activités
- ☞ Renforcer l'encadrement culturel (ex. : expositions, théatre…) et les activités de loisirs (cours de danse, de gym, langues…)

a) **<u>Seniors</u>** (65 ans et plus)

Atout

- ☞ Réunion mensuelle à Stoumont

Faiblesses

- ☞ Problèmes de distance et de mobilité
- ☞ Maison de repos en diminution
- ☞ Fermeture des commerces de proximité

Proposition

- ☞ Renforcer les facilités pour une meilleure mobilité avec par exemple la création d'un réseau de bénévoles pour la mobilité (avec le CPAS)

2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE

Faiblesse

- ☞ Néant, si ce n'est dans la vie associative

Proposition

- ☞ Créer une maison de jeunes à partir de leurs centres d'intérêts

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Atout

- ☞ Accueil au travers de la vie associative

Faiblesse

- ☞ Pas d'accueil organisé

Proposition

- ☞ Créer une brochure d'accueil (association…) en collaboration avec le Syndicat d'Initiatives

4. L'INFORMATION AUX HABITANTS

Faiblesses

- ☞ Site Internet non mis à jour
- ☞ Bulletin communal « creux » avec des informations pas nécessairement utiles

Propositions

- ☞ S'inspirer des communes voisines pour le Bulletin communal
- ☞ Etablir un cycle de conférences thématiques
- ☞ S'affilier à Télévesdre

5. SERVICES COMMUNAUX

a) Les départements administratifs

Atout

- ☞ Ouverture une fois par semaine jusque 20h00 (les lundis)

Faiblesses

- ☞ Manque de polyvalence
- ☞ Pas de chauffage aux réunions de l'Ecole des filles à *Stoumont*
- ☞ Accès aux personnes invalides

Propositions

- ☞ Une administration plus moderne et adaptée (ex. : annonce d'un décès à côté d'une personne qui annonce un mariage…)
- ☞ Placer une rampe d'accès pour les personnes invalides

b) <u>CPAS</u>

Atouts

- ☞ Parution il y a un certains temps d'une brochure
- ☞ Evolution du nombre des assistants sociaux

Faiblesse

- ☞ Perception négative des CPAS

Propositions

- ☞ Communiquer plus et faire connaître les services rendus
- ☞ Mise à jour et réédition de la brochure mentionnée dans les atouts

c) <u>Bibliothèques</u>

Atouts

- ☞ Une bibliothèque à *Stoumont*
- ☞ Le « bibliobus »

Proposition

- ☞ Se faire plus connaître et publier les dernières publications (une personne de l'assemblée signale que cela se fait)

6. <u>RESEAUX D'ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE</u>

Proposition

- ☞ Développer les cours de promotion sociale

7. <u>DIVERS</u>

Atout

- ☞ Dispersion des ressources (décentralisation et multiplicité des initiatives)

Faiblesses

- ☞ Peu de cohésion communale
- ☞ Moyenne d'âge élevée sur l'entité ce qui pourrait expliquer une inertie
- ☞ Pas de protection des captages d'eau
- ☞ Manque de transparence dans l'analyse de l'eau

Propositions

- ☞ Protéger plus fortement les captages
- ☞ Maintenir une eau communale sans privatisation
- ☞ Construire des stations d'épuration collectives par village (nouveaux incitants de la Région wallonne)

VIE ASSOCIATIVE

1. ASSOCIATIONS

Atouts

- ☞ Nombreuses associations
- ☞ Agenda des manifestations dans le Bulletin communal

Faiblesse

- ☞ Associations insuffisamment connues

Propositions

- ☞ Site Internet communal à mettre à jour
- ☞ Organiser une réunion annuelle des associations

2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Atouts

- ☞ Travail de l'Office du Tourisme
- ☞ Les chorales (ex. : celle du *Moulin du Ruy*)

Faiblesse

- ☞ Pas d'association culturelle et artistique pour les enfants

Proposition

- ☞ Inciter des bénévoles à s'impliquer dans certains domaines (groupes folkloriques, musique, peinture…)

3. LE SPORT

Atouts

- ☞ Tennis de table
- ☞ Football (Chevron+Stoumont)

Faiblesse

- ☞ Infrastructures *à La Gleize* insuffisantes

Proposition

- ☞ Créer de nouvelles infrastructures sportives

4. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE

Faiblesses

- ☞ Salle de *Stoumont*
- ☞ Absence de salles polyvalentes (sport-culture)

Propositions

- ☞ Disposer d'une nouvelle salle
- ☞ Organiser des soirées jeux pour les enfants et adultes.

5. LA VIE DE QUARTIER

Atout

- ☞ Comités de villages très actifs

Proposition

- ☞ Encourager et subsidier les comités de quartier

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs et les derniers ajouts des citoyens, quelques questions ont été posées aux agents de développement concernant le processus menant au PCDR, le devenir des projets qui ne seraient pas finançables par le développement rural…

Les participants ont été vivement remerciés pour leur participation constructive. Les agents de développement ont insisté sur l'importance de transmettre un maximum d'information pour nourrir la réflexion et pour identifier les besoins des Stoumontois. Par conséquent, ils ont été incités à fournir par les différents vecteurs de communication disponibles un maximum de données.

La séance est clôturée vers 22h15

ANNEXE

Données complémentaires fournies après la réunion et faisant suite à cette dernière :

ENVIRONNEMENT ET TOURISME

a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atout

- ☞ Qualité urbanistique générale de la Commune (sans doute l'une des communes les plus préservées à ce niveau).

Faiblesse

- ☞ Atlas des chemins vicinaux complètement obsolète

Propositions

- ☞ Classer la vallée de l'Amblève entre Roanne-Coo et Quarreux, ainsi que la vallée du Roannay ? Il s'agit d'une partie du patrimoine paysager majeur de la région.
- ☞ Préserver l'urbanisme des villages et définir un règlement urbanistique au niveau communal qui garantisse la pérennité de ce territoire. Les nouvelles constructions ne sont pas dans la toute grande majorité des cas des maisons en briques comme on trouve autant dans le Brabant wallon que dans le Tournaisis, dans ce qu'il reste du Pays de Herve ou à Marche-en Famenne. Mais ce sont des maisons avec une partie des façades en pierres et/ou en bois et/ou en colombages qui respectent relativement bien l'habitat traditionnel.
- ☞ Eviter une linéarisation des villages le long des routes
- ☞ Mettre en place une CCAT
- ☞ Actualiser l'atlas des chemins vicinaux
- ☞ Restaurer certains éléments du patrimoine
- ☞ Il est important de ne pas non plus trop baliser ou ajouter des poubelles dans des chemins forestiers car il est important de préserver des zones naturelles sauvages.

b) La gestion environnementale et la protection de la nature

Faiblesse

- ☞ L'éclairage public la nuit est peut-être trop important (certaines heures de consommation pourraient être économisées).

Proposition

- ☞ La commune se Stoumont pourrait faire partie du Parc Naturel Régional qui fait l'objet d'une réflexion menée par le cantonnement de Spa da la DNF. L'image de parc naturel permettrait de développer certaines activités économiques qu correspondraient parfaitement à l'environnement de la Commune
- ☞ Rationaliser l'utilisation des énergies car une diminution est nécessaire. Le concept d'éco-consomation est à promouvoir.
- ☞ Implanter des éoliennes n'est peut-être pas la meilleure solution pour l'impact paysager que celles-ci peuvent avoir. De nombreux sites naturels sont à préserver.

AGRICULTURE

a) Activités agricoles (élevage, culture…)

Proposition

- ☞ Maintien d'une activité agricole « traditionnelle », car la réduction du nombre d'agriculteurs entraînerait une modification du type d'exploitation agricole, une modification des paysages (friches, boisements voire urbanisation).

SECURITE ROUTIERE

Proposition

- ☞ Dans les villages, les zones 30 ne sont pas toujours la meilleure solution pour améliorer la sécurité. Il est parfois préférable de réduire la largeur des routes

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE l'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

_____

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation des anciennes communes de Rahier, Chevron et Lorcé
23 mars 2006
(Maison des jeunes – Cercle Saint Paul, Village 37 à Chevron)

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur José DUPONT, Bourgmestre; elle rassemble 43 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 4 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT

1. ENVIRONNEMENT

a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atout

- ☞ De superbes sentiers, de magnifiques paysages

Faiblesse

- ☞ Entretien des chemins existants

Propositions

- ☞ Maintenir le droit de passage (cavalier, piétons) sur tous les chemins existants
- ☞ Limiter les zones de bâtisse pour éviter les constructions en « village-rue »

b) La gestion environnementale et la protection de la nature

Atouts

- ☞ Gestion communale de l'eau à conserver
- ☞ Richesse exceptionnelle en eau

Faiblesses

- ☞ Hétérogénéité des matériaux utilisés dans les nouvelles constructions
- ☞ Incohérence des volumes de construction (inadéquation du bâti actuel en relation avec les volumes de l'Ardenne herbagère)
- ☞ Eau de qualité variable
- ☞ Pénuries d'eau temporaires

Propositions

- ☞ Etude approfondie des ressources et des besoins immédiats et futurs de la commune et des moyens à mettre en œuvre pour valoriser l'eau.
- ☞ Valoriser l'eau en priorité pour les habitants

c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

Proposition

- ☞ Placer des poubelles à côté des bancs publics

2. AGRICULTURE

a) Activités agricoles (élevage, culture…)

Propositions

- ☞ Organisation d'une meilleure communication entre agriculteurs et habitants
- ☞ Etude par un organisme professionnel des possibilités de diversification pour les agriculteurs

b) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)

Proposition

- ☞ Mise en place d'un circuit de vente favorisant les produits locaux

c) Le tourisme à la ferme (campings et gîte, chambres d'hôtes)

Atout

- ☞ 500 lits en chambres d'hôtes et 600 campings méritant considération

3. SYLVICULTURE

Proposition

- ☞ Favoriser la diversité des espaces (autres que des épicéas) sur les terrains de la Commune

4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings…)

Point non traité

MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

1. MOBILITE

Atout

- ☞ Ramassage scolaire bien organisé

Faiblesses

- ☞ Mauvais entretien des voieries communales
- ☞ Trop peu de lignes de bus
- ☞ Pas d'arrêt à la gare
- ☞ Difficulté d'utiliser les transports en commun
- ☞ Stationnement anarchique

Propositions

- ☞ Encourager le co-voiturage au niveau communal
- ☞ Déneigement prioritaire des accès à l'autoroute
- ☞ Une navette de bus à la demande pour certaines occasions (comme dans le Borinage)
- ☞ Une prime de la Commune pour favoriser les transports en commun
- ☞ Il faudrait un arrêt de train à la gare
- ☞ Lignes de bus à développer
- ☞ Vu le manque de transports en commun, décentraliser des services communaux

2. SECURITE ROUTIERE

Atout

- ☞ Augmentation de l'éclairage

Faiblesses

- ☞ Vitesse excessive
- ☞ Manque de contrôles et de répression
- ☞ Pas d'accotements
- ☞ Signalisation des villages insuffisante
- ☞ Manque de plaques pour la protection des enfants

Propositions

- ☞ Sécuriser les entrées de villages par des aménagements adéquats

- ☞ Supprimer toute forme de rallye
- ☞ A *Neufmoulin*, il faut une limitation de la vitesse
- ☞ Améliorer la sécurité des enfants ; aux abords des écoles, changer le revêtement pour mieux voir les zones 30, fournir du brassard phosphorescent…
- ☞ Signalisation à modifier à *Chevron* : placer des panneaux de limitation de vitesse plus avant les villages, casses vitesse…
- ☞ Des infrastructures pour piétons et vélos
- ☞ Renouveler les cartes touristiques abîmées dans les villages

VIE ECONOMIQUE

1. SECTEUR TOURISTIQUE

a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

Atouts

- ☞ Musée 44 – *La Gleize*
- ☞ Patrimoine naturel : paysages, *vallée de la Lienne*, Amblève, marches Adeps, bref, la nature
- ☞ Des cartes de promenades
- ☞ L'homogénéité de certains villages …

Faiblesses

- ☞ Disparité de certains villages
- ☞ Signalisation et indication des directions

Propositions

- ☞ Faire connaître la Commune
- ☞ Réaliser des cartes de promenades VTT
- ☞ Organiser plus de marches Adeps
- ☞ Mieux informer les propriétaires des sites remarquables de leurs obligations

b)Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives…)

Atouts

- ☞ Office du Tourisme
- ☞ Des syndicats d'initiative

Faiblesse

- ☞ Office du tourisme trop centralisé, manque de communication avec les Syndicats d'initiatives

Propositions

- ☞ Organiser des réunions entre les différents syndicats
- ☞ Donner des fascicules d'information à d'autres endroits : magasin, église…
- ☞ Avoir un catalogue des gîtes communaux avec des détails

c) HoReCa

Atouts

- ☞ Beaucoup de gîtes

Faiblesses

- ☞ Peu de cafés, restaurants, hôtels
- ☞ Certaines nuisances de groupes touristiques

Propositions

- ☞ Charte de bonne conduite pour les touristes
- ☞ Inciter les personnes à s'arrêter dans les villages : aménager des places, installer des bancs…
- ☞ Pourquoi pas un marché hebdomadaire avec navettes de bus ?

2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES

Faiblesse

- ☞ Manque tout spécialement un bureau de poste

3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES

Faiblesses

- ☞ Aucune aide pour les personnes qui veulent s'agrandir et rester sur la Commune

4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE

Atout

- ☞ Permanence de l'Agence Locale pour l'Emploi

Faiblesse

- ☞ Mais c'est tout

5. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

Atout

- ☞ Très beau site Internet

Faiblesses

- ☞ Pas assez connu des habitants, pas assez étoffé dans la carte d'identité de la Commune, pas assez de photos
- ☞ L'ADSL n'est pas de qualité
- ☞ Les téléphones portables ne passent pas dans les vallées

Propositions

- ☞ Amélioration du réseau ADSL

- ☞ Sur le site communal : améliorer les liens, les listes des hébergements, ajouter la liste des médecins…

6. DIVERS

Propositions

- ☞ Ne pas délaisser les hameaux en dehors des grands villages : Lorcé, Rahier, Stoumont, La Gleize
- ☞ Soigner les entrées de village (ex : certains fauchages tardifs ne sont pas fait chaque année)

SERVICES – VIE SOCIALE

1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE

a) Petite enfance

Proposition

- ☞ Créer une crèche adaptée

b) Enfance

Atouts

- ☞ Des locaux scolaires, des salles
- ☞ Personnel scolaire proche des parents et des enfants
- ☞ Soutien communal aux écoles

c) Jeunes

Atout

- ☞ Une jeunesse motivée pour des activités

Propositions

- ☞ Organiser une permanence pour jeunes en difficulté
- ☞ Consulter les jeunes pour connaître leurs aspirations
- ☞ Prévoir une structure d'accueil organisée

d) Adultes

Propositions

- ☞ Organiser des rencontres pour mieux se connaître (entre anciens habitants et nouveaux…)

e) Seniors

Atout

- ☞ Groupe de 3X20 dynamique à *Chevron*

Proposition

- ☞ Mériterait plus de soutien

f) Intergénérationnel

Atout

- ☞ Spectacles donnés dans le cadre scolaire

Proposition

- ☞ À amplifier

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Faiblesse

- ☞ Peu

Proposition

- ☞ A améliorer

3. L'INFORMATION AUX HABITANTS

Propositions

- ☞ Informer de l'arrivée de nouveaux habitants via le Bulletin Communal ou l'Echos, moyennant l'autorisation des personnes concernées
- ☞ Améliorer le site Internet (valorisation des atouts touristiques…)

4. SERVICES COMMUNAUX

a) Les départements administratifs

Atout

- ☞ Accueil excellent, personnel disponible

c) Bibliothèques

Atout

- ☞ Le « bibliobus » dans différentes localités

Proposition

- ☞ Mieux faire connaître la bibliothèque communale

5. RESEAUX D'ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Atout

- ☞ Petites écoles dynamiques à taille humaine

6. DIVERS

Les habitants espèrent qu'il n'y aura jamais de concentration de l'habitation sous forme de cité.

VIE ASSOCIATIVE

1. ASSOCIATIONS

Atout

- 13 associations à Chevron, 5 à Rahier où tous les pages sont touchés

Faiblesse

- A chevron, activités diversifiées mais trop peu nombreuses pour les ados.

2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Atout

- A *Rahier* : théâtre, expositions, concerts

Faiblesses

- *Chevron* : difficulté de décentraliser les activités par rapport à *Stoumont* et *La Gleize*, par manque de motivation des habitants
- Désirs des jeunes exprimés en loisirs et en sports mais peu en culture

Propositions

- Davantage de soutien du pouvoir communal
- Désir de théâtre et d'ateliers pour *Chevron*
- Souhait d'une politique réfléchie et concertée pour les jeunes sur toute la Commune

3. LE SPORT

Atouts

- *Chevron* : foot, tennis, marche, équitation
- *Rahier* : infrastructures et activités

Faiblesses

- *Chevron* : pas d'autres sports
- *Rahier* : des infrastructures mais pas d'activités organisées

Proposition

- Asbl Chevron sport dispose d'espaces pour organiser d'autres sports

4. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE

Atout

- ☞ Fêtes locales et de quartier (accueil de nouveaux habitants), grands feux…

Faiblesses

- ☞ Difficulté de renouveler les membres. Ce sont toujours les mêmes qui s'impliquent et se fatiguent
- ☞ Aux forges, peu de vie de quartier
- ☞ Pas de connexion entre les différents villages et hameaux

Proposition

- ☞ Unir les forces pour organiser certaines grosses manifestations (concerts…)

5. LA VIE DE QUARTIER

Atout

- ☞ Comités de villages très actifs

Proposition

- ☞ Encourager et subsidier les comités de quartier

5. DIVERS

Faiblesse

- ☞ Peu d'accueil pour les tout-petits

Proposition

- ☞ Stimuler la vie associative de chaque centre et ne pas chercher à créer UN centre

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs, quelques ajouts de propositions ont été fait :

- établir une sanction pour les pollueurs, si cela est possible
- organiser des activités artistiques, manquantes sur le territoire communal

Ensuite, quelques questions ont été posées aux agents de développement concernant le processus menant au PCDR, le devenir des projets qui ne seraient pas finançables par le développement rural…

Les participants ont été vivement remerciés pour leur participation constructive. Les agents de développement ont insisté sur l'importance de transmettre un maximum d'information pour nourrir la réflexion et pour identifier les besoins des Stoumontois. Par conséquent, ils ont été incités à fournir par les différents vecteurs de communication disponibles un maximum de données.

La séance est clôturée vers 22h15

ANNEXE

Données complémentaires fournies après la réunion et faisant suite à cette dernière :

SECURITE ROUTIERE

Proposition

- ☞ Lorcé : la rue principale descendant de l'autoroute, particulièrement dangereuse, devrait être à 30 km/h depuis la salle Union Crelle jusqu'au-delà de la place et de la rue menant à l'Eglise

MOBILITE

Proposition

- ☞ Co-voiturage : pour développer les échanges de services entre habitants d'un même village sur base volontaire en réalisant une rubrique sur le site communal mais aussi tisser un réseau local

ENVIRONNEMENT

a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Propositions

- ☞ Le passage à gué situé sur la promenade menant à Cheneux (promenade n°5) a besoin de grosses réparations. Il faut refaire un caillebotis
- ☞ Certains balisages de promenades restent à basse hauteur, un dégagement de la végétation pendant l'été est nécessaire pour que ceux-ci restent visibles (promenades n°5,6 et 10)
- ☞ Les marcheurs de Chevron pourrait contribuer à baliser et entretenir certains sentiers
- ☞ Nettoyer et débroussailler les fontaines de l'ancienne Commune de Rahier :
    - o Rahier : une fontaine dont le bac est à réparer et à nettoyer
    - o Rahier : une autre fontaine dont les abords ne sont pas aménagés et qui n'a pas d'eau
    - o Froidville : deux fontaines dont les bacs sont cassés et les abords non aménagés
    - o Neuville : une fontaine sur deux en état
    - o Xhierfomont : une fontaine noyée dans la végétation

b) La gestion environnementale et la protection de la nature

Propositions

- ☞ Faucher le chemin qui passe derrière l'Eglise et qui monte à travers champs vers Neuville (promenade N°6 sur la carte IGN) devrait être débroussaillé à 2 reprises pendant la période estivale : une fois fin mai et une fois fin juillet. En outre, d'années en années, des ornières s'y sont formées. Un empierrement en petites grenailles serait nécessaire pour faciliter l'accès.
- ☞ Maintenir la gestion communale des ressources en eau potable
- ☞ Améliorer la qualité de la distribution
- ☞ Donner priorité à la distribution publique d'eau potable aux habitants (unanimité)

c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

Faiblesse

- ☞ Dépôts clandestins, poubelles publiques servant de « poubelles ménagères »

Propositions

- ☞ Inciter les citoyens à ramasser les déchets en se promenant en déposant des poubelles publiques près des bancs, en distribuant des sacs « polyvalents », pour ne pas être obligé de trier ces déchets.

AGRICULTURE

Faiblesse

- ☞ Routes salies par les fermiers

ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings…)

Faiblesses :

- ☞ Beaucoup de maisons sont louées à des vacanciers au détriment de logements locatifs à l'année loué à des prix de 550€/ mois pour des maisons sans confort et très peu d'offre
- ☞ Nombreux logements inoccupés ou en ruines

Proposition :

- ☞ Mettre des maisons locatives qui seraient propriété de la commune prioritairement à disposition des habitants locaux (Commune de Waimes)

Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives…)

- ☞ Infrastructure d'accueil des vacanciers non organisée, non prise en charge par la commune ce qui entraîne un développement privé anarchique et démesuré peu en harmonie avec l'environnement rural

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE l'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation à Moulin du Ruy
Le 2 mai 2006

La réunion débute à 19H30 en présence de 14 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune. Benoît HOUBEAU, Agent de développement, passe en revue les thèmes des différentes grilles d'analyses afin que les participants rassemblés autour d'une table puissent se prononcer sur les atouts, faiblesses et propositions de projet pour l'entité et leur village.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT

1. ENVIRONNEMENT

a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atouts

- ☞ De très belles promenades (plus de 100 Km) à *La Gleize*
- ☞ Le sentier de Grande Randonnée (GR5)

Faiblesses

- ☞ GR est à certains endroits mal entretenu (orties en été) et donc peu accueillant. A *Ruy* certains passages sont pratiquement inaccessibles
- ☞ Baliser est un travail coûteux et très lourd administrativement surtout via la voie officielle

- *A Ruy*, l'anarchie dans l'utilisation des matériaux des nouvelles constructions et le travail assez « affreux » des architectes (maisons ressemblant à des cubes…)

Propositions
- Entretenir le GR (un pont serait à rénover)
- Ouvrir aux cavaliers et attelages certains sentiers à déterminer et à renseigner
- Réduire le nombre de Km de promenades tout en sélectionnant certaines à entretenir

b) La gestion environnementale et la protection de la nature

Faiblesses
- Dégradation de la nature par le passage de quads et motos
- Gros engins forestiers pratiquant le débardage dégradant les forêts et risquant de polluer le sol et les nappes phréatiques en cas de perte d'huile (pouvant se produire lors de l'arrachage de certains tuyaux des machines utilisées)
- Nombreux bois privés.
- Vidanges sauvages (pollution par huile)

Propositions
- Pratiquer la tolérance 0 pour les engins motorisés (Quads et Motos)
- Préférer le débardage avec des chevaux
- Demander des cautions pour l'utilisation des machines de débardage afin de pouvoir réparer les dégâts provoqués

c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

Atout
- Le Recyparc tourne bien

Faiblesses
- *Chemin de la Haie à Ruy* a été dégradé
- Des incivilités sont constatées (jet de canettes**…)**
- Des dépôts clandestins d' «Eternit » dans les forêts (pour ce type de déchet contenant de l'amiante, les Recyparc les refusent; il est nécessaire de payer pour se débarrasser de ce type de déchets). Certains professionnels peu scrupuleux préfèrent jeter dans la nature.

Propositions
- Assurer la gratuité au Recyparc pour les déchets type Eternit
- Favoriser l'eco-consommation afin de réduire les quantités de déchets

2. AGRICULTURE

a) Activités agricoles (élevage, culture…)

Atout
- Les Agriculteurs sont les jardiniers de la nature et entretiennent de nombreuses haies

Faiblesses
- Disparition progressive des agriculteurs d'où les conséquences au niveau de l'entretien
- Des haies sont coupées et les déchets verts laissés à l'abandon

b) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)

Faiblesse

- ☞ En fonction des réglementations de plus en plus sévères, le bio est difficile en raison de la rentabilité

c) Le tourisme à la ferme (campings et gîte, chambres d'hôtes)

Atouts

- ☞ De nombreux gîtes
- ☞ Maison de vacances à *Ruy*

Faiblesses

- ☞ Risque de nuisances si l'on ne pratique pas un tourisme diffus

Proposition

- ☞ Favoriser l'écotourisme (à pieds, à cheval…) en évitant les engins à moteur

3. SYLVICULTURE

Atout

- ☞ La réduction du nombre d'épicéas

Faiblesses

- ☞ Cf. les points relatifs au débardage page 2

Propositions

- ☞ Cf. les points relatifs au débardage page 2

4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings…)

Atouts

- ☞ Peu de bâtiments abandonnés à *Moulin du Ruy* et à *Ruy*
- ☞ Les terrains sont encore abordables par rapport aux communes voisines (malgré la flambée des prix)

Faiblesse

- ☞ Difficulté pour trouver un logement pour les jeunes

Propositions

- ☞ Donner la priorité aux jeunes du cru pour les logements
- ☞ Ne pas construire de cités sociales -dortoirs

5. DIVERS

Atouts

- ☞ Gestion privée de l'eau à *Ruy*
- ☞ Une initiative privée pour la production de l'hydroélectricité

Faiblesse

- ☞ Epuration individuelle à installer

Propositions

- ☞ Prévoir des systèmes d'épuration semi-collectifs
- ☞ Favoriser les énergies renouvelables

MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

6. MOBILITE

Atouts

- ☞ Organisation spontanée du co-voiturage pour conduire des enfants à l'école secondaire à Stavelot
- ☞ Retour organisé par bus des jeunes après un bal

Faiblesses

- ☞ Une voiture est pratiquement obligatoire pour vivre à *Ruy* ou *Moulin du Ruy*
- ☞ Transports en commun quasi inexistants dans la zone de *Ruy*

Propositions

- ☞ Développer un système de bus à la demande (bus communal)
- ☞ Prévoir un système de ramassage scolaire vers l'école de Stavelot par un bus direct

SECURITE ROUTIERE

Faiblesse

- ☞ Vitesse excessive de nombreux véhicules (motos…) notamment dans la descente *Roanne Coo*

Proposition

- ☞ Systèmes de ralentissement du trafic à prévoir (casse vitesse…) en évitant ce qui a été fait à *Ruy*

.

VIE ECONOMIQUE

1. SECTEUR TOURISTIQUE

a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

Atouts

- ☞ Sites naturels
- ☞ Beau musée à *La Gleize*

Propositions

- ☞ Restauration et mise en valeur du petit patrimoine (de nombreuses fontaines existent)
- ☞ Organiser une promenade à thèmes avec les points et bâtiments remarquables

b)Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives…)

Atouts

- ☞ Office du Tourisme à *Stoumont*
- ☞ Syndicat d'initiative à *La Gleize*
- ☞ Projet d'un panneau avec carte à *Moulin du Ruy* et à *La Gleize*

Propositions

- ☞ Rajouter des panneaux informatifs mais aussi des panneaux où l'on peut placer des affiches pour des manifestations locales afin d'éviter que l'on accroche les documents publicitaires sur les arbres.

c) HoReCa

Atout

- ☞ Il n'existe pas grand-chose à *Ruy* et *Moulin du Ruy*

Faiblesse

- ☞ Proche de *Coo, Spa* et *Remouchamps,* le secteur HoReCa aurait du mal de se développer à Stoumont

2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES

Atouts

- ☞ Satisfaction des services de La Poste dans la zone de *Moulin du Ruy*, grâce au sympathique facteur
- ☞ De plus en plus de marchands ambulants

Faiblesses

- ☞ Disparition des petits commerces de proximité dans les villages
- ☞ Inexistence d'un distributeur de billet

3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES

Faiblesse

- ☞ Difficulté de mener de petits projets artisanaux en raison notamment de la législation

4. ACCES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Faiblesse

- ☞ Des antennes GSM qui fleurissent sur des hauteurs

SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE

Atouts

- ☞ Activités en suffisance pour les seniors dans la zone de *Moulin du Ruy*
- ☞ Belle salle à *Moulin du Ruy*

Faiblesses

- ☞ Pas de local prévu pour les jeunes dans la salle à *Moulin du Ruy*
- ☞ Problème de la mobilité pour se rendre à des activités, fêtes…

Propositions

- ☞ Prévoir (dans des futurs aménagements au sein de l'entité) des locaux pour les jeunes dans les villages avec un animateur qui passerait de village en village. Cela aurait un rôle préventif par rapport aux actes de délinquance

2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE

Faiblesse

- ☞ Difficulté d'impliquer les jeunes et de trouver une « relève » pour les associations qui travaillent avec des bénévoles

Proposition

- ☞ Créer une maison de jeunes à partir de leurs centres d'intérêts

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Atouts

- ☞ Accueil au travers de la vie associative et de l'apéritif annuel de Moulin du Ruy, Roanne Coo et Andrimont
- ☞ Intégration aisée

4. L'INFORMATION AUX HABITANTS

Atouts

- ☞ Bulletin Communal trimestriel
- ☞ Journaux locaux

Faiblesse

- ☞ Manque de panneaux d'affichages

5. SERVICES COMMUNAUX

Atouts

- ☞ Service suffisant
- ☞ Le bibliobus et la bibliothèque de Stoumont
- ☞ Bonnes écoles dans les villages

La séance est clôturée vers 21h45

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE l'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation à Lorcé
Le 4 mai 2006

La réunion débute à 19H30 en présence de 19 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune. Benoît HOUBEAU, agent de développement, passe en revue les thèmes des différentes grilles d'analyses afin que les participants rassemblés, autour d'une table puissent se prononcer sur les atouts, faiblesses et propositions de projets pour l'entité et leurs villages.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT

1. ENVIRONNEMENT

a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atouts

- ☞ Promenades balisées
- ☞ Quatre aires d'accueil (réalisation du Syndicat d'initiatives)
- ☞ Bâtiments classés (Eglise, Moulin...)
- ☞ Groupement de personnes qui est l'ancien Syndicat d'Initiatives de *Lorcé*

Faiblesses

- ☞ Signalétique des arbres remarquables faisant défaut
- ☞ Disparitions de petits sentiers à *Lorcé* (surtout vers les sources)

Propositions

- ☞ Identifier les arbres remarquables par un panneau, même si tous les arbres ne sont pas accessibles de la route
- ☞ Nettoyer les sentiers et élaguer les haies
- ☞ Restaurer la fontaine au pied de l'Eglise classée à *Lorcé*

b) La gestion environnementale et la protection de la nature

Atout

- ☞ «Semaine communale verte» au cours de laquelle des opérations de nettoyage sont organisées

Faiblesse

- ☞ Epuration des eaux usées pour 2015 de manière individuelle

Propositions

- ☞ Instaurer des systèmes d'épuration semi collective (avec des méthodes naturelles comme le lagunage...)
- ☞ Favoriser les énergies renouvelables. Des endroits seraient intéressants à proximité de Lorcé pour la mise en place d'éoliennes
- ☞ Chauffer les bâtiments publics avec des systèmes d'énergie renouvelable (exemple de Tenneville et une chaudière à pellets)

c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

Atouts

- ☞ Ramassage des déchets bien organisé
- ☞ Le choix de conteneurs à puce plutôt que les sacs payants est positif car on ne retrouve pas de sacs éventrés
- ☞ Le Recyparc de *Stoumont* est bien tenu et serait mieux entretenu que celui situé à Harzé

Faiblesses

- ☞ Touristes parfois peu respectueux des consignes en matière de poubelles dans les hébergements. A ce sujet, il existerait un manque d'informations claires pour les personnes de passage.
- ☞ Difficulté de se rendre au Recyparc

Proposition

- ☞ Instaurer une petite déchetterie dans chaque hameau tout en respectant le tri sélectif

2. AGRICULTURE

Activités agricoles (élevage, culture…)

Atouts

- ☞ Les Agriculteurs entretiennent le paysage

Faiblesse

- ☞ Trop de haies sont coupées par facilité (accès au champs plus facile et moins d'entretien)

3. SYLVICULTURE

Atout

- ☞ Utilisation d'huiles biodégradables obligatoire dans certaines zones
- ☞ Par rapport à la situation évoquée à *Moulin du Ruy*, la situation est fondamentalement différente à *Lorcé* car une grosse partie de massifs forestiers sont des bois publics: il existe une procédure de caution avec l'établissement d'un état des lieux pour les exploitants...
- ☞ L'obligation pour les exploitants de disposer d'une bâche et d'un récipient pour faire face aux pertes éventuelles d'huile ainsi que la nécessité de signaler tout incident; le cas échéant des engins de génie civil sont dépêchés sur place pour assainir la zone touchée.

Faiblesses

- ☞ Ce sont de plus en plus des grosses entreprises qui exploitent les bois
- ☞ Lorsqu'il s'agit de bois privés, même s'il existe un état des lieux, il est plus difficile d'identifier les responsables des dégâts car différents exploitants se succèdent parfois de manière très rapide sur un site
- ☞ Certaines incivilités commises par des bûcherons sont parfois constatées (déchets...)

Proposition

- ☞ Les déchets de bois sont à valoriser (ex.: pellets comme combustible)

4. ACCES AU LOGEMENT (logements sociaux, habitat permanent dans les campings…)

Faiblesses

- ☞ La proximité de l'autoroute à *Harzé* a induit une montée des prix plus importante à *Lorcé* que dans le reste de l'entité
- ☞ Difficulté pour trouver un logement pour les jeunes car les prix ont fortement cru

Proposition

- ☞ Prendre des mesures pour que les jeunes puissent plus facilement accéder à un logement

5. DIVERS

Atout

- ☞ L'eau est une richesse communale à préserver

Faiblesses

- ☞ Lors des entraînements de minage de ponts par les militaires du génie civil d'Amay, différentes atteintes à l'environnement sont constatées : câble bleu traînant à terre, des nids ont parfois été détruits...
- ☞ « Eau ne coule pas toujours de source » à *Lorcé* car parfois la pression fait défaut

Proposition

- ☞ Réflexion à mener sur le réseau d'alimentation en eau géré par la Commune, les coûts des investissements à réaliser sont parfois conséquents: la Commune a les ressources financières suffisantes pour maintenir cette manière de procéder

MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

6. MOBILITE

Faiblesses

- ☞ Transport en commun inexistant à *Lorcé*
- ☞ Afin de se rendre à Aywaille via les bus du TEC, il est nécessaire de marcher plus ou moins 20 minutes à travers les bois pour atteindre un arrêt. De plus la fréquence est vraiment trop faible.
- ☞ En favorisant trop le co-voiturage, il existe un risque de déresponsabilisation des services de transports en commun (risque de suppression de ce qui existe)
- ☞ De nombreuses personnes s'égarent en cherchant le village de *Chevron* car, en fonction de la signalisation existante, des automobilistes se retrouvent en face de l'usine de Bru.
- ☞ Plus d'arrêt de train à Stoumont
- ☞ Lorsqu'il y a un grand évènement sur le circuit de Francorchamps, une augmentation substantielle du trafic est constatée

Propositions

- ☞ Favoriser le co-voiturage avec la tenue d'une base de données informatisée et un affichage à la salle des fêtes du village
- ☞ Instaurer un bus associatif géré par la commune (Taxi-stop) avec la création d'un emploi de chauffeur. Conduire certains Stoumontois de villages en villages notamment à l'occasion d'activités villageoises sportives, culturelles ou de loisirs.

SECURITE ROUTIERE

Faiblesses

- ☞ Vitesse excessive de nombreux véhicules (motos…)
- ☞ Cyclistes pas toujours prudents et ne respectant pas toujours le code de la route
- ☞ Une priorité de droite située dans un tournant à *Lorcé*
- ☞ L'absence de trottoir et d'accotement mettant en danger les piétons (ex : au dessus de Lorcé)
- ☞ Le fauchage tardif représente un danger pour les usagers doux car il n'y a pas ou très peu d'accotement
- ☞ Le non entretien de haies peut aussi provoquer des problèmes de visibilité

Propositions

- ☞ Systèmes de ralentissement du trafic à prévoir (casse vitesse…) à Lorcé, Naze...
- ☞ Les panneaux d'entrée du village doivent être déplacés pour correspondre au phénomène d'extension de Lorcé
- ☞ Mettre une rue en sens unique pour que les véhicules ne sortent plus dans le tournant mais de l'autre côté ou la visibilité est meilleure

VIE ECONOMIQUE

1. SECTEUR TOURISTIQUE

a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

Atout

- ☞ Sites naturels

Proposition

- ☞ Rajouter des balises des promenades, des panneaux pédagogiques...

b)Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives…)

Atouts

- ☞ L'Office du Tourisme de Stoumont
- ☞ Les Syndicats d'initiatives

Faiblesse

- ☞ Les touristes ne sont pas toujours bien vus et l'accueil est parfois mitigé

c) HoReCa

Faiblesse

- ☞ Absence d'HoReCa dans la zone de *Lorcé* (hormis Zabompré)

2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES

Atout

- ☞ Les marchands ambulants (légumiers, boulanger)

Faiblesses

- ☞ Disparition des petits commerces de proximité dans les villages
- ☞ Cf . les problèmes liés à la mobilité

Proposition

- ☞ Instaurer un marché hebdomadaire l'été (comme à Aubel) à articuler avec la proposition d'instaurer un bus associatif (cf. point sur la mobilité p.4)

3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES

Atout

- ☞ Bru-Chevron

Faiblesses

- ☞ Bru-Chevron entreprise unique qui occupe à elle seule 30 ha
- ☞ En raison de la présence de zones de captage, des chemins ont été coupés

4. ACCES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Faiblesses

- ☞ Le transfert des données via l'ADSL est fort fluctuant et parfois assez lent
- ☞ L'utilisation des réseaux de téléphonie mobile implique l'implantation d'antennes relais dont les effets sur la santé ne sont pas totalement connus

SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITES

Atouts

- ☞ Belle salle de village à *Lorcé*
- ☞ Comité dynamique à *Lorcé*
- ☞ Chasse aux œufs destinée aux enfants à *Chession*, *Lorcé*, *Targnon* (de nombreux participants car, notamment à *Lorcé*, il y a beaucoup de jeunes enfants entre 0-12 ans)

Faiblesses

- ☞ Pas de terrain de jeux ni d'espace de sports à *Lorcé* (comme le foot, tennis... à Rahier)
- ☞ La seule activité sportive développée à *Lorcé* à l'heure actuelle : la gymnastique

Propositions

- ☞ Aménager un espace de jeux et de sport sécurisé à *Lorcé*
- ☞ Développer d'autres activités sportives à *Lorcé* (par exemple du tennis de table : achat de matériel nécessaire)

2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE

Propositions

- ☞ Implanter un mouvement de jeunesse comme les Scouts à *Lorcé*
- ☞ Consulter les jeunes du village de *Lorcé* pour voir exactement leurs souhaits en matière de sport, culture, loisirs
- ☞ Prévoir un encadrement pour les jeunes (animateur itinérant pour tous les villages de Stoumont, peut-être en trouvant une articulation avec le projet proposé d'un bus associatif...)

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Atouts

- ☞ Bon accueil des habitants comme en témoigne une nouvelle arrivante participant à la réunion
- ☞ La salle du village de *Lorcé* qui est un bon facteur favorisant l'intégration

Faiblesse

- ☞ Parfois peu de contacts entre habitants: il est important que les efforts pour se rencontrer se fassent de manière bidirectionnelle

4. L'INFORMATION AUX HABITANTS

Atout

- ☞ Bulletin communal trimestriel avec des articles de fond. Il ne s'agit pas d'un bulletin publicitaire

Faiblesses

- ☞ Forme parfois un peu rébarbative des articles du Bulletin communal
- ☞ Le contenu du site Internet communal est pauvre

5. SERVICES COMMUNAUX ET POSTAUX

Atouts

- ☞ Les facteurs sont très sympathiques
- ☞ L'ouverture de l'Administration communale les lundis jusqu'à 20 heures

Faiblesses

- ☞ Pas d'arrêt du bibliobus à Lorcé
- ☞ Problèmes de mobilité pour se rendre aux bibliothèques de la région
- ☞ Nécessité de disposer d'un véhicule pour aller effectuer des démarches à l'administration
- ☞ La Poste supprime des boîtes et il est nécessaire d'aller jusque Werbomont pour aller chercher les recommandés

La séance est clôturée vers 21h45

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE l'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation à La Gleize
Le 9 mai 2006

La réunion débute à 19H30 en présence de 24 personnes

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune. Sarah BEAUFAYS, agent de développement, passe en revue les thèmes des différentes grilles d'analyses afin que les participants rassemblés en demi-cercle puissent se prononcer sur les atouts, faiblesses et propositions de projet pour l'entité et leur village.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT

1. ENVIRONNEMENT

a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atout

- *Stoumont* est préservé au point de vue urbanistique : beaucoup de nouvelles constructions sont en pierre… mais c'est un matériaux coûteux

Faiblesses

- Faiblesse urbanistique pour ce qui ne dépend pas de la commune (construction le long des routes…)
- Certaines maisons sont à l'abandon
- Le Château de *Cheneux* est entouré de pylônes électriques

Propositions

- ☞ Donner des primes pour favoriser l'utilisation de la pierre, du bois…
- ☞ Enterrer les fils électriques pour donner l'exemple à la population d'embellir les villages

b) La gestion environnementale et la protection de la nature

Atout

- ☞ L'eau est une ressource communale à protéger au niveau qualité et fiabilité

Faiblesses

- ☞ En été, l'eau devient rare et les habitants doivent veiller à réduire leur consommation mais certains gîtes continuent à consommer beaucoup d'eau. Que faire pour résoudre ce problème ?
- ☞ De moins en moins de haies
- ☞ Les haies sont souvent plus arrachées que coupées (ex : sur la nationale depuis *Naze* jusqu'à *Stoumont* ; le long de la ligne de chemin de fer…)

Propositions

- ☞ Veiller à l'entretien des haies
- ☞ Couper les arbres à la base plutôt que de couper des petites branches sur une hauteur de 5 mètres
- ☞ Responsabiliser les ouvriers communaux ou développer l'idée d'un responsable de villages qui veillerait à la taille des haies, à l'entretien des abords… comme le faisait le cantonnier autrefois. Cependant, il avait le pouvoir de faire appliquer le règlement…
- ☞ Donner une prime à celui qui gère proprement son environnement
- ☞ Existe-t-il un arrêté communal pour réglementer la tonte des pelouses mais aussi les balades en quads et les motos, le dimanche ?
- ☞ Faire un état des lieux avant l'entretien par les exploitants forestiers

c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

Faiblesses

- ☞ Il existe encore beaucoup de déchets le long des routes, jetés par les touristes et les camps scouts, notamment
- ☞ Manque de bénévoles pour les actions de nettoyage de la Commune

Propositions

- ☞ Installer plus de poubelles dans chaque village pour montrer le désir de la population d'avoir une Commune propre
- ☞ Ne pas faire peser les poubelles

2. <u>AGRICULTURE</u>

Activités agricoles (élevage, culture…)

Atout

- ☞ Les agriculteurs entretiennent le paysage

Faiblesse

- ☞ Le lisier épandu en hiver, sur la neige, entraîne des odeurs désagréables pour certains

Propositions

- ☞ Valoriser les produits de l'agriculture
- ☞ Maintenir l'agriculture traditionnelle telle qu'elle existe car c'est un secteur économique important à *Stoumont*, un secteur qui contribue également à l'entretien et à la beauté du paysage.

3. SYLVICULTURE

Faiblesses

- ☞ Les habitants ne connaissent pas les arbres remarquables
- ☞ N'existe-t-il pas un risque de déforestation ? Réponse : il existe un réglementation qui limite, pour un propriétaire, la coupe des feuillus d'un seul tenant à 10 ha et la coupe des résineux à 50 ha.

Propositions

- ☞ Diffuser la liste des arbres remarquables dans le Bulletin communal …
- ☞ Installer une signalétique pour les arbres remarquables
- ☞ Réaliser des promenades en tenant compte des arbres remarquables

4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings…)

Atouts

- ☞ Le prix d'un terrain est moins cher que dans les Communes voisines
- ☞ Prochainement quelques logements sociaux à *Borgoumont* et un logement de transit

Faiblesse

- ☞ Beaucoup de jeunes quittent la Commune parce que les logements sont trop chers[1]

Proposition

- ☞ Suivre l'exemple de la Commune de *Waimes* : elle exproprie les habitations abandonnées pour en faire des logements sociaux et les louer à des jeunes pendant quelques années. Quand les jeunes quittent ces logements, ils récupèrent une partie du loyer pour faciliter leur installation dans la Commune.

5. DIVERS

Faiblesse

- ☞ Les câbles électriques aériens provoquent, lors de régulières tempêtes, des coupures d'électricité

Proposition

- ☞ Enterrer les câbles électriques :

[1] cf page 2, Patrimoine naturel et bâti : atouts

- De la ligne moyenne tension
- Chemin de Wérimont sur la Venne

MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

1. MOBILITE

Atout

- ☞ Il existe un service communal pour les personnes qui ont du mal à se déplacer mais il est difficile de trouver des bénévoles

Faiblesses

- ☞ Rien
- ☞ Une voiture est indispensable pour se déplacer
- ☞ La ligne de bus Trois-ponts/Aywaille est vide sauf aux heures scolaires où il y a quelques personnes

Propositions

- ☞ Un taxi à la demande
- ☞ Pour relier les villages, développer un réseau de chemins sécurisé pour cyclistes et piétons avec une bonne voirie régulièrement entretenue (pas besoin de tarmac) :
  - o Stoumont-La Gleize
  - o La Gleize – Moulin du Ruy (où il y a tennis, ping pong…)
  - o *Chemin des Renontiges*
  - o Depuis le *Rouanay* jusqu'à *Rahier*
  - o Il y a aussi moyen de venir de Exbomont et Andrimont jusqu'à Rahier
- ☞ Aménager le long des routes avec un système sécuritaire (cf tourisme…)
- ☞ Faire un parcours pour aller à l'école de *La Gleize* à pieds

2. SECURITE ROUTIERE

Atout

- ☞ Le panneau d'indication qui a signalé dernièrement la vitesse des véhicules

Faiblesses

- ☞ Aucun aménagement pour les piétons dans les villages (*Moulin du Ruy*…)
- ☞ Les routes sont très mauvaises (*route de Cour* à *Rosier*), les casses vitesses n'y sont pas nécessaires…

Propositions

- ☞ Changer les casses vitesses à *Ruy* : ils sont affreux et ne ralentissent pas la circulation
- ☞ Avoir un garde-champêtre efficace dans les villages
- ☞ Eclairer les passages cloutés
- ☞ Réglementer la vitesse dans les villages
- ☞ Pour réduire la vitesse
  - o rétrécir la largeur des routes dans les villages ;
    - ▪ pour améliorer la traversée de *La Gleize*, à sa sortie, rétrécir la route qui va vers *Trois-Ponts* pour pouvoir aménager un trottoir
  - o placer un revêtement de couleur rouge
    ex : Stavelot, route de *Coo* à *Parfondry*…

- ☞ Aménager le *chemin Hassoumont* qui longe les maisons par l'arrière
- ☞ Aménager un espace sécurisé le long du mur des écuries, en plaçant des petits piquets en bois, par exemple.

VIE ECONOMIQUE

1. SECTEUR TOURISTIQUE

a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

Atouts

- ☞ Musée à *La Gleize*
- ☞ La forêt et la façon dont l'habitat est dispersé

Faiblesses

- ☞ Balisage et entretien des promenades
- ☞ Au pont de *Cheneux*, les kayaks rendent la circulation très difficile en été

Propositions

- ☞ Donner de l'importance au « look » de la Commune, à la propreté : il existe encore des maisons abandonnées, des environnements agricoles affreux… pour lesquels il faudrait manifester une volonté et faire respecter les réglementations
- ☞ Remettre en état certains chemins (cf mobilité)
- ☞ Aménager un parking pour les cars et les camions qui viennent chercher les kayaks au pont de *Cheneux*

b) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives…)

Faiblesse

- ☞ Pour certains, le lisier, pouvant être épandu toute l'année, fait qu'il est difficile d'accueillir des gens dans les gîtes quand ça sent mauvais. Pour beaucoup cependant, les touristes viennent à la campagne et savent que les odeurs font partie de cet environnement. En outre, un agriculteur ajoute qu'il y a une tolérance pour épandre le lisier sur la neige, jusqu'en 2007.

c) HoReCa

Faiblesses

- ☞ Beaucoup d'établissements fermés
- ☞ 2 hôtels, 3 restaurants

Propositions

- ☞ Mettre en valeur ce dont la Commune dispose : restos, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes…

2. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES

Faiblesses

- ☞ Plusieurs porcheries de plus d'un millier de porcs sont ou ont été en gestation (à Bierleu, notamment…)
- ☞ Peu d'artisanat tourné vers le tourisme (souvenirs, produits du terroir…) : raison évoquée ; les nouvelles contraintes qui obligent les producteurs à s'équiper (fabriquer dans une literie, avoir une poinçonneuse…)

Proposition

- ☞ Placer ce type de porcherie en zone industrielle

3. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE

Faiblesse

- ☞ Manque de formations

SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITES

Faiblesses

- ☞ Il faut pouvoir se déplacer pour toutes les activités
- ☞ Manque d'activités sportives, culturelles
- ☞ Pas de place de villages (bancs...) pour se rassembler

Propositions

- ☞ Prévoir plus de complexes sportifs pour les jeunes ou du moins améliorer les voiries pour qu'ils puissent accéder, en toute sécurité, aux activités décentralisées.
- ☞ Prévoir des terrains de tennis dans les villages

2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE

Faiblesse

- ☞ Pas de jeunes à la réunion

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Atout

- ☞ Accueil des habitants réalisé via les fêtes de villages, les comités de quartier, très actifs, et une vis associative importante

Proposition

- ☞ Continuer à soutenir les comités

4. SERVICES COMMUNAUX

Atouts

- ☞ Bibliothèque de *Stoumont*
- ☞ Le bibliobus de Liège qui dessert bien la Commune

La séance est clôturée vers 21h55

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE l'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation à Rahier
Le 11 mai 2006

La réunion débute à 19H30 en présence de 15 personnes.

Toutes les personnes présentes ayant déjà participé au minimum à une réunion d'information et de consultation organisée sur le territoire communal dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, il n'apparaît pas nécessaire de présenter à nouveau le processus et les éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune. Isabelle LAURENT, agent de développement, passe donc directement en revue les thèmes des différentes grilles d'analyse afin que les participants puissent se prononcer sur les atouts, faiblesses et propositions de projets pour l'entité et leur village.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT

1. ENVIRONNEMENT

a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

Atouts

- ☞ Région attrayante, beaux paysages.
- ☞ Villages relativement éloignés et autonomes (ce qui s'avère cependant être une faiblesse en matière de mobilité).

Faiblesses

- ☞ La coordination entre les Syndicats d'initiative est insuffisante. Les SI, basés sur la bonne volonté des villageois, balisent (ou non) les promenades au départ des villages ;

et il n'existe aucune promenade balisée traversant toute la Commune (la promenade Rahier – Chevron est la seule promenade née d'une coordination entre SI).

- ☞ Les demandes (venant notamment des SI) relatives à l'entretien des sentiers, adressées à la Commune, sont parfois satisfaites, mais cela reste ponctuel.
- ☞ Annexion de chemins par des privés.
- ☞ L'Atlas des chemins vicinaux n'est pas à jour.
- ☞ Certains bâtiments en mauvais état.
- ☞ Petit patrimoine (fontaines, croix…) parfois en mauvais état.
- ☞ Certaines pierres en schiste dans les cimetières sont en danger de destruction. Déclassement de certaines vieilles tombes, alors qu'il y a de l'espace disponible.

Propositions

- ☞ Conserver les villages relativement éloignés et autonomes.
- ☞ Déterminer les chemins utiles aux touristes et aux agriculteurs et veiller à leur entretien.
- ☞ Mettre à jour de l'Atlas des chemins vicinaux.
- ☞ Préserver et mettre en valeur le petit patrimoine et le patrimoine bâti.
- ☞ La Commune pourrait racheter certains bâtiments en mauvais état afin de les restaurer et leur trouver une fonction adéquate.
- ☞ La Commune devrait appliquer les taxes sur les maisons inoccupées.
- ☞ Préserver l'attrait de la région et des paysages. A cette fin, se doter d'outils d'aménagement du territoire :
  - schéma de structure communal (outil d'aide à la décision, pas d'aspect légal)
  - Commission Consultative d'Aménagement du Territoire (CCAT)
  - Règlement Communal d'Urbanisme (RCU)
  - Plan Communal d'Aménagement (PCA)
  - Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR)
  - Charte
- ☞ Intégrer les nouvelles constructions dans l'habitat traditionnel (volumétrie, matériaux).
- ☞ Densifier l'habitat autour du noyau villageois (ce qui est en contradiction avec le Plan de secteur qui impose le développement linéaire). Pour ce faire, il importe de doter d'outils d'aménagement du territoire (cf. précédemment).
- ☞ Concernant le petit patrimoine (fontaines, croix…), différentes actions peuvent être mises en œuvre :
  - inventorier ce petit patrimoine (il y a certains éléments qui ne sont plus visibles)
  - établir un plan d'entretien
  - établir un plan de restauration et de mise en valeur

  Les SI ont déjà réalisé un travail d'inventaire par le passé et quelques fontaines ont été restaurées, mais c'est le manque de suivi qui pose problème.

b) La gestion environnementale et la protection de la nature

Atout

- ☞ Pour avoir une eau de meilleure qualité, les captages doivent être protégés. La protection de 5 gros captages est prévue en 2006. Mais « protéger » ne signifie cependant pas « traiter ».

Faiblesse

- ☞ La distribution de l'eau dans la Commune pose certains problèmes, notamment de pression, de qualité…L'eau n'est pas chère actuellement, la Commune en est maître

mais il est probable que dans le futur la Commune doive soit consentir de gros investissements soit vendre le réseau à la société wallonne des eaux (ce qui aura comme conséquence une augmentation du prix).

Propositions

- ☞ Il serait utile de favoriser l'installation d'une station d'épuration commune pour un lotissement par exemple, ou pour une rue (actuellement tout le monde est en épuration individuelle). Il s'agirait là de station autonome groupée. Le lagunage pourrait également être développé encore davantage (Stoumont est la Commune où l'on trouve le plus d'épuration par lagunage).
- ☞ Réfléchir à la façon de limiter la consommation d'eau dans les gîtes. La consommation y est en effet importante, ce qui est dû en partie aux jaccuzi.

c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

Atouts

- ☞ Bonne gestion des déchets.
- ☞ Bon fonctionnement du Recyparc.
- ☞ Opération « Ma Commune propre » (avis divergents sur le bien-fondé de cette initiative, du moins concernant le ramassage des déchets bordant la route vers le Recyparc ; ces déchets pourraient en effet être ramassés par les ouvriers communaux).

Faiblesse

- ☞ Les abords du Recyparc sont sales, ce qui est dû à l'absence de bâchage des remorques.

Propositions

- ☞ Motiver davantage de personnes à participer à l'Opération « Ma Commune propre » (cf. atout avis divergents).
- ☞ Sensibiliser la population à la nécessité de bâcher les remorques.
- ☞ Installer davantage de poubelles à certains endroits de la Commune.
- ☞ Eviter de déterminer le prix des poubelles en fonctions du poids de celles-ci (ce fonctionnement n'a pas encore été mis en œuvre dans la Commune).

2. AGRICULTURE

a) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires…)

Atout

- ☞ Existence de producteurs pratiquant l'agriculture biologique.

Faiblesses

- ☞ Diminution du nombre de producteurs « bio » et de producteurs transformant leur production agricole en produits du terroir (contraintes de plus en plus lourdes imposées par l'AFSCA).
- ☞ Projet de porcherie industrielle.

b) Le tourisme à la ferme (campings et gîtes, chambres d'hôtes)

Atout

- ☞ Nombreux gîtes.

Faiblesse

- ☞ Il arrive que la présence de certains gîtes (les plus gros notamment) entraînent certaines nuisances (bruit…).

Propositions

- ☞ Veiller à ce que la localisation des gîtes reste diffuse, et que ceux-ci soient intégrés dans leur environnement.
- ☞ De façon à limiter les nuisances engendrées par les locataires de gîtes, certains propriétaires demandent une caution qui est conservée en cas de problème (c'est une façon de sensibiliser les touristes). La Commune pourrait diffuser une information auprès de l'ensemble des propriétaires afin de leur expliquer le principe. La façon dont la publicité pour le gîte est conçue peut également influencer l'état d'esprit des touristes et l'importance des nuisances qu'ils engendrent (il est préférable par exemple de mettre en évidence l'environnement paisible… plutôt que la proximité de grosses infrastructures touristiques).

3. SYLVICULTURE

Atout

- ☞ Diversification : plantations de feuillus, mélèzes…

Faiblesse

- ☞ Le pouvoir de décision des Communes quant à la gestion de leurs biens communaux diminue

4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings…)

Faiblesse

- ☞ Les loyers sont trop élevés et les jeunes éprouvent des difficultés pour s'installer.

Propositions

- ☞ La Commune pourrait s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres communes

- Certaines communes achètent des terrains, des lotissements, qui sont revendus aux personnes qui remplissent certaines conditions, par exemple avoir habité 5 années sur les 10 dernières années dans la Commune
- Certaines Communes préservent leur patrimoine bâti en restaurant des bâtiments (anciennes gares par exemple) dans le cadre de PCDR. Ceux-ci sont ensuite loués à des jeunes qui, s'ils construisent plus tard sur le territoire communal, récupèrent une partie des loyers versés.

MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

1. MOBILITE

Atout

- ☞ Les personnes qui éprouvent des difficultés pour faire leurs courses peuvent se faire accompagner par une personne du CPAS ou de l'association « sac au dos ».

Faiblesses

- ☞ Les villages sont éloignés les uns des autres.
- ☞ Peu de transports en commun à part le ramassage scolaire.
- ☞ Les services offerts par l'associations « sac au dos » ou par le CPAS aux personnes qui éprouvent des problèmes de mobilité sont parfois mal connus de la population en général et des personnes éventuellement concernées. Il existe cependant une brochure reprenant tous les services offerts par le CPAS, mais sa diffusion est peut-être insuffisante.

Propositions

- ☞ Développer un site de covoiturage.
- ☞ Diffuser davantage d'informations sur les services offerts par l'association « sac au dos » et par le CPAS. Voir si davantage de bénévoles sont nécessaires pour le bon fonctionnement de ces services.

2. SECURITE ROUTIERE

Proposition

- ☞ Aménagement global à *Rahier* (en intégrant un aménagement sécuritaire), à partir du parking (devant le cimetière et l'église) jusqu'au carrefour, et après un effet de porte, jusqu'à la salle des fêtes. Il s'avère cependant qu'une partie de la proposition va être réalisée dans le cadre du Plan Mercure et qu'il est donc trop tard pour consulter la population à ce sujet. Ultérieurement, qu'il s'agisse de projets relatifs à la sécurité routière ou même à d'autres matières, il serait intéressant d'associer les citoyens à la conception de ces projets.

VIE ECONOMIQUE

1. SECTEUR TOURISTIQUE

a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

Atouts

- ☞ Région attrayante, beaux paysages.
- ☞ Musée de *La Gleize*.

Proposition

- ☞ Préserver l'attrait de la région et des paysages.

b) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives…)

Atout

- ☞ Cartes de promenades disponibles dans les commerces.

Faiblesse

- ☞ L'information relative aux promenades balisées est insuffisante.

Propositions

- ☞ Déterminer davantage de lieux de diffusion des cartes de promenades.
- ☞ Inciter les propriétaires de gîtes à diffuser les cartes de promenades.

c) HoReCa

Atout

- ☞ Nombreux gîtes.

Faiblesses

- ☞ Absence de café à *Rahier*.
- ☞ Problèmes causés par certains camps scouts (ce n'est pas général).
- ☞ Fermeture de nombreux établissements.

Propositions

- ☞ Eviter les grosses infrastructures touristiques et le tourisme de masse.
- ☞ Etant donné la fermeture de nombreux établissements, il est utile de soutenir ceux qui restent.

2. ACTIVITÉS COMMERCIALES ET SERVICES (magasins de proximité, grandes surfaces, banques, poste…)

Atout

- ☞ Magasin d'alimentation *à Rahier*.

Faiblesses

- ☞ Absence d'infrastructure bancaire et de bureau de poste *sur la Commune*.
- ☞ Diminution du nombre de commerces de proximité dans les villages.

3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES

Proposition

- ☞ Réfléchir à l'intérêt d'aménager un zoning artisanal. Si l'on veut une économie en adéquation avec le site d'exception, les grosses industries sont à exclure. On peut cependant imaginer davantage d'activités industrielles, bien intégrées dans le paysage. Par ailleurs la question de la mobilité doit faire partie intégrante de la réflexion.

4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE

Atout

- ☞ ALE.

Faiblesses

- ☞ Absence de bureau du Forem.
- ☞ Rien n'est organisé en matière de formation continuée dans la Commune. Une offre en la matière existe cependant à *Trois-Point* et *Vielsalm* (les distances ne sont pas nécessairement problématiques).

Proposition

- ☞ Certaines initiatives en matière de formation continuée seraient les bienvenues *dans la Commune*

5. ACCES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Faiblesses

- ☞ Problème d'accès à l'ADSL.
- ☞ Réseau de téléphonie pas idéal.

SERVICES – VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITES

a) Petite enfance

Atout

- ☞ Projets de crèche à *Chevron* et *Stoumont*.

Faiblesse

- ☞ Rien n'est organisé actuellement.

b) Enfance

Atout

- ☞ Les écoles communales sont présentes quasiment dans chacun des villages. Ces écoles font partie du dynamisme villageois.

Faiblesse

- ☞ Peu d'activités organisées.

c) Jeunes

Atout

- ☞ Sport à *Chevron* et à *La Gleize* (football, Beach Volley…), terrain de tennis à *Rahier*.

Faiblesse

- ☞ La Commune a acheté un terrain de foot, mais il n'y a pas d'équipe de jeunes.

Propositions

- ☞ Concernant le football, il serait utile de fournir des incitants afin de garder une équipe de jeunes.
- ☞ Aménagement de maison(s) de jeunes (l'infrastructure n'est pas suffisante, il faut également une demande et un dynamisme)
- ☞ Réfléchir à l'intérêt d'aménager une salle de sports (ou infrastructure polyvalente) *dans la Commune* : réflexion sur l'aspect intercommunal (voir ce qui existe aux alentours), sur la rentabilité, sur l'existence ou non d'un besoin…

d) Adultes

Atout

- ☞ Nombreuses fêtes locales.

e) Seniors

Atout

- ☞ Organisation de repas…

f) Intergénérationnel

Atout

- ☞ Les festivités villageoises (grands feux…) sont des activités intergénérationnelles

2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE

Faiblesses

- ☞ Pas de Conseil Communal des Enfants (CCE).
- ☞ Désintérêt de la population, en général, pour la vie de la Commune.

Proposition

- ☞ Impliquer davantage les jeunes, ainsi que l'ensemble de la population dans les projets (surtout ceux qui les concernent). Il aurait par exemple été intéressant d'impliquer les enfants dans le projet d'aménagement de l'école à *Rahier* (ce n'est cependant plus possible).

3. AIDE A LA JEUNESSE

Faiblesse

- ☞ La jeunesse est un peu désoeuvrée, pas assez soutenue ni encadrée.

Propositions

- ☞ Engager des éducateurs de rue, des animateurs pour la gestion de maison(s) de jeunes.
- ☞ Aider les associations existantes afin de les inciter à proposer des projets, activités… aux jeunes.
- ☞ Réfléchir sur des actions éventuelles à mener afin de limiter les débordements qui peuvent se produire lors de bals…. Il est important de ne pas rester passif.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Atout

- ☞ L'accueil « informel » se fait lors des fêtes locales. Il s'agit bien sûr là d'une démarche personnelle, volontaire des nouveaux habitants.

Proposition

- ☞ L'Administration communale pourrait fournir un « package » d'informations aux nouveaux habitants.

4. L'INFORMATION AUX HABITANTS

Atouts

- ☞ Bulletin communal (agenda, quelques articles informels…).
- ☞ Journal « Trait d'Union ».
- ☞ Site Internet.

Faiblesses
- ☞ Peu d'informations dans le Bulletin communal.
- ☞ Manque de dynamisme du site Internet ; pas de mise à jour ; absence de lien vers le PCDR.

Propositions
- ☞ Mener une réflexion sur les raisons qui pourraient expliquer pourquoi les habitants proposent peu d'articles à faire paraître dans le Bulletin communal. Ce n'était pas le cas dans le passé.
- ☞ Veiller à la mise à jour du site.

5. SERVICES COMMUNAUX

a) Les départements administratifs

Atouts
- ☞ Satisfaction de la population.
- ☞ Bon accueil (jusque 20h00 le lundi).

b) CPAS

Atout
- ☞ CPAS très dynamique.

c) Bibliothèque

Atouts
- ☞ Bibliothèque attractive.
- ☞ Le Bibliobus passe partout.

La séance est clôturée vers 22h15.

ANNEXE

Avis complémentaires :

Faiblesse :
Proposition systématique au conseil communal de chemin ou de sentiers vicinaux à déclasser, ce qui entraîne la dégradation d'un certain patrimoine, une perte de potentiel en voirie publique balisable et une restriction de la liberté de circulation.

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu d'une rencontre avec des jeunes de l'entité
(Salle des fêtes de La Gleize, rue de l'Eglise 34)

Présents :
Mathias BEAUPAIN, Johannes BRISMEE, Pierre FAGARD, Justin GILKINET, Harry RAVEN

Philippe GOFFIN (Echevin)
Sarah BEAUFAYS et Benoît HOUBEAU (Agents de développement)

La réunion débute vers 20h.

Une commission est proposée pour les jeunes afin d'organiser des activités telles que des balades, du VTT ou du ramassage de déchets, du sport… Cette commission pourrait être une Commission Nature ou une Commission des Jeunes.

Moulin du Ruy
Les jeunes peuvent accéder au local qui se trouve sous la salle La Vallonia. Cependant, il n'existe aucune structure d'encadrement et aucun matériel. Une chaîne hifi, une télévision, un fauteuil seraient souhaités. Une seule personne gère ce local actuellement car d'autres ne semblent pas vouloir s'investir. Il paraîtrait qu'un comité de gestion serait idéal. Un autre inconvénient à l'heure actuelle est qu'il faut passer par la salle pour accéder au local. Le fait également qu'il soit interdit de fumer fait que beaucoup de jeunes n'ont pas l'envie de fréquenter cet endroit.

Chevron
Il existe une Maison des jeunes et un espace jeunes avec divan, barbecue… qui mériterait cependant quelques aménagements.

Hall omnisports
Ce projet intéresse les participants mais il semble qu'il serait difficile d'y pratiquer des sports d'équipe. Pour faire du basket, par exemple, les jeunes se rendent à Stavelot. Y aurait-il suffisamment de personnes intéressées par le basket dans la Commune pour former une équipe? Les jeunes imaginent plutôt un centre avec possibilité de pratiquer un sport "individuel". Par exemple, un centre de fitness, comme à Tiège ou Werbomont, qui serait situé idéalement au centre de la Commune.

Logement
Le prix des maisons est élevé et celles-ci sont souvent achetées par des Hollandais (1/4 des habitations sur la Commune sont des secondes résidences). Il ne reste plus beaucoup de terrains à bâtir, notamment à Exbomont. Il est regretté le fait que peu de gens construisent pour rester sur la Commune : beaucoup vont travailler en ville de 7h à 17h la semaine et profitent juste de la campagne le week-end. Les jeunes du cru souhaiteraient rester habiter dans leur Commune mais il y a de moins en moins de terrains disponibles et les prix sont élevés. Le concept de logement tremplin[1] qui est expliqué leur semble une excellente idée pour permettre aux jeunes de rester dans l'entité.

Cartes et parcours VTT
Une réunion des acteurs touristiques de la Commune a été organisée le 3 juillet 2007 afin d'actualiser la carte des circuits VTT. A priori, les jeunes ne semblent pas enthousiastes pour ce genre de projet qui profite davantage aux grands groupes de touristes.
Plusieurs exemples sont donnés : à Moulin du Ruy, notamment, il n'y a plus d'eau au village lorsque les vacanciers sont là. Il semble donc important aux jeunes de ne pas tout donner au touriste.
Les déchets des touristes sont notamment regrettés. Il est proposé d'augmenter le nombre de gardes forestiers pour veiller au bon usage et au respect des forêts.
Cependant, les déchets ne sont pas uniquement issus des fréquentations touristiques. Il est donc suggéré notamment d'imposer le bâchage des remorques.

Agriculture
Il est important de revaloriser l'agriculture qui contribue à la gestion de la Commune. Les agriculteurs sont parfois, vu les contraintes et les règlements de plus en plus stricts qu'on leur impose, obligés de vendre leur terrain. Les fermiers peuvent remettre leurs bâches trois fois par an au conteneur, lavées et pliées.

Mobilité
Il y avait 2 ou 3 gares avant : Targnon, Lorcé, La Gleize. Il n'y en a plus mais il existe encore une gare à Coo et Trois ponts. Il serait intéressant que certaines gares soient à nouveau ouvertes sur la Commune, dès lors qu'elles sont accessibles à vélo.

Bilan de la réunion réalisé par les participants
C'est la première fois que les jeunes sont appelés à donner leur avis sur la Commune. Avant, ils étaient appelés pour tenir une buvette à l'une ou l'autre fête. Aujourd'hui cela semble différent. La fête des enfants traditionnellement organisée à La Gleize n'a plus lieu tous les ans. Les jeunes trouvent ça dommage et estiment que c'est peut-être parce qu'il y a de moins an moins de gens de "souche" et que les traditions disparaissent.

Les jeunes sont invités à faire paraître un article dans le prochain bulletin communal pour l'organisation de la commission des jeunes et faire état des activités organisées.
Les jeunes suggèrent, pour mobiliser la tranche d'âge dont il font partie, de proposer une animation musicale, par exemple, après une rencontre dans le cadre du PCDR.

[1] http://www.frw.be/documents_publications/docs/36_Cahier_n2.pdf

Nous avons besoin de VOUS
pour réaliser des projets qui VOUS concernent !

www.pcdr.be

Editeur responsable : Commune de Stoumont, route de l'Amblève, 41, 4987 STOUMONT
Ne pas jeter sur la voie publique

STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

REUNIONS DE RETOUR

Synthèse de la consultation

Deux possibilités d'assister à la présentation

Jeudi 22 mars 2007
à 20h00
Ecole des filles
Stoumont, 31

Jeudi 29 mars 2007
à 20h00
Maison des jeunes - Cercle Saint-Paul
Chevron, 37

RÉGION WALLONNE

OURTHE AMBLEVE GREOA

Stoumont
Site d'Exception

Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- **Son but ?**
  Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la Commune par la consultation des habitants.
- **Des projets de grande ampleur ?**
  Ils pourront recevoir une subvention de la Région wallonne allant jusqu'à 80% (aménagements de convivialité, logements, projets de développement économique, de valorisation du patrimoine naturel ou bâti, de mobilité…).
- **La participation citoyenne avant tout !**
  D'autres projets peuvent aussi être directement menés par l'Administration communale et/ou les habitants : la création de comités de quartier, l'organisation de fêtes de villages… A Stoumont, suite à la consultation de la population qui a eu lieu en 2006, des réalisations ponctuelles ont déjà vu le jour.

4 défis majeurs à relever !

- Dix réunions d'information et de consultation se sont déroulées durant le 1er semestre 2006. Elles ont rassemblé un large panel de la population stoumontoise.
- Vos avis et propositions, mais aussi les données objectives de l'étude socio-économique réalisée par le GREOA, ont permis d'identifier les défis majeurs à relever par la Commune et ses habitants.
- Les défis serviront de lignes directrices pour l'élaboration des projets proposés lors des consultations.

Objectifs des réunions de retour :

- Vous présenter les défis identifiés.
- Vous permettre de donner votre avis sur les défis.
- Vous informer sur la suite de la procédure : Groupes de Travail (GT); Commission Locale de Développement Rural (CLDR), commission représentative de la population…

Plusieurs dates possibles… (cf agenda en couverture)

- Les réunions sont ouvertes à **tous** les habitants de la Commune.
- Si une date ne vous arrange pas, vous pouvez sans problème vous rendre à une autre réunion.
- Les défis seront énoncés de façon semblable à chaque réunion.

Animation des réunions ?

Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) accompagne la Commune dans son Opération de Développement Rural, en toute neutralité. Les agents de développement du GREOA servent notamment de relais entre la population, les autorités communales et la Région wallonne.

N'hésitez pas à les contacter :

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

asbl GREOA
Service PCDR
Place de Chézy, 1
4920 HARZE-AYWAILLE
tél. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37
email : pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be

Envie d'en savoir plus ?t
Consultez également le site Internet ***www.pcdr.be***

Vous pouvez également contacter :
Philippe GOFFIN, *Echevin du Développement Rural*
Rahier, 52, 4987 STOUMONT
tél. 080 78 54 56 / 0472 65 63 01 - email : philippe.goffin@stoumont.be

Didier GILKINET, Bourgmestre
Moulin du Ruy, 87, 4987 STOUMONT
tél. 080 29 26 63 / 0474 97 82 33 / 080 78 51 52
email : didier.gilkinet@stoumont.be

Bulletin d'information de Stoumont

(février 2007)

PCDR Opération de Développement Rural
Présentation des défis

Les prochaines réunions du PCDR de Stoumont :

Jeudi 22 mars à 20h00 à l'Ecole des Filles à Stoumont
et le jeudi 29 mars à 20h00 à la salle des fêtes de Chevron.

Souvenez-vous : le développement rural vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. L'Opération de Développement Rural (ODR) s'étale sur plusieurs années et est menée en étroite collaboration avec la population. L'objectif de ce travail collégial est d'aboutir à la concrétisation de projets répondant aux réels besoins des habitants. Ces projets peuvent être de petite ou grande ampleur et concerner des domaines fort divers. Certains pourront être directement menés par l'Administration communale et/ou les habitants : la création de comités de quartier, l'organisation de fêtes de villages...D'autres pourront recevoir une subvention de la Région wallonne allant jusqu'à 80%.

Entre mars et mai 2006, six réunions d'information et de consultation ont été organisées afin de recueillir les avis des Stoumontois sur leur Commune : ses atouts, ses faiblesses et des propositions de projets à réaliser. Ces réunions ont rassemblé plus de 160 personnes. Félicitations pour cette bonne participation!

Vos avis et propositions mais aussi les données de l'étude socio-économique ont permis d'identifier les défis majeurs à relever par la Commune ; ils seront présentés prochainement (mars 2007) à la population et serviront de base à l'élaboration de la stratégie de développement visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Bien entendu la participation citoyenne, clé de voûte du processus, restera de mise avec la constitution des Groupes de Travail (GT) et la formation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Le PCDR c'est l'occasion de **revaloriser la participation citoyenne** ! Alors n'hésitez pas à transmettre vos avis et vos idées par téléphone, courrier, e-mail, ou via le forum de discussion accessible depuis le site http://www.pcdr.be.

Benoît HOUBEAU - Sarah BEAUFAYS - Isabelle LAURENT
GREOA-Service PCDR
Place de Chézy 1
4920 HARZE
Tél. : 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
http://www.pcdr.be

PCDR vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural.

ATTENTION

Les prochaines réunions du PCDR de Stoumont
auront lieu le Jeudi 22 mars
à 20h00 à l'Ecole des Filles à Stoumont et le jeudi 29 mars à 20h00
à la salle des fêtes de Chevron.

N'hésitez pas à venir très nombreux.

On y décide en partie de l'avenir de votre environnement

LA DERNIÈRE HEURE

(mardi 13 mars 2007)

Pour améliorer le cadre de vie dans la commune

Une Opération de développement rural à Stoumont

STOUMONT
Depuis le mois de mars 2006, Stoumont a démarré une O.D.R. (Opération de Développement Rural) qui vise à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de l'endroit.

"Cette opération va s'étaler sur plusieurs années", précise le bourgmestre Didier Gilkinet. *"Elle sera menée en collaboration avec la population. Nous voudrions aboutir à la concrétisation de plusieurs projets qui répondent aux besoins réels des riverains."*

De petite ou de grande ampleur, ces projets concernent des domaines variés : économie, sport, culture, environnement, patrimoine bâti, services communaux, et d'autres encore. *"Certains de ces projets peuvent être menés directement par l'administration"*, poursuit M. Gilkinet, *"mais aussi par les habitants, notamment en ce qui concerne la création de comités de quartier ou l'organisation de fêtes de village. L'environnement, surtout, nous préoccupe beaucoup."*

Des projets plus vastes, étudiés par le groupe de travail de l'ODR, tels aménagements des places, logements et maisons du village, pourraient recevoir une subvention de la Région wallonne allant jusqu'à 80 %.

L'an dernier, six réunions de consultation et d'information avaient été organisées pour recueillir les avis des Stoumontois sur diverses thématiques, rassemblant chaque fois quelque 150 personnes. Il en ressortit les atouts mais aussi les faiblesses de l'entité, ainsi que des propositions de nouveaux projets à réaliser.

À partir de ce mois, les avis recueillis et les données de l'étude socio-économique réalisée par le GREOA seront présentés à la population et serviront de base à la mise en place de quatre groupes de travail.

Les deux prochaines réunions se tiendront le jeudi 27 courant à 20 h, à l'École des Filles de Stoumont, et le 29 à 20 h, à la Maison des jeunes de Chevron.

Par après, des groupes de travail seront ouverts à tous et une Commission locale du développement rural mise en place, rencontres programmées pour le 3 avril à la Salle Loisirs et Jeunesse de Rahier, le 4 avril à la Salle Wallonia de Moulin du Ruy, le 10 avril à l'Union de Lorcé et le 11 à l'École des filles de Stoumont.

Infos : 04/384.67.88.

J. J.

PASSE-PARTOUT

(mercredi 21 mars 2007)

Opération de Développement Rural

STOUMONT - Depuis mars 2006, la commune de Stoumont a entamé une Opération de Développement Rural (ODR). Cette opération vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants.

L'ODR s'étale sur plusieurs années et est menée en étroite collaboration avec la population. L'objectif est d'aboutir à la concrétisation de projets répondant aux réels besoins des habitants. Ces projets peuvent être de petite ou grande ampleur et concerner des domaines fort divers. Certains projets pourront être rapidement menés par l'Administration communale et/ou les habitants.

D'autres projets, plus vastes, feront l'objet de réflexions approfondies en Groupes de Travail et pourront recevoir une subvention de la Région wallonne allant jusqu'à 80%.

Entre mars et mai 2006, six réunions d'information et de consultation ont été organisées afin de recueillir l'avis des Stoumontois sur diverses thématiques, duquel sont ressortis les atouts, les faiblesses de l'entité ainsi que des propositions de projets à réaliser. Ces réunions ont rassemblé plus de 160 personnes.

Dès mars 2007, les avis recueillis mais aussi les données de l'étude socio-économique réalisée par le GREOA vont être présentés à la population sous forme de défis qui serviront de base à la constitution de 4 Groupes de Travail.

Deux réunions de retour pour la présentation des défis auront lieu le jeudi 2~ mars (20h) à l'école des filles de Stoumont et le jeudi 29 (20h) à la Maison des Jeunes de Chevron.

Des groupes de travail ouverts à tous seront mis en place, rencontres le mardi 3 avril, salle des Loisirs à Rahier, le 4 à la salle Vallonia à Moulin du Ruy, le 10 à la salle Union Crelle, à Lorcé et le 11 à l'école des filles de Stoumont (toutes à 20h).

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

LES DEFIS

PREAMBULE

Préalablement à la réalisation de projets proprement dits, il est primordial de mettre en place une stratégie de développement. Pour ce faire, quatre grands défis ont été identifiés, pour la Commune, à partir des avis de la population mais aussi grâce aux données objectives de l'étude socio-économique.

Le premier défi concerne le *cadre de vie* : l'environnement, le patrimoine naturel, le bâti… Le second traite des *activités économiques*. Le troisième aborde le *temps libre* : les lieux de rencontres, les infrastructures, les activités. Le quatrième, quant à lui, s'intéresse aux *services et aides*. L'aspect mobilité, sécurité routière intervient à différents niveaux dans chaque défi.

Les avis de la population et l'étude socio-économique ont ici été synthétisés pour arriver à dégager les quatre grands défis à relever par les Stoumontois. Une liste plus précise des avis et propositions recueillis lors des réunions de consultation a été établie et sera prochainement analysée en Groupe de Travail (GT) afin d'établir des objectifs de développement concrets et quantifiables.

L'élaboration de projets ne doit pas se réaliser de manière segmentée ; la **transversalité** représente une condition *sine qua non* pour la réussite des projets à développer. Par conséquent, ce document guidera la réflexion en GT.

Contacts :

Administration communale :

Route de l'Amblève, 41
4987 STOUMONT

☎: 04.380.93.20
📠: administration.communale@stoumont.be
http://www.stoumont.be

Didier GILKINET (Bourgmestre)
☎: 080/78.51.52
Philippe GOFFIN (Echevin du Développement rural)
☎: 080/78.54.56

Agents de développement du GREOA :

Benoît HOUBEAU
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT

Place de Chézy 1
4920 AYWAILLE

☎ : 04/384.67.88
🖷 : 04/384.74.37
📠 : pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be

Et n'oubliez pas de consulter le site Internet de l'Opération de Développement Rural
http://www.pcdr.be

CADRE DE VIE (GT 1)
(Environnement, patrimoine naturel, bâti…)

Quelques faits tirés de l'étude socio-économique

- Très étendue et au relief vallonné, la commune de Stoumont est composée de **55 villages et hameaux**.
- Dans une étude de l'ULB de 1991, la Commune est désignée comme une entité « rurale-agricole » : **92%** de **terres non bâties avec 62 % d'espace forestier et 27% de terres agricoles**. L'agriculture et la sylviculture ont un impact sur le patrimoine naturel.
- L'importance du patrimoine naturel se traduit également par la présence de **sites protégés** et il n'y a pas moins de 6 sites « **Natura 2000** » couvrant une superficie de 1.957 ha d'un biotope riche et diversifié ; de nombreux arbres et haies remarquables sont également recensés.
- L'**Amblève et les nombreux ruisseaux** ainsi que les nappes phréatiques constituent une richesse naturelle.
- Le bâti témoigne aussi de la vocation agricole de la Commune. De **nombreuses fermes** sont reprises dans la liste des biens classés de la Région wallonne. La guerre 40-45 a aussi marqué l'entité de son empreinte et plus particulièrement La Gleize.
- Quatre routes régionales (RN 633, 645, 606 et 66) et un grand nombre de kilomètres de **routes sinueuses et vallonnées**, correspondant bien aux caractéristiques topologiques de la Commune, composent le réseau routier.

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Les Stoumontois qualifient le **patrimoine naturel** de leur Commune d'**exceptionnel**. Il est cependant difficile à entretenir vu le territoire particulièrement étendu. La **connaissance** des habitants quant à l'existence d'**arbres remarquables** est **insuffisante**, et cela notamment parce que la signalétique fait défaut.
- Les **promenades balisées** (et notamment le sentier de Grande Randonnée) sont appréciées mais les habitants regrettent leur mauvais entretien et l'absence de continuité entre communes, sans doute dû au manque de coordination entre les différents Syndicats d'initiative. En outre, le territoire communal comprend de **superbes sentiers et chemins forestiers** malheureusement peu exploités et peu entretenus ou faisant parfois l'objet d'appropriations illicites.
- La **configuration de l'habitat**, avec des villages relativement éloignés et autonomes, est considérée comme un atout mais également comme une faiblesse en termes de mobilité. La **qualité urbanistique générale** de la Commune a été mise en évidence, et cela malgré une **absence d'homogénéité** dans le choix des matériaux pour les nouvelles constructions.
- La Commune recèle des **bâtiments classés** et un **petit patrimoine diversifié**, parfois mal entretenus.
- Les **agriculteurs** sont **appréciés** car ils contribuent à la préservation de l'environnement. Ils font également l'objet de quelques **critiques** lorsque leurs activités sont sources de désagréments.

- **L'exploitation forestière** entraîne certains dégâts et il est difficile d'identifier les responsables, surtout dans les bois privés. Cependant différentes obligations incombent aux exploitants : huile biodégradable obligatoire dans certaines zones, bâches …
- En matière de **gestion environnementale**, les **incivilités** constatées incitent certains habitants à participer aux opérations de nettoyage qui sont organisées. Le ramassage des déchets ainsi que le fonctionnement du Recyparc donnent satisfaction, tandis que certaines pollutions sonores sont dénoncées.
- L'**eau** est considérée comme une **richesse communale**, mais sa distribution est source de problèmes pour les habitants (problèmes de pression, de qualité…).
- Les habitants notent la **vitesse excessive** de nombreux véhicules, un mauvais **entretien du réseau routier** et **l'absence d'accotements** ou de trottoirs.

Synthèse de propositions citoyennes

- Afin de préserver le patrimoine naturel et donc l'attrait de la région, il est notamment proposé de **classer** une partie de la **vallée de l'Amblève**, d'intégrer la commune de Stoumont au **Parc Naturel Régional**, d'**améliorer le balisage** (en assurant notamment une meilleure coordination avec les Communes voisines) et de veiller à un **meilleur entretien des sentiers**. La mise en valeur des arbres remarquables a également été suggérée.
- Le **petit patrimoine** pourrait faire l'objet de différentes mesures afin d'être valorisé davantage.
- La création de **nouveaux outils d'aménagement du territoire** (CCAT…) est souhaitée afin de permettre une **meilleure intégration des nouvelles constructions dans le bâti traditionnel**, notamment en densifiant l'habitat autour du noyau villageois.
- **Mener**, auprès de la population, **des actions de sensibilisation** visant à une **meilleure gestion environnementale** (déchets, haies…) et inciter les autorités communales à **favoriser les énergies renouvelables** (éoliennes, chaudières à pellets…) sont des propositions formulées par les habitants.
- Les souhaits de la population vont dans le sens du **maintien de la gestion communale de l'eau**, assorti d'un **bon entretien du réseau** et d'une **amélioration de la qualité de distribution**.
- Le maintien d'une **activité agricole « traditionnelle »** est prôné, ainsi qu'une meilleure communication entre agriculteurs et habitants.
- Différentes initiatives peuvent être prises afin de **limiter les dégâts forestiers**, notamment généraliser le système de caution ainsi qu'un état des lieux. Il est également proposé de réfléchir à l'équilibre entre forêts privées ou publiques et de valoriser les richesses forestières de la Commune (déchets de bois….).
- Pour **diminuer la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité des usagers doux**, les Stoumontois proposent de règlementer la vitesse et de prévoir des aménagements : réduire la largeur des routes, aménager un réseau de chemins sécurisés pour cyclistes et piétons entre les villages et vers les écoles...

⇨ **LE DÉFI : Préserver et mettre en valeur un cadre de vie rural, forestier et convivial**

ACTIVITES ECONOMIQUES (GT 2)

Quelques faits tirés de l'étude socio-économique

- Comme évoqué dans le cadre du patrimoine naturel, l'eau est une ressource importante d'un point de vue économique puisque la **société Bru-Chevron** s'étend actuellement sur plus de 38 hectares.
- **58 exploitations agricoles** (47 exploitations à titre principal) sur la Commune, en majorité tournées vers l'élevage de bovins, exploitent 2.059 hectares : 2 exploitations se sont tournées vers la filière « bio ». La ferme d'animation « Le Fagotin » propose des activités pédagogiques.
- Des **revenus de l'exploitation forestière** contribuent aux revenus de la Commune et constituent donc une rentrée financière importante pour l'entité.
- Au vu des nombreuses possibilités de promenades (pédestres, équestres, VTT) et Stoumont étant une commune touristique se trouvant à proximité d'autres communes touristiques également , il existe **une forte présence de gîtes, de chambres d'hôtes et de résidences secondaires**. Le musée « Décembre 44 » représente aussi une attraction majeure à La Gleize. L'organisation de journées tournées vers le Sport-Aventure permet de proposer aux entreprises et particuliers de nombreuses activités. L'Office du Tourisme de Stoumont et le Syndicat d'initiative de La Gleize sont les deux structures d'accueil pour les touristes sur l'entité. Stoumont est également affilié à La Maison du Tourisme Ourthe-Amblève (MTOA), située à Remouchamps.

Vos avis

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- La présence de l'**entreprise Bru-Chevron** sur le territoire communal est considérée positivement dans la mesure où il s'agit d'une industrie propre. Par ailleurs il existe **très peu de petits projets artisanaux**.
- Les **commerces de proximité** ainsi que les marchands ambulants sont appréciés, leur nombre diminue cependant, ce que regrettent les habitants. L'**absence d'infrastructure bancaire et de bureau de poste** est également déplorée. Ces éléments sont à mettre en lien avec les problèmes de mobilité évoqués par ailleurs.
- La **diminution progressive des agriculteurs**, et plus particulièrement de ceux qui pratiquent une agriculture biologique et/ou qui transforment leur production, inquiète les habitants.
- L'**accueil mitigé** que reçoivent les touristes est épinglé ; les habitants relèvent cependant dans les atouts de la Commune l'existence de structures telles que **l'Office du Tourisme** et **le Syndicat d'initiative** (entre lesquelles la communication n'est malheureusement pas toujours optimale). Par ailleurs, l'information (cartes de promenades balisées, panneaux…) est parfois déficiente.
- Les **gîtes et chambres d'hôtes** sont considérés comme des **atouts** par les Stoumontois qui relèvent cependant **certains désagréments** causés par la présence de groupes de touristes. Le secteur HoReCa a vu la fermeture de nombreux établissements ces trente dernières années.

Synthèse de propositions citoyennes

- Le développement d'activités artisanales (de préférences aux activités industrielles) est prôné et pourrait nécessiter l'**aménagement d'un zoning artisanal**.
- Proposition est faite de **soutenir davantage les agriculteurs et le secteur agricole** (étude sur les possibilités de diversification, mise en place d'un circuit de vente des produits locaux…).
- **Préserver l'attrait, notamment touristique, de la région** implique de nombreuses initiatives : amélioration du **balisage** et de l'**entretien des chemins**, attention portée à la **propreté**, restauration et mise en valeur du petit patrimoine… Par ailleurs, **l'accueil et l'information des touristes sont à améliorer**, que ce soit en **créant des liens entre les Syndicats d'initiative**, en accroissant les lieux de diffusion de cartes de promenades, en ajoutant des panneaux informatifs …
- Le secteur HoReCa mériterait d'être davantage mis en valeur en gardant à l'esprit la volonté des habitants de **promouvoir un tourisme « intégré »** (éco-tourisme, localisation diffuse des gîtes…).

⇨ **LE DÉFI : Promouvoir un développement économique, et notamment touristique, respectueux du caractère rural de la Commune auquel les habitants sont particulièrement attachés**

TEMPS LIBRE (GT 3)

(Lieux de rencontres, infrastructures et activités)

Quelques faits tirés de l'étude socio-économique

- Dans de nombreux hameaux de la Commune, le **secteur associatif est particulièrement dynamique** et organise des activités diversifiées pour les villageois (activités culturelles à Rahier…). Le folklore local est également bien présent avec des confréries tournées vers des produits locaux.
- La **pratique sportive** est possible dans différentes infrastructures dont la Commune est dotée (plusieurs salles, terrain de football...).
- Quelques **associations culturelles** sont présentes sur le territoire, ainsi qu'une seule bibliothèque qui est ouverte trois heures et demi par semaine au centre de Stoumont. Par contre le **Bibliobus** passe dans 6 lieux différents à raison de deux fois par mois (La Gleize, Roanne, Moulin du Ruy, Ruy, Rahier, Cheneux).

Vos avis

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Les habitants apprécient les **activités, nombreuses et diversifiées**, organisées pour les adultes et seniors, mais ils déplorent qu'elles concernent **peu les enfants et les jeunes**, et qu'elles ne favorisent pas les relations intergénérationnelles.
- L'**offre culturelle et sportive** est considérée comme lacunaire.
- Le **manque d'infrastructures** (infrastructures sportives insuffisantes, absence de salle polyvalente sport-culture et de locaux spécifiques pour les jeunes) est également mis en avant.
- La population regrette de ne pas mieux connaître les **nombreuses associations** qui éprouvent par ailleurs certaines **difficultés à renouveler leurs effectifs**. Des **comités de quartier** très actifs animent la vie des villages mais certains hameaux en sont dépourvus.

Synthèse de propositions citoyennes

- Les **activités destinées aux enfants et aux jeunes** dans des infrastructures adéquates sont **à développer**, en concertation avec ces derniers (crèches, maisons de jeunes avec éducateurs, infrastructures sportives …).
- Les habitants proposent de **développer** davantage **la politique culturelle**, notamment pour les jeunes.
- Plusieurs propositions vont dans le sens d'une plus grande synergie et d'un **renforcement du secteur associatif** en impliquant davantage les jeunes, mais également l'ensemble de la population, dans la vie communale.
- Des initiatives visant l'**amélioration de la mobilité**, notamment pour accéder aux activités sont proposées: constitution d'un réseau de bénévoles, amélioration des voiries…

- L'**accueil des nouveaux habitants** pourrait être **amélioré**, et cela de différentes manières. Par ailleurs, les habitants souhaitent **davantage de lieux de convivialité** au sein des villages (places avec bancs…).

⇨ **LE DÉFI : Développer les infrastructures et l'offre d'activités (notamment la politique culturelle) pour l'ensemble de la population, dans un esprit de convivialité**

SERVICES ET AIDES (GT 4)

Quelques faits tirés de l'étude socio-économique

- De **nombreux services tant publics que privés à vocation sociale** étendent leurs activités sur le territoire : Centre Public d'Action Sociale (CPAS), ONE, Croix-Rouge...
- Au **niveau du secteur santé,** un centre de revalidation situé à Borgoumont est maintenant fusionné avec le Centre Hospitalier Peltzer La Tourelle (CHPLT) de Verviers.
- Dans le cadre de l'**accueil à la petite enfance**, un organisme dénommé « La Farandoline » assure une halte garderie de 9h à 12h le mercredi et le vendredi.
- L'**enseignement maternel et primaire** est assuré par trois écoles communales et deux établissements du « réseau libre ». Il existe également un établissement dépendant de la Communauté française et une école spécialisée.

Vos avis

Atouts et faiblesses majeurs de la Commune

- Le fonctionnement de **l'Administration communale** donne satisfaction aux Stoumontois mais se pose le problème de mobilité pour s'y rendre.
- Les différents **moyens de communication** tels que Bulletin communal, site Internet, journaux locaux… sont globalement appréciés même si certaines lacunes sont mises en évidence : forme rébarbative, peu d'informations… En outre, des problèmes d'accès ADSL sont notés.
- Les **infrastructures d'encadrement relatives à l'enfance et à la jeunesse** sont considérées comme **insuffisantes**.
- Il existe un manque **d'implication de la population** et principalement des jeunes dans la vie de la Commune.
- Les **coûts liés à l'achat ou à la location d'une habitation** ont augmenté, ce que regrette la population car beaucoup de jeunes quittent la Commune pour cette raison.
- Les difficultés relatives à la mobilité sont bien entendu mentionnées dans ce cadre. Les **transports en commun** sont quasi inexistants ; trop peu d'arrêts, fréquence trop faible…

Synthèse de propositions citoyennes

- Certains **outils de communication** (Internet, Bulletin communal…) sont **à dynamiser**.
- Il est important pour la population de **créer des infrastructures pour encadrer les enfants et les jeunes** : des crèches pour les plus jeunes et un animateur itinérant pour les ados, un bus associatif ou une permanence pour les jeunes en difficulté…
- Différentes mesures sont suggérées afin de permettre aux **jeunes d'accéder plus facilement à un logement**.
- Développer les cours **de promotion sociale**.
- Pour pallier au problème de **mobilité**, il est suggéré de mettre en place un bus associatif, de créer un site de co-voiturage…

⇨ **LE DÉFI : Développer l'offre de services et favoriser davantage l'implication citoyenne**

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion de retour
Le jeudi 22 mars 2007
(Ecole des filles, à 4987 STOUMONT)

La réunion débute vers 20h15 et rassemble 38 personnes (Monsieur le Bourgmestre est excusé). Dès leur arrivée, elles reçoivent quatre documents: une fiche signalétique, un document sur les Groupes de Travail (GT), un document concernant la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et un document reprenant de façon exhaustive les défis.

1. Présentation des défis

La présentation par les agents de développement, débute par un rappel de ce qu'est un Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Les défis identifiés, sur base de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne, sont ensuite exposés. Afin de rendre l'exposé concret, des exemples de réalisation du "Lot 0" (action ou projet pouvant être entamé rapidement) et de projets retenus dans le cadre du PCDR d'Aywaille sont explicités. Enfin, l'explication relative à la suite du processus (formation des GT…) a permis de motiver les personnes présentes à y participer.

2. Débat avec l'assemblée

Les Stoumontois sont invités à donner leur avis sur les défis (fond, forme…) et à poser des questions sur la suite du processus. Les participants valident les défis proposés par les agents de développement, sans commentaires particuliers.

Questions concernant le fonctionnement de l'Opération de Développement Rural :

S'il s'avère nécessaire, pour un GT (Groupe de Travail), de s'adjoindre la participation d'une personne-ressource (TEC, SNCB…), les agents de développement se chargeront-ils de la contacter?

L'évolution de la réflexion dans les différents GT impliquera effectivement de prendre contact avec différentes personnes-ressources. L'apport de ces personnes sera utile à la réflexion des GT. Si cela s'avère nécessaire, et en fonction de l'évolution de la réflexion, les agents de développement prendront les contacts nécessaires.

La perspective des 10 ans comme délai pour la réalisation des projets semble fort éloignée dans le temps.

Comme cela a été expliqué au cours de la présentation, il faut savoir que des projets ou des actions peuvent déjà être réalisés ou au moins entamés très rapidement. Il s'agit de ce que l'on appelle le "Lot 0". Par ailleurs, dans les projets retenus dans le PCDR, on distinguera les priorités 1, 2 et 3. Les projets en priorité 1 seront entamés dans les 3 premières années qui suivent l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon; les projets en priorité 2 dans les 3 à 6 ans, et les projets en priorité 3 dans les 6 à 10 ans. Le choix des priorités pour les différents projets sera notamment fonction du degré d'urgence de ces projets mais également de la maturité de la réflexion à leur propos.

Les subventions à 80% de la Région wallonne s'appliquent-elles également aux projets du Lot 0?

La Région wallonne subventionne les projets repris dans le PCDR en priorité 1, 2 et 3. Cela n'inclut donc pas le "Lot 0".

La réflexion est segmentée en fonction des thèmes des différents GT, or les projets peuvent concerner différents thèmes. Cela ne pose t'il pas de problèmes?

Les 4 GT constitués dans un premier temps permettent de segmenter la matière. Mais il est évident que de nombreux aspects traités dans les différents GT sont transversaux. Une fois que le travail de tri des différentes propositions émises par la population sera réalisé, de nouveaux GT seront constitués, par village ou par thème. Le processus est donc très flexible.
Il est important que les projets retenus répondent à un maximum d'objectifs concernant les différents thèmes.

La matière à traiter par le GT "Cadre de vie" est très vaste et concerne aussi bien l'environnement, le patrimoine naturel que le patrimoine bâti. Sera-t-il possible de respecter le même « timing« que dans les autres GT?

Certaines balises sont fixées au départ. Ce qui n'empêche, comme cela a été dit précédemment, de faire preuve de flexibilité. Il est prévu de consacrer les deux premières rencontres de chaque GT à la formulation des objectifs. La troisième rencontre permettra d'effectuer un tri parmi les propositions formulées par la population lors des réunions d'information et de consultation, et de décider ainsi des propositions à conserver, à abandonner, à reprendre sous une autre forme…
Par ailleurs, si le nombre de personnes dans ce GT est trop important, il pourrait s'avérer nécessaire à un moment donné de scinder le groupe.

S'il n'est pas possible pour une personne d'être présente à une des premières réunions d'un GT, peut-elle malgré cela s'y inscrire?

Bien entendu, cela ne pose pas de problème. Dans la mesure où une personne est inscrite dans un GT, elle reçoit d'office tous les comptes-rendus des réunions et est donc au courant de l'évolution de la réflexion. Elle peut donc sans hésitation participer aux réunions suivantes.

La composition des GT est-elle définie d'avance?

Non, les GT sont ouverts à tous. Il est cependant demandé, pour une question d'organisation, de compléter la fiche d'inscription. Cela étant, dans le cas où une personne ne serait pas inscrite, elle est cependant la bienvenue aux réunions.

3. Clôture de la rencontre

Les participants sont invités à compléter la fiche signalétique reçue en début de réunion, en y indiquant notamment leurs coordonnées et leur intérêt à participer aux GT et/ou à devenir membre de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) qui est une Commission représentative de la population.

La réunion se termine vers 21H15.

N.B : Les journalistes de Télévesdre ont interviewé l'Echevin Monsieur Goffin et un agent de développement. Ils ont également assisté à la réunion. Nous vous invitons à visionner le reportage sur le site www.pcdr.be.

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion de retour
Le jeudi 29 mars 2007
(Cercle Saint Paul de Chevron, 4987 STOUMONT)

La réunion débute vers 20h15 et rassemble 25 personnes. Dès leur arrivée, elles reçoivent quatre documents: une fiche signalétique, un document sur les Groupes de Travail (GT), un document concernant la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et un document reprenant la synthèse de la consultation : "Les défis".

1. Présentation des défis

La présentation, par les agents de développement, débute par un rappel de ce qu'est un Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Les défis identifiés, sur base de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne, sont ensuite exposés. Enfin, la présentation se termine par l'explication relative à la suite du processus (formation des Groupes de Travail (GT)...)

2. Débat avec l'assemblée

Les Stoumontois sont invités à donner leur avis sur les défis (fond, forme…) et à poser des questions sur la suite du processus.

Aucune remarque particulière n'est formulée concernant les défis.Une personne propose de remplacer le mot "faiblesse" utilisé lors de la consultation de la population, à connotation plutôt négative, par le terme "manque".

Différentes questions sont ensuite posées sur le fonctionnement des GT.

Une personne intéressée par le co-voiturage se demande à quel GT participer. Une autre personne intéressée par la sécurité des piétons se pose la même question.
Les GT sont formés pour quelques réunions, par thème. Le sujet de la mobilité est un thème récurrent qui va intervenir dans plusieurs GT. Après environ trois réunions, les GT seront remaniées, en fonction des projets ou des thèmes qui émergeront progressivement.

Il est difficile de scinder les défis qui finalement forment un tout car, sous les défis, apparaît une évidente une "transversalité".
En effet, les défis servent de cadre, de base de travail, et seront approfondis dans les GT qui réfléchiront à des objectifs de développement concrets à atteindre pour la Commune, dans 10 ans.

Les projets vont-ils être soumis à une grille d'analyse?
Après la formulation des objectifs (2 réunions prévues), les GT reprendront une à une les propositions émises par la population lors de la consultation et établiront un tri afin de voir les propositions réalisables ou non, par qui (population, commune, associations...) et quand (à moyen, court ou long terme).

3. Clôture de la rencontre

Les participants sont invités à compléter la fiche signalétique reçue en début de réunion, en y indiquant notamment leurs coordonnées et leur intérêt à participer aux GT et/ou à devenir membre de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) qui est une Commission représentative de la population.

La réunion se termine vers 21H15.

La Meuse Verviers
(vendredi 30 mars 2007)

STOUMONT DÉVELOPPEMENT RURAL

Bientôt deux crèches et une salle polyvalente

À en juger par l'affluence de citoyens lors de la réunion publique d'information concernant le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), les Stoumontois semblent particulièrement soucieux de l'avenir de leur commune.

Suite aux dix réunions de concertation qui ont été programmées au cours de l'année 2006, la commune de Stoumont vient de franchir un pas supplémentaire dans la mise en place de son PCDR.
"*Le but d'un PCDR est d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la commune par une consultation préalable de ceux-ci*", explique Philippe Goffin qui a le développement rural parmi ses compétences.
Mais les procédures pour y parvenir sont à ce point lourdes qu'il est nécessaire pour les communes de faire appel à des structures intermédiaires qui se chargent du traitement du dossier. C'est ainsi que la commune de Stoumont a fait appel Au Groupement Régional Économique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) qui l'accompagnera dans ses opérations "*en toute neutralité*". Outre leurs missions administratives, les agents du GREOA servent également de relais entre la population, les autorités communales et la Région wallonne.
C'est précisément dans le cadre de cette fonction que Sarah Beaufays a présentée et expliqué la suite de la procédure.
Concrètement, quatre groupes de travail vont être mis en place. Le premier s'attachera au cadre de vie, le deuxième au développement économique et touristique, le troisième aux infrastructures et le quatrième aux offres de services.
Philippe Goffin sera présent dans chacun de ces groupes afin de conserver une vue d'ensemble et d'assurer un bon retour au niveau communal.

Les Stoumontois s'intéressent à leur commune. ■ R.V.

Parmi les projets qui pourraient voir le jour, la commune envisage la réfection de certaines voiries et chemins et d'autres encore qui "*prendront plusieurs années*".
Comme la construction d'une salle polyvalente à Stoumont ainsi que deux crèches. La première vraisemblablement dans l'ancienne école de Chevron et la seconde peut-être à La Gleize.
"*L'idéal serait que ces crèches soient installées là où les gens passent pour se rendre à leur travail*", précise l'échevin.
Pour Philippe Goffin, qui rappelle au passage que les travaux entrepris dans ce cadre sont subventionnés à hauteur de 80 %, il ne fait pas de doute qu'il s'agit-là d'une "*démarche citoyenne permettant aux habitants de décider eux-mêmes de l'avenir de leur commune*". «

RICHARD VILLERS

Rahier : Le Trait d'Union
(mai 2007)

Les réunions PCDR à Rahier et dans la commune

Le PCDR (programme communal de développement durable) entamé en 2006 a repris le mois passé avec des groupes de travail (GT) à thèmes. Les précédentes réunions avaient dégagé quatre thèmes principaux : cadre de vie, activités économiques, aides et services, et temps libre dont le contenu est disponible sur le site www.pcdr.be ou par courrier. Les différents GT sont encadrés par les agents de développement qui animent la réunion et permettent à chacun de s'exprimer tout en dégageant rapidement des objectifs.

Les agents de développement ont souligné l'importance de la participation citoyenne ainsi qu'une très bonne représentation du monde agricole et des jeunes comparativement à d'autres communes. Onze Rahiétois se sont investis dans les différents GT, dont neuf qui participent à celui du cadre de vie ! (Certains participent à plusieurs groupes).

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site www.pcdr.be Les prochaines réunions auront lieu à 20 h les jeudis 10 mai, à Moulin-du-Ruy (cadre de vie), 24 mai, à Lorcé (activités économiques), 31 mai, à Rahier (temps libre), et 14 juin, à Chevron (services et aides). Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, le mieux est de prendre contact avec une personne ayant participé à une réunion ou avec un agent de développement.

Sandrine et Etienne Lorent

Mail envoyé le jeudi 29 mars 2007 à toutes les personnes disposant d'un mail et ayant participé à l'ODR depuis le début: 81 personnes

OBJET : STOUMONT – Invitation - Opération de Développement Rural (ODR)

Madame, Monsieur,

Depuis quelques mois, la commune de Stoumont s'est inscrite dans une Opération de Développement Rural (ODR).

Suite à la consultation de la population, vos avis et propositions mais aussi les données de l'étude socio-économique ont permis d'identifier 4 défis à relever par la Commune afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants.

A partir du mois d'avril, chaque défi va être confié à un Groupe de Travail (GT) qui définira plus précisément les objectifs de développement pour la Commune et réfléchira à des projets concrets à mettre en œuvre.

☐ **GT Cadre de vie** (Environnement, patrimoine naturel, bâti…)
1ère réunion : mardi 3 avril 2007 à 20h, Salle Loisirs et Jeunesse à Rahier

☐ **GT Activités économiques**
1ère réunion : mercredi 4 avril 2007 à 20h, Salle La Vallonia à Moulin du Ruy

☐ **GT Temps libre** (Lieux de rencontres, infrastructures, activités)
1ère réunion : mardi 10 avril 2007 à 20h, Salle Union Crelle à Lorcé

☐ **GT Services et aides**
1 ère réunion : mercredi 11 avril 2007 à 20h, Ecole des Filles à Stoumont

Si vous n'êtes pas encore inscrit à l'un ou l'autre GT, nous vous invitons à y participer. L'inscription est souhaitée mais pas indispensable (fiche d'inscription ci-joint).

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site Internet http://www.pcdr.be
N'hésitez pas également à nous contacter.

Benoît HOUBEAU
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT

GREOA asbl – Service PCDR
Place de Chézy 1
4920 Harzé – Aywaille
Tél. : 04/384 67 88
Fax : 04/384 74 37
E-mail : pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
http://www.pcdr.be

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

LES GROUPES DE TRAVAIL (GT)

Suite aux réunions de consultation, vos avis et propositions mais aussi les données de l'étude socio-économique ont permis d'identifier 4 défis à relever par la Commune afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants. Chaque défi sera confié à un Groupe de Travail (GT) qui définira plus précisément les objectifs de développement pour la Commune et réfléchira à des projets concrets à mettre en œuvre.

☐ **GT Cadre de vie** (Environnement, patrimoine naturel, bâti…)
1ère réunion : mardi 3 avril 2007 à 20h, Salle Loisirs et Jeunesse à Rahier

☐ **GT Activités économiques**
1ère réunion : mercredi 4 avril 2007 à 20h, Salle La Vallonia à Moulin du Ruy

☐ **GT Temps libre** (Lieux de rencontres, infrastructures, activités)
1ère réunion : mardi 10 avril 2007 à 20h, Salle Union Crelle à Lorcé

☐ **GT Services et aides**
1ère réunion : mercredi 11 avril 2007 à 20h, Ecole des Filles à Stoumont

Comment fonctionne un GT ?
La liste complète des avis récoltés lors des réunions de consultation sera remise aux GT pour un premier tri des projets, en fonction du défi identifié et des objectifs de développement pour la Commune, c'est-à-dire en adéquation avec les besoins réels des habitants.

Si vous souhaitez être personnellement informés de la tenue des réunions des GT, merci de compléter le talon ci-joint

N'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA
et à consulter le site internet http://www.pcdr.be

Administration communale :

Route de l'Amblève, 41
4987 STOUMONT

☎: 04.380.93.20
✉: administration.communale@stoumont.be
http://www.stoumont.be

Didier GILKINET (Bourgmestre)
☎: 080/78.51.52
Philippe GOFFIN (Echevin du Développement rural)
☎: 080/78.54.56

Agents de développement du GREOA :

Benoît HOUBEAU
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT

Place de Chézy 1
4920 AYWAILLE

☎ : 04/384.67.88
🖷 : 04/384.74.37
✉ : pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Cadre de vie"
du 3 avril 2007
(Salle Loisirs et Jeunesse à Rahier)**

La réunion débute à 20 heures par un rappel du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR). Monsieur Michaël Hennequin est excusé. En fonction du nombre important de participants deux sous-groupes sont constitués. Le but de cette première réunion est de mettre en place le Groupe de Travail (GT) tout en travaillant d'ores et déjà sur les objectifs de développement.

Dans les deux sous-groupes, il est rappelé aux participants l'importance de formuler des objectifs de développement avant de penser aux projets. Il est essentiel de se fixer des **objectifs à atteindre** pour que les projets envisagés ensuite prennent en compte toutes les composantes nécessaires. A l'issue de la prochaine réunion, le GT devra avoir fixé des objectifs qui seront par la suite validés et examinés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Quelques notions sont importantes à expliciter:

Objectif: un objectif exprime ce que la population veut atteindre au terme des 10 ans de l'Opération de Développement Rural.

Indicateur: élément quantifiable, mesurable qui permet de voir si l'objectif fixé est bien atteint.

Exemple (cet exemple est très général, pour ne pas influencer la réflexion des participants. Il pourra bien évidemment être adapté au contexte de la Commune)
Objectif : Développer le tourisme
Indicateurs : fréquentation des Syndicats d'initiative, nombre de nuitées…

Afin de commencer la rédaction des objectifs, il est proposé aux participants de relire la synthèse des données concernant le cadre de vie (étude socio-économique, atouts, faiblesses et propositions recueillis lors des réunions de consultation). Il est ensuite demandé à chaque membre de donner plus ou moins cinq mots qui traduisent leurs pensées sur les sujets évoqués.

1. Sous-Groupe n°1

1.1 Présentation des membres (tour de table)

- ☞ Monsieur Benoît HOUBEAU, habitant de la Commune de Dalhem, agent de développement du GREOA, explique le rôle de l'organisme accompagnateur.
- ☞ Monsieur Philippe GOFFIN, Echevin chargé du développement rural, Educateur et ancien commerçant, participe aux différents GT.
- ☞ Monsieur Benoît REMY de Lorcé, vétérinaire chercheur à l'ULg, s'intéresse aux sentiers, aux possibilités de ballades en forêts, aux énergies renouvelables.
- ☞ Monsieur Daniel HERMANS de Lorcé, prépensionné et secrétaire d'une association de marcheurs à Chevron, a parlé de la mise en valeur de la région, des sentiers et promenades.
- ☞ Madame Isabelle THEUNISSEN de Chêneux, employée et épouse d'agriculteur s'intéresse au patrimoine naturel et bâti, à la qualité de vie au sein de la commune et trouve important de développer des points relatifs à un maillage de chemins intervillages.
- ☞ Madame Martine DELNOY de la Gleize, vétérinaire et Présidente de l'Office du Tourisme de Stoumont, marque notamment son intérêt pour la sécurité routière et les possibilités de promenades
- ☞ Monsieur Thierry SCHMITZ de la Gleize, gérant de sociétés, s'intéresse à l'environnement, la ruralité et le développement économique. Le développement à long terme est également un concept important à ses yeux.
- ☞ Monsieur Alain MONSEUR de Chession, retraité et membres d'associations comme l'Union Crelle, aborde la notion de ruralité et des relations entre ruraux et néo-ruraux.
- ☞ Monsieur Roger SCHYNS de Cheneux, employé à l'Office du Tourisme de Stoumont, s'intéresse aux aspects touristiques et est aussi bien impliqué dans la vie associative de la Commune.
- ☞ Monsieur Vincent COLSON, ingénieur agronome travaille à Gembloux et est Président du Royal Syndicat d'Initiative de la Gleize. Il parle de la qualité de vie, du patrimoine bâti et d'un plan de développement économique et touristique à développer.
- ☞ Monsieur René GABRIEL de Roanne-Coo, employé retraité, indique que ses centres d'intérêts rejoignent ceux qui ont été exprimés par Monsieur COLSON.
- ☞ Monsieur José DUPONT de Rahier, Conseiller communal et candidat pour faire partie de la Commission Locale de Développement Rural, s'intéresse au processus depuis son début et souligne la transversalité de ce processus.
- ☞ Monsieur Frédéric LAFFINEUR de Chevron travaillant au Ministère de l'Equipement et des Transports (MET) s'intéresse au développement de la Commune, à la sécurité routière, à la mobilité, aux aménagements au sens large du terme.
- ☞ Monsieur Etienne LORENT de Rahier, forestier indépendant et impliqué dans le tissu associatif porte son intérêt sur le petit patrimoine (croix, fontaines...), aux balisages à étendre…
- ☞ Madame Anne JARBINET de Roua, psychologue chargée de projets au FOREM Conseil, s'adonne notamment à l'équitation et donc s'intéresse aux possibilités de randonnées.

1. 2. Travail sur les objectifs de développement

Les mots-clés énoncés sont repris ci-dessous. Ils peuvent parfois se rattacher à différents pôles que nous vous proposons. Vous trouverez également en dessous de ce tableau des mots "génériques" pouvant s'appliquer aux quatre pôles. Bien entendu cette liste est non exhaustive

et permet juste de débroussailler le terrain afin de faciliter la rédaction des objectifs de développement.

Ressources naturelles, énergies…	Gestion environnementale	Patrimoine bâti, aménagement du territoire	Mobilité - sécurité routière
Energie alternative, énergie renouvelable, ressources naturelles, forêts (arbres remarquables), eau, paysage, ruralité (chasse, pêche...), sentiers	Développement durable (tourisme intégré…), sylviculture (dégats forestiers…), agriculture, déchets, gestion de l'eau (industrielle, communale), propreté, environnement, chemins (balisage)	Petit patrimoine, village, habitat, urbanisme…	Mobilité (anciens chemins), sécurité routière (routes), piéton…

Mots génériques: entretien, convivialité, (re)valorisation, coordination, synergie, aménagements, tolérance, respect, intergénérationnel (se prête plus pour les GT3 et GT4), animer, animation, responsabilisation, solidarité, information, panneaux didactiques.

2. Sous-Groupe n°2

2.1.Présentation des membres (tour de table)

- ☞ Monsieur Pol GROSJEAN (infirmier) habite Rahier. Il est trésorier de la fabrique d'église, et coordonne le journal "Trait d'union".
- ☞ Madame Christine DEPASSE enseigne à Theux et habite Monthouet. L'opération de développement rural est l'occasion de s'impliquer, d'avoir un état des lieux et de voir ce qui est possible.
- ☞ Monsieur Bruno DEPASSE, son mari, est également enseignant. Il aime sa commune et profite de l'opération de développement rural pour s'y impliquer.
- ☞ Monsieur Marcel MASUY est pensionné. Il s'occupe de l'asbl Les Amis de l'ancien château de Rahier.
- ☞ Madame Marie-José SACRÉ habite Froidville et illustre des livres pour enfants. Elle fait également partie de l'asbl Les amis de l'ancien château de Rahier et s'intéresse particulièrement aux problèmes environnementaux.
- ☞ Monsieur Guy COUNAYE habite au même endroit et est particulièrement sensible aux problèmes d'environnement.
- ☞ Monsieur Didier FORTEMAISON habite à Borgoumont depuis environ 1 an et demi et se soucie notamment de l'environnement.
- ☞ Madame Marie-Pierre VANDEBEEK habite également à Borgoumont. Elle est animatrice nature dans une asbl à Liège.
- ☞ Monsieur Bernard RENOTTE est artisan à Chession. Il porte un intérêt particulier à l'implantation de l'artisanat, au recyclage des déchets et à l'évolution de l'implantation de l'habitat (matériaux utilisés...)
- ☞ Monsieur Patrick SERVAIS est agriculteur à Chession et conseiller communal.
- ☞ Monsieur Alexandre RENOTTE habite à Chession et est en 6ème forestière à l'école de La Reid.
- ☞ Monsieur Philippe HANSENNE habite Rahier et est indépendant. Il fait partie de "Rahier initiatives".
- ☞ Monsieur Jean LEBRUN est employé communal et s'intéresse au cadre de vie.

- ☞ Madame Chantal CRUCIFIX est pâtissière sans emploi. Elle habite Targnon. Elle aime la marche. Pour elle, les chemins auraient besoin d'être révisés.
- ☞ Madame Patricia JOIRET est institutrice prépensionnée et habite Targnon. Elle aime son cadre de vie et souhaite le défendre.
- ☞ Madame Marie-Cécile GENTGES travaille à Malmédy dans l'aide aux personnes dépendantes (toxicomanie). Elle habite Stoumont depuis 10 ans. Elle a participé à un projet de sécurité routière à La Gleize.
- ☞ Monsieur Francis BASTIN habite Xhierfomont et est agriculteur.
- ☞ Madame Sarah BEAUFAYS est agent de développement au GREOA. Avec deux autres de ses collègues, elle animera les réunions du GT. Le rôle des agents de développement et le regard neutre qu'ils posent sur la Commune est également expliqué.

2.2.Rédaction des objectifs (1ère partie)[1]

Mobilité entre villages
Diminuer la vitesse

Ressources naturelles et énergies
Richesses naturelles (Natura 2000, arbres remarquables...)
Entité rurale – (agricole)
Forêt (source de revenus, dégâts forestiers...)
Chasse (conseil cynégétique)
Eau (4) (protection)
Energies renouvelables (5)

Termes "génériques" pouvant s'appliquer à un ou plusieurs grands thèmes

Valoriser
Signaler – baliser (3)

Rencontre (CCAT...)
Communication (chasse, habitants par rapport aux activités économiques...)
Information (sur des sujets précis, les conséquences de nos gestes quotidiens sur l'environnement...)
Sensibilisation

Respect (3) (règlement, environnement...)
Civilité (cours dans les écoles, touristes, répression...)

Gestion environnementale

Entretenir (2) (sentiers (2), ruisseaux...)
Développement durable (2) (économie d'énergie, bâtiments en bois, ...)
Gaz à effets de serres

Patrimoine bâti, aménagement du territoire

Petit patrimoine (croix...)

Urbanisme (matériaux, favoriser le bois, amender plan de secteur...)

Tourisme intégré ---- prix des logements (Hollandais)

[1] le chiffre entre parenthèse évoque le nombre de fois que ce mot a été cité

Remarques

Différentes remarques ont été émises, notamment le souhaite de réaliser un état des lieux précis des chemins. Ce travail conséquent pourrait éventuellement faire l'objet d'un groupe ou d'une commission spécifique.

Certains ont également émis le souhait de disposer d'un état des lieux plus détaillé. A ce sujet, l'étude socio-économique est consultable à l'administration communale, au GREOA ou sur le site http://www.pcdr.be.

Une personne estime également important de prendre en compte le fait que certaines personnes ne viennent pas : souhaitent – elles que rien ne change et que donc, tout leur convient?

Certains lieux à mettre en valeur ont également été cités. Ils seront envisagés lors d'une prochaine réunion qui visera à trier les propositions de projets formulées par les habitants : valoriser le vieux Stoumont, place de Targnon...

Un participant précise que valoriser les richesses naturelles est important mais qu'il ne faut pas perdre de vue que certaines sont source de revenus pour la Commune. Ce point de vue sera davantage évoqué par le Groupe de Travail (GT) *Activités économiques.*

3. Explications pour la prochaine réunion

Afin de préparer la prochaine réunion, il est demandé à chaque participant de rédiger un objectif par grand thème dégagé, sur base notamment des mots clés énoncés.

ATTENTION A LA DATE
La prochaine réunion se déroulera le jeudi 10 mai 2007 à 20H00 à la salle "La Vallonia" à Moulin du Ruy.

L'ordre du jour est le suivant :

- Travail sur les objectifs de développement pendant 45 minutes à une heure en sous groupes
- Pause de 10 minutes
- Mise en commun du travail en sous-groupes par les agents de développement
- Explications sur la suite des travaux
- Divers

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Cadre de vie"
du 10 mai 2007
(Salle La Vallonia à Moulin du Ruy)**

Présents:

Madame Dominique BLEROT, Monsieur Vincent COLSON, Madame Chantal CRUCIFIX, Madame Martine DELNOY, Madame Martine DELUGE, Monsieur Bruno DEPASSE, Madame Christine DEPASSE, Monsieur John DUMEZ, Monsieur Yvon DUMEZ, Monsieur José DUPONT, Monsieur René GABRIEL, Monsieur Philippe GOFFIN (Echevin), Monsieur Daniel HERMANS, Madame Françoise HERMANS-DEWEZ, Madame Patricia JOIRET, Monsieur Jean LEBRUN, Monsieur Frédéric LAFFINEUR, Monsieur Etienne LORENT, Monsieur Marcel MASUY, Monsieur Alain MONSEUR, Monsieur Daniel MONSEUR, Monsieur Benoît REMY, Monsieur Alexandre RENOTTE, Monsieur Bernard RENOTTE, Monsieur Thierry SCHMITZ, Monsieur Roger SCHYNS, Monsieur Patrick SERVAIS, Monsieur Michel TELLER

Monsieur Benoît HOUBEAU (GREOA), Madame Isabelle LAURENT (GREOA)

Excusés:
Madame Marie-Cécile GENTGES, Monsieur Paul GROSJEAN, Monsieur André VAN GELHUWE,

La réunion débute à 20 heures.

En fonction du nombre important de participants, deux sous-groupes sont constitués. Après un bref rappel du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR), l'objectif de la réunion est fixé : il s'agit de finaliser la rédaction des objectifs relatifs au cadre de vie. La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui est une Commission représentative de la population examinera et validera l'ensemble des objectifs identifiés par les 4 GT.

Quelques notions sont importantes à rappeler:

Objectif: un objectif exprime ce que la population veut atteindre au terme des 10 ans de l'Opération de Développement Rural.

Indicateur: élément quantifiable, mesurable qui permet de voir si l'objectif fixé est bien atteint.

Exemple (cet exemple est très général, pour ne pas influencer la réflexion des participants. Il pourra bien évidemment être adapté au contexte de la Commune)
Objectif : Développer le tourisme
Indicateurs : fréquentation des Syndicats d'initiative, nombre de nuitées…

1) Rédaction des objectifs

La méthodologie utilisée dans les 2 sous-groupes est identique. Un premier objectif est proposé par un participant et les autres apportent leurs avis complémentaires. Un processus identique est utilisé pour les objectifs suivants.

Lors d'une pause d'une dizaine de minutes, les deux agents de développement, animateurs des deux sous-groupes, formulent de nouveaux objectifs synthétisant au mieux ce qui a été dit dans les deux sous-groupes. Ces nouveaux objectifs sont présentés à l'ensemble des participants afin qu'ils les valident, après d'éventuelles modifications.

Les différents objectifs validés par l'ensemble du GT sont les suivants :

a) Préserver et développer un aménagement du territoire parfaitement intégré à l'environnement naturel de la Commune

une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) sera constituée. Bien entendu, les GT et la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) échangeront régulièrement leurs avis afin de travailler de manière concertée et intégrée.

b) Mettre tout en œuvre pour préserver et valoriser le patrimoine (ressources naturelles, patrimoine bâti, paysages…): état des lieux, exploitation durable, sensibilisation et information…

Plusieurs personnes souhaitent qu'une attention toute particulière soit portée à l'entretien des sentiers, leur réhabilitation éventuelle[1]…; cela pourrait nécessiter une réactualisation de l'atlas des chemins vicinaux. Ces points seront abordés plus précisément lors de la prochaine réunion du GT Cadre de vie. L'impact paysager des antennes GSM est un point qui a été évoqué dans un des sous-groupes et cela rentre bien dans l'objectif.

Un courrier de Monsieur VAN GHELUWE évoque notamment la gestion de l'eau. Cette notion s'intègre également dans cet objectif.

L'existence d'un Echevin des chemins est évoquée par Monsieur GOFFIN et les efforts réalisés par les membres du personnel pour répondre aux attentes notamment évoquées dans les GT.

[1] Voir informations complémentaires, dernier point du compte-rendu

c) Encourager et développer les énergies renouvelables

A l'heure actuelle, une action de sensibilisation est menée au sein des écoles de l'entité sur l'utilisation rationnelle de l'énergie. Les enfants sont notamment chargés de relever les compteurs électriques, de gaz...

2) Divers

- ☞ Les objectifs de développement proposés par les Groupes de Travail seront transmis prochainement à la CLDR (Commission Locale de développement rural) qui réfléchira sur l'ensemble des objectifs identifiés par les 4 GT, et cela afin d'élaborer une stratégie de développement, globale et cohérente, pour la Commune.

- ☞ Prochainement, un appel à candidatures relatif à la constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera lancé et les participants qui ont déjà marqué leur intérêt pour l'intégrer en tant que membre recevront les informations directement par e-mail ou courrier.

  Par ailleurs, un appel à candidature sera également prochainement lancé pour une CCATM (Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité). Afin de ne pas induire de confusion au sein de la population, l'appel à candidature pour la CLDR sera lancé très prochainement tandis que l'appel pour la CCATM serait lancé début septembre.

- ☞ La liste des objectifs déterminés par les autres Groupes de Travail vous sera transmise lors de la réunion du 20 juin 2007 puisque le *GT 4 "Services et aide"* se réunit le 14 juin.

Certains ont également émis le souhait de disposer d'un état des lieux plus détaillé. A ce sujet, l'étude socio-économique est consultable à l'administration communale, au GREOA ou sur le site http://www.pcdr.be.

3. Explications pour la prochaine réunion

La prochaine réunion se déroulera le mercredi 20 juin 2007 à 20H00 à la salle "Union Crelle" à Lorcé

L'ordre du jour est le suivant :

- Premier tri des propositions
- Informations sur le Lot 0
- Divers

Informations complémentaires

Sentiers:

Appel à projet lancé dans le cadre de l'action "Rendez-vous sentiers" 2007 initié par Inter-Environnement Wallonie: http://www.sentiers.be/spip.php?article248

Le développement durable:

Le *développement durable* (ou *développement soutenable*) est, selon la définition proposée en 1986 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland : *"un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".*

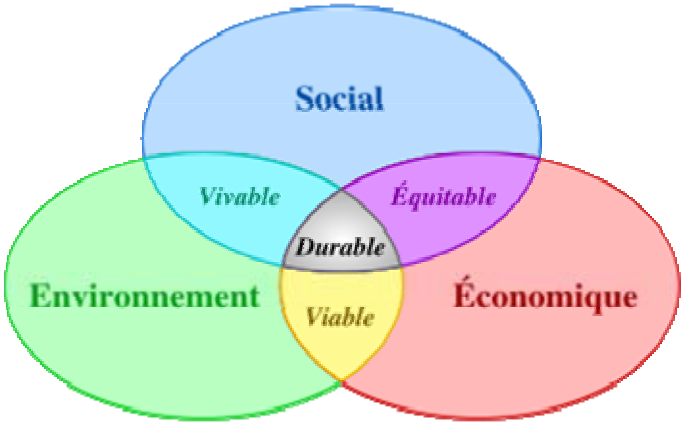

Schéma du développement durable : à la confluence de trois préoccupations, dites "les trois piliers du développement durable".

Pour en savoir plus :

http://www.developpementdurable.be
Ce site traite de l'actualité belge sur le développement durable.

http://www.uvcw.be/no_index/actualite/brochure-agenda21.pdf
Agenda 21 local - Ma planète, ma commune : du développement durable à l'Agenda 21 local
Afin de dynamiser notre Région, le Gouvernement wallon s'est engagé, depuis juillet 2004, dans une logique de concertation avec les acteurs sociaux. Dans le cadre de cette démarche, le Gouvernement a conclu un véritable partenariat avec Inter Environnement et avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie. Dénommé «Agenda 21 et Pouvoirs locaux», celui-ci fournira une méthode et des outils permettant aux communes d'inscrire leurs actions locales dans la perspective du développement durable : notamment celles concernant le cadre de vie, la salubrité publique, la mobilité, l'aménagement du territoire, les projets sociaux, l'environnement, …

L'Agenda 21 local n'est pas l'apanage des communes : il peut être mis en œuvre à tout niveau local d'action, au sein des entreprises et associations, au niveau d'un organe de gestion supracommunal (intercommunale, parc naturel, contrat de rivière, …), chacun le déclinant selon ses limites de compétences matérielles ou territoriales.

http://www.air.wallonie.be
Ce site fournit une information sur la qualité de l'air en Région wallonne : résultats des mesures sur la qualité de l'air par jour et en temps réel, Plan Wallon Air-Climat permettant de lutter contre les changements climatiques…

Empreinte écologique:

L'empreinte écologique mesure la consommation humaine de ressources naturelles. Elle est comparée à la capacité de la nature à renouveler ces ressources. L'empreinte écologique est mesurée en hectares globaux.
L'empreinte (d'un pays, d'une ville ou d'une personne) est la surface totale nécessaire pour

- produire la nourriture et les fibres qu'il consomme
- absorber les déchets provenant de sa consommation d'énergie
- son infrastructure

Seul 1/4 de la surface de la terre est biologiquement productive (forêts, eau douce, zones côtières, pâturages…). En comparaison, les calottes glaciaires, les déserts, les grands fonds des océans… produisent peu ou sont peu accessibles à l'exploitation.
Au total, l'humanité doit se partager 11,3 milliards d'hectares – soit 1,8 hectare global/pers – pour manger, se vêtir, se loger, se chauffer…
En 2001, l'empreinte écologique était de 2,2 hectares globaux par personne, soit 21% de plus que disponible. Ce dépassement signifie que le capital naturel est dépensé plus vite qu'il n'est régénéré.

Pour en savoir plus :

http://www.wwf.be/eco-footprint/fr
Site du WWF-Belgique

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Cadre de vie"
du 20 juin 2007
(Salle Union Crelle à Lorcé)**

Présents:

Monsieur André BODEUX, Monsieur Vincent COLSON, Madame Chantal CRUCIFIX, Monsieur Bruno DEPASSE, Madame Christine DEPASSE, Monsieur José DUPONT, Monsieur Daniel HERMANS, Madame Patricia JOIRET, Monsieur Frédéric LAFFINEUR, Monsieur Alexandre RENOTTE, Monsieur Roger SCHYNS, Monsieur Patrick SERVAIS

Monsieur Philippe GOFFIN (Echevin)
Madame Sarah BEAUFAYS (GREOA)

Excusés:
Madame Marie-Cécile GENTGES

La réunion débute à 20 heures.

Préambule :

Divers documents sont distribués en séance :

- une fiche extraite du PCDR de Sprimont (à titre d'exemple);
- une fiche vierge;
- la liste des objectifs de développement formulés par les Groupes de Travail (GT);
- une liste reprenant des propositions émises par les habitants lors de la consultation.

Les objectifs de développement formulés par le GT sont rappelés aux participants car les projets devront atteindre les objectifs fixés.

Ensuite, la fiche projet extraite du PCDR de Sprimont est explicitée à titre d'exemple afin de montrer les rubriques que doit comprendre un projet et d'encourager les participants à remplir une fiche pour d'éventuels projets leur semblant importants à réaliser dans leur village ou dans la Commune. Les ébauches de fiches seront discutées, au mois de septembre, dans les GT remaniés. Le projet se construisant progressivement, il est presque impossible de remplir immédiatement toute la fiche (évaluations budgétaires, notamment). Dans un premier temps,

les GT brosseront un cadre général avec des lignes directrices de plus en plus précises pour aboutir à la réalisation, le cas échéant, de plans tracés par un bureau d'étude spécialisé.

Premier tri des propositions

Sur base de la liste distribuée en séance, les participants recensent les projets pouvant faire l'objet d'une fiche, tout en sachant que la liste des projets n'est pas figée et qu'il est encore à tout moment possible de proposer un projet sous forme de fiche.

Voici ci-dessous la liste des projets retenus, à présent, pour une **fiche**:

- Actualiser l'atlas des chemins vicinaux est une priorité. Il serait intéressant de contacter la DGPL qui a une convention avec l'Université de Liège concernant la numérisation des chemins vicinaux sur des communes pilotes. Il faudra ensuite veiller à l'entretien des chemins, notamment en sensibilisant les ouvriers communaux.

- Réaliser un inventaire du petit patrimoine (proposition également formulée par le GT *Activités économiques*).

- Promenades : cette fiche évoquée également par le GT *Activités économiques* est confirmée par le GT. Elle comprendrait le balisage, la fabrication et la pose de panneaux didactiques, des cartes, du mobilier (banc, table…). Ceci serait mis en relation avec des promenades à thème sur le petit patrimoine, mais aussi sur les arbres remarquables, les différents points de vue… pour lesquels certains inventaires sont nécessaires.
  Dans le cadre des promenades, les participants insistent sur le fait qu'il faudra veiller, dans les tâches à réaliser, à informer correctement sur les promenades proposées. Il est également suggéré de faire référence au secteur HoReCa sur les cartes de promenades. Cependant, cette information serait peut-être difficilement utilisable dans le temps, la situation des commerces, hôtels ou restaurants changeant rapidement.

- Envisager l'intégration de la Commune dans un Parc Naturel. Ceci est proposé afin d'avoir une structure permanente qui puisse veiller à l'environnement mais aussi encourager le développement d'activités dans le respect du cadre de vie communal. Monsieur Vincent Colson suggère de contacter Monsieur Jean Valière du cantonnement de Spa qui a réfléchi au sujet.

- Réfléchir à l'adoption d'outil(s) d'aménagement du territoire. Plusieurs outils existent, il s'agirait de voir et d'adopter celui ou ceux qui serai(en)t le plus adéquat(s) pour la Commune (Schéma de structure, Règlement Communal d'Urbanisme, Plan Communal d'Aménagement, Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural…).

- Etat des lieux et aménagement des différents points de vue. Fiche évoquée également par le GT *Activités économiques*, ce point est abordé car certains points de vues nécessiteraient l'enfouissement de lignes électriques (La Venne…) Il serait également utile de couper les arbres qui cachent "l'amphithéâtre de Monthouet".

- Différents villages sont mentionnés pour des aménagements, notamment de sécurité routière (trottoirs à Stoumont et Lorcé, notamment). Il est suggéré aux participants de se rencontrer entre habitants, entre voisins et de rentrer une fiche englobant des

aménagements de sécurisation du village éventuels mais aussi en envisageant le village dans sa globalité au niveau lieux de rencontres, infrastructures, environnement, activités…

- Se renseigner sur le projet de Tenneville (chauffage de l'administration communale aux pellets de bois) pour savoir si la Commune utilise sa propre production et envisager éventuellement ce genre d'aménagement pour les bâtiments publics de Stoumont. A ce sujet, contacter le centre de recherche agronomique de Gembloux et plus spécifiquement Didier Marchal. En outre, Monsieur Goffin explique qu'il y a un relevé des consommations énergétiques qui est organisé dans les écoles.

Remarques complémentaires et propositions diverses (lot 0)

- Informer la population sur l'épuration
- Placer un plan à l'entrée des villages
- Revenir aux noms de rues
- Sensibiliser les habitants au danger que représentent les vieilles citernes de ferme
- Couper l'éclairage public plus tôt. Cependant, il y a également des demandes pour laisser l'éclairage la nuit, pour des raisons de sécurité.
- Veiller à ne pas chauffer inutilement les bâtiments publics en plaçant, au moins dans un premier temps, une minuterie. A ce sujet, un audit énergétique est prévu pour les bâtiments communaux.
- Une prime pour l'eau de pluie est prévue au budget 2008.

Prochaine rencontre du GT

Les prochaines réunions se dérouleront au mois de septembre 2007. Les Groupes de Travail seront remaniés, en fonction des ébauches de fiches proposées, par villages ou par thèmes.

Informations complémentaires

Centre wallon de recherches agronomiques
Les Départements du Centre wallon de Recherches agronomiques présentent des compétences complémentaires et constituent un ensemble de recherches pluridisciplinaires qui couvrent les principaux domaines d'intérêt dans les secteurs agricole, horticole ou forestier ainsi que dans les agro-industries et les sciences de l'environnement.
Pour en savoir plus : http://www.cra.wallonie.be/

Le plan communal de développement durable d'Ottignies Louvain-la-Neuve
La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a souhaité élaborer un plan communal de développement durable pour consolider et coordonner sa politique de développement durable.
Pour en savoir plus : http://www.olln.be/fr/environnement/developpement-durable/plan-communal-dd.html

Ma planète, ma commune, du développement durable à l'Agenda 21 local
(…) "La commune remplit une mission de planification à travers divers « outils » dans les domaines de l'aménagement du territoire (RCU, PCA, SSC, Permis de lotir, RUE), de l'environnement (PCDN, PCEDN, Parcs naturels, PASH, arbres et haies remarquables,

contrats de rivières) du logement (ancrage communal), de la mobilité (PCM), de la ruralité (PCDR), ou encore du développement local (ADL). Dans ce cadre, la commune peut agir en faveur du développement durable en :

- organisant son territoire en tenant compte des impacts sur l'accessibilité, la mobilité, la consommation d'énergie, la création du lien social;
- préservant et restaurant la biodiversité;
- intégrant la gestion et la promotion des patrimoines naturels et culturels dans une dynamique de création d'emplois locaux et de développement touristique;
- modifiant son PCDR afin d'y intégrer toutes les dimensions du DD;
- favorisant le recours aux transports en commun et le développement des modes doux de déplacement pour les habitants, les navetteurs et les touristes;
- planifiant ses actions en faveur du développement durable à travers un Agenda 21 local..."(…)

Pour en savoir plus : http://www.iewonline.be/document/maplanetemacommune.pdf

Portail cartographique de la Région wallonne
http://cartographie.wallonie.be

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Activités économiques"
du 4 avril 2007
(Salle La Vallonia à Moulin du Ruy)**

La réunion débute à 20 heures par un rappel du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR). Monsieur Jean-Paul MAWET est excusé.

L'agent de développement explique l'objectif et le déroulement de cette première réunion : mise en place du GT et réflexion sur les objectifs de développement pour la Commune dans les 10 années à venir.

Il est rappelé aux participants l'importance de formuler des objectifs de développement avant de réfléchir aux projets. A l'issue de la prochaine réunion, le GT devra avoir fixé les objectifs relatifs aux activités économiques et une réflexion sur les propositions de projets formulées par la population sera entamée: projets qui feront l'objet de fiches, projets à réaliser dans un avenir proche par la Commune, les associations… (Lot O).

Quelques notions sont importantes à expliciter:

Objectif: un objectif exprime ce que la population veut atteindre au terme des 10 ans de l'Opération de Développement Rural.

Indicateur: élément quantifiable, mesurable qui permet de voir si l'objectif fixé est bien atteint.

Exemple (cet exemple est très général)
Objectif : Développer une mobilité inter-villages et vers l'extérieur
Indicateur : nombre de sentiers réaménagés

Afin de commencer la rédaction des objectifs, il est proposé aux participants de relire la synthèse des données concernant les activités économiques (étude socio-économique, atouts, faiblesses et propositions recueillis lors des réunions de consultation). Il est ensuite demandé à chaque membre de donner cinq mots-clés qui faciliteront la rédaction des objectifs.

1.1 Présentation des membres (tour de table)

- ☞ Madame Isabelle LAURENT, agent de développement au GREOA, organisme accompagnateur de la commune dans le processus de développement rural.
- ☞ Monsieur Marc WIJKMANS est garde-forestier et administrateur de l'asbl "Le Fagotin".
- ☞ Madame Bernadette ABRAS est responsable de l'asbl "Le Fagotin".
- ☞ Monsieur Didier GILKINET, Bourgmestre, relève l'aspect citoyen et participatif de la démarche et marque son intérêt en tant que citoyen et mandataire.
- ☞ Monsieur Philippe HANSENNE, indépendant, s'intéresse à tout ce qui concerne sa commune.
- ☞ Monsieur José DUPONT, Conseiller communal, s'est inscrit à tous les GT et s'est porté candidat pour la CLDR.
- ☞ Monsieur Thierry SCHMITZ est gérant d'une banque et exploite un gîte rural.
- ☞ Madame Martine DELNOY de la Gleize, vétérinaire et Présidente de l'Office du Tourisme de Stoumont, marque son intérêt pour le secteur touristique.
- ☞ Monsieur René GABRIEL est retraité et membre du Syndicat d'initiative de La Gleize.
- ☞ Monsieur Roger SCHYNS fait partie de l'Office du Tourisme de Stoumont et du comité du Syndicat d'initiative de La Gleize.
- ☞ Monsieur Vincent COLSON, ingénieur forestier travaille à Gembloux et est Président du Syndicat d'initiative de la Gleize. Il est passionné par la question d'un développement économique intégré à l'environnement.
- ☞ Monsieur Georges GABRIEL est agriculteur et membre de La Vallonia.
- ☞ Monsieur Alain BLAISE, agriculteur, vend du beurre et du lait de ferme. Il s'intéresse à l'agriculture bien sûr et également à la vie touristique
- ☞ Monsieur DEROANNE, retraité, est membre du Syndicat d'initiative de La Gleize. Il regrette que les villages "se déchirent".
- ☞ Madame Isabelle THEUNISSEN, employée dans une maison d'édition et épouse d'agriculteur, exploite un gîte. Elle s'intéresse à l'agriculture et à l'exploitation forestière de façon intégrée, au tourisme, à l'HoReCa et à la question de l'eau.
- ☞ Monsieur Philippe GOFFIN, éducateur, ancien commerçant et Echevin chargé du développement rural, participe à tous les GT en tant que citoyen.
- ☞ Monsieur Damien KAISER s'intéresse au développement de sa commune.
- ☞ Madame Anne JARBINET, employée au FOREM, marque son intérêt pour le développement de la commune d'un point de vue touristique et économique.
- ☞ Madame Christine DEPASSE est heureuse de participer au processus de développement rural et s'intéresse tout particulièrement à l'environnement.
- ☞ Monsieur Bruno DEPASSE s'intéresse à tous les thèmes abordés dans les différentes réunions.
- ☞ Madame Sandrine FORTEMAISON, responsable qualité dans une ferme biologique, s'intéresse tout particulièrement à l'environnement.
- ☞ Madame Vinciane WUIDAR travaille comme infirmière à La Gleize et est épouse d'agriculteur.

3 personnes ont par ailleurs rejoint la réunion, après le tour de table de présentation.

1. 2. Travail sur les objectifs de développement

Tourisme

Tourisme intégré, diffus (10)
Eviter les désagréments touristiques
Respect des gens (agriculteurs, touristes…)

Promotion du tourisme
Attrait touristique à améliorer :
- Balisage (3)
- Arbres remarquables
- Sites classés
- Valorisation petit patrimoine

Entretien des chemins communaux (2)

Accueil
Infrastructures d'accueil
Syndicat d'initiative (SI)
Meilleure coordination (entre SI et OT – entre SI, OT et responsables de chambres d'hôtes et de gîtes)

Commerces – Activités artisanales…

Commerces de proximité (6)
Commerces ambulants
HoReCa
Vente de produits locaux
Achats groupés

Indépendants

Structure bancaire (3)
Bureau de Poste

Zoning artisanal (7)
Artisanat (3)
Petits projets (à développer dans les villages) (2)
Activités (qui génèrent de l'emploi) (2)

Logement

Mobilité

Routes et chemins

Agriculture

Soutien aux agriculteurs (5)
Travail à réaliser par les agriculteurs pour mieux se faire connaître
Valorisation des produits agricoles
Diversification de l'agriculture

Forêts (3)

Valorisation des produits forestiers
Sylviculture

.

Termes "génériques" pouvant s'appliquer à un ou plusieurs grands thèmes

Pourquoi développer le secteur économique? (pour les particuliers, les entreprises…)

Caractère rural
Patrimoine naturel et bâti à préserver (2)
Aménagement du territoire intégré
Valeur paysagère
Préserver (les villages, la propreté)

Développement durable (2)
Respect de l'environnement (2)
Energies renouvelables (cours d'eau, éoliennes…) (3)
Propreté
Eau (valeur de l'eau) (gestion à long terme) (2)

Attractivité de la Commune (2)
Accueil (vitrine de la Commune)
Valorisation
Information
Sensibilisation
Proximité
Intégration
Coordination
Partenariat
Initiative (émulation)
Investissement à long terme
Rationalisation des dépenses (en général, pour les particuliers, la Commune…)

Tolérance
Convivialité

Patrimoine culturel
Animation (socio-culturelle, sportive)

Le chiffre entre parenthèse évoque le nombre de fois que ce mot a été cité

Remarque :

Une personne s'étonne que dans la fiche relative aux activités économiques, il ne soit pas fait mention des indépendants travaillant dans le Commune. Signalons que l'étude socio-économique consacre un chapitre à cette question. Cette étude est disponible sur le site http//www.pcdr.be, ainsi qu'au GREOA et à l'Administration communale.

3. Explications pour la prochaine réunion

Afin de préparer la prochaine réunion, il est demandé à chaque participant de rédiger un objectif par grand thème dégagé, sur base notamment des mots clés énoncés.

La prochaine réunion se déroulera le jeudi 24 mai 2007 à 20H00 à la salle "Union Crelle" à Lorcé

L'ordre du jour est le suivant :
- rédaction des objectifs de développement du GT;
- explications sur la suite des travaux ;
- premier tri de projets sur base de grilles distribuées en réunion;
- divers (Lot 0...)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Activités économiques"
du 24 mai 2007
(Salle Union Crelle à Lorcé)**

Présents:

Messieurs et Mesdames Alain BLAISE, Nadine COLLETTE, Vincent COLSON, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Sandrine FORTEMAISON, Alain MONSEUR, Daniel MONSEUR

Monsieur Philippe GOFFIN (Echevin)
Madame Sarah BEAUFAYS (GREOA)

La réunion débute à 20 heures.

Divers documents sont distribués en séance :
- une fiche-projet extraite du PCDR de Sprimont, à titre d'exemple (disponible sur le site http://www.pcdr.be)
- une liste reprenant les propositions des habitants. Cette liste reprend les propositions de la grille atouts-faiblesses-propositions auxquelles sont ajoutées les propositions plus récentes.

Finalisation des objectifs de développement

Les participants proposent des objectifs, suite aux thèmes et mots clés mis en évidence lors de la réunion précédente. Une personne a également transmis ses propositions d'objectifs : ils sont discutés en réunion.

Les participants se sont accordés sur les objectifs suivants :
- ***Développer un tourisme diffus et intégré, respectueux des habitants et de l'environnement, en préservant et en valorisant les atouts existants***
  Certains pensent également qu'il faut envisager un certain "return" financier.
- ***Favoriser le développement d'activités économiques (commerces, sylviculture, HoReCa, indépendants, petites entreprises, agriculture, artisans...) dans le respect des habitants et de l'environnement***
  Certaines personnes se demandent s'il est vraiment indispensable d'installer un zoning dans la Commune. Il existe déjà des zonings à Harzé, Werbomont et Trois-Pont.

Monsieur Goffin explique que certaines entreprises ont parfois besoin de s'agrandir et quittent la Commune faute de zoning où s'installer. La Commune a commencé à réfléchir au problème et est à la recherche de zones économiques potentielles.
La question de la véritable nécessité et viabilité des commerces de proximité est également posée.

- ***Développer les énergies renouvelables par la valorisation des ressources naturelles dans le respect du site d'exception de la Commune***
  Cet objectif concerne la valorisation des ressources forestières via la production de bois de chauffage ou l'installation d'une scierie, par exemple. La production de pellets étant une activité déjà plus industrielle, elle n'est pas souhaitée. Des études de marché seraient à réaliser.

- ***Préserver les ressources en eau et les gérer durablement***
  L'eau est une activité industrielle importante de la Commune vu la présence de Bru-Chevron. Certains participants craignent que le développement de sociétés anonymes se fasse au détriment des habitants. L'exemple de Chession est donné : il semble que des problèmes se fassent sentir depuis la création de nouveaux captages.

- ***Développer une mobilité respectueuse de l'environnement et du cadre de vie***
  Promouvoir le co-voiturage (base de données) et les transports en commun. Certains participants estiment qu'un arrêt de train sur la Commune serait bénéfique pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer en voiture (personnes âgées, jeunes...) mais aussi d'un point de vue touristique. Il semble effectivement que beaucoup de personnes parcourent le GR depuis la gare d'Aywaille jusqu'à Coo.

- ***Promouvoir la tolérance et la convivialité*** (à suggérer au GT concerné)
  Cet objectif concerne notamment un souhait d'information concernant les activités liées au secteur agricole.

Les objectifs de développement proposés par tous les Groupes de Travail seront transmis à la future CLDR (Commission Locale de Développement Rural) qui réfléchira aux objectifs, dans leur ensemble, afin d'élaborer une stratégie de développement, globale et cohérente, pour la Commune.

Premier tri des propositions

Sur base des objectifs de développement formulés à partir des avis de la population et de l'étude socio-économique (projet disponible sur le site http://www.pcdr.be, à l'Administration communale ou au GREOA), les participants entament un premier tri des propositions émises par les Stoumontois concernant les activités économiques.

La liste de propositions distribuées en séance permet d'avoir une vue exhaustive des propositions des habitants : les courriers et e-mail envoyés ont été ajoutés.

L'objectif de la réunion est de dégager, sur base de cette liste, les projets à approfondir. La liste des projets sélectionnés à l'issue de la réunion n'est pas définitive : elle reste ouverte à toute suggestion. Des fiches-projets vierges ont d'ailleurs été distribuées en séance : ainsi les personnes qui pensent à un projet peuvent le soumettre (description, localisation,

justification...). Les propositions non retenues comme "à approfondir" lors de la réunion sont transmises aux autorités communales dans la mesure où elles n'ont pas reçu de remarques particulières.

Durant les mois de juillet-août, les agents de développement rencontreront des personnes ressources pour approfondir les projets sélectionnés, en collaboration avec les autorités communales. En septembre, de nouveaux Groupes de Travail (GT) seront constitués, en fonction des projets qui auront été ébauchés, par village ou par thème.

Vous trouverez ci-dessous les projets à approfondir, dans un premier temps, dans le cadre d'une fiche-projet :

- ***Entretien des chemins : état des lieux, remise en état***
  Les participants suggèrent de revoir l'atlas des chemins vicinaux en comparaison avec la réalité de terrain. Monsieur Goffin explique qu'un commissaire voyer aurait déjà vu 11 chemins.
- ***Aménagement de promenades : balisage, panneaux didactiques, cartes, mobilier, promenades à thèmes (sylviculture, explication des différentes espèces...)***
  Le touriste recherche des balades, des gîtes plus éventuellement la gastronomie en période de chasse.
- ***Petit patrimoine : inventaire et restauration***
- ***Etat des lieux et aménagement des différents points de vue***
- ***Développement de l'Internet***
  - ***Site Internet à développer (mise en valeur des atouts touristiques...)***
  - ***accès adsl pour tous***
  - ***formation à l'Internet***

  Vu le territoire étendu de la Commune et la dispersion des villages et hameaux, il semble indispensable d'aider au développement d'Internet en permettant l'accès adsl à tous et en organisant des formations d'initiation.
- ***Etudier des zonings afin qu'ils intègrent les énergies renouvelables et l'environnement communal (scierie...)***
- ***Valoriser le bois et ses sous-produits (vente de bois de chauffage...)***
- ***Projet éolien à développer, eau, bois... pour favoriser les énergies renouvelables***

D'autres projets mis en évidence semblent davantage réalisables dans le cadre du Lot0 :

- Inventaire des arbres remarquables et diffusion de la liste[1]
- Augmentation de la collaboration entre le Syndicat d'Initiative de La Gleize, l'Office du tourisme et les anciens SI
- Cartes de promenades (VTT et autres)
- Afin d'encourager le tourisme familial, il est proposé de diminuer la taxe par nuitée pour les enfants. Une autre proposition serait de compter un forfait au nombre de personnes. Afin de garder plus longtemps les touristes, il est également proposé une taxe régressive en fonction du nombre de nuitées.
- Le manque de parking semble quelquefois poser problème aux abords de certains gîtes mais également près de la salle de Lorcé. Il est dès lors suggéré de les développer, si possible en dehors des villages.

[1] La liste des arbres et haies remarquables est reprise dans l'étude socio-économique sur le site http://www.pcdr.be

- La question d'un marché hebdomadaire est évoquée. Il semble, pour la plupart des participants, que ce genre d'évènement pourrait s'organiser mais de manière occasionnelle, au printemps ou en été.

Les habitants suggèrent de faire un compte rendu dans le Bulletin communal des actions réalisées**.**

Prochaines réunions

Les prochaines réunions se dérouleront au mois de septembre 2007. Les Groupes de Travail seront remaniés, en fonction des ébauches de fiches proposées, par villages ou par thèmes.

Informations complémentaires

Ravel de l'Amblève
Une étude de faisabilité est en cours concernant une RAVeL de l'Amblève depuis Coo en passant par Quarreux, Nonceveux, Remouchamps et Aywaille, jusqu'à Comblain-au-Pont où il rejoindrait le RAVeL de l'Ourthe.
Pour en savoir plus : http://www.ravelambleve.ourthe-ambleve.be

Murs et murets en pierres sèches
Qualité Village Wallonie lance un appel aux associations et comités dans le cadre d'un recensement des murs et murets en pierres sèches à travers la Wallonie : ce recensement serait un premier pas vers une meilleure connaissance et donc une meilleure conservation de ces constructions. Si de tels murets existent dans votre village, il est demandé de contacter Marie de Selliers (Coordinatrice de projets – Liège) : 04/379.05.01 ou marie.deselliers@qualitevillagewallonie.be
Pour en savoir plus : http://www.qualitevillagewallonie.be

Annexes

- fiche projet vierge
- objectifs rédigés par tous les Groupes de Travail (GT)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Temps libre"
du 10 avril 2007
(Salle de l'Union Crelle à Lorcé)**

La réunion débute à 20 heures par un rappel du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR).

L'agent de développement explique l'objectif et le déroulement de cette première réunion : mise en place du Groupe de Travail (GT) et réflexion sur les objectifs de développement pour la Commune dans les 10 années à venir. Le nombre de participants un peu plus réduit que lors des deux précédentes réunions des GT permettra d'aller un peu plus loin dans les explications et dans le travail[1].

Des explications concernant la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sont exposées et illustrées par la lecture de deux témoignages de membres de la CLDR d'Aywaille sur le travail et l'apport d'une telle commission.

Il est rappelé aux participants l'importance de formuler des objectifs de développement avant de réfléchir aux projets. A l'issue de la prochaine réunion, le GT devra avoir fixé des objectifs et le tri des propositions sera entamé.

Quelques notions sont importantes à expliciter:

Objectif: un objectif exprime ce que la population veut atteindre au terme des 10 ans de l'Opération de Développement Rural.

Indicateur: élément quantifiable, mesurable qui permet de voir si l'objectif fixé est bien atteint.

[1] En fin de séance, un premier objectif de développement a d'ores et déjà été proposé par une participante.

Présentation des membres (tour de table)

- ☞ Monsieur Benoît HOUBEAU, agent de développement au GREOA, organisme accompagnateur de la commune dans le processus de développement rural.
- ☞ Monsieur Rik GOYENS de Chevron, est actif dans différentes associations et motive notamment sa participation par la rénovation de la salle à Chevron.
- ☞ Madame Christine DEPASSE estime qu'il est important de disposer d'un état des lieux précis des activités et infrastructures par rapport au temps libre.
- ☞ Monsieur Bruno DEPASSE, enseignant en éducation physique, parle de l'intégration harmonieuse avec l'environnement des activités de loisirs.
- ☞ Monsieur José DUPONT, Conseiller communal, s'est inscrit à tous les GT et marque sont intérêt pour toutes les matières qui y sont développées
- ☞ Monsieur Philippe HANSENNE, indépendant et père, s'intéresse de très près aux activités notamment sportives (football) pour ses enfants, aux infrastructures (salles), à la manière de communiquer.
- ☞ Madame Chantal BIERSART, enseignante et bénévole au comité de la salle de Lorcé, s'implique dans les clubs des marcheurs de Chevron et de gymnastique à Lorcé participe à la réunion en remplacement de Monsieur Dany HERMANS.
- ☞ Madame Isabelle THEUNISSEN, employée dans une maison d'édition et épouse d'agriculteur, exploite un gîte. Elle s'intéresse à l'agriculture et à l'exploitation forestière de façon intégrée, au tourisme, à l'HoReCa et à la question de l'eau.
- ☞ Monsieur Philippe GOFFIN, éducateur, ancien commerçant et Echevin chargé du développement rural, participe à tous les GT en tant que citoyen.
- ☞ Madame Anne JARBINET, employée au FOREM, marque son intérêt pour le développement de la commune d'un point de vue touristique et économique.

Notons également la présence de Monsieur Paolo TATULLO, Echevin, de sa fille, de Monsieur Albert ANDRE, Président du CPAS, ainsi que de Monsieur André BONMARIAGE, Agriculteur.

1. 2. Travail sur les objectifs de développement

Chaque participant a pu s'exprimer sur les mots clés qu'il a déterminés. Des explications complémentaires par rapport au sens des termes choisis ont souvent été exprimées. La liste reprise ci-dessous est bien entendu non exhaustive et est à considérer comme un outil facilitateur pour la rédaction des objectifs de développement. Il a également été mis en exergue les liens entre les différents GT.

- ☞ Loisirs actifs (comme la marche et il existe un lien vers le petit patrimoine à valoriser), offre culturelle, culture, temps libre du touriste, stages, activités citoyennes, sport

- ☞ infrastructures (abris), locaux spécifiques>< polyvalents (à préférer), améliorer ce qui existe, place de village, animation, lieux de rencontre;

- ☞ coordination, gestion, complémentarité, synergie, logistique, coopération, échanges, compétences, évolution, responsabilisation, forum des associations;

- ☞ tradition, identité communale, esprit de clocher, choix, inventaire, moyen, respect (notamment en tenant compte des nuisances causées par certaines activités), tolérance,

ouverture, intégration, qualité, encadrement (technique et moral), autonomie, jeunesse, adolescents (problème de gestion des temps libres), 3*20, solidarité, convivialité, effectifs, bénévolat;

- ☞ mobilité (intérieure extérieure);

- ☞ information, "qui fait quoi?", dialoguer, communiquer (calendrier), vecteurs de communication, mobilisation, dynamisme, participation.

Certains éléments ont été discutés et, selon certains participants, en raison de la période un peu plus difficile de l'adolescence, une attention particulière doit être apportée à l'encadrement de la jeunesse.

Après la formulation des mots-clés, les membres du GT ont réfléchi quelques minutes pour proposer un objectifs de développement.

Le premier exemple formulé par une participante permettra notamment d'alimenter la réflexion et de se pencher également sur d'autres objectifs:

Assurer à la commune de Stoumont un panel d'infrastructures complémentaires coordonnées permettant de déployer une offre d'activités, encadrées ou non, satisfaisantes pour la majeure partie de la population et des utilisateurs de l'entité.

Explications pour la prochaine réunion

Afin de préparer la prochaine réunion, il est demandé à chaque participant de rédiger un objectif en adéquation avec les thèmes discutés et sur base notamment des mots clés énoncés.

La prochaine réunion se déroulera le 31 mai 2007 salle Loisirs et Jeunesse" à Rahier

L'ordre du jour est le suivant :

- Rédaction des objectifs de développement du GT
- Explications sur la suite des travaux
- Premier tri de projets sur base de grilles distribuées en réunion
- Divers (Lot 0...)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Temps libre"
du 31 mai 2007
(Salle Loisirs et Jeunesse à Rahier)**

Présents

Monsieur Bruno Depasse, Madame Christine Depasse, Monsieur José Dupont, Monsieur Michaël Hennequin, Monsieur Rik Goyens, Monsieur Philippe Goffin, Monsieur Marcel Masuy, Monsieur Patrick Servais, Monsieur Roger Schyns

Monsieur Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

La réunion débute à 20 heures par un rappel succinct du déroulement de l'Opération de Développement Rural. Des documents sont distribués en séance: une fiche-projet vierge, une fiche-projet du Programme Communal de Développement Rural de Sprimont et un extrait du Bulletin communal de Comblain au Pont traitant de la transcommunalité.

Le résultat à atteindre lors de cette réunion est surtout de finaliser les objectifs de développement et des explications complémentaires sur le déroulement de la suite des travaux et du concept de fiche-projet seront également explicité.

Il est souligné d'emblée qu'un regroupement du GT 3 *Temps libre* et GT 4 *Services et aide* sera effectuée pour le tri des projets car de nombreux points se recoupent entre ces GT et de nombreux participants sont inscrits dans les deux GT.

L'appel à candidatures pour la CLDR sera lancé par la Commune dans le courant du mois de juin. La date de clôture pour le dépôt des demandes sera fonction de la date de publication de l'annonce.

1. Finalisation des objectifs de développement

Le point de départ de la discussion s'est basé sur l'objectif rédigé par une participante lors de la précédente réunion. Des améliorations y sont apportées pour aboutir à:

Assurer à la commune de Stoumont un panel d'infrastructures et de moyens logistiques et humains coordonnés permettant de déployer une offre d'activités encadrées ou non, répondant à des besoins identifiés.

Soulignons quelques éléments de la discussion:

- l'importance des objectifs de développement est à nouveau soulignée puisque ceux-ci sont une base pour la gouvernance de la commune pour les années à venir. Il est donc primordial de les rédiger avec soin;
- la notion de "besoin" est essentielle car il sera important lors de la construction des projets, notamment, de se servir du diagnostic posé sur la Commune afin de travailler de manière efficace pour que les réalisations soient réellement utiles;
- la distinction entre "satisfaction" et "besoin" est illustrée. Un participant se voit offrir une voiture grand luxe BMW par un membre du GT, effectivement le bénéficiaire de ce cadeau sera "satisfait" mais en avait-il réellement "besoin" puisqu'il dispose déjà d'un véhicule pour se déplacer? Par contre voir si la majeure partie de la population est satisfaite est un éventuel indicateur pouvant servir à mesurer si l'on a atteint un objectif;
- en fonction de l'évolution des travaux et des demandes des différents GT, des données complémentaires seront intégrées dans le diagnostic afin de construire des projets solides, transversaux;

Un participant propose une phrase pour un second objectif qui est discutée afin de s'accorder sur la rédaction finale.

Stimuler la vie associative locale et coordonner des activités supralocales et communales dans le respect de tous et du cadre de vie.

- La notion "supralocale" est importante car de nombreuses activités sont organisées dans les différents hameaux et une meilleure coordination notamment des agendas est à mettre en place.
- La notion de transcommunalité est abordée ainsi que l'impact touristique. Il est précisé que la matière du tourisme se retrouve dans des objectifs développés dans d'autres GT. Un participant estime que cela est positif si les infrastructures ou activités sont utiles aussi pour les touristes mais il est primordial de se focaliser sur les besoins des habitants, les retombées touristiques ont été traitées dans les GT *Economie* et *Cadre de vie*.

Afin de vérifier la qualité des deux objectifs, les mots-clés énoncés lors de la première rencontre ont été relus et il en est ressorti que la majorité d'entre eux s'intégraient dans les phrases rédigées. Cependant la mobilité n'a pas vraiment été abordée et il est proposé, comme d'autres GT l'on fait de laisser le GT *Services et aides* traiter cette matière en tenant compte de l'importance de ce point pour les activités au sens large du terme.

L'aspect communication et information est aussi un point qui est apparu dans d'autres GT. Dans l'optique de réfléchir de manière efficace sur le sujet afin notamment de construire des projets répondant aux besoins identifiés, un GT axé sur cette problématique verra probablement le jour dans les mois à venir.

2. Les fiches-projets et la suite du processus

Pour répondre à une question d'un participant, il est tout d'abord précisé que le processus de l'ODR étant flexible, il est toujours possible de rentrer des projets qui seront ensuite discutés

en GT et CLDR. Afin de structurer les propositions, pour les projets ayant une certaine ampleur il est demandé de suivre un certain canevas (cf. fiche-projet vierge). Bien entendu, le projet se construisant progressivement, il est presque impossible de remplir immédiatement toute la fiche puisque les évaluations budgétaires et d'autres éléments seront proposés par des personnes compétentes en la matière. Dans un premier temps, les GT brosseront un cadre général avec des lignes directrices de plus en plus précises pour aboutir à la réalisation, le cas échéant, de plans tracés par un bureau d'étude spécialisé.

Pour illustrer de manière concrète le concept de fiche-projet, un exemple du PCDR de Sprimont est expliqué avec les différentes étapes qui ont permis d'aboutir à la rédaction de la fiche. De plus, comme la réunion se passait dans le village de Rahier et que les agents de développement ont recueilli déjà de nombreuses données résultant des rencontres citoyennes, de l'analyse socio-économique et d'entretien avec des villageois, une première ébauche de fiche est lue. Les participants trouvent effectivement que de nombreux points rencontrent des souhaits émis par les villageois. Lors d'une prochaine rencontre ce document sera remis aux participants.

3. Prochaine rencontre du GT

La prochaine rencontre commune avec le GT4 *Services et aides* se focalisera principalement sur le premier tri des projets et se déroulera **le lundi 25 juin 2007 à 20H00 à la salle "La Vallonia" à Moulin du Ruy.**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Services et aides"
du 11 avril 2007
(Ecole des Filles à Stoumont)**

Présents:
Population: Messieurs et Mesdames Bruno Depasse, Christine Depasse, Philippe Hansenne, Michaël Hennequin, Anne Jarbinet, Damien Kaiser, Roger Schyns, Isabelle Theunissen.
Commune: Messieurs Philippe Goffin, Albert André (Echevins), José Dupont (Conseiller)
GREOA: Madame Sarah Beaufays (Agent de développement)

Excusés: Madame Nadine Collette

La réunion débute vers 20h15 et rassemble 12 personnes. Le travail commence directement avec la formulation des objectifs : les personnes présentes ayant déjà participé aux réunions précédentes des GT et chacun se connaissant où ayant été présenté de manière "informelle" avant la réunion.

Précisions apportées pour la formulation des objectifs

Il est rappelé aux participants l'importance de formuler des objectifs de développement dans chaque GT. Les objectifs élaborés par chaque GT seront examinés par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) afin d'obtenir un ensemble cohérent, une véritable stratégie de développement pour la Commune.
Ces objectifs formuleront donc ce à quoi la population veut arriver au terme des 10 années de l'Opération de Développement Rural (ODR).
Ils ne sont a priori pas limités en nombre. Il sera avant tout important que l'ensemble des objectifs de développement soit clair et cohérent, pour donner une bonne vision de ce dont la Commune a besoin et de ce à quoi elle veut arriver.
Les objectifs de développement ne doivent pas être trop généraux mais ne doivent pas non plus être trop précis. S'ils sont trop généraux, il sera difficile d'avoir une stratégie de développement valable et applicable : si les objectifs sont trop précis, ils se rapprochent plutôt d'un projet ou d'un indicateur (élément mesurable, quantifiable qui permet de vérifier si un objectif est atteint) et seront davantage utilisés à ce titre.

Mots clés

La réunion se poursuit par la lecture du document de synthèse "Les Défis" relatif aux Services et aux aides. Ensuite, chaque participant est invité à dégager 5 mots clés qui serviront de base à l'élaboration des objectifs de développement. Les mots clés formulés sont mentionnés en italique dans le texte ci-dessous et sont regroupés par thème.

Information et Communication
Information ciblée, répétée, écrite (site Internet, bulletin communal…), orale… : il est important de *sensibiliser* les gens à transmettre l'information aux autorités communales afin qu'elles puissent à leur tour la faire circuler (information concernant la mobilité…).

Présences des jeunes[1] *= avenir*
Les jeunes sont l'avenir de la Commune. Pour les encourager à rester ou à s'installer dans la Commune, il faut veiller à leur offrir les *infrastructures* dont ils ont besoin : *crèches* ou *gardiennes* pour les enfants*, enseignement*, logement accessible (*coût…)*…

Emploi durable - Formation
Information sur les métiers (pour les ados, rencontres avec les métiers, rencontres *intergénérationnelles*…).

Logement – Accessibilité
Veiller à ne pas augmenter les secondes résidences[2] qui représentent un pourcentage important des logements de la Commune.
Favoriser *l'habitat groupé*.
Favoriser *l'habitat pour les moins valides* en prévoyant un encadrement adéquat.

Accessibilité – Mobilité
C'est pour les "sans voiture" que le problème se pose : les ados et les personnes âgées principalement. Il est important de veiller à améliorer la mobilité dans une visée écologique (co-voiturage, transports en commun vers Spa…), en lien avec les infrastructures.

Services et aides de proximité
(Commerces, Poste, aides à domicile, *services incendie,* commerces ambulants…).

Coordination – Synergies
Entraide – Solidarité – Intergénérationnel
Implication citoyenne, + de citoyenneté
Sauvegarder – Valoriser
Dynamiser
Encadrer

[1] Selon l'étude socio-économique, comme pour la microrégion et la Wallonie, les groupes d'âges les plus représentés à Stoumont sont ceux du papy boom soit les personnes ayant actuellement entre 30 et 60 ans. Au vu des pyramides et des tracés généraux, on peut penser que dans un délai de 20 ans, la population va diminuer et ne devrait être compensée que par un solde migratoire en provenance d'autres régions.
[2] Les secondes résidences sont très présentes sur la commune de Stoumont. En effet, on peut estimer, au vu de l'évolution, le nombre de logements privés à un peu plus de 1.200 alors qu'il y a 378 secondes résidences déclarées au 31 décembre 2004. (31,5%)

Objectifs

La formulation des objectifs est ensuite entamée. Les participants rédigent chacun les objectifs qui leur semblent importants, sur base des mots clés énoncés précédemment. Une première personne énonce son objectif concernant un thème et celui-ci est éventuellement complété par les autres participants et ainsi de suite. Les objectifs repris ci-dessous ont été proposés par les participants, en réunion. Ils ont été reclassés par thème, pour faciliter la lecture.

Information et communication

- Améliorer la communication et l'information (proposition de Lot 0 : un GT avec mandataires, habitants, personnel de l'administration).
- Etoffer les sources d'information concernant les services et les aides afin de réaliser une communication claire et ciblée pour tous les habitants de la Commune et que celle – ci soit continue dans le temps et répétée.

Encadrement jeunesse :

- Encourager, développer et créer, en fonction de la demande, l'encadrement humain et matériel visant à un meilleur épanouissement de la jeunesse (proposer, écouter les jeunes).

Il est en outre suggéré de consulter davantage les jeunes.

Logement

- Proposer une offre de logement en adéquation avec les besoins.

Une réflexion en amont doit être menée pour évaluer jusqu'à quel point on souhaite favoriser le tourisme (logement…).
Des "sous-objectifs" sont envisagés, à deux niveaux :
Locatif:

- Favoriser la transformation des bâtiments inoccupés en appartements à louer (Contradictoire avec les aides de la RW octroyées à l'aménagement de gîtes)
- Proposer des logements communaux prioritairement aux jeunes de la commune (en ristournant une partie du loyer : logement tremplin)
- Avoir une politique communale proactive en matière de rachat de bâtiments anciens, de transformation et de mise à disposition (en lien avec la préservation du patrimoine)

Acquisitif:

- Avoir une politique communale proactive en matière d'acquisition de terrains et de lotissements puis ensuite de mise à disposition à des coûts raisonnables (20-25€/m²) ---- faire un lien avec l'aménagement du territoire et la lutte contre l'urbanisation en cordon.

Mobilité :

- Mettre en place de nouveaux systèmes de transports pour la population "sans voiture"
- Répertorier, susciter et développer tous les moyens de déplacements au sein de la commune et des abords immédiats
- Améliorer la mobilité à l'intérieur et vers l'extérieur (site de covoiturage; projet de bus du Ministre Antoine)

Services et entraides

- Optimiser l'accès aux services existants sur l'ensemble du territoire (information, accessibilité, mobilité…)
- La Commune doit offrir aux jeunes parents des infrastructures capables d'accueillir les enfants qui ne sont pas en âge scolaire.

Les objectifs repris ci-dessous ont été notés par les participants mais n'ont pas été mentionnés en réunion. Ils permettront, si nécessaire, aux participants de compléter les objectifs formulés en réunion.

- Améliorer l'accessibilité
- Proposer aux habitants des solutions adaptées concernant l'accueil pré et extrascolaire
- Faciliter les synergies entre les différents établissements scolaires de la commune
- Susciter par l'information d'expérience de service et entraide réussie dans d'autres lieux le développement de projets semblables.
- Développer une offre de services adaptée à la population et à son évolution (âgée, jeune)
- Mettre en place des conditions favorisant les comportements solidaires entre habitants
- Proposer à une tranche de la population moins valide (handicap, vieillissement…) des solutions d'hébergement adaptées, encadrées, tout en préservant l'autonomie (groupement d'habitations)
- Mettre tout en œuvre pour développer les moyens de communication dont la Commune dispose, éventuellement en utiliser d'autres, afin que les informations soient diffusées d'une manière générale ou ciblée et si possible répétée.
- Sauvegarder les Maisons de repos (MR) ainsi que les Maisons de repos et de soins (MRS)
- Mettre en place des mesures favorisant l'accès à la résidence principale sur le territoire de la commune
- La Commune de Stoumont doit trouver une ou des formules pour permettre aux jeunes qui désirent s'installer la possibilité de louer ou d'acquérir un logement.

Explications pour la prochaine réunion

La prochaine réunion se déroulera le jeudi 14 juin 2007 à 20h à la salle de Chevron (Maison des jeunes - Cercle Saint Paul)

L'ordre du jour est le suivant :

- rédaction des objectifs de développement du GT (suite et fin)
- premier tri de projets sur base de grilles distribuées en réunion;
- explications sur la suite des travaux ;
- divers (Lot 0...)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Services et aides"
du 14 juin 2007
(Maison des jeunes – Cercle Saint Paul à Chevron)**

Présents

Madame Nadine COLLETTE, Monsieur Bruno DEPASSE, Monsieur José DUPONT, Monsieur Rik GOYENS, Madame Anne JARBINET, Monsieur Alain MONSEUR, Monsieur Patrick SERVAIS

Monsieur Benoît HOUBEAU (Agent de développement)

Excusés

Madame Christine DEPASSE, Monsieur Michaël HENNEQUIN, Monsieur Philippe GOFFIN

La réunion débute à 20 heures par un rappel succinct du déroulement de l'Opération de Développement Rural. Des documents sont distribués en séance: une fiche-projet vierge, une fiche-projet du Programme Communal de Développement Rural de Sprimont, un document reprenant les objectifs de développement rédigés par les autres GT.

Il est souligné d'emblée qu'un regroupement du GT 3 *Temps libre* et GT 4 *Services et aide* sera effectué pour le tri des projets car de nombreux points se recoupent entre ces GT et de nombreux participants sont inscrits dans les deux GT (réunion du 25 juin 2007).

L'appel à candidatures pour la CLDR sera lancé prochainement par la Commune. La date de clôture pour le dépôt des demandes sera fonction de la date de publication de l'annonce.

1. Finalisation des objectifs de développement

Le point de départ de la discussion s'est basé sur le compte-rendu de la réunion précédente pour aboutir à des objectifs de développement.

Rassembler, gérer et diffuser toute information utile ou pertinente

Soulignons quelques éléments de la discussion.

- Comme des besoins au niveau de l'information sont apparus dans tous les GT, le concept ne s'est plus focalisé uniquement sur le domaine des "services et aides".
- La notion d'information et de communication a fait l'objet d'une discussion et la nécessité de rédiger un second objectif s'est manifestée car bien qu'intimement liésf ce sont deux termes recouvrant des notions différentes.
- La question de "vers qui est dirigée la diffusion de l'information" a été soulevée et il a été admis qu'il fallait rester suffisamment large afin de ne pas être trop restrictif.
- Dans l'optique de rassembler, il est nécessaire aussi d'inciter les associations, les personnes à fournir des informations.
- La diffusion de l'information peut se faire par de nombreux vecteurs parfois complémentaires. Par exemple, l'Internet est un moyen mais tout le monde ne maîtrise pas nécessairement cet outil.
- Dans l'optique de réfléchir de manière efficace sur le sujet afin notamment de construire des projets répondant aux besoins identifiés, un GT axé sur cette problématique verra probablement le jour dans les mois à venir.

Favoriser la communication interpersonnelle afin de renforcer la convivialité

- La recherche d'une certaine "convivialité" est aussi apparue dans les autres GT. La communication interpersonnelle peut notamment être favorisée par l'aménagement ou la construction d'infrastructures.
- La notion de bidirectionnalité apparaît alors que la diffusion de l'information est considérée comme unidirectionnelle.
- La création de liens entre personnes permet de développer cette convivialité recherchée.

Encourager, développer et créer en fonction de la demande, l'encadrement humain et matériel visant à un meilleur épanouissement de la jeunesse (proposer, écouter les jeunes)

- En ce qui concerne la problématique de la jeunesse, il est important de les consulter et de voir si un objectif de développement correspond bien à leurs attentes. Il ne faut pas se limiter à une tranche d'âges (jeunesse au sens large du terme: enfants, ados, jeunes adultes). N'oublions pas que les moins de 20 ans représentent à peu près 25 % de la population stoumontoise. Afin de montrer que les GT ne les ont pas oubliés, il est décidé de rédiger un objectif à discuter avec les intéressés.
- L'objectif retenu est celui rédigé lors de la précédente réunion.

Favoriser une offre de logements en adéquation avec les besoins tout en respectant l'environnement naturel et le caractère rural de la Commune

- Proposer des logements n'est pas nécessairement un objectif que l'on peut remplir facilement; favoriser est un terme plus adéquat permettant une plus grande latitude d'action.
- Le souhait est de respecter l'identité de Stoumont: il est donc hors de question de voir pousser des bâtiments type: "building".

Améliorer la mobilité à l'intérieur et vers l'extérieur du territoire communal pour tout type d'usagers tout en renforçant la sécurité

- Il est important de ne pas se focaliser sur un seul type d'usagers et les usagers doux (piétons, cyclistes) comme les automobilistes doivent être pris en compte.
- La sécurité routière est intimement liée à la mobilité. Il est nécessaire d'y être attentif car il faut lutter aussi contre le sentiment d'insécurité qui par exemple peut apparaître lorsque l'on chemine dans le noir en l'absence d'accotement.

Assurer à la commune de Stoumont un panel d'infrastructures et de moyens logistiques et humains coordonnés permettant de déployer une offre de services et d'activités encadrées ou non, répondant à des besoins identifiés.

- En fonction de l'objectif rédigé dans le GT *temps libre,* il est apparu naturellement que pour recouvrir la notion de services et aides, il suffisait de le compléter plutôt que de rédiger un objectif spécifique.
- Afin de vérifier la validité de ce dernier, les participants se sont posés la question de savoir par exemple si le développement d'une structure d'accueil pour les enfants ou la construction d'une maison de repos pouvaient être des projets répondant à cet objectif. La réponse a été positive.

2. Les fiches-projets et la suite du processus

Pour répondre à une question d'un participant, il est tout d'abord précisé que le processus de l'ODR étant flexible, il est toujours possible de rentrer des projets qui seront ensuite discutés en GT et CLDR. Afin de structurer les propositions, pour les projets ayant une certaine ampleur il est demandé de suivre un certain canevas (cf. fiche-projet vierge). Bien entendu, le projet se construisant progressivement, il est presque impossible de remplir immédiatement toute la fiche puisque les évaluations budgétaires et d'autres éléments seront proposés plus tard par des personnes compétentes en la matière. Dans un premier temps, les GT brosseront un cadre général avec des lignes directrices de plus en plus précises pour aboutir à la réalisation, le cas échéant, de plans tracés par un bureau d'étude spécialisé.

Pour illustrer de manière concrète le concept de fiche-projet, un exemple du PCDR de Sprimont est expliqué avec les différentes étapes qui ont permis d'aboutir à la rédaction de la fiche. Certains projets apparaissent tout doucement et à la rentrée les GT remaniés examineront les premières ébauches et proposeront certainement d'autres fiches.

La richesse des débats futurs repose aussi sur les propositions construites sous forme de fiches. Par conséquent, au plus vous rentrez des ébauches de projets durant les mois à venir, meilleur sera le PCDR.

3. Prochaine rencontre du GT

La prochaine rencontre commune avec le GT3 *Temps libre* se focalisera principalement sur le premier tri des projets et se déroulera **le lundi 25 juin 2007 à 20H00 à la salle "La Vallonia" à Moulin du Ruy.**

4. Informations complémentaires

- Le portail cartographique de la Région wallonne permet de visualiser de nombreuses données utiles: http://cartographie.wallonie.be
- Un salon international des énergies renouvelables se déroulera du 21 au 24 juin au Domaine de Chevetogne (http://www.econergies.be). Un agent de développement s'y rendra.
- Monsieur Servais évoque la journée sur l'intégration paysagère de bâtiments agricoles[1] le jeudi 28 juin 2007 à 9H30 à Chession. Il est nécessaire de s'inscrire si l'on se rend au repas. Pour plus de renseignements, contacter Monsieur Servais au 0477/42.31.36 ou Agra-Ost 080/22.78.96).

[1] Cf. pièce jointe au compte-rendu

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Temps libre" et "Services et aides"
du 25 juin 2006**
(Salle La Vallonia à Moulin du Ruy)

Présents

Madame et Messieurs André BODEUX, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Michaël HENNEQUIN, Rik GOYENS

Monsieur Philippe GOFFIN (Echevin)
Madame Sarah BEAUFAYS (Agent de développement)

La réunion débute à 20 heures. Des documents sont distribués en séance: une fiche-projet vierge, une fiche-projet du Programme Communal de Développement Rural de Sprimont, la liste des objectifs de développement formulés par tous les Groupes de Travail (GT).

Les participants ayant déjà tous entendu les explications relatives aux fiches-projets, la réunion débute directement par le premier tri des propositions, après le rappel des objectifs relatifs au temps libre, aux services, aux aides et à la mobilité. Le tri se réalise sur base d'une grille distribuée en séance et reprenant les propositions suggérées par les habitants.

Au niveau des locaux, il s'agit de voir les villages qui en ont besoin. Il est suggéré d'ajouter à l'étude socio-économique (p.107-108), parallèlement aux comités évoqués, les infrastructures existantes pour ne pas faire double emploi. Il paraît toutefois essentiel d'aménager certaines salles.

FICHES :

- une *nouvelle salle à Chevron*
- une *nouvelle salle à Stoumon*t (salle polyvalente pour mini-foot, soirées, jeunes...)
- Au niveau sportif, il semble manquer d'infrastructures telles qu'un *hall sportif* sur l'entité. Il convient toutefois d'envisager les infrastructures existantes dans les communes limitrophes. Il semble à première vue que leurs halls soient déjà fort occupés: la Reid, Theux... Il faut aussi veiller, si un hall est construit, à ce qu'il soit "rentabilisé". Il est proposé de veiller à des places de parking en suffisance, à des cheminements permettant d'y accéder à pied...
- Un *espace de sport* est demandé à Lorcé.

- *Revoir le bâtiment de l'administration communale* : problème de sécurité, trop peu de bureaux et dès lors problème de discrétion, pas d'accueil...
- *Création de crèche(s)*. Des études ont été réalisées pour la création d'une crèche à l'ancienne école de Chevron. A ce sujet, une étude de faisabilité pour chauffer au bois la salle, l'église, le presbytère, le local ouvrier et l'école avait été évoquée en son temps. Une autre crèche serait également utile à La Gleize. Des gardiennes supplémentaires seraient en outre nécessaires vu le nombre d'enfants. (175 enfants de moins de 5 ans (cf étude p.66)
- Pour répondre aux demandes de faciliter l'accès au logement, notamment pour les jeunes, il est proposé la création de divers types de *logements* afin de favoriser la mixité sociale :
    - logements tremplins[1] : acquisition ou rénovation de bâtiments voir construction. Ces logements sont loués aux jeunes à prix modérés (ex : Commune de Waimes).
    - logements intergénérationnels[2] : avec aides possibles des personnes plus âgées pour les plus jeunes et inversement.
    - l'idéal serait aussi de penser à réhabiliter des fermes en logement : les besoins des activités agricoles ne sont plus les mêmes, le nombre d'agriculteur diminue, il y aurait peut-être possibilité de remettre en valeur ce patrimoine.
- Eoliennes : acheter des terrains et faire construire des éoliennes (cf Vents d'Houyet[3]) NB : 6 éoliennes devraient prochainement être placées à proximité de la Commune, dont 2 sur Stoumont.

LOT 0 :

- Dans les salles (nouvelles ou existantes) il est important de prévoir un *endroit ou une plage horaire pour les jeunes.*
- L'encadrement des jeunes est à réfléchir. La réunion de *consultation de la jeunesse* qui sera organisée le 4 juillet sera l'occasion de demander aux jeunes ce qu'ils souhaitent comme lieu de rencontre : quels sont leurs besoins, leurs souhaits pour les responsabiliser et les faire participer au projet depuis la conception, jusqu'à l'aménagement.

Au niveau des activités et infrastructures, chaque village doit garder sa spécificité. Chevron : sport, terrain de foot – Rahier : culture, château... – Stoumont : salle polyvalente avec sport...

- Proposition de favoriser une sorte de *Comité culturel* au niveau communal avec différents représentants de chacun des villages pour connaître ce que fait chacun et éviter de programmer notamment des évènements aux mêmes dates.
- Il convient également de veiller à *coordonner les activités sportives* déjà existantes ou à venir entre les villages. Les participants insistent sur la nécessité *d'engager des professionnels* pour encadrer les activités proposées aux enfants et aux jeunes. Cependant certains stages ont été proposés (stage cabanes...) mais ils n'ont pas rencontré le succès escompté. En outre, une garderie a déjà fonctionné à Rahier pour les enfants de 2,5 à 10 ans pendant les vacances mais il est difficile de trouver une personne pou les encadrer, d'autant que cette initiative ne semble pas très suivie (environ 10 inscrits).

[1] http://www.frw.be/documents_publications/docs/36_Cahier_n2.pdf
[2] http://www.frw.be/documents_publications/docs/40_Cahier_n3.pdf
[3] http://www.vents-houyet.be/

- Au niveau des voiries, il serait intéressant d'avoir un échéancier à suivre, précisant les routes prioritaires à revoir, en fonction de bases rationnelles car il est évident que la Commune ne peut pas tout faire en même temps.
- Un *accueil personnalisé des nouveaux habitants* serait à réaliser. Il est également suggéré de leur remettre un package d'information sur la Commune.
- "Décentraliser" l'administration communale via internet et faire des conseils communaux dans les différentes entités est proposé.
- Concernant les diverses propositions relatives à la communication et à l'information : différentes suggestions concernent le Bulletin communal, l'amélioration du site internet... Ces points devraient être abordés de façon concrète à la rentrée dans un Groupe de Travail *Information et communication*.
- Il serait intéressant que la Commune décide le pourcentage de budget qu'elle souhaite consacrer au PCDR car il y aura un choix à faire en fonction de l'argent communal disponible puisque la Commune doit financer 20 % des projets sélectionnés.
- Cours de *promotion sociale*: la Commune y pense
- Il existe déjà des sites de *co-voiturage*. Au lieu de créer du nouveau, ne serait-il pas intéressant de faire la publicité par exemple du site de co-voiturage Luxembourg[4].
- Concernant la mobilité, il serait aussi intéressant de favoriser le télé travail en améliorant notamment le *réseau adsl* (pas encore accessible partout à Rahier).
- Un projet est en cours pour contribuer à la *liaison entre hameaux* par les chemins (subsides 80% du tourisme)
- Pour planifier la *gestion du territoire* de la Commune sur le long terme, les participants proposent que la Commune se dote d'un schéma de structure (subventionnement), d'un règlement communal d'urbanisme et d'un plan d'aménagement pour les ZAC (Zone d'Aménagement Communal). Ces outils permettraient de justifier un refus de permis, d'essayer de définir les zones à urbaniser prioritairement pour tenter de densifier le bâti...
- La *signalisation* est à revoir.
- Beaucoup de voitures s'arrêtent le long de la route, notamment à proximité du château de Cheneux pour faire des photos, ce qui est parfois dangereux. Il est suggéré de réaliser un petit terre plein (mais route régionale, prés alentours non communaux) ou comme à Theux, de disposer, là et/ou ailleurs, des panneaux en bois derrière lesquels on peut se placer pour prendre une vue en photo.

Remarques complémentaires :

Dans les indicateurs pour l'objectif relatif à l'aménagement du territoire, se fixer comme indicateur une densité maximum, par exemple.

Prochaines réunions :

Les prochaines réunions se dérouleront au mois de septembre 2007. Les Groupes de Travail seront remaniés, en fonction des ébauches de fiches proposées, par villages ou par thèmes.

[4] http://www.luxcovoiturage.be/

Liste des personnes inscrites aux premiers Groupes de Travail
(03.04.2007 – 25.06.2007)

GT Cadre de vie

Francis BASTIN, Dominique BLEROT, André BODEUX, Vincent COLSON, Guy COUNAVE, Chantal CRUCIFIX, Martine DELNOY, Martine DELUGE, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, John DUMEZ, Yvon DUMEZ, José DUPONT, Didier FORTEMAISON, René GABRIEL, Marie-Cécile GENTGES, Philippe GOFFIN (Echevin), Pol GROSJEAN, Philippe HANSENNE, Daniel HERMANS, Françoise HERMANS-DEWEZ, Anne JARBINET, Patricia JOIRET, Jean LEBRUN, Frédéric LAFFINEUR, Etienne LORENT, Marcel MASUY, Alain MONSEUR, Daniel MONSEUR, Benoît REMY, Alexandre RENOTTE, Bernard RENOTTE, Marie-Jo SACRE, Patrick SERVAIS, Thierry SCHMITZ, Roger SCHYNS, Patrick SERVAIS, Michel TELLER, Isabelle THEUNISSEN, Madame Marie-Pierre VANDEBEEK

GT Activités économiques

Bernadette ABRAS, Alain BLAISE, Nadine COLLETTE, Vincent COLSON, Martine DELNOY, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Monsieur DEROANNE, José DUPONT, Sandrine FORTEMAISON, Georges GABRIEL, René GABRIEL, Didier GILKINET, Bourgmestre, Philippe GOFFIN, Philippe HANSENNE, Anne JARBINET, Damien KAISER Alain MONSEUR, Daniel MONSEUR, Thierry SCHMITZ, Roger SCHYNS, Isabelle THEUNISSEN, Marc WIJKMANS, Vinciane WUIDAR

GT Temps libre

Albert ANDRE, Chantal BIERSART, André BODEUX, André BONMARIAGE, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, José DUPONT, Philippe GOFFIN, Rik GOYENS, Philippe HANSENNE, Michaël HENNEQUIN, Anne JARBINET, Marcel MAZUY, Roger SCHYNS, Patrick SERVAIS, Paolo TATULLO, Isabelle THEUNISSEN

GT Services et aides

Albert ANDRE, André BODEUX, Nadine COLLETTE, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, José DUPONT, Philippe GOFFIN, Rik GOYENS, Philippe HANSENNE, Michaël HENNEQUIN, Anne JARBINET, Damien KAISER, Monsieur Alain MONSEUR, Roger SCHYNS, Monsieur Patrick SERVAIS, Isabelle THEUNISSEN

Agents de développement du GREOA :

Benoît HOUBEAU
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT

asbl GREOA – Service PCDR
Place de Chézy 1, 4920 Harzé – Aywaille
Tél. 04 384 67 88 – Fax 04 384 74 37
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
http://www.pcdr.be

Echevin en charge du Développement Rural :

Philippe GOFFIN
Tél. 080 78 54 56 – GSM 0472 656 301
philippe.goffin@stoumont.be

Photo: A. Servaty

Editeur responsable : Commune de Stoumont, route de l'Amblève, 41, 4987 STOUMONT
Ne pas jeter sur la voie publique

STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

RENCONTRES CITOYENNES

A l'attention de tous les Stoumontois et des Groupes de Travail (GT)

Mercredi 26 septembre 2007 à 20h

Présentation des projets à discuter en GT (méthode, agenda...)
Salle Loisirs et Jeunesse, Rahier

RÉGION WALLONNE

Stoumont
Site d'Exception

Rappel du processus

Le **P**rogramme **C**ommunal de **D**éveloppement **R**ural est un document stratégique reprenant des projets visant à **améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants**. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus. Depuis mars 2006, de nombreuses idées ont été émises lors de différentes réunions publiques. Après l'information, la consultation de la population et la rédaction des objectifs de développement en Groupes de Travail (GT), les premiers projets vont être approfondis.

Des projets à approfondir en Groupes de Travail

Certains projets retenus seront subsidiés jusqu'à 80% par la Région wallonne. Il s'agit d'investissements en adéquation avec les besoins détectés sur l'entité.

Participez activement aux réunions pour les projets qui vous intéressent! Sachez également que l**a liste ci-dessous est non exhaustive** et que des projets supplémentaires sont susceptibles d'y être ajoutés. Si vous souhaitez rédiger une fiche ou obtenir des renseignements complémentaires par rapport aux projets qui seront discutés en réunion, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA.

GT «Lorcé» et GT «Environnement»

Jeudi 11 octobre 2007 à 20h

(Salle Union Crelle, Lorcé)

- Aménagements de sécurisation, de stationnement et de loisirs au centre de Lorcé.
- Développer les énergies renouvelables (filière bois-énergie, éolien, solaire...) et réduire les coûts énergétiques.
- Intégration de la Commune dans un Parc Naturel.
- Aménagement d'un système d'épuration collective (lagunage) à Moulin du Ruy (première approche).

GT «Stoumont» et GT «Logement-Patrimoine bâti»

Jeudi 18 octobre 2007 à 20h

(Ecole des Filles, Stoumont)

- Sécurisation du centre de Stoumont, rénovation de l'Administration communale, aménagement d'une salle polyvalente et d'un local (petite enfance...).
- Création de divers types de logements afin de favoriser la mixité sociale («quartier durable»).

GT «Chevron» et GT «Economie-Tourisme»

Jeudi 25 octobre 2007 à 20h

(Maison des Jeunes - Cercle Saint-Paul, Chevron)

- Développement d'une filière bois-énergie.
- Reconstruction de la salle de Chevron en prévoyant un espace «jeunes» et liaison de différents bâtiments proches par un système de co-génération (salle, école, ancienne bibliothèque réhabilitée en logement, ancien bâtiment communal désaffecté réhabilité en crèche).

GT «Rahier» et GT «Logement-Patrimoine bâti»

Lundi 29 octobre 2007 à 20h

(Salle Loisirs et Jeunesse, Rahier)

- Elaboration d'un véritable cœur du village à Rahier en valorisant ses atouts historiques et naturels au profit des habitants en visant le développement d'un tourisme diffus.
- Mise en valeur et restauration le cas échéant du petit patrimoine (fontaine, croix...).
- Baptiser différentes rues de l'entité afin de faciliter le repérage.

GT «Chemins, promenades» et GT «La Gleize»

Mardi 30 octobre 2007 à 20h

(Tennis à La Gleize, 45)

- Aménagement de cheminements sécurisés pour usagers doux :
  - actualisation de l'atlas des chemins vicinaux, remise en état et entretien
  - aménagement de promenades : balisage, panneaux didactiques, promenades à thèmes.
- Etat des lieux et aménagement des différents points de vue.
- Aménagements à La Gleize.

GT «Information et communication» et GT «Economie-Tourisme»

Jeudi 15 novembre 2007 à 20h

(Salle la Vallonia, Moulin du Ruy)

- Fiche générale d'actions pour la communication et la diffusion d'informations (entité communale).
- Création d'un atelier rural en lien avec la démarche entamée auprès de la SPI+ (création d'une zone d'activités économiques).
- Adoption d'outils d'aménagement du territoire (étendre le champs d'actions du RGBSR...).

Bulletin d'information de Stoumont

(août 2007)

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE DANS LES NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL (GT)
DES PROJETS PEUVENT ENCORE ÊTRE PROPOSÉS !

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) avance à grands pas. Les premières réunions des Groupes de Travail (GT) ont commencé au mois d'avril. Sur base des avis de la population et de l'étude socio-économique, chaque GT a formulé des objectifs de développement à atteindre pour la Commune, dans 10 ans. Ceux-ci seront réexaminés, dans leur ensemble, par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui sera prochainement constituée.

Les GT ont également effectué un premier tri des projets proposés par la population. Dès la rentrée, des GT se formeront par villages et/ou par thème afin de réfléchir plus en profondeur aux projets à réaliser, en fonction des objectifs à atteindre. Certains projets ont déjà été formulés lors de la consultation de la population ; d'autres peuvent encore être proposés. Dès lors, n'hésitez pas à rejoindre les GT si la vie et l'intérêt général de votre Commune ou de votre village vous interpellent.

Pour rappel, certains projets ou actions peuvent être réalisés rapidement par la Commune, les associations, les citoyens. D'autres projets, de plus grande ampleur et demandant davantage de d'investissements, pourront recevoir un subside de la Région Wallonne allant jusqu'à 80%.

Le PCDR, c'est l'occasion de revaloriser la participation citoyenne ! Alors n'hésitez pas à rejoindre un Groupe de Travail, à transmettre vos avis et vos idées par téléphone, courrier, e-mail, ou à visiter le site Internet http://www.pcdr.b

Benoît HOUBEAU
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT GREOA-Service PCDR
Place de Chézy 1
4920 HARZE
Tél. : 04/384.67.88 - Fax : 04/384.74.37
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
http://www.pcdr.be

vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural.

GREOA/PCDR-ST/SB-IL-BH/mai 2007

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE l'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion sur les projets: Parc naturel, Lorcé, énergies renouvelables, lagunage
le 11 octobre 2007
(Salle Union Crelle à LORCE)

Présents :

Mesdames et Messieurs :

Nicolas BEAUDOIN, Pierre BEAUVOIS, Marie-Paule BIETHERES, Catherine BONMARIAGE, Marie-Jeanne BONMARIAGE, Michel CLOSE, Philippe COLLIN, Vincent COLSON, Chantal CRUCIFIX, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Suzanne DEROUAUX, Luc DOR, Rik GOYENS, Pierre GREGOIRE, Daniel HERMANS, Françoise HERMANS-DEWEZ, Anne JARBINET, Frédéric LAFFINEUR, Frédéric LEFORT, Marc LELOUP, Raymonde LEZENS, Alain MONSEUR, Benjamin NOEL, Benoît REMY, France RIGA, André SMAL

Echevins et conseillers : Philippe GOFFIN, Paolo TATULLO, Christiane SACRE, Patrick SERVAIS, Martine DELNOY

Administration communale : Jean LEBRUN,

Agents de développement du GREOA : Benoît HOUBEAU (animation de la réunion), Isabelle LAURENT (secrétariat),

Excusé:

Michaël HENNEQUIN

Intervenant:

Donatien LIESSE (Directeur du Parc Naturel Haute-Sûre, Forêt d'Anlier)

La réunion débute à 20h.

Des documents de travail ont été distribués aux personnes inscrites quelques jours à l'avance et sont distribués aux autres personnes en séance.

Le processus est très brièvement rappelé (réunions d'information et de consultation, premiers Groupes de Travail (GT), …). Les réunions sont désormais davantage organisées en fonction des projets. Les objectifs de développement, rédigés par les anciens Groupes de Travail; sont repris dans un des documents distribués: il faudra en effet veiller à ce que les projets développés répondent à ces objectifs.

Les données évoquées dans les documents de travail vont être énoncées, complétées et discutées. Dans le courant de l'année 2008, des premières esquisses de projets seront tracées par un auteur de projet auquel il est important de fournir un bon cadre.

1. Intégration de la Commune dans un Parc naturel (titre provisoire)

La proposition de création d'un Parc naturel a été émise par la population, et ce projet suscite de nombreuses questions. Afin d'apporter un éclairage sur la question, les agents de développement ont invité une personne-ressource, Monsieur Liesse, Directeur du Parc Naturel Haute-Sûre, Forêt d'Anlier (PNHSFA).

Cet intervenant, sur base d'une présentation Power Point, explique brièvement ce que recouvre cette notion de Parc naturel.

Définition d'un Parc naturel (PN)
La loi du 16 juillet 1985 sur les Parcs naturels en donne la définition suivante: un territoire rural d'au moins 5000 ha d'un seul tenant, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné.

Les PN sont fondamentalement différents des réserves naturelles (quant à leurs dimensions et leurs finalités).

A la base du fonctionnement: l'intercommunalité
Les initiateurs d'un Parc sont une ou plusieurs communes; 7 PN sur les 9 que compte la Wallonie sont transcommunaux; le pouvoir organisateur est une Intercommunale, à l'exception du PNHFE (Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel); le plan de gestion est transcommunal.

Le plan de gestion reprend les 4 missions du PN: aménagement du territoire, accueil/information du public, développement socio-économique durable, biodiversité et paysage. La cinquième mission est une certaine forme d'expérimentation: les PN sont en effet considérés comme des laboratoires.

Les PN en Europe
La Fédération européenne regroupe 400 membres.
Les 9 parcs wallons sont regroupés en une Fédération qui compte 47 communes wallonnes. 150 000 wallons résident donc dans un territoire appartenant à un PN.

Quelques exemples de coopération supra-communales
Participation aux programmes européens

PNHSFA: 5 projets Interreg (3.5 millions euros)
PNHSFA-PNVA: GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert (1.4 millions euros)

PNHSFA: LIFENAT (3.9 millions euros)

Aménagement du territoire
Il s'agit de couper court aux inquiétudes relatives aux contraintes réglementaires des PN. L'avis du PN n'intervient que dans des conditions exceptionnelles (aéroport, autoroute…). Le PN, qui comprend une équipe pluridisciplinaire, donne une compétence d'avis sur tous les permis d'urbanisme.

Projets immobiliers
Chaque PN a sa Maison du Parc, qui est une vitrine commune.

Autres secteurs de coopération

- *activités touristiques* (exemple: panneaux de bienvenue, mise en œuvre d'un circuit touristique sur le thème des légendes…);
- *produits et services du terroir*;
- *social-mobilité* (exemple du Telbus, mis en œuvre il y a quelques années à titre expérimental)

L'exposé soulève plusieurs questions.

- *Quid des moyens alloués aux PN?*

Les moyens des PN wallons sont nettement inférieurs à ceux des pays voisins. La Région wallonne alloue des subsides aux PN, sur base annuelle (les communes doivent amener au moins 20% des moyens nécessaires). La plupart des subsides viennent en fait de l'Europe.

- *Est-il possible de mener de front PCDR et projet de PN? Cela ne risque-t-il pas de semer la confusion dans la population (d'autant plus que l'on ajoute encore à cela la CCATm…)?*

Le PN est en tous cas un bel outil, qui nécessite un gros travail de communication. Les Communes communiquent sur les PN (à travers les Bulletins communaux…) et inversement.
Il est important de mener très rapidement des actions avec la population (exemple: octroi de prime pour les habitants qui installent une citerne d'eau de pluie). Il est essentiel également de toucher un public scolaire; beaucoup d'activités sont donc organisées dans les écoles.
Il est intéressant de mener de front PCDR et projet de PN. Un nouveau décret relatif aux PN entrera prochainement en vigueur et encouragera les Opérations de Développement Rural sur plusieurs communes.

2. Lorcé: sécurisation, espaces de stationnement et de loisir (titre provisoire)

Un document très complet avait également été transmis aux agents de développement proposant un projet global pour Lorcé. Ce document sera consultable sur le site www.pcdr.be ou au siège social du GREOA à Harzé.

Etat des lieux :

- Les problèmes d'insécurité liés à la vitesse excessive des véhicules sont fortement ressentis par les habitants.
- Les problèmes de mobilité rencontrés par certains habitants sont bien réels (absence de commerces dans le village et de ligne de bus). Beaucoup d'habitants, notamment les personnes âgées, sont dépendantes d'autres personnes pour faire leurs courses… Un projet de bus local existe sur la Commune. Un dossier a été rentré (principe: relier tous les hameaux qui ne sont pas sur une ligne de bus à la ligne Aywaille/Trois-Pont).

Actions/Descriptions :

- Concernant le déplacement des panneaux à l'entrée de l'agglomération, il est signalé qu'il ne s'agit pas d'une route régionale mais bien d'une route communale; il faudra voir quelles sont les règles à respecter.
- La proposition de créer un espace protégé pour les piétions est un élément clé du projet pour Lorcé, vu le fort sentiment d'insécurité ressenti par la population. Par ailleurs, le projet est global car il prend en compte de nombreux aspects.
- Les moyens à mettre en oeuvre afin de ralentir la vitesse des véhicules feront l'objet de réflexions ultérieures. Il importe en effet d'évaluer les avantages mais également les inconvénients des différents moyens de sécurisation (exemple des vibrations engendrées par le système de casse-vitesse).
- L'aménagement d'un espace de stationnement à proximité de la salle répondrait à un problème bien réel de stationnement lors d'événements festifs ou de diverses manifestations. L'exemple de ce qui se fait dans d'autres villages, où des prairies sont transformées en parking lors de grosses manifestations, est cependant mentionné. Des techniciens peuvent formuler des propositions qui s'intégreront bien à l'environnement.
- Le projet répond de façon adéquate aux divers problèmes qui se posent dans le village et qui risquent de réduire l'attractivité touristique de l'endroit.
- Vu l'absence de centre à Lorcé, il serait intéressant d'en créer un qui offre la possibilité aux différents petits quartiers de communiquer entre eux. Des étudiants de La Cambre ont conçu un projet il y a quelques années, visant la création d'une autre dynamique (qui était et est toujours) purement transversale.
- suggestion complémentaire: placer des bandes blanches le long de la grand route.

Données à collecter

Tout complément d'informations, des suggestions…concernant le projet de Lorcé sont bien sûr les bienvenus.

Remarques complémentaires

- Une réflexion sur l'aménagement du territoire s'avère nécessaire (problématique des constructions en ruban le long des routes…). Cette remarque est tout à fait pertinente mais ce genre de réflexion ne peut rentrer dans le cadre d'une fiche telle que celle de Lorcé. L'existence d'une CCATm (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la mobilité) est par ailleurs rappelée. La Commune a également la possibilité de se doter d'un schéma de structure et d'un RCU.
- Certains souhaitent par ailleurs limiter l'extension du village, ce qui selon d'autres personnes poserait problème aux jeunes souhaitant construire et s'installer dans le village.

3. Aménagement d'un système d'épuration collective (lagunage) à Moulin du Ruy (première approche)

L'ordre du jour étant fort chargé, il s'agit ici d'une première approche de la question. Une information générale est communiquée sur le lagunage (définition, avantages, inconvénients…). L'information figure sur le document ci-joint. Vous pouvez également consulter le site wikipedia si vous avez accès à Internet.

Ce point sera discuté de façon beaucoup plus concrète lors de la réunion organisée le jeudi 15 novembre à Moulin du Ruy. Il est spécifié que le PCDR ne pourra financer un projet qui ne concerne que l'épuration (s'il est lié à un projet de création d'une zone humide par exemple, cela serait par contre envisageable).

4. Développement des énergies renouvelables (filière bois-énergie, éolien, solaire…) et réduction des coûts énergétiques

Il s'agit également pour ce thème d'une première approche.

La question de la filière bois-énergie sera abordée par Michaël Hennequin, facilitateur bois-énergie, lors de la réunion organisée à Chevron le jeudi 25 octobre.

Les différents types d'énergies renouvelables sont brièvement présentés. Elles vont être développées à travers certains projets spécifiques (exemple: aménagements de différents bâtiments de Chevron et liaison par un système de co-génération).

Remarques:
- La question de savoir si on peut bénéficier du tiers investisseur dans le cadre du PCDR est posée. Il est clair que cette piste de financement est à explorer pour amplifier des actions menées dans le cadre du PCDR.
- Un nouveau décret sur les panneaux photovoltaïques est sorti la semaine passée.

La réunion est clôturée vers 22h10.

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion sur les thèmes: Stoumont-centre et création de logements
le 18 octobre 2007
(Ecole des filles, Stoumont)

Présents :

Mesdames et Messieurs :
Christine DEPASSE, Bruno DEPASSE, Jean-Yves DUMONT, Dominique HERMANS, Anne JARBINET, Christiane LECOQ, Clément LEJEUNE, Pierre-Yves LEPIECE, Roger LEPIECE, Jean-Luc MAYERES, Alain MONSEUR, Christiane SACRE, Roger SCHYNS, Marie-Laure VRANCKEN

Echevins et conseillers : Albert ANDRE, José DUPONT, Philippe GOFFIN, Patrick SERVAIS

Administration communale : Jean LEBRUN

Agent de développement du GREOA : Sarah BEAUFAYS

La réunion débute à 20h.

Des documents de travail ont été envoyés aux personnes inscrites quelques jours à l'avance et sont distribués aux autres personnes en séance.

Après les Groupes de Travail (GT) thématiques, les réunions sont désormais davantage organisées en fonction des projets. Les objectifs de développement, rédigés par les anciens Groupes de Travail, sont repris dans un des documents distribués: il faudra en effet veiller à ce que les projets développés répondent à ces objectifs.

La CLDR déterminera la priorité à accorder aux projets en fonction de différents critères : l'urgence mais aussi l'état d'avancement du projet.
Lot 1 : entamé dans les 1 à 3 ans de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon
Lot 2 : dans les 3 à 6 ans
Lot 3 : dans les 6 à 9 ans

Des esquisses réalisées par un architecte ainsi que des estimations budgétaires seront nécessaires pour les projets du Lot 1. Pour les projets des Lots 2 et 3, les estimations budgétaires pourront être moins détaillées et ne nécessiteront pas obligatoirement d'esquisse.

Les données évoquées dans les documents de travail sont ensuite énoncées, complétées et discutées.

1. Création de divers types de logements afin de favoriser la mixité sociale (quartier durable) (titre provisoire)

Etat des lieux

- ☞ Les données statistiques sont à mettre à jour. *Certains chiffres du recensement décennal de 2001 peuvent paraître obsolètes et d'autres données ne sont pas nécessairement disponibles. En outre, l'auteur de projet chargé du dossier a un planning de travail à respecter et le travail d'actualisation des études de Stoumont et d'Esneux est programmé pour janvier 2008.*
- ☞ Il existe environ 1450 boîtes aux lettres dans la Commune.
- ☞ Selon une participante, le montant moyen pour le prix des habitations est de 114.000 € en 2005.
- ☞ Il n'y a pas seulement les jeunes qui ont difficile de trouver un logement à prix modéré mais les personnes aux revenus modestes de façon générale.
- ☞ Cinq logements sociaux sont en projets à proximité du Sanatorium de Borgoumont ainsi qu'un logement de transit à Chevron, un logement public à la Gleize (près du Musée), et un logement d'urgence (au 1er avril 2008).
- ☞ Le Plan d'ancrage communal a été rentré. La Commune attend l'aval.
- ☞ La question est posée de savoir s'il existe une estimation de la demande pour ce type de logements (tremplin et/ou intergénérationnel) et si il existe un pourcentage du nombre de logements inoccupés. Monsieur ANDRE répond qu'un service communal du logement va être créé notamment pour recenser les bâtiments inoccupés et les terrains à bâtir. En outre, à partir de 2008, une taxe sur les logements abandonnés va être instaurée (Lot 0).
- ☞ Il existe une taxe sur tous les logements non affectés à la première résidence.
- ☞ Une initiative à Verviers est mentionnée suite à la question de savoir comment freiner l'achat des habitations par les Hollandais : certains terrains sont réservés à la population locale et vendus 25 €/m².
- ☞ Les terrains augmentent de 7 à 8% par an. La demande allemande s'ajoute à la demande hollandaise.
- ☞ La taxe touristique vient d'être doublée et est maintenant de 0.50 € par personne et par nuit (Lot 0) mais se pose encore le problème de repérer le nombre de nuits. L'idéal serait, comme à Durbuy, d'avoir un agent qui recense les locations et fasse des coups de sonde.

Description/Actions

- ☞ Il existe un terrain inoccupé appartenant à la Communauté française au centre de Stoumont.
- ☞ Les participants sont favorables à la création de logements, tout comme l'objectif s'y rapportant l'avait formulé, dans le respect de l'environnement communal.
- ☞ Ces logements sont à réaliser aux endroits les plus accessibles.

- ☞ La réhabilitation de certains anciens bâtiments en logement est une bonne manière de contrer les bâtiments inoccupés ou en ruines que la Commune pourraient racheter et rénover via les subsides (80%) du PCDR.
- ☞ Le souhait n'est pas que le nombre d'habitants augmente mais bien que les gens du cru trouvent un logement à prix modéré leur permettant de rester sur la Commune.
- ☞ Outre la réhabilitation, la construction de logements à prix modéré est également souhaitée.
- ☞ Les participants sont d'accord pour attendre l'inventaire réalisé par le service communal pour préciser ces lieux de logements.

Remarques complémentaires
Un participant se demande s'il n'est pas paradoxal de construire de nouvelles constructions pour les affecter à l'unique usage de gîtes, destinés à des touristes, lorsque des gens du cru cherchent péniblement un emplacement où s'établir. Cette réflexion part d'une situation qu'il vit à Stoumont.
Les liens entre la difficulté de trouver un endroit où se loger, pour les gens du cru, et le nombre important de gîtes ont en effet été mentionnés lors de plusieurs réunions de consultation de la population (voir notamment les comptes rendus du 21.03.2006 et du 11.04.2007). Cette réflexion a donc été prise en compte lors de la rédaction des objectifs de développement. Ceux-ci seront prochainement revus en Commission Locale de Développement Rural (CLDR) avant d'être avalisés.

2. Sécurisation du centre de Stoumont, rénovation de l'Administration communale, aménagement d'une salle polyvalente et d'un local (petite enfance…) (titre provisoire)

Etat des lieux

- ☞ Les passages piétons de la N606 devraient être éclairés en 2007. C'est un travail à charge du MET.
- ☞ La ferme *Le Fagotin* est ajoutée à la liste des activités importantes à Stoumont.
- ☞ Il n'existe par contre plus de Comité culturel.
- ☞ Les problèmes de sécurité à l'Administration communale concernent le parking et les normes incendies. En outre, elle est très énergivore.
- ☞ En ce qui concerne Stoumont, une zone 30, rue du village, va être réalisée. Le budget est prévu.
- ☞ Problème de vitesse et manque de parkings au centre du village (stationnement sauvage).
- ☞ Manque de garderie.
- ☞ Besoin d'une salle :
    - o Point de vue théâtre : l'école des filles telle qu'elle est ne se prête pas à des ateliers théâtre; l'acoustique y très mauvaise.
    - o Point de vue sport : le foot (des équipes de foot doivent louer des salles dans d'autres communes pour s'entraîner l'hiver), le tennis de table et éventuellement le tennis.

Description/Actions

- ☞ Penser à des îlots et des emplacements de parking.
- ☞ Signalisation pour les cars.

- ☞ Création d'une salle pour le sport notamment (éventuellement le théâtre si d'autres locaux ne peuvent s'y prêter). Certains proposent d'y adjoindre une salle des fêtes, distincte de la salle de sport. D'autres estiment que la fonction salle des fêtes serait à privilégier à l'école des filles.
- ☞ Rénover l'Ecole des filles et l'agrandir afin de pouvoir l'utiliser pour des soirées, réunions, enterrements, communion... Il semble y avoir un besoin de petits locaux pour jouer aux cartes, pour les 3x20… En outre, les jeunes sont demandeurs d'un local où se réunir car ils n'ont pas d'infrastructures. L'acoustique de l'école des filles, notamment, leur déplait. C'est pour cette raison également que le théâtre n'apprécie pas cette salle. Certains estiment pouvoir faire des aménagements à l'école des filles rapidement, à moindre frais pour l'acoustique et pour le chauffage, à partir du système existant (dans ce cas, les travaux pourraient intégrer le Lot 0). D'autres estiment que des travaux de plus grande ampleur sont nécessaires afin de répondre aux besoins à moyen et long terme.
- ☞ Le problème pour le théâtre est de trouver une salle qui soit cédée gratuitement. La salle Saint Hubert est proposée, les salles d'écoles…
- ☞ Il existe des demandes pour faire du skateboard à Stoumont.
- ☞ Certains jeunes ont l'impression de ne pas toujours se sentir écoutés au niveau de la vie communale. Proposition est faite d'identifier une personne, relais des jeunes, à l'administration communale. En outre, il y aurait moyen de disposer de subsides pour des "animateurs de rues" au profit des différents hameaux de l'entité.
- ☞ Une idée est émise de ramasser les enfants dans chaque village via un bus, le mercredi après-midi, pour les conduire en un endroit central pour leurs diverses activités. Monsieur GOFFIN explique que le Collège est en train de réfléchir à un système de bus qui déposerait les enfants en gardant la spécificité de chaque village (foot à Chevron…).
- ☞ Maison communale : pour les participants, il convient d'attendre les résultats de l'audit énergétique pour envisager soit une rénovation soit une nouvelle construction. Mais la question se pose de savoir quand ces résultats seront disponibles.
- ☞ La sécurisation de la route régionale (propriété du MET) est prioritaire pour les participants. La première chose à faire serait de déblayer les trottoirs et abris bus en hiver. Des problèmes de vitesse sont permanents. Il est proposé d'installer des chicanes, des accotements. Des aménagements peuvent être pensés dans le cadre du PCDR afin d'appuyer la demande auprès du MET.
- ☞ Au niveau des priorités : la rénovation de l'école des filles, l'aménagement de la salle "polyvalente" et la route régionale sont prioritaires. Vient ensuite le projet de l'administration communale.

Remarques complémentaires

- ☞ En termes de manque de parkings au centre du village, cette problématique touche non seulement le stationnement pour les touristes (gîtes), mais également les cars, camionnettes professionnelles de l'employeur, ...

La réunion est clôturée vers 22h20.

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion sur les thèmes: filière bois-énergie, aménagements pour le village de Chevron

Jeudi 25 octobre 2007
(Cercle Saint-Paul à Chevron)

Présesnts :

Mesdames et Messieurs :
Gérard COLASSE, Martine DELNOY, Christine DEPASSE, Bruno DEPASSE, Suzanne DEROUAUX, Rick GOYENS, Albert HEMMERLIN, Michaël HENNEQUIN, Frédéric LAFFINEUR, Anne LECHIEN, Raymonde LEYENS, Philippe MAIRIAUX, Alain MONSEUR, Danièle PREVINAIRE, Michel TELLER

Echevins et conseillers : José DUPONT, Philippe GOFFIN, Patrick SERVAIS, Christiane SACRE

Administration communale : Jean LEBRUN

Agents de développement du GREOA : Benoît HOUBEAU, Isabelle LAURENT

La réunion débute à 20h.

Benoît HOUBEAU rappelle le contexte de la réunion et les deux thèmes à débattre. Afin de permettre aux personnes ne s'intéressant qu'au thème de la filière bois-énergie de pouvoir s'éclipser après la première partie, la réunion débutera sur ce point.

Il est également précisé qu'il est essentiel de ne pas perdre de vue les objectifs de développement et l'analyse socio-économique qui sera prochainement (à partir de janvier 2008) complétée et actualisée notamment en fonction des remarques faites par les habitants et le souhait d'informations complémentaires pour affiner le diagnostic.

1. Filière bois-énergie

Le document en trois colonnes afférant au sujet du jour est lu afin d'introduire le sujet. Dans l'optique d'éclairer les participants sur ce que l'on entend par filière bois-énergie, Michaël HENNEQUIN de la Fondation Rurale de Wallonie, donne des explications à l'aide d'une présentation Powerpoint. Avec la filière bois-énergie, il est également possible de travailler en co-génération donc de produire à la fois de la chaleur et de l'électricité.

Plutôt que de partir des ressources en bois de la commune comme fil conducteur de l'exposé, l'idée de la présentation était d'illustrer avec un cas concret: une chaudière à bois avec tous les éléments nécessaires pour produire de la chaleur avec du bois.
Pour installer une chaudière de ce type, il est nécessaire de connaître les besoins thermiques du projet car le dimensionnement de l'installation doit être calculé de manière précise afin d'optimaliser le rendement. Il ne faut pas oublier également qu'à côté de la chaudière au bois, il est nécessaire d'installer une petite chaudière complémentaire généralement au Mazout pour assumer les pics de production parfois nécessaires.

Pour alimenter une chaufferie de ce type, il est nécessaire d'utiliser des plaquettes de bois:

1. la commune a identifié ses besoins et les moyens et produit elle-même ses plaquettes avec des personnes de la Commune en Régie. Il y a à la fois une économie de se chauffer au bois mais on peut y rajouter un but social avec la possibilité de remettre au travail des personnes peu qualifiées de l'entité pour la production des plaquettes.
2. volonté de valoriser la forêt de la commune en faisant appel à un prestataire extérieur qui va fournir les plaquettes à partir des broyats des bois communaux
3. appel à un prestataire extérieur pour la fourniture des plaquettes forestières sans que celles-ci ne proviennent de la valorisation forestière locale

Afin d'illustrer concrètement, différents calculs sont présentés sur base de l'exemple d'une chaudière pour école de 120 KW en gardant à l'esprit qu'1m³ de bois équivaut à plus ou moins 200 litres de mazout.

Lorsque les plaquettes sont produites, il est nécessaire de les stocker pour le séchage dans un hangar ouvert ce qui permet à l'eau de s'évaporer par un processus naturel de fermentation. Ensuite lorsque les plaquettes sont séchées, il est nécessaire de les livrer vers le lieu d'utilisation finale. Bien entendu, une chaufferie de type bois nécessite un silo pour stocker le combustible. Le volume est plus important que pour une cuve à Mazout et une autonomie est à calculer. Dans l'exemple montré, l'autonomie est de 40 jours pour un silo de 50m³.

La gestion du système est entièrement automatisée et les plaquettes sont acheminées vers la chambre de combustion via une vis sans-fin avec un système anti-retour. Les aspects économiques sont à évaluer avec le temps de retour sur l'investissement. Pour l'exemple cité, il est nécessaire d'attendre presque 13 ans.

Le concept de réseau de chaleur repose sur une chaudière unique qui alimente plusieurs bâtiments. Ainsi il est possible de réaliser des économies d'échelle puisque l'on installe une seule chaudières bois et une seul chaudière d'appoint. Le client final achète de la chaleur et paye les calories consommées.

Les avantages de cette filière sont divers:

- Technologiquement: la filière bois-énergie est confortable, fiable diversifiée et il est nécessaire d'adapter la solution aux besoins et aux objectifs du bénéficiaire.
- Economiquement: cela est rentable, créateur d'emplois et de plus-values locales avec une utilisation des sous-produits du bois les moins nobles.

- Ecologiquement: renouvelable et disponible à proximité de son lieu d'utilisation.

Les facilitateurs de la région wallonne sont là pour aider les services publics, les particuliers et les entreprises privées. La FRW peut donc proposer:

- une information et sensibilisation des publics cibles et des acteurs de la filière
- des conseils d'orientation aux porteurs de projet
- un avis et une étude de pertinence de projets de chaufferie
- l'encadrement technique et administratif de porteurs de projets et les autorités communales et administratives
- d'être le relais entre porteurs de projets, administrations...

Suite à l'exposé un temps de question/réponse est prévu:

- Monsieur GOFFIN relève qu'à Chevron, la filière bois-énergie pourrait être développée. La possibilité existe d'avoir une chaufferie pour différents bâtiments même si ceux-ci ne sont pas communaux.

- En ce qui concerne les essences de bois utilisées pour fabriquer des plaquettes, cela n'a pas vraiment une importance capitale.

- Un participant se demande si on peut intégrer cela dans un PCDR. La réponse est positive et il est important d'intégrer cela de manière transversale en fonction des besoins identifiés et exprimés. Des maisons de villages financées dans le cadre de PCDR sont effectivement chauffées par une chaudière au bois (exemple à Burg-Reuland**)**.

2. Aménagements pour le village de Chevron

Le document en trois colonnes est lu. Il est souligné qu'il est toujours possible de phaser les travaux puisque en fonction des souhaits de la population, la restauration de la salle se ferait rapidement sans l'apport éventuel du PCDR. Si cette option est de mise, il ne faudra pas perdre de vue les possibilités offertes par le PCDR pour intégrer cette salle de village dans un projet plus global.

Monsieur GOFFIN explique que la Commune se dirige vers la reconstruction de la salle de Chevron sur fonds propres comme cela s'est déroulé dans les autres hameaux. Un membre du Comité s'occupant de la salle dit qu'il est impossible d'attendre trop longtemps (toiture, inclinaison d'un mur...). Cela doit se concrétiser dans maximum 2 ans. La chaudière actuelle ne serait pas énergivore et a coûté près de 10.000 Euros.

Il est souligné qu'il est primordial de rencontrer les besoins des villageois et de ne pas agir dans la précipitation. La modularité de l'espace est mise en avant car pour de petites réunions, il n'est pas nécessaire de chauffer une grande salle *(ndlr: suite à la réunion le Comité va transmettre aux autorités et agents de développement des idées de plans pour la salle).* En outre, il est rappelé qu'une maison de village peut offrir d'autres types de services qu'une

simple salle, par exemple de petits services de proximité, et il est nécessaire d'avoir une réflexion à ce sujet.

Monsieur GOFFIN explique par exemple que des cours de gymnastiques de l'école primaire proche pourraient se dérouler dans cette salle.

L'articulation avec un Espace Jeune est soulevée et un débat sur le mode de fonctionnement s'ensuit notamment avec la question de l'encadrement par un éducateur de rue. La notion des besoins est essentielle même si l'on ne peut anticiper quels seront les besoins de la jeunesse dans 40 ans. Il est patent que les jeunes de moins de 20 ans qui se sont exprimés lors du processus ont souligné le besoin de se rencontrer dans un espace convivial. Bien entendu, il est nécessaire de prévoir une flexibilité dans les infrastructures afin de répondre plus facilement aux desiderata des générations futures. De même l'étude socio-économique qui recense déjà les nombreuses activités développées sera encore affinée. Il est patent que l'intervention de "professionnels" pour l'identification des besoins est un plus et le PCDR est un outil important qui se veut également prospectif.

Il est clair que la restauration de la salle, même si elle ne fait pas l'objet d'une demande de subvention, impose de prendre en compte des possibilités d'aménagements (réseau de chaleur à Chevron, aménagement des abords avec une optique de sécurité routière...). Celles-ci doivent d'ores et déjà faire l'objet d'une réflexion afin que cette structure s'intègre bien dans le projet PCDR pour Chevron.

Remarque complémentaire:
Suite à l'envoi d'une première version du compte rendu, un participant apporte quelques précisions relatives aux abords de la salle et propose d'envisager dans un même temps que la construction, l'aménagement des alentours de la salle c'est-à-dire *"les accotements ou trottoirs pour le parking lors des manifestations ainsi que l'éclairage entre autre assez sommaire entre l'ancienne gendarmerie et le monument."*

3. Suite du processus

Une réunion de la CLDR est programmée prochainement afin notamment de réfléchir à la suite du processus. Il est important de définir des balises temporelles: rédaction d'esquisses avec des architectes (de mars à avril 2008 jusque septembre-octobre 2008). Le document PCDR devrait être clôturé en décembre 2008.

La réunion est clôturée vers 22h20.

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion sur les thèmes: baptiser différentes rues afin de faciliter le repérage, mise en valeur et restauration du petit patrimoine, aménagements à Rahier

Lundi 29 octobre 2007
(Salle Loisirs et jeunesse, Rahier)

Présents :

Mesdames et Messieurs: André BODEUX Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, René GABRIEL, Pol GROSJEAN, Rik GOYENS, Marcel MASUY, Etienne LORENT, Nicolas SERVAIS, André VAN GHELUWE

Echevin et conseillers : José DUPONT, Philippe GOFFIN, Patrick SERVAIS, Martine DELNOY

Agent de développement du GREOA : Benoît HOUBEAU

Excusé : Vincent COLSON

La réunion débute à 20h.

Le contexte de la réunion et l'ordre du jour sont rappelés.

1. Baptiser différentes rues de l'entité afin de faciliter le repérage (titre provisoire)

Le document de travail est lu et Benoît HOUBEAU cite Olne comme exemple dont certaines rues vont changer de nom. Ces modifications impliquent des mesures d'accompagnement car les changements ont des conséquences pour les citoyens concernés, fournisseurs... La concrétisation d'un projet de ce type doit mûrir et prend toujours du temps. Le débat entre les participants montre qu'il est important de ne se focaliser que sur certaines zones posant problème car pour des hameaux comme Rahier ou Chevron cela ne se justifie pas. Le nom du village forge souvent l'identité et on trouve généralement le village de manière assez rapide. Par contre, il serait intéressant de mieux indiquer certains villages et aussi sans changer la rue de nom y placer éventuellement le nom ancien du lieu car cela pourrait jouer un rôle de mémoire historique. Cette fiche sur les noms de rue sera également évoquée lors de la réunion

du 30 octobre à La Gleize car il semble que le problème de repérage se manifeste plus à Stoumont centre et La Gleize.

Un participant regrette la disparition du ancien hameau de Martinville et il serait peut-être opportun de faire revivre ce nom de hameau.

Le problème du guidage par GPS est aussi évoqué car les routes parfois indiquées pour un trajet ne conviennent absolument pas et il est déjà arrivé que des agriculteurs doivent dépanner des véhicules en difficulté. Il serait donc utile de relever les chemins déconseillés et en faire part aux sociétés comme Télé-atlas…

2. Inventaire, mise en valeur et restauration le cas échéant du petit patrimoine (titre provisoire)

Après lecture du document de travail, il est bien précisé que dans chaque fiche d'aménagement de village, il était important d'intégrer cette notion de patrimoine. Bien entendu, il existe des possibilités de subventionner par d'autres départements de la Région wallonne les restaurations et dans l'optique d'illustrer cet état de fait, un document de la DGATLP est montré. Cette notion ne doit pas non plus se limiter au seul patrimoine bâti mais aussi les arbres... Il est clair que le titre de cette fiche générale est à adapter.

Dresser un inventaire complet n'est pas si simple car de nombreuses pièces ne sont pas nécessairement répertoriées par les pouvoirs publics et il serait utile de lancer un appel aux citoyens afin d'en identifier un maximum (par exemple, croix, potales...). Cependant, la prudence doit aussi être de mise car des vols de croix et de petits objets faisant partie de ce petit patrimoine populaire wallon est déjà arrivé. Parfois n'est-il pas judicieux de placer une copie pour conserver la pièce originale à l'abri? Un article dans une prochaine édition du Bulletin communal pourrait se faire. Il a également été proposé de placer certaines informations récoltées sur un site collaboratif comme "**Wikipédia**". Utiliser un maximum de vecteurs de communication est une bonne chose en prenant garde de ne pas discriminer les personnes ne disposant pas d'un accès Internet.

En ce qui concerne la centralisation des données, l'administration communale est bien entendu la mieux placée. Cependant, il est important de ne pas laisser le travail à l'administration car introduire des dossiers de restauration est une charge qui peut vite devenir exponentielle et les comités de villages ou associations villageoises sont souvent les mieux placés pour introduire un dossier à la Direction du Petit Patrimoine car cela témoigne également que les citoyens du villages du secteur associatifs s'investissent pour améliorer leur cadre de vie et seront notamment attentifs à la pérennisation du bien restauré. Des membres de la CLDR intéressés par ce sujet sont également des relais importants pouvant également jouer un rôle essentiel dans la récolte des données et concrétisation des fiches.

Pour information, les tilleuls de Moustiers font l'objet d'une attention particulière et des actions pour les préserver ont été entamées. Il est d'ores et déjà relevé l'intérêt d'ancien poteaux indicateurs dans le Fond de Lorcé à Moulin du Ruy (route de Chevrouheid).

La DNF est aussi un acteur à impliquer dans cet effort d'inventaire précis à réaliser.

Ne perdons pas de vue que cette fiche est également liée au développement d'un tourisme diffus et à la sauvegarde de traces du passé des villages. Des promenades thématiques pourraient être créées.

Remarque complémentaire :
Suite à l'envoi d'une première version du compte rendu, un participant, apporte une réflexion complémentaire : *"le patrimoine des ponts sur la commune et en particulier celui engendrant l'Amblève à Naze (un des plus grands et dont la couverture est en pavés de rue)."*

3. Elaboration d'un véritable cœur du village en valorisant ses atouts historiques et naturels au profit des habitants en visant le développement d'un tourisme diffus

Le document de travail est lu en séance et il apparaît clairement que la fiche est déjà bien avancée avec un cadre déjà bien précis. Par conséquent, des esquisses d'aménagements pourront être réalisée dans le courant de 2008.

Une discussion autour de l'appellation Maison Forte s'engage et quelques points historiques sont à vérifier sur le sujet car selon certains participants le terme d'ancien Château de Rahier serait plus approprié.

La globalité de la fiche implique cette nécessité de travailler sur l'ensemble du village et ne pas se focaliser uniquement sur un bâtiment; par conséquent, la restauration de l'ensemble du site formé par l'Eglise, la ferme et les restes de "*la Maison Forte ou ruine de l'ancien Château*" est préconisé.

La constitution d'un étang a aussi été discutée et le dimensionnement exact de celui-ci doit tenir compte des aspects techniques et notamment de sondages du sol à réaliser. Il est clair que la constitution d'une zone humide est un plus pour la biodiversité locale. Une attention doit bien sur être portée sur la qualité de l'eau pour ne pas que cela devienne un endroit malodorant. Le cheminement réservé aux usagers doux est également vu de manière positive.

Un élément important et qui n'avait pas encore été mentionné auparavant lors des réunions d'information et de consultation concerne le cimetière de Rahier car celui-ci est classé et les tombes en faisant partie aussi. Selon les informations recueillies, il serait nécessaire d'obtenir un permis d'urbanisme. Ce patrimoine (point rejoignant la fiche précédente) est important à préserver et une attention particulière doit être accordée à ce point... Monsieur GOFFIN explique que la Commune est en train d'élaborer un règlement concernant les cimetières en général et qu'il est important de travailler de manière précise car cela touche profondément les familles locales. L'agrandissement des lieux de sépulture sur la Commune est un besoin à rencontrer.

La réunion est clôturée vers 22H00

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion sur les thèmes suivants: cheminements sécurisés pour usagers doux, état des lieux et aménagement de différents points de vue, La Gleize.

Mardi 30 octobre 2007
(Salle du tennis club de La Gleize)

Présents :

Mesdames et Messieurs : Brigitte ANDRE, Jean-Luc BLAISE, Dominique BLEROT, Guy COLSON, Vincent COLSON, Chantal CRUCIFIX, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Suzanne DEROVAUX, Elisabeth DUBOIS, René GABRIEL, Rik GOYENS, Daniel HERMANS, Anne JARBINET, Jacques JARDON, Damien KAISER, Louis KAIZA, Raymonde LEYENS, Etienne LORENT, Michel MEUR, Anne PAILHE, Benoît REMY, Claudy RENARD, Marie-Laure VRANKEN

Echevin et conseillers : Philippe GOFFIN, Martine DELNOY, Gaëtan DEPIERREUX, Patrick SERVAIS

Agent de développement du GREOA : Sarah BEAUFAYS

Excusé : *Monsieur* José DUPONT

La réunion débute à 20h.

Le contexte de la réunion et l'ordre du jour sont rappelés. Des documents de travail ont été distribués. L'objectif de la réunion est d'approfondir l'état des lieux donné pour chaque proposition de projet afin de voir si des actions sont effectivement à mener et de quelle manière. Des esquisses seront élaborées par des architectes pour certains projets : cela dépendra du type de projet mais aussi de la priorité qui lui sera accordée. (Lot 1 : projet entamé dans les 1 à 3 ans de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ; Lot 2 dans les 3 à 6 ans et Lot 3 dans les 6 à 9 ans). C'est la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui transmettra son avis aux autorités communales sur la priorité à donner aux projets.

Les données reprises dans l'état des lieux sont issues des consultations de la population et de l'étude socio-économique. Cette dernière sera actualisée à partir de janvier 2008.

1. Aménagement de cheminements sécurisés pour usagers doux (titre provisoire)

Etat des lieux

Monsieur GOFFIN, Echevin des chemins, entame l'exposé de l'état des lieux en suivant le document de travail distribué. Certaines corrections et ajouts sont apportés.

- Il existe environ 24 promenades pédestres (180 km) sur la Commune dont 16 sont balisées et ont été reprises sur une carte. Il existe également une carte des promenades sur La Gleize.
- Suite à une demande de la population, les tracés VTT ont été actualisés et un projet de carte reprenant les tracés en Ourthe-Amblève est en cours de création. Il existe à présent 10 tracés représentant environ 140 km (Lot 0[1]).
- Trois sentiers de Grande Randonnée passent également sur la Commune (GR 5, GR 571, GR 578)
- Une personne est employée par la Commune (20h/semaine) pour mettre à jour l'atlas des chemins vicinaux. Cette initiative fait également partie du Lot 0.
- Deux ouvriers communaux sont dédicacés à l'entretien des chemins.

Description/actions

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été réalisées ou entamées suite aux demandes de la population ; elles font donc partie de ce qui est appelé Lot 0.
Un groupe composé de l'Echevin des chemins, de la présidente de l'Office du tourisme et des ouvriers des chemins se réunit toutes les semaines pour établir un planning des travaux à réaliser.

Au niveau de l'aménagement des promenades, il reste beaucoup à faire (placement de mobilier...). De ce point de vue, La Gleize semble davantage fournie que les autres anciennes communes.

Une personne demande où en est la Commune au niveau du balisage et quel type de signalisation doit être utilisé. Monsieur GOFFIN répond qu'il existe une réglementation imposée par la Région wallonne (nouveau décret du 1er juin 2007). Les balises ont été actualisées en fonction de la carte des promenades. Un entretien permanent est aussi nécessaire. Les participants sont dès lors invités à informer la Commune dès qu'ils constatent un manquement dans le balisage.

Pour les participants, l'actualisation de l'atlas des chemins vicinaux est une très bonne chose. Plusieurs proposent à la Commune de se doter d'un outil de base informatique afin de digitaliser les données. Cet outil pourrait également servir à l'inventaire du patrimoine bâti, des points de vue (cf. point suivant), des canalisations d'eau… Il nécessite bien entendu l'emploi d'une personne formée à cet usage.

Certains participants suggèrent que la Commune devienne pilote pour PICVerts (Plan d'Itinéraires Communaux Verts). Monsieur GOFFIN précise que la Commune avait pensé

[1] Actions réalisées suite aux souhaits des habitants, depuis le début de l'Opération de Développement Rural.

rentrer un projet mais que cela n'a pas été possible cette année. Pour rappel, PICVerts a été lancé en 2005 par le Ministre Courard. Cette initiative a pour objectif :

- la création d'un réseau local cohérent de voies communales pour usagers non motorisés (voies vertes, chemins et sentiers vicinaux);
- la promotion de son usage et sa protection, tant au niveau naturel que patrimonial

Plusieurs liaisons entre villages sont proposées afin de les intégrer dans une fiche-projet. La première serait d'établir une liaison sécurisée entre Stoumont et La Gleize, le long de la grand route. Des aménagements sur la route du Roannay (Moulin du Ruy - La Gleize) puis de Stoumont pour poursuivre vers Targnon sont aussi proposés.

Il semble également utile d'élargir certaines liaisons agricoles et forestières (ex: de Ruy vers Andrimont, chemin creux). Il y aurait plus de problème du côté de La Gleize (idem à Ruy).

La question est posée de savoir si le PCDR interviendrait pour subsidier l'aménagement de chemins car à Trois Pont, notamment, il semble que tout un réseau de chemins ait été financé par le PCDR. Il existe d'autres financements possibles pour ce type de projets (notamment PICVerts). Le PCDR ne peut normalement pas financer le débroussaillage de chemins, par exemple, mais des financements sont éventuellement envisageables si les propositions d'aménagements sont intégrées à un projet plus global.

Monsieur GOFFIN évoque le suivi d'un projet concernant une possibilité de réaliser un RAVeL de Comblain-au-Pont jusqu'à Trois-Ponts.

Les promeneurs et particulièrement les attelages ont des difficultés pour faire demi-tour lorsqu'ils sont face à une barrière. Les participants proposent de préciser au début du chemin que la voie est sans issue. Ils suggèrent également d'expliquer par un panneau la raison pour laquelle la voie est sans issue.

Il existe un autre projet de promenade pédestre de Comblain jusqu'aux sources de l'Amblève (bagages emportés…).

La question est posée de savoir qui décide des chemins à réhabiliter. Comme évoqué précédemment, un groupe se réunit afin d'envisager les travaux les plus urgents à réaliser. Un appel est lancé aux habitants pour transmettre à la Commune et plus particulièrement à Monsieur GOFFIN, Echevin des chemins, les travaux ou réalisations à effectuer ; déblayage, débroussaillage…

Il y a un projet de carte pour La Gleize mentionnant les chemins balisés mais aussi les chemins accessibles. Il sera possible après l'actualisation de l'atlas des chemins vicinaux.

Un participant propose que certaines promenades puissent aussi servir pour le ski de fond.

2. Etat des lieux et aménagement de différents points de vue (titre provisoire)

Cette proposition est mise en parallèle avec la précédente ainsi qu'avec celle évoquée la veille à Rahier *Inventaire, mise en valeur et restauration le cas échéant du petit patrimoine (titre provisoire).* En effet, la demande évoquée par les habitants est de faire un lien entre les promenades, les éléments du patrimoine et les points de vue à mettre en valeur.

Etat des lieux

Quelques points de vue sont mentionnés par les habitants:

- A Lorcé, vue vers Quarreux
- À Xhierfomont, sur la bosse du Rouge Thier (Communal), des feuillus viennent d'être replantés. Des travaux pourraient être envisagés en Lot 0 afin de dégager l'accès et de créer une aire d'accueil car ce lieu n'est situé qu'à 200 mètres du GR et d'une promenade pédestre et VTT. Une table d'orientation est également proposée dans le cadre d'une fiche projet ainsi qu'une tour.
- Le signal géodésique "La Pyramide" mentionné dans le document de travail se situe à Stoumont (Monthouet).
- A Chevron, La Platte est mentionné. Ce lieu ne semble nécessiter aucun aménagement particulier.
- A Habiémont (derrière le terrain de football), vue superbe. Rien n'est à faire actuellement au niveau du débroussaillage mais une plaque serait cependant souhaitée.
- Les participants insistent sur l'importance de signaler, pour les promeneurs, à l'avance la présence d'un point de vue.
- Vue à 180° sur Rouge Thier
- Il est important dans l'état des lieux de préciser si les points de vues mentionnés sont face à des vues privées (les aménagements seront alors temporaires). Sinon, ils pourront être envisagés à plus long terme et pourront notamment être recensés sur une carte.
- Les participants proposent de faire appel à la population dans le bulletin communal afin de réaliser un inventaire des points de vues, en fixant des délais.
- Sur le document de travail distribué, La Venne ne concerne pas un point de vue mais plutôt un aménagement de village. L'enfouissement des lignes électriques est souhaité lors de l'aménagement de certains villages comme La Venne et Cheneux. Par contre, entre La Venne et le Parc à conteneur, il existe un très beau point de vue.

3. Aménagements et projets à La Gleize en vue d'un développement touristique diffus (titre provisoire)

Etat des lieux

Les données de l'étude socio-économique seront mises à jour à partir de janvier 2008. En ce qui concerne le centre de La Gleize, les données disponibles à l'INS datent de 2003 et doivent être commandées afin d'être actualisées.
Les chiffres relatifs aux secondes résidences (42% sur l'ancienne commune de La Gleize) sont basés sur celles déclarées au 31/12/2004.
La résidence service prévue à la Gleize devrait entrer en fonctionnement fin 2008. Elle sera adjointe d'une crèche, demandée par la Commune.
Comme mentionné dans le document, le manque de stationnement se fait sentir devant l'école, notamment.
La priorité pour La Gleize est de sécuriser la route principale, notamment à l'entrée du village où aucun espace n'est prévu pour les piétons. Il est dès lors proposé de rétrécir la largeur de la voirie pour y placer des trottoirs sécurisés. Le problème est le même à Stoumont, Targnon et tout le long de la route régionale. Il est également proposé d'aménager des aires de repos à l'entrée de la Gleize (côté Trois-Ponts). Cette surface est gérée par le MET mais il serait d'abord essentiel de veiller à la sécurité du lieu.

A la limite communale à Coo, il y a également un aménagement à faire pour les piétons (touristes).
Il est suggéré de rappeler à tous les Stoumontois les problèmes de vitesse afin de les inciter à ralentir dans les villages.

Un problème de signalisation est noté, notamment en ce qui concerne Cheneux et Monceau.
Il existe aussi un danger sur la route de Stoumont à La Gleize, pour tourner vers Nabonruy.

En ce qui concerne le projet d'aire de jeux derrière l'école, le bois proposé pour les aménagements serait le seul bois communal à La Gleize, un des seuls endroits publics restant. Il faut donc envisager le projet avec la DNF et voir quelle surface exacte il occuperait.

Concernant le cheminement sécurisé entre Borgoumont et la Gleize, il semble important de réaliser des aménagements pour permettre notamment aux enfants de venir à vélo à l'école car la route est très dangereuse. En venant de Nabonruy également.
Entre le tennis et le Musée, le mur qui s'écroule. Ce serait éventuellement un aménagement à réaliser dans le cadre d'un Lot 0

4. Divers

Suite à la réunion de Rahier, la proposition de *baptiser les rues afin d'en faciliter le repérage* est abordée. Des problèmes dans les courriers et lors de livraisons sont notés ainsi que pour les soignants à domicile. En outre, il existe une rue de l'Eglise à La Gleize mais elle n'est mentionnée nulle part. Les participants suggèrent, à certains endroits, d'indiquer les numéros des maisons au début de la rue.

A Cheneux, Michel Meur (Papou) propose de placer une plaque "Cheneux" afin de renseigner les touristes. Il se demande s'il existe des panneaux à la Commune. Sinon, il est prêt à les fabriquer et à traduire le texte en plusieurs langues.

La réunion est clôturée vers 22h20.

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion sur les thèmes suivants: Information et communication, adoption d'outils d'aménagement du territoire, création d'un atelier rural en lien avec la démarche entamée auprès de la SPI+ (création de zones d'activités économiques)

Mercredi 15 novembre 2007
(Salle La Vallonia à Moulin du Ruy)

Présents :

Mesdames et Messieurs : Brigitte ANDRE, Claude BERKENBOSCH, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Suzanne DEROUAUX, Elisabeth DUBOIS, Robert DUPUIS, Rik GOYENS, Raymonde HENNEN, Ursula HERRLET, Anne JARBINET, Alain LEBRUN, Jean LEBRUN, Alain MONSEUR, Marie-Anne QUIRINY, Yvonne SIMON, Marie-Laure VRANKEN

Bourgmestre, Echevin et conseillers : Didier GILKINET, Philippe GOFFIN, Martine DELNOY, Patrick SERVAIS

Agent de développement du GREOA : Sarah BEAUFAYS

Excusé : *Monsieur* Vincent COLSON

La réunion débute à 20h.

Le contexte de la réunion et l'ordre du jour sont rappelés. Des documents de travail ont été distribués. L'objectif de la réunion est d'approfondir l'état des lieux donné pour chaque proposition de projet afin de voir si des actions sont effectivement à mener et de quelle manière. Des esquisses seront élaborées par des architectes pour certains projets : cela dépendra du type de projet mais aussi de la priorité qui lui sera accordée. (Lot 1 : projet entamé dans les 1 à 3 ans de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ; Lot 2 dans les 3 à 6 ans et Lot 3 dans les 6 à 9 ans). C'est la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui transmettra son avis aux autorités communales sur la priorité à donner aux projets. Les projets repris dans le PCDR devront contribuer à atteindre les objectifs de développement rédigés dans les Groupes de Travail précédents.

Les données reprises dans l'état des lieux sont issues des consultations de la population et de l'étude socio-économique. Cette dernière sera actualisée à partir de janvier 2008.

1. Fiche générale d'actions pour l'information et communication (entité communale) (titre provisoire)

Le *Bulletin communal* parait 3 à 4 fois par an. Un comité de rédaction a été formé. Il est composé de mandataires ou de leurs représentants (11 personnes au total), outre la personne chargée de la Communication à l'administration communale, Monsieur Jean LEBRUN.
La mise en page du Bulletin communal est appréciée. Une réflexion est actuellement menée concernant la forme à donner au Bulletin communal afin qu'il soit moins coûteux mais qu'il paraisse plus régulièrement.
Les délais qui semblent parfois longs entre la rentrée des articles et leurs parutions sont expliqués : un article doit passer par le comité de rédaction avant d'être publié puis le tout est envoyé à l'imprimeur.
La Commune travaille également en synergie avec Trois-Ponts et Lierneux à la création d'un agenda culturel au sens large. Cet agenda serait joint au Bulletin communal une fois sur deux. Certains participants proposent également d'y adjoindre les activités organisées à Stavelot, pôle culturel important de la région.

Diverses propositions supplémentaires au document de travail sont évoquées :
- informer les nouveaux habitants à leur arrivée (documentation…);
- inviter la population à transmettre des articles pour le Bulletin communal;

La liste des arbres remarquables sera prochainement diffusée ainsi que les actions souhaitées par la population depuis le début de l'Opération de Développement Rural qui ont déjà été réalisées ou entamées (Lot 0)

Outre le Bulletin communal, il existe d'autres vecteurs de communication au format papier. Le journal *Les Echos* est un bon relais, non coûteux, pour la diffusion des informations communales. Il existe également des journaux locaux à *Rahier (Trait d'Union)* et à *Roanne Coo* (trimestriel). En outre, la Commune distribue de temps à autre des *toutes boîtes*. L'importance d'une information non-unidirectionnelle, de la Commune vers la population, est mentionnée. Elle existe déjà via les publications villageoises. La participation aux conseils, commissions ou réunions de consultation est aussi un très bon moyen de faire circuler l'information. En outre, il est important de responsabiliser les citoyens, notamment dans la recherche de l'information.

Les *valves communales* présentes dans les villages sont également mentionnées. Il est prévu de les remettre en état. Cependant, elles manquent de protection. Il est proposé d'établir une valve avec vitre de protection dans chaque entité, minimum. Afin de faciliter le travail il est aussi suggéré d'avoir une personne ressource dans chaque hameaux pour réceptionner les documents qui lui seraient envoyés par courrier et les afficher aux valves.

La Commune a également adhéré à *Télévesdre* afin notamment de soutenir ce média local. Cela permet aussi aux associations communales d'avoir, gratuitement, une page par semaine.

Selon les participants, le site *Internet communal* est en effet pauvre en contenu. Or, il est aujourd'hui un élément indispensable, notamment afin de diffuser l'information de manière plus rapide.

Il faut cependant tenir compte que tout le monde n'a pas accès à Internet. Il manque d'une personne pour gérer le site communal. Monsieur Bruno DEPASSE se propose pour éventuellement apporter son aide. Un participant propose aussi de diffuser le compte rendu du conseil communal, ainsi que le Bulletin communal, sur le site Internet.

Formation à Internet
Ce type de formation semble exister dans les communes avoisinantes. En outre, Belgacom, notamment, offre des formations gratuites à Internet. La question du matériel nécessaire à de telles formations se pose également. Il est rappelé que les cours de promotion sociale se déplacent, si la demande est suffisamment grande, et qu'ils peuvent organiser des formations de ce type. Reste à savoir quel type de formation organiser précisément ; Internet, informatique… Certains proposent de réaliser une enquête afin d'évaluer les besoins effectifs, en diffusant un coupon réponse dans le Bulletin communal.

2. Adoption d'outils d'aménagement du territoire (titre provisoire)

Etant donné la récente constitution de la CCATM (Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), les souhaits relatifs à l'aménagement du territoire suggérés par les habitants lors des réunions de consultation sont évoqués et seront transmis à la CCATM, compétente en la matière. Des liens étroits existent et sont à entretenir entre cette commission et la CLDR (Commission Locale de Développement Rural). Certaines personnes font notamment partie des deux commissions. Des réunions communes aux deux commissions sont aussi envisageables.

Quelques renseignements relatifs aux différents outils proposés par les habitants sont apportés
Le RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural) est un règlement régional sur le bâti visant à intégrer harmonieusement le nouvel habitat à l'environnement. C'est un règlement qui s'impose lors de la délivrance du permis. Une étude devrait être faite pour savoir quels seraient les hameaux à éventuellement intégrer au RGBSR, en plus du village de Cour. Il reviendrait alors à la Commune de les proposer au Ministre.
Pour plus d'informations sur les différents outils relatifs à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, vous pouvez vous reporter au site Internet de la DGATLP (Division Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine) http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Pages/Sommaire.asp.

Une information relative à la CCATM est donnée. La liste des membres effectifs et suppléants a été approuvée par le Conseil communal et est partie à la tutelle mais certaines questions sont encore à vérifier. La CCATM est composée de 15 effectifs. Chaque effectif dispose de 3 suppléants. Pour les effectifs et les suppléants, une réunion d'information est prévue avant la première CCATM et, une fois par an, une réunion sera organisée pour faire le point sur le travail de l'année précédente.

3. Création d'un atelier rural, en lien avec la démarche entamée auprès de la SPI+ (création de zones d'activités économiques) (titre provisoire)

Monsieur Didier GILKINET expose la démarche entamée par la Commune auprès de la SPI+ (Services Promotion Initiatives en province de Liège[1]). Différents endroits ont été envisagés afin d'y établir éventuellement une zone d'activités économiques : les terrains situés face à l'usine BRU et le terrain communal situé près de l'ancienne gare de Stoumont. Le sujet est à présent à l'étude et les résultats prendront du temps ; ils sont attendus dans 7-8 ans.

Parallèlement, d'autres initiatives sont envisageables via le PCDR. Le concept d'atelier rural est développé en Wallonie depuis 1987. Le premier a vu le jour à Bertrix. Loué pour une durée limitée aux TPE et PME par la Commune, il permet de lancer des entreprises ou d'héberger celles en voie d'expansion ou de diversification. Il suscite ainsi le développement d'activités économiques, la création d'emplois et le soutien à la diversification des activités rurales.

L'atelier rural diffère du hall relais par différents aspects : il est géré par la Commune alors que le hall est géré par une intercommunale de développement; il est situé n'importe où en zone constructible alors que le hall relais est obligatoirement situé sur une ZAE (Zone d'Activités Economiques); il reçoit un subside de la Région wallonne non plafonné, le hall reçoit aussi un subside de la Région mais est plafonné à 375.000 €; il peut être vendu (le produit de la vente doit être réinvesti dans un projet de développement rural- atelier rural ou autre) tandis que le hall relais n'est généralement pas vendu.
L'atelier rural peut être une nouvelle construction ou un bâtiment à réhabiliter.

Les participants réinsistent sur l'importance de conserver une dimension économique minimum dans la Commune. En effet, l'exemple de BRU est pris : cela permet des rentrées pour la Commune, de la création d'emploi, un niveau de taxation relativement bas... En outre, les jeunes ménages cherchent aussi du travail dans la région et Stoumont devient quelque peu "dortoir".
Certains craignent toutefois que les entreprises grandissant ne quittent malgré tout la Commune.

Pour plus d'information concernant le concept d'atelier rural, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) a édité un cahier sur le sujet :
http://www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/CT1_atelier_rural.pdf

La réunion est clôturée vers 21h55.

[1] Agence de développement pour la province de Liège. Depuis quatre décennies, la SPI+ développe ses activités en matière d'infrastructures et d'immobilier en faveur des entreprises et des communes de la province de Liège. Elle est aussi initiatrice en termes de promotion, d'information, de conseil et d'accompagnement économique. Elle se veut partenaire privilégié des 65 000 entreprises de la province et de ses 139 associés dont la Province et 84 communes

Liste des personnes inscrites aux deuxièmes Groupes de Travail (réunions de travail citoyenne)
(11.10.07 – 15.11.07)

Parc naturel, Lorcé, énergies renouvelables, lagunage

Nicolas BEAUDOIN, Pierre BEAUVOIS, Marie-Paule BIETHERES, Catherine BONMARIAGE, Marie-Jeanne BONMARIAGE, Michel CLOSE, Philippe COLLIN, Vincent COLSON, Chantal CRUCIFIX, Martine DELNOY, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Suzanne DEROUAUX, Luc DOR, Philippe GOFFIN, Rik GOYENS, Pierre GREGOIRE, Daniel HERMANS, Françoise HERMANS-DEWEZ, Anne JARBINET, Frédéric LAFFINEUR, Jean LEBRUN, Frédéric LEFORT, Marc LELOUP, Raymonde LEZENS, Alain MONSEUR, Benjamin NOEL, Benoît REMY, France RIGA, Christiane SACRE, Patrick SERVAIS, André SMAL, Paolo TATULLO,

Stoumont-centre et création de logements

Albert ANDRE, Christine DEPASSE, Bruno DEPASSE, Jean-Yves DUMONT, José DUPONT, Philippe GOFFIN, Dominique HERMANS, Anne JARBINET, Jean LEBRUN, Christiane LECOQ, Clément LEJEUNE, Pierre-Yves LEPIECE, Roger LEPIECE, Jean-Luc MAYERES, Alain MONSEUR, Christiane SACRE, Roger SCHYNS, Patrick SERVAIS, Marie-Laure VRANCKEN

Filière bois-énergie, aménagements pour le village de Chevron

Gérard COLASSE, Martine DELNOY, Christine DEPASSE, Bruno DEPASSE, Suzanne DEROUAUX, José DUPONT, Philippe GOFFIN, Rick GOYENS, Albert HEMMERLIN, Michaël HENNEQUIN, Frédéric LAFFINEUR, Jean LEBRUN, Anne LECHIEN, Raymonde LEYENS, Philippe MAIRIAUX, Alain MONSEUR, Danièle PREVINAIRE, Christiane SACRE, Patrick SERVAIS, Michel TELLER

Baptiser différentes rues afin de faciliter le repérage, mise en valeur et restauration du petit patrimoine, aménagements à Rahier

André BODEUX, Martine DELNOY, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, José DUPONT, René GABRIEL, Philippe GOFFIN, Pol GROSJEAN, Rik GOYENS, Marcel MASUY, Etienne LORENT, Nicolas SERVAIS, Patrick SERVAIS, André VAN GHELUWE

Cheminements sécurisés pour usagers doux, état des lieux et aménagement de différents points de vue, La Gleize

Brigitte ANDRE, Jean-Luc BLAISE, Dominique BLEROT, Guy COLSON, Vincent COLSON, Chantal CRUCIFIX, Martine DELNOY, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Gaëtan DEPIERREUX, Suzanne DEROVAUX, Elisabeth DUBOIS, René GABRIEL, Philippe GOFFIN, Rik GOYENS, Daniel HERMANS, Anne JARBINET, Jacques JARDON, Damien KAISER, Louis KAIZA, Raymonde LEYENS, Etienne LORENT, Michel MEUR, Anne PAILHE, Benoît REMY, Claudy RENARD, Patrick SERVAIS, Marie-Laure VRANKEN

Information et communication, adoption d'outils d'aménagement du territoire, création d'un atelier rural en lien avec la démarche entamée auprès de la SPI+ (création de zones d'activités économiques)

Brigitte ANDRE, Claude BERKENBOSCH, Martine DELNOY, Bruno DEPASSE, Christine DEPASSE, Suzanne DEROUAUX, Elisabeth DUBOIS, Robert DUPUIS, Didier GILKINET, Philippe GOFFIN, Rik GOYENS, Raymonde HENNEN, Ursula HERRLET, Anne JARBINET, Alain LEBRUN, Jean LEBRUN, Alain MONSEUR, Marie-Anne QUIRINY, Patrick SERVAIS, Yvonne SIMON, Marie-Laure VRANKEN

COMMUNE DE STOUMONT

APPEL PUBLIC EN VUE DE CONSTITUER LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Les premières réunions d'information et de consultation organisées en mars 2006 ont marqué le coup d'envoi de l'Opération de Développement Rural (ODR). Selon la définition du décret (MB du 03/09/1991), elle consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

La procédure prévoit la création d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Il s'agit d'un organe consultatif dont la mission consiste à répondre à toutes les demandes d'avis et au besoin à s'exprimer d'initiative, à dresser les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural. Enfin, elle est associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Un appel à candidatures est dès lors lancé à l'ensemble de la population stoumontoise afin de pourvoir à la fonction de membre effectif et suppléant de cette commission. La commission comptera dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de suppléants, représentatifs des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.

Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège Communal au plus tard le 27 août 2007.

Elles comprendront au minimum :

- les nom, prénom et coordonnées du candidat (adresse, téléphone, e-mail…)
- les intérêts que le candidat représente soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association; dans ce cas le mandat de cette association sera joint à la candidature.

Par le Collège,

S. Godart
Le Secrétaire.

D. Gilkinet
Le Bourgmestre.

Province de LIEGE | Arrondissement de VERVIERS | Commune de STOUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 13 septembre 2007

Présents :

M. D. GILKINET	Bourgmestre-Président
M. P. TATULLO, M. P. GOFFIN et Mme Y. PETRE-VANNERUM	Echevins
M. A. ANDRE	Président du C.P.A.S.
Mme M. LEGRAND-DELNOY, M. J. DUPONT, M. G. FONTAINE, M. G. DEPIERREUX et M. P. SERVAIS	Conseillers
M. S. GODART	Secrétaire communal a.i.

Excusé : M. J. LAMBOTTE, Conseiller communal.

SEANCE PUBLIQUE

12. Commission locale de développement rural (CLDR) - Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) - Approbation

Monsieur le Président D. GILKINET cède la parole à Monsieur P. GOFFIN, Echevin du développement rural, qui procède à la présentation du point.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle Loi Communale ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le décret du 06 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la décision du 28 mai 2001 par laquelle le conseil communal approuve le principe d'adhérer à une opération de développement rural ;

Entendu Monsieur le conseiller J. DUPONT demander si les suppléants peuvent assister aux réunions ;

Entendu Monsieur l'Echevin P. GOFFIN répondre par l'affirmative ;

Entendu Monsieur le conseiller P. SERVAIS dire que la CLDR peut être englobée dans la CCATM dans certains cas ;

Entendu Monsieur le Président répondre que chacune des 2 commissions aborde des thématiques bien spécifiques ;

Après un échange de vues ;

Après en avoir délibéré ;

Procédant au vote par appel nominal,

Sur proposition du Collège communal ;

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1er

D'approuver le règlement d'ordre intérieur de la Commission Locale de Développement Rural comme suit :

Règlement d'ordre intérieur
de la Commission Locale de Développement Rural

TITRE I - Missions

Article 1 :

Conformément au décret de l'Exécutif Régional wallon du 6 juin 1991 relatif au développement rural, la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) de la commune de Stoumont a été approuvée par le Conseil communal, en sa séance du 13 septembre 2007.

Article 2 :

Conformément au décret susmentionné, la mission générale de la C.L.D.R est d'avoir un rôle permanent d'information, de concertation, de relais entre la population et le pouvoir communal pour tout ce qui concerne l'opération de développement rural.

Les membres sont chargés de faire écho dans leur milieu des débats de la C.L.D.R. et de recueillir l'avis de leurs concitoyens.

La Commission joue ainsi un rôle d'organe consultatif du Conseil communal, maître d'œuvre de l'opération.

Elle répond à toute demande d'avis de sa part et s'exprime au besoin, d'initiative.

Article 3 :

Plus particulièrement, la C.L.D.R. est chargée :

- de représenter le mieux possible l'ensemble de la population ;
- de cerner les besoins de la population ;
- de définir, avec l'aide de l'auteur de P.C.D.R., les objectifs d'un développement global de la Commune ;
- de retenir et d'affiner les projets d'actions mis en œuvre ;
- de concevoir avec l'aide de l'auteur du P.C.D.R., un avant - projet de Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) devant être soumis au Conseil communal, présentant de manière harmonisée et globale des objectifs et des projets d'actions et fixant parmi ces projets un ordre de priorité ;
- de proposer au Conseil communal des demandes de convention - exécution de développement rural à passer avec le Ministre concerné ;
- d'assurer le suivi des projets du P.C.D.R. approuvé ;
- de participer à la mise à jour ou à la révision du P.C.D.R.

Article 4 :

Le C.L.D.R. adopte au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport d'activités à destination du Conseil communal.

Ce rapport décrit les activités de la C.L.D.R. et l'avancement de l'opération de développement rural au cours de l'année civile écoulée, ainsi que les propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.

Article 5 :

Pour remplir ses missions, le C.L.D.R. peut mettre en place des groupes de travail, conformément au décret relatif au développement rural, pour étudier certains thèmes ou certains points.

Les groupes de travail mis sur pied comprendront au moins un membre de la C.L.D.R.

Mais c'est à la Commission plénière qu'il appartient de faire des propositions au Conseil communal.

TITRE II – Siège et durée

Article 6 :

La C.L.D.R. a son siège à l'Administration communale de Stoumont, route de l'Amblève 41 à 4987 Stoumont, où toute correspondance officielle lui sera adressée.

Elle pourra cependant décider de se réunir en tout endroit qu'elle choisit.

Article 7 :

La C.L.D.R. est constituée pour la durée de l'opération de développement rural.

TITRE III – Composition

Article 8 :

La C.L.D.R. est composée conformément aux conditions établies par le décret relatif au développement rural ; elle se veut représentative de la population de Stoumont.

Elle se compose d'habitants volontaires intéressés par le développement rural qui sont prêts à mettre leur compétence et leur temps disponible au service de cette cause.

Article 9 :

La CLDR de Stoumont comprend entre 10 et 30 membres effectifs et un nombre égal de suppléants. Le Conseil communal les choisit de manière à respecter une répartition géographique équilibrée ainsi qu'à assurer la représentativité des tranches d'âge, des hommes et des femmes, des catégories socio-économiques, de la vie associative, culturelle et sportive.

Article 10 :

La C.L.D.R. ne peut comporter plus d'un quart de conseillers communaux.

Article 11 :

Conformément au décret du 6 juin 1991, la Présidence est assurée par le Bourgmestre de la Commune ou son représentant.

Article 12 :

Le secrétariat de la C.L.D.R. est assuré par un agent communal qui a voix consultative.

Article 13 :

Le renouvellement des membres démissionnaires sera assuré dans le respect des différents critères de représentativité susmentionnés.

Article 14 :

Tout membre de la C.L.D.R. peut démissionner en informant par écrit le Président qui en avisera la C.L.D.R. au cours de la réunion suivante.

S'il s'agit d'un membre effectif, son suppléant est alors prioritaire pour occuper la place vacante.

Article 15 :

Les membres du Conseil communal sont renouvelés lors d'une nouvelle législature.

Article 16 :

Tout membre absent et non excusé à trois réunions successives reçoit une lettre du Président pour savoir s'il est démissionnaire ou pas.

Si dans les quinze jours à dater de l'envoi, aucune réponse n'est parvenue au Président, la démission sera effective et actée par le Conseil communal.

Tout membre absent et non excusé à six réunions successives sera automatiquement réputé démissionnaire et la démission sera actée par le Conseil communal.

Le Secrétariat tiendra à jour un registre de présence.

Article 17 :

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la C.L.D.R. doit en avertir le secrétariat ou un membre de la C.L.D.R.

Article 18 :

Un représentant de la Région Wallonne peut assister de droit aux réunions de la C.L.D.R. et y avoir une voix consultative.

TITRE IV - Fonctionnement

Article 19 :

La C.L.D.R. se réunira au minimum quatre fois l'an et chaque fois que l'opération de développement rural le requerra.

Article 20 :

Hormis le cas d'urgence, le Président convoque les membres effectifs et suppléants par écrit au moins huit jours ouvrables avant la date de réunion. La convocation mentionnera les dates, lieu et heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Article 21 :

Le Président ouvre, conduit et clôt les débats.

Il veille au respect du présent règlement.

Il fixe les réunions et arrête l'ordre du jour.

Article 22 :

Le Secrétariat assiste le Président dans l'animation de la réunion, rédige le compte-rendu de chaque réunion.

Article 23 :

Les comptes-rendus des réunions de la C.L.D.R. seront envoyés à tous les membres effectifs et suppléants.

Article 24 :

A l'ouverture de chaque réunion, le Secrétariat soumettra le compte-rendu de la réunion précédente à l'approbation de la C.L.D.R. et le corrigera en fonction des remarques suggérées.

Article 25 :

Les archives de la C.L.D.R. seront conservées, en double exemplaire, l'un par le secrétariat, l'autre par le fonctionnaire communal plus particulièrement chargé du suivi de l'opération.

Rapports et comptes-rendus peuvent être consultés à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Article 26 :

La commission peut inviter des consultants choisis en raison de leur compétence ; ils assistent aux réunions avec voix consultative.

TITRE V - Procédure de décision.

Article 27 :

Les décisions se prennent généralement par consensus.

Toutefois, en cas de désaccord, la décision est prise à la majorité simple des membres présents ayant voix délibérative, Président compris.

Article 28 :

Les membres effectifs ont voix délibérative.

Les membres suppléants ont voix consultative.

En cas d'absence de son effectif, le suppléant a voix délibérative.

TITRE VI - Modification du présent règlement.

Article 29 :

Pour tout ce qui n'est pas explicitement prévu par le présent règlement, la C.L.D.R. applique les règles ordinaires des assemblées délibératives.

Article 30 :

Le présent règlement peut être modifié sur proposition faite au Conseil communal par la C.L.D.R. elle-même.

Pour être recevable par le Conseil communal, la proposition doit recueillir les deux tiers des voix délibératives avec un quorum des deux tiers des membres de la C.L.D.R.

Article 31 :

Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

Article 2

La présente délibération sera transmise :

- Au GREOA, pour disposition.
- Au service du développement rural, pour suite voulue.

Par le Conseil,

Le Secrétaire a.i.,
(s) S. GODART

Le Bourgmestre,
(s) D. GILKINET

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire a.i.,

Le Bourgmestre,

Sceau

S. GODART

D. GILKINET

Stoumont

Site d'Exception

Stoumont, *le 2 octobre 2007*

CLDR de Stoumont : Rapport de la réunion du 21 septembre 2007.

1. Membres de la commissions :

1.1. Membre présents :

MMES et MM.

R. Leyens	*R. Goyens*	*A. Van Gheluwe*	*F. Laffineur*	*M. Teller*
A. Monseur	*M. Hennequin*	*S. Fonsny*	*J. Dupont*	*F. Lefort*
A. Jarbinet	*B. Depasse*	*M-C. Staes*	*V. Colson*	*R. G abriel*
E. Lorent	*C. Crucifix*	*L. Dor*	*D. Hermans*	

GREOA : Mme. I. Laurent et M. B. Beaufays
Région Wallonne : M. Mewissen
Président : M. Ph. Goffin
Secrétaire : M. J. Lebrun

1.2.Membre excusés :

Mmes et MM.

D. Gilkinet	*M. Delnoy*	*F. Baeb*	*M. Masuy*	*T. Schmitz*
Y. Vannerum				

1.3. Membre absent:

M. P. Servais

2.1. Présentation de la CLDR par Monsieur le Président Philippe Goffin.

Monsieur Philippe Goffin, Président, remercie tous les membres de leur présence.
Le Président rappelle les missions de la CLDR : un rôle permanent d'information, de concertation, de relais avec la population. Elle doit faire écho de ses débats et recueillir l'avis des citoyens (soit directement, soit via les groupes de travail).
Il félicite les membres de la commission de leur courage et de leur enthousiasme à s'investir dans cette démarche.
Il informe que toutes les candidatures reçues ont été retenues (26 candidatures), soit comme membres effectifs (13), soit comme membres suppléants (13). Cela représente environ 1% de la population. La liste telle que définie actuellement subira l'un ou l'autre changement dans les attributions (effectif et suppléant) avant d'être une nouvelle fois présentée au vote du Conseil communal puis à l'approbation du Ministre compétent.
Il rappelle que tous les membres ont le droit de participer activement aux réunions et aux débats. Il n'existe pas de 'hiérarchie' entre les membres effectifs et les membres suppléants.

La commission compte aussi 5 mandataires communaux (deux de l'opposition, deux de la majorité et le Président. Monsieur le Bourgmestre Didier Gilkinet, Président de droit, a délégué cette présidence à Monsieur PH. Goffin qui l'en remercie. La commission compte aussi un secrétaire, Jean Lebrun, avec voix consultative. Soit au total 31 membres.
Monsieur Goffin remercie alors les agents de développement du Greoa et présente Monsieur Mewissen représentant de la Région wallonne auprès de la commission et le remercie de sa présence.

Monsieur Ph. Goffin précise que cette première réunion ne constitue pas véritablement l'installation officielle de la Commission car pour ce faire la liste des membres de la CLDR

doit être préalablement approuvée par le Ministre. Mais cela ne doit pas empêcher la CLDR de commencer à fonctionner.

Le Président donne lecture d'un message de Monsieur le Bourgmestre Didier Gilkinet (excusé) adressé aux membres de la CLDR :
« Le PCDR offre une réelle opportunité de participation citoyenne.
Je voudrais féliciter toutes celles et ceux qui, effectifs ou suppléants, se sont portés candidats.
Pouvoir s'impliquer et participer à l'amélioration de notre cadre de vie représente un beau défi.
Puissent le travail constructif et les avis de cette nouvelle commission améliorer toujours plus l'adéquation entre les souhaits et aspirations des citoyens et les décisions du Conseil communal. »

Monsieur Goffin donne ensuite lecture d'une lettre de présentation de Monsieur Marcel Masuy (excusé).
Il donne alors la parole à chacun des membres afin que ceux-ci se présentent et expliquent en quelques mots leurs motivations à faire partie de la commission et leurs savoir-faire particuliers éventuels.

2.2. Présentation de la CLDR et historiques des Groupes de travail par Madame Isabelle Laurent et Monsieur Benoît Houbeau.

- *La première réunion de présentation du PCDR (Plan Communal de Développement Rural) s'est tenue en mars 2006.*
- *Quatre groupes de travail se sont constitués et ont tenu des réunions dans diverses salles de notre commune jusqu'en juin 2007 :*
    1. *GT Cadre de vie*
    2. *GT Activités économiques*
    3. *GT Economie et tourisme*
    4. *GT Temps libre*
    5. *GT Service et Aides*

Ces groupes de travail ont rédigé des premiers objectifs et réaliser un premier tri des projets.

- *Les groupes de travail remaniés se réuniront en octobre et novembre 2007, à savoir :*
    1. *GT « Lorcé » et GT « Environnement » (11/10 à Lorcé)*
    2. *GT « Stoumont » et GT « Logement-Patrimoine bâti » (18/10 à Stoumont)*
    3. *GT « Chevron » et GT « Economie et Tourisme » (25/10 à Chevron)*
    4. *GT « Rahier » et GT « Logement-Patrimoine bâti » (29/10 à Rahier)*
    5. *GT « Chemins, promenades » et GT « La Gleize » (30/10 à La Gleize)*
    6. *GT « Information et communication » et GT « Economie-Tourisme » (15/11 à Moulin du Ruy)*

- *Chaque action ou projet retenu fera l'objet d'une fiche reprenant un état des lieux, les éléments à collecter et les actions/descriptions.*
- *La CDLR se doit d'être autant que possible représentative de la population et de ses aspirations et points de vue. C'est un organe consultatif constitué pour la durée de l'ODR (10 ans). Elle a un rôle d'information, de concertation, de relais entre la population et les autorités communales. Elle se doit de diffuser les informations et de recueillir l'avis de concitoyens. Elle coordonne les tâches effectuées dans les GT. Elle émet un avis sur l'ensemble des projets à intégrer au PCDR (priorités ou lots). Après approbation du Conseil communal, la CLDR a un rôle de suivi des projets.*

- *La fréquence des réunions des GT et de la CLDR est fonction du dynamisme de chacun des organes. Un timing est cependant à respecter, dans l'ordre du possible : les projets finalisés devraient être présentés en décembre 2008. Ces projets peuvent être subsidiés jusqu'à 80%.*

2.3. Précisions de Monsieur Mewissen et discussion.

- *Monsieur Mewissen insiste sur le fait que les projets prennent beaucoup de temps entre la décision et la réalisation subsidiée. Tous les projets ne doivent donc pas nécessairement faire partie du PCDR (exemple : la salle de Chevron). C'est aux autorités communales de gérer ceci selon le principe juridique du 'bon père de famille'. Dès lors, si des bâtiments risquent de se détériorer hors mesure durant le temps nécessaire à l'aboutissement des projets de réhabilitation ou transformation, il appartient au CC de prendre toutes mesures conservatoires ou de retirer ce projet du PCDR. Monsieur Mewissen exhorte la CLDR de travailler sans esprit de clocher mais à réfléchir de manière globale. Certains choix peuvent être difficiles (par exemple la politique globale de l'eau et/ou la construction d'une salle d village).*
- *Lorsque le PCDR est accepté par la Région wallonne, celui-ci ne peut plus être modifié, excepté pour de rares opportunités réelles rencontrées par la suite.*
- *Monsieur Mewissen propose que la CLDR de Stoumont visite la CLRD d'une commune qui est déjà bien avancée dans son PCDR afin d'un échange de vue et de profiter de leur expérience (par exemple la CLDR de Lierneux).*

- *Par ailleurs il convient de partager les projets en lots selon leur degré d'urgence souhaité. Le lot 00 qui est constitué de travaux d'envergure limitée et qui sont soit déjà réalisés, soit en cours de réalisation sera présenté lors de la prochaine réunion des groupes de travail. Le lot 1 consiste en des travaux à réaliser à terme de trois ans, le lot 2 à terme de 3 à 6 ans, etc,…*
- *Les représentants du GREOA indiquent également que certains projets peuvent être « trans-communaux ». Cela pourrait être le cas pour des promenades, des pistes cyclables, des zones particulières (parcs naturels), etc,…*
- *Lors des discussions entre les membres, Monsieur Goyens fait remarquer que le GT « associations » n'est plus repris dans les prochaines réunions. Le GREOA répond que les projets liés à ce groupe seront intégrés dans les autres GT. Il n'y a pas de 'hiérarchie' entre les GT entre eux, ni entre les GT et la CLDR. Chaque projet discuté en CLDR doit provenir d'un GT. Il y a interaction et non hiérarchie. D'où l'importance de la présence de membres de la CLDR dans lors des réunions des GT.*
- *La prochaine réunion de la CLDR devrait se situer vers le 15/11/2007. Il s'agira alors de rentrer dans le vif du sujet (fiches, lots, etc,…).*

La réunion se termine par un drink pour permettre à chacun de faire plus ample connaissance et de continuer de manière informelle certaines discussions entamées.

Jean Lebrun.
Secrétaire de la CLDR.

Stoumont, ***le 30 novembre 2007***

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 29 novembre 2007.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

D. Gilkinet	*M-C. Staes*	*V. Colson*	*R. Goyens*	*M. Teller*
A. Jarbinet	*D. Hermans*	*M. Delnoy*	*R. Gabriel*	*F. Lefort*
E. Lorent	*P. Servais*	*B. Depasse*	*R. Leyens*	*F. Laffineur*
F. Baeb	*C. Crucifix*	*T. Schmitz*	*S. Fonsny*	*M. Hennequin*
A. Monseur	*J. Dupont*	*A. Vangheluwe*		

Agents de Développement GREOA : Mme. I. Laurent et M. S. Beaufays
Président : Ph. Goffin
Secrétaire : J. Lebrun
1.2.Membres excusés :
MMes et MM.

M. Mewissen	*M. Masuy*	*Y. Vannerum*	*L. Dor*	

2.1. Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.

La réunion débute vers 20 h15. 27 personnes sont présentes.
L'ensemble des procès verbaux des réunions du 22/03/2007 au 15/11/2007 rédigés par le GREOA est distribué.

Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue et remercie les membres de la commission et les agents de développement du GREOA de leur présence.

Monsieur Goffin indique que la réunion de ce jour est en réalité la première réunion de travail de la commission, la précédente réunion (21/09/2007) ayant été consacrée à la mise en place de la commission et à l'explication de son fonctionnement.

Monsieur Goffin donne lecture de l'ordre du jour, à savoir :
1. *Prélude à la validation des objectifs de développement*
2. *Compte rendu des dernières réunions des groupes de travail et suite du processus*
3. *Divers (proposition de rencontre avec la CLDR de Lierneux)*

Monsieur Goffin cède la parole et la direction de la réunion à Mesdames I. Laurent et S. Beaufays, agents de développement du GREOA.

3. Approbation du procès verbal de la réunion du 21 septembre 2007

Monsieur Goffin demande à l'assemblée l'approbation du procès verbal de la réunion de la CLDR du 21/09/2007 tel qu'il a été rédigé par le secrétaire de la commission et envoyé à chacun des membres en date du 2 octobre 2007.

Madame I. Laurent signale que la présence à cette réunion de Monsieur Benoît Houbeau, agent de développement du GREOA, n'a pas été reprise dans la liste des membres présents. Dont acte.
Aucune autre remarque n'est formulée au sujet de ce procès verbal.

4. Point 1 de l'ordre du jour : prélude à la validation des objectifs de développement

Les objectifs de développement ont été formulés et rédigés par les 4 groupes de travail (voir document GREOA « Objectifs formulés par les GT septembre 2007 » remis à la réunion). Certains de ces objectifs peuvent être proches voire parfois identiques tandis que leurs formulations sont un peu différentes. Le but est de rédiger et de refondre ces objectifs afin d'éviter au mieux les répétitions et les redondances sans modifier le fond.

Les agents de développement formulent un certain nombre de propositions allant dans sens.

Ainsi, un des objectifs du GT Cadre de vie est « encourager et développer les énergies renouvelables » tandis que le GT Activités économiques énonçait l'objectif de « développer les énergies renouvelables par la valorisation des ressources naturelles dans le respect du site d'exception de la Commune ».
La proposition des agents de développement est de reprendre la deuxième formulation.

De même le GT Activités économiques relevait l'objectif de « Préserver les ressources en eau et les gérer durablement » lorsque le GT Cadre de vie énonçait l'objectif de « Mettre tout en œuvre pour préserver et valoriser le patrimoine (ressources naturelles, patrimoine bâti, paysages…) : état des lieux, exploitation durable, sensibilisation et information… ».
La proposition des agents de développement est de reprendre la deuxième formulation.

Certains membres font remarquer que certaines propositions de 'refonte' des objectifs dans une même formulation ne rencontrent pas nécessairement l'entièreté des souhaits exprimés et pourraient en dénaturer le sens exact.

Un tel débat risque d'emmener la commission dans de longues discussions, bien utiles, mais n'ayant pas leurs places dans l'ordre du jour de la présente réunion. Il est alors décidé de former un groupe de travail restreint qui sera chargé, sur base des objectifs émis par chaque GT, de rédiger des formulations communes et de les présenter à l'approbation lors de la prochaine réunion de la Commission. Un document reprenant les propositions de reformulation des objectifs des agents de développement sera transmis aux membres de ce GT.

Ce groupe de travail se compose de MMES. Jarbinet et Staes et de MM. Monseur, Goffin, Lorent, Depasse et Hennequin. Ce groupe de travail se réunira le jeudi 17 janvier 2008 à 20h00 à la salle du Conseil de la Maison communale de Stoumont. Un rapport sera rédigé par le secrétaire de la commission.

5. ***Point 2 de l'ordre du jour : Compte rendu des dernières réunions et suite du processus.***

Plutôt que de parler de GT, il est plus judicieux de parler de rencontres citoyennes autour de sujets villageois et thématiques. Ces réunions ont été riches en informations et ont permis d'approfondir certaines idées émises par les habitants mais aussi d'apporter des informations complémentaires pour l'actualisation de l'étude socio-économique.

L'objectif de la réunion est de faire une synthèse des lignes de force qui se sont dégagées des réunions, afin de mettre en évidence les sujets déjà bien approfondis et ceux pour lesquels des informations seront à récolter.

5.1. Suite du processus :

Le choix des objectifs et les priorités à donner à chaque projets retenus seraient à déterminer lors d'une prochaine réunion de la CLDR pour être proposé au Conseil communal avant approbation par le Gouvernement wallon.

Les agents de développement réexpliquent la signification des différents lots.

Lot 0 : projets réalisés ou entamés
Lot 1 : projets réalisables entre 1 et 3 ans après approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.
Lot 2 : projets réalisables entre 3 et 6 ans après approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.
Lot 3 : projets réalisables entre 6 et 9 ans après approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

La Commune devra, en 2008, désigner un ou plusieurs bureaux d'étude(ou remettre certains de ces projets au service d'architecture communal) afin de réaliser des esquisses des projets qui en nécessitent, et cela une fois que les objectifs de développement seront validés. Ces esquisses seraient ensuite à nouveau soumises à la population vers les mois de mai ou juin.

Une collaboration entre ces auteurs de projets et la CLDR est souhaitable à chaque stade d'évolution des projets.

5.2. Compte rendu des dernières réunions des groupes de travail.

Document de travail remis par le GREOA lors de la réunion. Voir les procès-verbaux détaillés de ces réunions distribués lors de cette CLDR.

6.2.1.Réunion du 11/10/2007 à Lorcé.

6.2.1.1. Intégration de la commune dans un parc naturel

Ce projet est sans doute à mener avec plusieurs communes limitrophes et/ou similaires telles que Trois-Ponts, Lierneux, Theux, Vielsalm,…. Ce projet peut faire partie du PCDR, outil de gouvernance locale, mais ne sera pas subsidiable par le développement rural.

6.2.1.2. Aménagement de sécurisation, de stationnement et de loisirs au centre de Lorcé

Le cadre du projet, assez détaillé et complet, ainsi que des plans et esquisses ont déjà été réalisés et proposés. Il devrait être suffisant pour servir de base à un bureau d'étude. Le souhait des membres est que cet objectif fasse partie du PCDR (lot 1 ou 2 ?).

6.2.1.3. Aménagement par les habitants d'un système d'épuration collectif (lagunage) à Moulin du Ruy.

Le principe général est que notre commune se trouve en zone d'épuration par stations individuelles. La règle actuelle est donc l'octroi de primes RW et communales pour l'équipement individuel des habitations existantes (pas de prime pour les nouvelles constructions).

Certaines configurations (à Moulin du Ruy comme ailleurs) rendent difficiles, peu rentables voire impossibles les épurations individuelles qu'elles soient classiques ou par lagunage (configurations de terrains, groupement d'habitats dans certains villages, parties de villages ou hameaux).

Une liste de ces endroits pourrait être dressée et des propositions de solutions de traitement pourraient être déterminées (par les services communaux et/ou par des groupements de particuliers). Il semble toutefois que la commune ne puisse se substituer aux particuliers et prendre en charge la gestion de telles épurations groupées.

(N.D.L.R : une révision du règlement communal au sujet de l'octroi des primes communales à l'épuration devrait être faite afin de ne pas pénaliser les personnes qui se grouperaient dans leur projet d'épuration des eaux).

Ce projet peut faire partie du PCDR, outil de gouvernance locale, mais ne sera pas subsidiable par le développement rural.

6.2.1.4. Développer les énergies renouvelables (filière bois-énergie, éolien, solaire…) et réduire les coûts énergétiques

Ce projet pourrait faire l'objet d'une fiche à part entière, mais aussi être intégré dans un certain nombre de fiches qui nécessiteraient le développement d'un volet énergétique.

6.2.2. Réunion du 18/10/2007 à Stoumont

6.2.2.1. Stoumont-centre

Il s'agit de plusieurs projets. Un de ceux-ci concerne la sécurité et la mobilité au centre de Stoumont et notamment le long de la route régionale Trois-Ponts-Aywaille (n606) mais aussi à Roua (Le Fagotin) et dans la rue du village (zone 30 – Lot 0). Il s'agit également de la construction d'une nouvelle salle, de son emplacement et de sa finalité (culturelle, sportive, associative, polyvalente…). Il est question de la l'aménagement de la Maison communale actuelle (disposition et bilan énergétique) ou de la construction de nouveaux bâtiments (à associer ou non avec la nouvelle salle). Enfin, le projet de transformation de la salle actuelle de « l'Ecole des Filles » et de ses abords (agrandissement, chauffage, place conviviale, …). La Commune a décidé de réaliser les aménagements en Lot 0, sur fonds propres.

6.2.2.2. Création de divers types de logements afin de favoriser la mixité sociale (quartier durable)

Un service du logement communal va être créé. Un recensement des logements inoccupés et des terrains à bâtir doit être effectué. Des mesures dissuasives à l'abandon

ou l'inoccupation d'habitations potentielles doivent être prises. Cinq logements sociaux sont en projet à Bourgoumont (société intercommunale de logement)ainsi qu'un logement public et un logement d'urgence. Possibilité de conditions avantageuses pour les locaux à l'acquisition de terrains (cf Verviers – 25 €/m²). Ce projet pourrait être intégré, pour ce qui ne relève pas de la société de logement, au PCDR, dans le cadre de logements tremplins ou intergénérationnels, par exemple.
Le projet de rebaptiser les rues de nos villages devrait être abandonné (administrativement et pratiquement difficile) mais une meilleure indication des numéros d'habitations (flèches indicatives) devrait être réalisée. Les lieux-dits devraient être identifiés.

6.2.3. Réunion du 25/10/2007 à Chevron

6.2.3.1. Développement d'une filière bois-énergie

Monsieur Michaël Hennequin (Fondation Rurale de Wallonie) fait un exposé très complet sur la filière bois-énergie.
Beaucoup de facteurs entre en ligne de compte pour établir la rentabilité d'un tel projet. Bâtiment(s) à équiper, implantation(s), filière(s) de fourniture du combustible (communale ou autre), etc,…Ceci nécessite une étude approfondie par projet mais aussi par ensemble de projets.
Cela peut faire partie du PCDR.

6.2.3.2. Reconstruction de la salle de Chevron – Co-génération – Espace 'jeunes'

La salle de Chevron sera reconstruite selon le même principe des salles de Lorcé, Moulin du Ruy et Rahier. La Commune envisage de réaliser ce projet en Lot 0 sur fonds propres. Une étude pilote bois-énergie est souhaitable sur la nouvelle salle en intégrant les bâtiments collectifs voisins. Certains aménagements annexes et extérieurs peuvent faire partie d'un projet PCDR.

Les agents de développement expliquent que si la Commune souhaite réaliser certains projets sur fonds propres, c'est bien sûr une possibilité. Il faudra toutefois veiller à tenir compte des besoins de la population, pour l'élaboration des plans. Les agents peuvent, sur demande de la Commune ou des associations, aider à l'organisation de consultation des utilisateurs potentiels.

6.2.4. Réunion du 29/10/2007 à Rahier

6.2.4.1. Elaboration d'un 'cœur' de village

La fiche de travail est bien avancée et il semble que celle-ci pourrait être transmise à un auteur de projet pour premières esquisses. Ce projet peut faire partie du PCDR.

6.2.4.2. Inventaire, mise en valeur et restauration du petit patrimoine

Ce projet serait à compléter et préciser (ne pas se limiter au patrimoine bâti mais y intégrer par exemple les arbres, certains ponts,…)et pourrait être intégré à plusieurs aménagements.

Il serait opportun de faire appel aux citoyens, aux associations et centraliser les informations à la commune. Plusieurs possibilités par la suite : lot 0, dossier introduit par l'une ou l'autre association ou par l'administration pour obtention de subsides. Plusieurs possibilités de subsides sont à envisager.

6.2.4.2.Baptiser certaines rues de l'entité afin de faciliter le repérage

Cette solution ne semble pas réaliste et engendrera plus d'inconvénients (aux citoyens comme à l'administration) qu'elle ne sera bénéfique. Par contre, dans certains endroits une indication fléchée des numéros serait utile. Inscrire les noms des rues ; exemples : rue de l'église à La Gleize ainsi que Gare de La Gleize, Gare de Stoumont, Naze, Fagne-Naze,…

Par contre l'identification (non officielle administrativement) des lieux-dits serait un plus au niveau patrimonial, mémorial et touristique. Ce dernier projet peut faire partie du PCDR.

6.2.5. Réunion du 30/10/2007 à La Gleize

6.2.5.1. Aménagements sécurisés pour usagers doux

Etat des lieux dressé par Monsieur l'Echevin Philippe Goffin au sujet des promenades balisées, des cartes de promenades disponibles, des chemins GR, des projets au sujet de la réouverture de chemins, d'itinéraires pour VTT (Lot 0).

L'idéal pour réaliser un travail sur de bonnes bases serait la digitalisation de l'ensemble cartographique de la commune. Une volonté existe dans ce sens mais à plus ou moins long terme. Une personne a été engagée à mi-temps pour l'étude des chemins in situ et deux ouvriers communaux sont chargés de l'entretien.

Au niveau de l'aménagement de promenades (balisage, panneaux didactiques, promenades à thèmes…) il reste davantage à faire et le lien avec le patrimoine est à valoriser. Les agents de développement insistent sur l'intérêt de leur transmettre les réalisations effectuées afin de les ajouter à la liste du Lot 0.

6.2.5.2. Etat des lieux et aménagement de certains points –de-vue

A mettre en parallèle avec la fiche précédente et avec le petit patrimoine.

6.2.5.3. Aménagements et projets à La Gleize

Sécurisation de la route principale. Dans le village et vers Nabonruy (Hasoumont n° 71). Même problème à Stoumont, Targnon et de façon générale tout au long de la route régionale.

Aménagement de l'aire de repos à l'entrée de La Gleize (côté Trois-Ponts) ainsi qu'à la limite de la commune vers Trois-Ponts.

Manque de parking aux abords de l'école. Manque d'une aire de jeux pour les enfants de l'école. Ces projets pourraient faire partie du PCDR.

6.2.6. Réunion du 15/11/2007 à Moulin du Ruy

6.2.6.1. Information et communication

Bulletin communal : Quelle forme lui donner ? L'édition actuelle est onéreuse mais sa présentation est appréciée. Beaucoup souhaite plus d'informations pratiques.

Le journal typique d'infos pour Stoumont et les autres communes en général est le journal toutes-boîtes « Les ECHOS ». La commune distribue des toutes-boîtes également. Il y a possibilité pour les associations d'accéder à une page sur Télévesdre. Enfin il y a le site internet communal qui devrait être beaucoup plus

fourni et mis à jour régulièrement.. Ce projet peut faire partie du PCDR, outil de gouvernance locale, mais ne sera pas subsidiable par le développement rural.
Invitation est faite à la population et à la CLDR de fournir des articles pour le prochain Bulletin communal (exemple d'Aywaille).

6.2.6.2. Adoption d'outils d'aménagement du territoire

Les souhaits des GT devraient être transmis par la CLDR à la nouvelle Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Des réunions communes entre les deux commissions peuvent éventuellement être envisagées.

6.2.6.3. Création d'un atelier rural

La commune a entamé une démarche auprès de la SPI+ afin d'établir une ou des zones d'activités économiques. Pas de réalisation attendue avant 7 ou 8 ans.
Via le PCDR le concept d'atelier rural peut être envisagé. Il permet de lancer des entreprises ou d'héberger celles en voie d'expansion ou de diversification.
Les participants insistent pour garder ou créer des activités et des emplois dans la commune afin de générer des emplois et des recettes fiscales. Ces projets pourraient faire partie du PCDR.

6.3. Autres remarques

6.3.1. *Des participants font remarquer que certains objectifs ne sont pas rencontrés dans les fiches. Exemple : le co-voiturage (mobilité).*
6.3.2. *La rencontre avec la CLDR de Lierneux aura lieu en début d'année 2008 avec la visite d'une réalisation.*
6.3.3. *Le lot 0 sera détaillé dans le bulletin communal de décembre 2007.*

La réunion de termine vers 22h00.

Jean Lebrun,
Secrétaire de la CLDR.

Stoumont, ***le 29 février 2008***

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 28 février 2008.

1. Membres de la commissions :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

D. Gilkinet	*M-C. Staes*	*V. Colson*	*J. Dupont*	*M. Masuy*
A. Jarbinet	*D. Hermans*	*L. Dor*	*R. Gabriel*	*F. Lefort*
E. Lorent	*B. Depasse*	*R. Leyens*	*F. Laffineur*	*S. Fonsny*
A. Monseur	*A. Vangheluwe*			

Agents de Développement GREOA : Mme. A. Jarbinet et M. B. Houbeau
Président : Ph. Goffin
Secrétaire : J. Lebrun
1.2.Membres excusés :
MMes et MM.

M. Mewissen	*R. Goyens*	*Y. Vannerum*	*R. Leyens*	*P. Servais*
M. Hennequin	*C. Crucifix*			

2. Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.(20h10)
Après avoir remercier les membres, Monsieur Philippe GOFFIN explique la présence de Madame Anne JARBINET engagée par le GREOA en tant qu'agent de développement pour assurer le remplacement de Madame Sarah BEAUFAYS pendant son congé de maternité (elle est l'heureuse maman d'un petit Mathias).

3. Point 1 de l'ordre du jour : Lecture et approbation du P.V. de la réunion précédente.
Philippe GOFFIN présente le PV de la CLDR du 29/11/2007. Une remarque est émise concernant l'absence de point 3 dans le document transmis. Vérification faite, il s'agit simplement d'une erreur de numérotation et non de contenu. Le PV est approuvé.

4. Point 2 de l'ordre du jour : Rapport du groupe de travail restreint de formulation des objectifs.
Restitution des travaux du groupe « reformulation des objectifs ». Cette partie de la réunion est assurée par Anne JARBINET.
Vous trouverez, en suivant les liens proposés, les documents présentés, à savoir :

- ***la liste des défis**, (http://www.jarbi.net/objectifs.htm) réorganisée pour plus de cohérence. Vous constaterez que nous avons écarté la répartition utilisée jusqu'à présent (cadre de vie, services et aides, temps libre et activités économiques). Le but est de ne pas focaliser l'attention sur une dimension de l'objectif et de faciliter une approche multiple, toujours enrichissante.*

- ***La liste des objectifs reformulés*** *: ils reprennent l'ensemble des préoccupations repérées aux différents stades du processus, sous une forme plus active et rationnelle. Notez que la numérotation ne représente en rien une hiérarchisation ni une priorité. Le choix des priorités sera proposé au Conseil communal par la CLDR dans une phase ultérieure du processus.*
- ***La liste des fiches*** *(projets) http://www.jarbi.net/projets.htm, quelque soit leur niveau d'aboutissement.*
- ***Une grille AFOM :*** *http://www.jarbi.net/afom_stoumont.xls . Cette grille est un outil très utile qui permet de recenser, pour chaque thématique, les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces détectés sur le territoire. Elle a été complétée avec l'ensemble des éléments repérés à la fois lors des consultations citoyennes, de l'étude socio-économique et des groupes de travail précédents. Le recours à cette grille doit nous permettre d'envisager les différents aspects d'un thème et elle peut être complétée aussi souvent que nécessaire.*

Dans un premier temps, nous vous demandons de prendre connaissance de ces différents supports.

Nous parcourons ensuite un document mettant en regard les différents objectifs et les projets susceptibles de concourir à leur réalisation. Vous constaterez que certains objectifs sont déjà bien étayés, tandis que d'autres mériteraient un approfondissement et une concrétisation. Par ailleurs, certains projets, comme mentionnés plus hauts, en sont encore au stade de l'ébauche, leur description restant bien trop vague pour les mettre en œuvre.

5. Point 3 de l'ordre du jour: Formation des groupes de travail pour traiter les différents objectifs

Pour avancer dans le processus, il est donc nécessaire de se pencher sur ces fiches (projets) , de les compléter et de les argumenter. C'est ce qui est prévu de faire lors des prochaines réunions de travail. Les thèmes ont été groupés par proximité de préoccupations.
Toutes autres personnes faisant ou non partie de la CLDR peuvent se joindre aux groupes de travail.

La première réunion sera consacrée aux défis suivants :
I (pts 1 ;2 ;3), et III (pts 9 ;10 ;11)
- *Développer l'offre des services*
- *Viser un meilleur épanouissement des citoyens*

La date de cette réunion est le ***jeudi 6 mars à 20 heures*** *dans la Salle du Conseil.*

Le groupe est actuellement composé de : Mme STAES, Mrs DEPASSE, DOR, DUPONT, GOFFIN, HERMANS, MONSEUR et VAN GHELUWE.

La deuxième réunion traitera de :
II (pts 4 ;5 ;6 ;7 ;8) et IV (pts pts 12 ;13)
- *Renforcer la convivialité*
- *Assurer une offre d'activités sportives, culturelles et récréatives sur le territoire de la commune*

*La date de cette deuxième réunion est le **jeudi 13 mars à 20** heures dans la Salle du Conseil.*

Le groupe est actuellement composé de : Mme STAES, Mrs DEPASSE, DUPONT, GILKINET, GOFFIN, MASUY et MONSEUR.

Le troisième groupe se consacrera à :
V (pts 14 ;15 ;16 ;17) et VI (pts 18 ;19 ;20 ;21 ;22)

- *Promouvoir un développement économique adapté aux caractéristiques de la commune*
- *Préserver et mettre en valeur un cadre de vie rural, forestier et convivial*

La date de cette troisième réunion est le jeudi 20 mars à 20 heures dans la Salle du Conseil.

Le groupe est actuellement composé de : Mmes FONSNY et STAES, Mrs DEPASSE, DOR, DUPONT, GABRIEL, GOFFIN, LAFFINEUR, LEFORT, LORENT, MONSEUR et VAN GHELUWE.

Si des dates supplémentaires étaient nécessaires, elles seraient programmées au fur et à mesure des réunions de travail.

Nous vous proposons évidemment de vous inscrire à l'un ou plusieurs des groupes de travail, en fonction de vos préoccupations et de vos disponibilités. Il est bien entendu que, traitant des projets, ces réunions sont ouvertes à tout citoyen concerné par les thématiques. Vous pouvez donc transmettre l'invitation autour de vous.

Comme des copies papier de documents seront nécessaires pour travailler, nous souhaitons savoir combien d'exemplaires seront à imprimer (évitons le gaspillage). Nous vous demandons donc de nous contacter pour le mardi précédant chaque réunion, soit par courriel (mailto:anne@jarbi.net) ou par téléphone (0472/011197).

6. Point 4 de l'ordre du jour : Explication de la suite du processus

Monsieur Benoît Houbeau fait part des ses nouvelles fonctions au GREOA : il assurera désormais la fonction d'auteur de projet, en remplacement de Jean-François VICAIRE.

Mr HOUBEAU rappelle part ailleurs quelques étapes du processus, à savoir :

- *Les fiches les plus avancées devraient être finalisées aux environs du mois de juin, surtout si elles nécessitent des esquisses.*
- *La CLDR établira une liste de priorités qui sera soumise au Conseil Communal, et ce pour fin 2008.*
- *Le document finalisé passera en Commission Régionale d'Aménagement du Territoire qui remettra un avis.*
- *Le document sera ensuite proposé à la signature du Ministre.*
- *La première convention sera adoptée et les premiers frais (subventionnés) engagés.*

Remarque : Philippe GOFFIN rappelle que certains projets, qu'ils soient catégorisés en lot 0 ou non, ont déjà été réalisés. En effet, le programme électoral rencontrait, assez logiquement, les préoccupations des citoyens et avait anticipé le calendrier de certains chantiers faisant aujourd'hui partie des fiches PCDR.

7. Point 5 de l'ordre du jour : *Divers*
Le souhait des membres de la CLDR de Stoumont de rendre visite à une comme plus avancée dans le processus du PCDR et de pouvoir rencontrer certains des membres de la CLDR de cette commune sera concrétisé par une visite à la commune de Lierneux. Celle-ci est prévue le ***samedi 5 avril, rendez-vous au Vicinal à Lierneux à 8h45****. Des moments d'échanges alterneront avec des visites tout au long de la matinée et ceux qui le souhaitent pourront prendre le repas de midi.*

La réunion se termine à 22 heures.

Nous vous remercions pour votre implication dans ce processus et espérons vous rencontrer prochainement pour aborder concrètement les projets qui vous tiennent à cœur.

Anne Jarbinet et Jean Lebrun.

Visite de la CLDR de Stoumont à Lierneux

le 05/04/08, à 08H 45 au Vicinal de Lierneux

Accueil par M. Léonard, Echevin du développement rural de Lierneux et Président de la CLDR depuis 2007 ainsi que par M. Goffin, Echevin de Stoumont. Ce dernier met en exergue les synergies présentes et futures entre les deux communes (déjà au niveau culturel, agri-charme, ….)

1ere partie de la rencontre :

1.Mise en évidence des principales similitudes et particularités des communes de Lierneux et Stoumont : présentation par Michaël Hennequin

2. L'opération de développement à Lierneux depuis ses débuts en 1993 : présentation par M.-Fr. Hennuy

3. L'évaluation de l'ODR de Lierneux par Stany Noël

4. Echange entre les membres des CLDR

- Comment s'est effectuée l'attribution des priorités des fiches-projets, selon quels critères ?
  La liste des différents projets proposés lors des groupes de travail a été soumise à la CLDR de Lierneux : chaque membre a attribué des points en fonction de l'importance qu'il attribuait aux propositions. Les projets ayant reçu un maximum de points ont été jugés prioritaires .

  Le Conseil communal a modifié en partie les priorités fixées par la CLDR. Le choix définitif s'est fait par consensus. Au final, le Conseil communal a retenu à 80% les priorités de la CLDR.

  Si le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon, la commune a 10 ans pour réaliser les fiches . Les fiches qui seront choisies pour être exécutées rapidement (lot I) doivent être très complètes (réflexion approfondie, estimatif précis, …).
  St. Noël précise que la première préoccupation de la CLDR de Stoumont doit être la cohérence entre les objectifs prioritaires et les projets prioritaires.

Fondation **R**urale de **W**allonie
Rue Géréon, 3 - 4950 FAYMONVILLE

Tél: (0)80 67 84 70
Fax: (0)80 67 20 74
hte.ardenne@frw.be - www.frw.be

- La première convention obtenue a-t-elle été la plus conséquente en terme de subventions ?
  Effectivement, la première convention a bénéficié de subventions importantes : 5 projets y avaient été repris (dont 2 abandonnés par la suite).
  Il a fallu choisir entre les projets soutenus par certains villages (ex : projet de Bra) et la restauration des anciens ateliers du Vicinal (proposition émanant du Collège). Le critère retenu a été l'urgence de restaurer les anciens ateliers (vu leur état de délabrement).
  M. Léonard ajoute que certains projets ont pu bénéficier d'autres subventions (ex : SAED pour le Vicinal). Pour des projets de moindre envergure, la réalisation peut se faire sans subventions. C'est le cas notamment pour le petit patrimoine.

- Y a-t-il eu des interférences avec le pouvoir communal ?
  Le cas s'est produit quelques fois mais généralement, la CLDR a fonctionné par consensus avec le Conseil communal en place.
  Il ne faut pas perdre de vue que la CLDR est une Commission d'avis et que le Conseil communal reste maître d'œuvre de l'opération.
  Il faut aussi tenir compte des exigence de la Région Wallonne qui ne sont pas toujours bien comprises par les habitants.
  Ne pas oublier que si les subventions s'élèvent à 80 %, la commune a dû souvent investir plus que 20%. En effet, les subventions sont octroyées sur base de l'estimatif calculé dans la convention. Or, lors du décompte final, les coûts réels sont supérieurs aux estimatifs pour diverses raisons (indexation des prix, travaux non prévus, …).

M. Léonard termine en précisant que le PCDR actuel de Lierneux a permis à la commune et aux différents villages de bénéficier d'outils de développement pour la commune. La deuxième Opération de Développement rural sera vraisemblablement axée sur l'immatériel, la dynamique de territoire et les relations sociales.

Visite des projets réalisés dans le cadre de l'opération de développement rural

place de Sart et atelier du tailleur de pierre : Ph. Rensonnet

Le projet était repris dans les fiches de première priorité. Le projet consistait à aménager une place de convivialité au centre du village (le site été initialement occupé par une prairie bordant le carrefour où avait lieu la fête locale). Le village n'avait plus de magasin, ni autre lieu de rassemblement contribuant à la convivialité.

Le projet était porté par la CLDR mais était également soutenu par l'ancien Président de CLDR qui habitait le village.
La mise en œuvre du dossier par diverses modifications du dossier. La Région Wallonne a voulu conserver le bâtiment (en ruine) de l'ancien tailleur de pierre à rasoir, vestige du patrimoine local (en référence au premier objectif du PCDR, à savoir, sauvegarde et valorisation du patrimoine…) . Ainsi, un nouveau bâtiment a été érigé en pierre locale.
La place est occupée par un parking mais peut également recevoir les infrastructures pour la kermesse. Elle fait le lien entre la salle et le local de rencontre.
Actuellement, le taux d'occupation du local est satisfaisant (utilisé pour les fêtes de famille et réunions ne nécessitant pas une grande salle). Il ne fait pas concurrence avec la salle de dimensions beaucoup plus grande.

maison de village de Verleumont : MM Ruyssen, Beaupain, Henry

Verleumont est un très petit village comptant une centaine d'habitants où l'esprit de convivialité, le dynamisme de la vie associative est bien présent. Depuis 1978, une asbl chapeaute les principales activités organisées dans le village.
En 1985, l'école est fermée. L'asbl devient locataire, suivant bail emphytéotique, des anciens bâtiments scolaires. Malgré quelques travaux, le bâtiment se dégrade. En 1992, la Commune suggère à l'asbl d'introduire cette demande dans le cadre de l'opération de développement rural dans laquelle va se lancer la commune.
L'asbl a donc résilié le bail emphytéotique de manière à ce que l'ancienne école redevienne à part entière propriété communale, condition à remplir pour obtenir les subventions en développement rural.
Une première esquisse d'aménagement a été présentée en '98 à la CLDR. Malgré les réticences de la Région wallonne, cet aménagement incluait le maintien du vieux fournil que souhaitait l'association villageoise.
Enfin, après de longues années d'attente, la convention a été signée en 2000 et les travaux ont pu débuter. L'inauguration de la maison de village a eu lieu en 2002.
L'asbl a signé avec la Commune un contrat de location pour le franc symbolique. En contrepartie, l'asbl prend en charge l'entretien et les travaux de finition.
Depuis lors, les locaux sont utilisés très régulièrement et prioritairement par le village mais aussi par des personnes et associations extérieures au village.

Les trois membres de la CLDR insistent sur plusieurs points :
. le projet a été porté, par le biais de l'asbl, par l'ensemble du village ce qui a renforcé l'esprit communautaire ; les membres de la CLDR ont organisé des réunions avec les habitants pour assurer le suivi du dossier et tenir compte des souhaits de la population.
. les délais entre le début de l'opération et la mise en œuvre des projets sont très longs ; la patience est de mise.
. les petits projets, non subventionnables et parfois non repris dans le PCDR, ne doivent pas être oubliés ; la CLDR se doit d'être un relais vers les autorités publiques.
. pour assurer un bon suivi des dossiers, le fait de compter un spécialiste au sein de la CLDR est un atout (ex : présence sur le chantier)
. la DGA doit être considérée comme un partenaire (élaboration des dossiers par consensus) ; même si parfois la Région Wallonne intervient pour imposer des modifications, ne pas hésiter à défendre le projet tel que demandé par la population

Le projet de Verleumont étant terminé, les membres du village sont restés dans la CLDR pour soutenir et suivre les autres projets et comptent participer à la deuxième Opération de développement rural.

maison de village de Bra + logement et abords : M. Lesenfants

Dès le départ, les habitants ont proposé d'aménager l'ancienne école en maison de village. La Région Wallonne a demandé d'y inclure l'aménagement du corps de logis (toujours occupé à l'époque) en logement à loyer modéré. Ce changement a provoqué des retards dans le dossier déjà avancé.
D'autres modifications (ex surélévation du plafond) ont été exigées par la DGA, ce qui a entraîné des surcoûts et de nouveaux retards.

Par ailleurs, les relations entre les différents intervenants (Commune, architecte, DGA) ont été laborieuses.
Le projet a failli ne pas voir le jour. Cependant, l'école de musique a permis de fédérer le village autour du projet. De même, Mme Gilson, membre de la CLDR, a assisté à toutes les réunions de chantier.
La dernière convention obtenue par la Commune concerne l'aménagement des abords de la maison de village.

Le choix de l'architecte est prépondérant dans la bonne mise en œuvre des projets.
Tout auteur de projet est désigné obligatoirement selon la procédure du marché public. La CLDR n' a aucune prérogative dans ce choix. Cependant, le pouvoir communal peut influer sur le choix en précisant dans le cahier des charges la mission de l'auteur de projet, en portant l'attention sur la qualité du projet et en imposant un nombre minimum de réunions avec la CLDR et/ou la population (ou comité d'accompagnement).

St. Noël précise que les projets doivent être déjà bien avancés (stade d'avant-projet) au moment de la demande de convention, ce qui permet d'éviter de mauvaises surprises par la suite.

table d'orientation de Baneu : M. P. Lhoest

Le terrain destiné à ce projet appartenait au départ au Syndicat d'Initiative qui en a cédé la propriété à la commune. Le site choisi était intéressant par la vue qu'il offre et par le départ de plusieurs promenades TARPAN.
Une aire de repos en bois a été ajoutée au projet initial.
La réalisation du projet a été longue et très laborieuse pour des raisons diverses et indépendantes de la Commune (dont la mort du céramiste). De même, le prix de la table d'orientation a quadruplé.
Les membres de Lierneux insistent sur la patience dont il faut faire preuve pour voir aboutir les projets.

place du Pré du Renard : G. Mathieu

La localité de Lierneux ne possédait pas de place centrale. La Commune a proposé de reprendre le projet de création de place dans le cadre du PCDR. L'espace occupé au départ par une prairie a donc été aménagé en place de convivialité avec maintien des anciens sentiers et plantation d'arbres (essences locales). Le projet s'est développé autour d'un concept plus vaste en y adjoignant du logement mitoyen et des services (bureaux et petits commerces).

Le projet est actuellement pratiquement terminé : il reste à alimenter la fontaine en pierre d'arkose via un nouveau captage.

le Vicinal : F. Léonard

Ce projet a été inclus dans le PCDR sur demande du pouvoir politique en place. Vu l'état de délabrement des anciens vicinaux, la fiche-projet a été placée en première priorité.
La restauration de l'enveloppe extérieure a été prise en charge par les SAED (100 % de subventions).

Le bâtiment comporte deux locaux de réunions ainsi qu'un logement à loyer modéré.
La conception de l'aménagement a conservé l'esprit de l'ancienne affectation du lieu, à savoir les anciens entrepôts du vicinal.
Bien que non porté par les habitants de Lierneux, le taux d'occupation des locaux est largement satisfaisant.

Pour les projets non réalisés :

. place de Menil : M. Cypers
L'esquisse proposait d'aménager un petit espace convivial en y incluant l'amélioration de la sécurité du carrefour et en valorisant le petit patrimoine ((bac à eau pour les chevaux notamment). Postposée à plusieurs reprises, cette fiche n'a pas été réalisée, d' autres projets ayant été jugés prioritaires.
M. Cypers précise que devenir membre de la CLDR, c'est travailler pour l'ensemble de la commune : l'intérêt collectif doit primer sur l'intérêt privé, l'esprit de cohésion doit prévaloir pour le bon fonctionnement de la CLDR.

. espace-nature à Odrimont :
Ce projet consistait à maintenir le chemin menant à l'ancienne carrière en l'aménageant en zone de loisir et d'accueil (en lien avec les promenades communales et TARPAN) tout en créant une aire de protection de ce site naturel.
Ce projet n'a pu être mené à bien car les terrains longeant le chemin ont été rachetés par un privé (zone d'habitat). Par ailleurs, l'avant-projet présenté ne correspondait pas aux attentes des villageois : l'architecte proposait un aménagement en démesure avec ce qui avait été envisagé au départ.

. espace-nature des Aschlîres à Bra
Situé au bas du village, le site de la chapelle datant du 18ème siècle et entourée d'arbres remarquables était devenu un dépotoir. Le projet consistait à assainir le site, mettre en valeur la chapelle et le site (zone humide) et créer une aire de repos (en lien avec le réseau TARPAN). Ici aussi, l'architecte avait présenté un aménagement qui dénaturait le cadre du site.

Les discordances entre les attentes de la population et les projets présentés par les auteurs de programme sont occasionnés en grande partie par le manque de contact entre la CLDR et l'auteur de programme.

La visite se termine par une collation offerte au Vicinal

Stoumont, ***le 18 juin 2008***

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 15 mai 2008.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

D. Gilkinet (partie)	*C. Crucifix*	*A. Monseur*	*A. Vangheluwe*	*M. Masuy*
R. Leyens	*TH. Schmitz*	*M. Delnoy*	*M. Hennequin*	*D. Hermans*
F. Lefort	*F. Laffineur*	*B. Depasse*	*Ch. Staes*	

Agents de Développement GREOA : Mme. I. Laurent et Mme S. Beaufays
Président : Ph. Goffin
Représentant RW : M. Mewissen
Secrétaire : J. Lebrun
Membres excusés :
MMes et MM.

R. Goyens	*E. Lorent*	*A. Jarbinet*	*V. Colson*	*S. Fonsny*
F. Baeb				

Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.

La réunion débute vers 20 h15. Dix-neuf personnes sont présentes.

Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue et remercie Monsieur M. Mewissen, les membres de la commission et les agents de développement du GREOA de leur présence.

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 28 février 2008

Monsieur Goffin demande à l'assemblée l'approbation du procès verbal de la réunion de la CLDR du 28 février tel qu'il a été envoyé à chacun des membres.

Aucune remarque n'est formulée au sujet de ce procès verbal.

2. Compte rendu et impressions de notre visite à la CLDR de Lierneux.
Monsieur Philippe Goffin fait un compte-rendu de la visite de la CLDR de Stoumont à la CLDR de Lierneux pour les membres qui n'ont pas pu être présents.

- *On souligne l'importance du choix de l'architecte et/ou de l'auteur de projet. Il doit avoir bien intégré l'attente de la CLDR et pouvoir la rencontrer très régulièrement durant les phases du projet et des travaux.*
- *On souligne également l'importance de l'associatif local dans la réussite des projets. Le fait de l'engagement et de l'intéressement des personnes les plus proches du projet dans un comité d'accompagnement est un gage de réussite de celui-ci.*
- *Monsieur Mewissen (habitant la commune de Lierneux) dit l'importance d'une approche réaliste dans l'établissement des projets et des budgets*
- *Plus de 100 millions de BEF de travaux et d'investissements en dix ans à Lierneux subsidiés à 80 %.*

3. Présentation du cahier des charges en vue de la désignation d'un auteur de projet pour traiter les projets proposés par la CLDR.

- *Monsieur Goffin annonce que Monsieur José Werner est adjudicataire et est désigné comme auteur de projet.*
- *On attend de Monsieur Werner qu'il traduise et transcrive les souhaits et critères demandés par la CLDR. Les projets et les esquisses doivent rester vivants et évolutifs.*
- *Quelques questions son soulevées :*
    - *Ne faudrait-il pas désigner deux auteurs de projet ?*
    - *Le prix est le même pour un projet important ou pour un 'petit' projet.*

4. Etablir les priorités à donner aux défis et, partant, les priorités à donner aux projets.

(Tableau croisé des projets/objectifs)
Monsieur Mewissen indique que le document doit être lisible et clair pour des personnes extérieures à la CLDR et particulièrement les personnes qui vont devoir juger de l'opportunité des projets et l'octroi des subsides. Il lui semble qu'il y a beaucoup de projets (trop ?). Monsieur Hennequin propose de garder le travail détaillé tel qu'il a été élaboré en CLDR mais de présenter les projets en termes plus globaux par rapport aux objectifs.

Problème de 'lexique' entre les termes 'objectif',' projet' et 'défis'.
Les priorités des lots sont redéfinis :

- *Lot zéro : actions entamées ou déjà réalisées sans l'aide de subvention liées au PCDR. Ces actions peuvent cependant entrer dans des objectifs de la CLDR.*
  Remarque des membres: si un projet (une action) est en Lot 0, cela ne signifie pas qu'il a été réalisé et qu'on peut "l'oublier", cela ne signifie pas que l'objectif poursuivi a été entièrement atteint.
- *Lot 1 : Projets réalisé entre 1 et 3 ans après approbation par le Gouvernement wallon – Ce sont des projets très précis et budgétisés.*
- *Lot 2 : Projets réalisés entre 4 et 6 ans.*
- *Lot 3 : Projets réalisés entre 7 et 9 ans.*

Fiche 1 : action de soutien aux agriculteurs.

Ajouter : 'et d'encouragement aux mesures agro-environnementales'.
*Toutes les actions reprises dans la fiche ont été réalisées (**Lot 0**)*
*Il est cependant utile d'ajouter un projet: Développer les mesures agri environnementales sur la Commune (être attentif à la nécessité d'évaluer) (**Programme d'actions**)*

*>>>**Lot zéro.***

Fiche 2 : Adoption d'outil d'aménagement du territoire.
Etablissement de le CCATM (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité)
Cette réflexion à mener avec la CCATM (fiche à transmettre), qui vient d'être agréée. La constitution de la CCATM est déjà un Lot 0 en tant que tel (nouvel outil). Le projet de la fiche 26 (extension du champ d'action du RGBSR) est à intégrer au projet de la fiche 2.
Volonté des membres de conserver ces idées dans une ***fich****e, qui serait reprise dans le* ***programme d'actions****.*

Remarque V. Colson:
l'extension du RGBSR serait une très bonne initiative qui répondrait aux attentes des citoyens qui se sont prononcés dans les réunions PCDR pour une préservation des habitats traditionnels dans nos villages. J'ai voulu établir la liste de tous les villages de La Gleize et de la vallée du Roannay qui pourraient être concernés par ce règlement mais après les avoir passés en revue, je m'aperçois qu'ils sont totalement ou partiellement tous concernés...
Le risque de se limiter à l'un ou l'autre serait de porter atteinte à d'autres...

>>>Lot zéro.

Fiche 3 : Aménagement des locaux de l'administration communale.
Projet lié avec les fiches 23 (création d'une salle polyvalent), 24 (sécurisation de la route régionale dans Stoumont centre), 25 (aménagement de places de stationnement dans Stoumont centre).
(la fiche 22 – rénovation de l'école des filles – est en Lot 0)
Il peut y avoir un phasage dans la réalisation des différentes parties du projet.
Il faut une réflexion sur la ***localisation****. Celle-ci pourrait être déterminée dans les 2 ou 3 prochains mois. En fonction de cela,* ***Lot 1, 2 ou 3****?*

>>>LOT 1, lot 2 ou lot 3.

Fiche 4: Aménagement de cheminements sécurisés pour usagers doux.
Ce projet nécessite une collaboration préalable avec le MET. Ceci peut prendre longtemps et ne dépend pas entièrement de la CLDR. Il peut donc être utile de scinder la fiche en 2 fiches différentes:
- ce qui ne dépend pas du MET (peut être inscrit en ***Lot 1****)* ***(usagers doux, balisage)***
*- ce qui dépend du MET (à inscrire en Lot 2 ou 3) (****voie lente entre Stoumont – La Gleize****).*
Cette fiche est à mettre également en lien avec les fiches 13 et 17.
Fiche 13: Etat des lieux et aménagement des différents points de vue.
Fiche 17: Mise en valeur et restauration le cas échéant du petit patrimoine.

Cf mail V. Colson
Concernant les promenades:
Le RSI La Gleize est en train de baliser 67 km de promenades pédestres et 51 km de promenades VTT, selon les normes établies par la RW, sur fonds propres et avec les subsides du CGT. Ce projet mis en route hors PCDR il y a 2 ans et demi par les bénévoles du RSI va se concrétiser pour cet été et augmenter ainsi l'offre touristique de l'ensemble de la commune.

Un autre projet en relation avec les liaisons lentes devrait aussi être envisagé entre Ruy et Roanne (notamment pour les enfants allant à l'école à Moulin du Ruy).

concernant la fiche "route régionale"
Outre la traversée du village de Stoumont, la route régionale est également à sécuriser pour les promeneurs à la sortie de Coo vers Stoumont.
De façon générale, ne faudrait-il pas envisager une "voie lente" bordant la route régionale sur toute la commune ou du moins entre Stoumont et La Gleize (aménagement identique à celui actuellement réalisé entre Basse-Bodeux et Trois-Ponts).
Chercher des chemins vicinaux passant à travers bois et avec des dénivelés importants ne répondra pas je pense aux attentes des usagers lents.

*>>> **Lot 1 :** Pour ce qui dépend de la commune*
*>>> **Lot 2 :** Pour ce qui concerne le MET.*

Fiche 5 : Aménagement d'un terrain de moto cross.
Paradoxal et même opposé à de nombreux autres objectifs exprimés par le PCDR. La CLDR décide l'abandon de cette fiche pour *différentes raisons:*

- *projet très complexe*
- *pas de terrains disponibles*
- *en contradiction avec certains objectifs:*
  - *améliorer la sécurité des différents types d'usagers des voiries (ce projet risque de drainer des personnes des communes voisines et même lointaines).*
  - *encourager le développement et l'utilisation des énergies renouvelables.*
  -

*>>> **Abandon.***

Fiche 6 : Aménagement de sécurisation, de stationnement et de loisirs au centre de Lorcé.
Vu le bon état d'avancement de cette fiche et le fait que la voirie est communale.
*>>> **Lot 1***

Fiche 7 : Baptiser différentes rues de l'entité afin de faciliter le repérage.
Il ne peut être question ici de modifier les adresses administratives des personnes.
La CLDR souhaite l'ajoute de plaque indicatrice des n° des maisons dans des endroits particulièrement difficiles (La Gleize – Stoumont) ET le placement de plaques avec les noms des Lieux-dits pour garder la mémoire des anciens.
Ces points sont à faire figurer dans le programme d'actions. Un lien doit être fait avec les projets plans de promenades, points de vue…

*>>> **Programme d'actions***

Fiche 8 : Création de divers type de logements afin de faciliter la mixité sociale (quartier durable)
Les projets relatifs au logement ne doivent pas nécessairement faire l'objet d'une seule fiche.
*Un état des lieux existe. Cette fiche pourrait à priori figurer en **Lot 2**.*
*Il est important de réfléchir à des **localisations**. Le plan d'ancrage existe mais de nombreux autres projets pourraient être mis en œuvre (logement relais? logement tremplin,…).*

*>>> **Lot 2***

Fiche 9 : Création d'un atelier rural
Certaines PME quittent le territoire communal quand elles veulent s'étendre, car manque de terrains. L'atelier rural pourrait être intéressant notamment dans la phase transitoire avant l'aménagement d'un zoning.

*>>> **Lot 2***
*>>> **Lot 3**(pour ce qui est des projets liés à la **SPI+**)*

Fiche 10 : Développement d'une filière 'bois-énergie'.
Il faudrait attendre un projet bois-énergie avant de développer la filière.
*La **filière** en tant que telle pourrait figurer en **Lot 3**.*
*Le **réseau de chaleur** concerne **Chevron** (cf. fiche 11). Il serait bon que Ph. Goffin rencontre l'association de Chevron pour que le projet de chauffage « global » entre certains bâtiments communaux et la salle puisse être prévu autant que possible.*

*>>> **Lot 3***

Fiche 11 : Chevron : rénovation (construction) de la salle et aménagement logement et crèche.
*Il est important de **réfléchir au type de chauffage** dès la conception du bâtiment (s'il faut développer le chauffage bois-énergie, il faut un silo de stockage dans le local chaufferie qui doit alors être suffisamment grand). Il est important d'anticiper pour ne pas devoir construire après un local suffisamment grand.*
*Les **abords** (stationnement et aires de convivialité) doivent faire partie de la fiche, qui serait en **Lot 1 ou 2**.*

*>>> **Lot zéro :** construction de la salle*
*>>> **Lot 1:** aménagement logement et crèche.*
*>>> **Lot 1 ou 2** : stationnement et aires de convivialité.*

Fiche 12 : Accueil de la petite enfance.
- *En 2009, une maison communale accueil enfants devrait être ouverte à La Gleize. La construction (privée) semble cependant prendre du retard.*
- *A Chevron, la réflexion est déjà bien entamée.*
- *Une gardienne ONE à Roua*
- *Quid de la demande de la Farandoline de pouvoir occuper un local. Si toujours d'actualité, **programme d'actions**. Sinon, **annulation** de ce projet. **???***

(19.05.08) Il n'y a plus d'enfants actuellement à la Farandoline. Il ne s'agissait de toutes façons pas de construire.
- *Une personne (Anne Lejeune) est engagée à mi-temps par la commune pour tous les problèmes de l'enfance.*

*>>> **Lot zéro***

Fiche 13 : Etat des lieux et aménagement des différents points de vue
Lot Zéro pour certains aspects d'aménagement.

*>>> **Lot 1.***

Fiche 14 : Fiche générale d'actions pour la communication et la diffusion d'informations.

*>>>**Lot zéro** avec suivi sur les lots suivants*

Fiche 15 : Intégration de la commune dans un parc naturel.
Ce projet est loin d'être mûr.
Au-delà de ce projet, il est intéressant de développer des collaborations avec d'autres communes (GAL…).
La DNF peut être partie prenante.

*>>>**Lot 3.***

Fiche 16 : La Gleize : aménagements .
*Il s'agit d'une route du MET. La route doit être intégrée à la réflexion globale. Cette fiche pourrait figurer en **Lot 2**. La Commune doit prendre des **contacts avec le MET** (éventuellement en Lot 1 si contacts déjà bien avancé et toujours possibilité de passer en Lot 2 si impossibilité de respecter les délais).*
Parallèle avec la fiche 4 (Route Nationale du MET de la Gleize à Stoumont jusque Targnon).

Cf. mail de V. Colson
L'aménagement de la route régionale est "le" projet prioritaire pour le village de La Gleize: sécurisation, aménagement des abords (plantation et parterres), principalement à la sortie vers Trois-Ponts. comme pour d'autres projets du PCDR, celui-ci ne saurait avancer maintenant qu'en désignant un auteur de projet qui pourrait présenter une proposition concrète (plans) aux citoyens.

Concernant les aménagements à l'arrière de l'école, le RSI La Gleize se charge depuis plus de 40 ans de l'équipement de cet endroit (en y dépensant des montants assez importants) afin qu'il offre un endroit paisible autant aux touristes qu'aux habitants du village. Le petit bois communal qui s'y trouve est le seul espace boisé public autour du village. L'idée a toujours été de le préserver afin que les enfants y jouent en toute sécurité. Faut-il dès lors aller installer à cet endroit des "parcours aventure" et autres équipements "lourds"? Le RSI La Gleize demande qu'une alternative soit recherchée pour l'établissement d'une telle plaine de jeux afin de conserver cet endroit tel qu'il est.

Cf. propositions de modifications de la fiche (voir fiche)

*>>> **Lot 1** avec même réserves que la fiche 4 en ce qui concerne le MET.*

Etant donnée l'heure tardive, la suite des travaux est reportée au jeudi 29 mai à 20h00.

La réunion de termine vers 22h40.

Stoumont, ***le 16 octobre 2008.***

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 29 mai 2008.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

C. Crucifix	*M. Teller*	*M. Masuy*	*M. Delnoy*	*M. Hennequin*
B. Depasse	*Ch. Staes*	*E. Lorent*	*D. Hermans*	

Agents de Développement GREOA : Mme. I. Laurent et Mme S. Beaufays
Président : Ph. Goffin
Représentant RW : M. Mewissen
Secrétaire : J. Lebrun
Membres excusés :
MMes et MM.

A. Monseur	*A. Jarbinet*	*R. Leyens*	*V. Colson*	*A. Vangheluwe*
F. Lefort				

1. Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.

La réunion débute vers 20 h15.
Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue et remercie Monsieur M. Mewissen, les membres de la commission et les agents de développement du GREOA de leur présence.
Cette réunion est la suite des travaux de la réunion du 15 mai dernier à savoir les priorités à donner aux projets.

2. Explications, rappel et précision de terminologie ('Glossaire')
Explications et redéfinitions de terminologie. P.Ex. : Différence entre les objectifs et les projets. Lot0- Lot1, etc,…
Explications supplémentaires sur la numérotation des lots et les suites qui peuvent être données. (Pour rappel, les programme d'actions concerne des actions et projets à réaliser, tandis que le Lot 0 concerne des actions ou des projets déjà réalisé).

M. Mewissen confirme que des fiches peuvent très bien être placées en lot0, entamées dans l'année et être pérennisées sur plusieurs années, voire sur toute la durée du PCDR, avec ou sans subsides. Les fiches du lot1 sont évidemment celles pour lesquelles les études sont réalisées, les plans établis, les dépenses budgétées. Les lots2, lots3… sont ceux dont l'urgence est moindre ou dont les dossiers sont incomplets et nécessitent une série de travaux et/ou d'éléments complémentaires. Rien n'est cependant réellement figé dans un PCDR. Un projet peut changer de priorité en cours de PCDR pour autant que ce changement soit motivé.

Par exemple le projet 14 (Action pour la communication et la diffusion d'informations) fait partie du programme d'actions. Certains éléments ont déjà été entamés et font donc partie du Lot 0. Ce projet pourra également s'étaler tout au long du processus.

3. Fiches 2 et 26 : Stoumont entité : Adoption d'outils d'aménagement du territoire.
La CLDR décide de remettre ces deux projets (fiches) à la toute nouvelle CCATM et de demander un suivi régulier des travaux dans ces domaines.

>>> **Programme d'actions**

4. Fiche 17 : Stoumont entité : Mise en valeur et restauration le cas échéant du petit patrimoine .
Philippe Goffin propose de garder une fiche mais de travailler avec le Petit Patrimoine Populaire Wallon pour déterminer un inventaire (>>>Lot 1).
Ensuite viendrait les phases de restauration éventuelles et de mise en valeur avec pour chacune de ces étapes une description précise et budgétée des travaux à entreprendre.
Monsieur Mewissen précise que les subsides peuvent être octroyés dans le cadre du PCDR pour autant qu'ils ne le soient pas par d'autres instances.
Cette fiche est donc constituée de l'inventaire du petit patrimoine, la liste des travaux de restauration éventuelle, les travaux de mise en valeur, la liste des associations (SI et/ou autres) qui pourraient éventuellement prendre la responsabilité de ces travaux.
Une priorité devra alors être établie avec plans et budgets.

*>>> **Programme d'actions** pour l'inventaire (déjà entamé) et certaines restaurations à demander au PPW (Petit Patrimoine Populaire Wallon)*
*>>> **Lot 1** promenades, brochure historique et descriptive, plan d'entretien et restauration éventuelle*
*>>> **Lot à déterminer** pour certains éléments (chapelles…) à sélectionner dans l'inventaire*

5. Fiche 18 : Stoumont entité: Mobilité.
*Une étude a été faite en collaboration avec le TEC. Les propositions faites par le TEC n'entraient pas dans le budget ni dans les objectifs de la commune. Ce plan en collaboration avec le TEC a été abandonné pour être remplacé par **« La Stoumobile »** qui rencontrera probablement mieux les besoins réels de la population (démarrage prévu en juillet ou en août 2008).*
Le groupe de travail 'Mobilité' (3 personnes) demande à rencontrer les personnes qui travaillent sur « La Stoumobile ».
*Reste à étudier la possibilité de **co-voiturage** (via le site Internet ?) et de **'Taxi-stop'**. M. B. Minet pourrait venir expliquer le fonctionnement du taxi-Stop et la différence avec le co-voiturage.*
Les objectifs poursuivis par le co-voiturage et la Stoumobile sont différents et ne risquent pas de rentrer en concurrence. Le co-voiturage est le plus souvent régulier voire quotidien.
« La Stoumobile » (mini-bus de 8 places + Chauffeur) fonctionne sur appel pour des personnes sans possibilité de transport privé ou pour un groupe de personnes. Les priorités sont données aux déplacements pour raisons médicales, sociales, emploi,…
La Stoumobile effectuera également des déplacements réguliers vers l'administration communale, des commerces et des marchés avoisinants.
La Stoumobile pourra également être mise en service pour des déplacements culturels ou même récréatifs pour autant que les priorités initiales soient respectées.

La Stoumobile est payante avec un tarif dégressif selon le nombre de personnes transportées.
Le règlement de la Stoumobile sera envoyé dans sa version définitive.

*>>> **Lot 0 :** « Stoumobile »*
*>>> **Lot 1 :** Co-voiturage et 'taxi-Stop'.*

6. Fiche 19: Rahier: Elaboration d'un veritable "coeur" du village.
La présentation de la fiche est faite par Monsieur Masuy.
*La restauration de l'ancien château de Rahier fait partie **du lot 0** (travaux votés en Conseil communal).*
*Il conviendra **d'aménager les espaces** entre le château, l'église et le cimetière ainsi que le carrefour menant à la salle de village 'Loisirs et Jeunesse' pour en faire un environnement accueillant, utile et en harmonie avec l'environnement.*
Les problèmes de parking, de sécurité et de convivialité sont parfois difficiles à concilier.
Des rencontres avec l'auteur de projet avant l'établissement d'esquisses sont demandées.
*Un but serait également de 'casser' l'image actuelle de 'village-rue' par une possibilité de **cheminement pédestre autour du village**. D'autant qu'un ensemble de maisons (nouveau quartier) est en construction sur le haut du village. Ce nouvel ensemble devrait être relié au reste du village par un sentier séparé de la route principale. Des démarches auprès de propriétaires privés sont à effectuer.*
Des démarches auprès des 'nouveaux habitants' seraient à faire pour leur indiquer la possibilité de prendre part au travaux et projets du PCDR.
***Les deux hêtres et le chêne au carrefour ainsi que le chêne de l'église** devront être préservés et entretenus.*

*>>> **Lot 0 (partie) et Lot 1 :** Ancien château de Rahier.*

***Certains bâtiments seraient à préserver** dont il faudrait peut-être prévoir l'achat (>> faire nouvelle fiche).*
*>>> **Lot 3 :** Acquisition de bâtiments*

7. Fiche 20 : Stoumont entité : Bords des routes.
Monsieur Goffin a fait une démarche pour des fauchages tardifs auprès du Collège, dont il semblait avoir obtenu l'aval. Mais il est à constater qu'il n'y a pas eu de suivi.
Un courrier officiel de la CLDR devrait être adressé à Monsieur Paolo Tatullo, Echevin des travaux.
Ces fauchages ne concernent que les voiries communales.

*>>> **LOT 0 ou programme d'actions, si pas encore réalisé***

8. Fiche 21 : Stoumont entité : réalisation d'audits énergétiques pour les bâtiments communaux, mise en œuvre des actions.
De tels audits sont subsidiées à 50% et un bâtiment est gratuit.

*>>> **Lot 1***

9. Fiche 27 : Rationalisation de la consommation d'eau de distribution.

Le titre de cette fiche serait peut-être à revoir. Les mots clés sont rationalisation, optimalisation, modernisation et entretien des captages, des réservoirs et du réseau de distribution.
*Cette fiche est **UNE PRIORITE ABSOLUE** de la population ressentie via tous les groupes de travail et à la CLDR. L'eau est LA richesse première de la commune.*
Ceci faisait d'ailleurs partie du programme et des promesses électorales de la majorité en place.
Ce projet est urgent car l'état du réseau sera bientôt tel que la seule issue sera la reprise de ce réseau par la SWDE qui est à l'affût. Et c'est précisément ce que la majorité exprimée de la population ne veut pas.
Monsieur Hennequin explique que la commune de Vielsalm a vendu sont réseau à la SWDE pour 80 millions d'euro et qu'elle le regrette.
L'eau est une véritable richesse et le sera dans l'avenir de plus en plus.
La revendre à une société, fusse-t-elle 'wallonne' actuellement, est une quasi certitude de voir son eau reprise tôt ou tard par l'une ou l'autre multinationale.
Le réseaux comporte 22 captages. Des subsides pour la protection et rénovation ont été promis mais ceux-ci ne sont pas arrivés.

*>>> **Lot 0 (ou programme d'actions) :** pour partie.*
*>>> **Lot 1 et suivants :** pour partie.*

Remarques :

- *L'attention des membres est attirée sur le fait d'avoir un équilibre entre les projets des diverses anciennes entités. Il faut donc avoir dans le planning de la suite du processus une réflexion sur la pertinence des projets et des objectifs par rapport une répartition géographique.*
- *Martine Delnoy propose que le chemin Borgoumont-La Gleize soit en Lot 1.*
- *Demande de mettre à jour et d'affiner le 'tableau croisé' réalisé par le GREOA.*
- *Une réunion entre certains membres de la CLDR et les responsables « Stoumobile » et demandée. Monsieur Ph. Goffin se chargera de cette organisation de réunion.*
- *Les agents de développement demandent si la Commune a reçu une réponse par rapport à l'officialisation de la CLDR.*

La prochaine réunion de la CLDR se tiendra le 25 juin 2008 à 20h00 au Fagotin.

Stoumont, *le 20 octobre 2008.*

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 25 juin 2008.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

C. Crucifix	*M. Teller*	*A. Monseur*	*H. Goyens*	*M. Hennequin*
B. Depasse	*Ch. Staes*	*E. Lorent*	*F. Laffineur*	

Agents de Développement GREOA : Mme. I. Laurent et Mme S. Beaufays
Président : Ph. Goffin
Représentant RW : Excusé : M. Mewissen
Secrétaire : J. Lebrun
Membres excusés :
MMes et MM.

J. Dupont	*A. Jarbinet*	*R. Leyens*	*V. Colson*	*A. Vangheluwe*
F. Lefort	*M. Delnoy*	*M. Mewissen*		

1. Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.

La réunion débute vers 20 h15.
Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue et remercie les membres de la commission et les agents de développement du GREOA de leur présence.

Ordre du jour de la réunion :

- *Approbation des comptes-rendus des réunions des 15 et 29 mai.*
- *Finalisation du classement des projets en lots.*
- *Réflexion sur les fiches à approfondir et sur d'éventuelles nouvelles fiches.*

NB : Le compte rendu de la réunion du 29 mai n'est pas présenté

Finalisation du classement des projets en lots.

Les fiches classées en Lot 1 précédemment sont passées en revue.

2. Fiche 4 : Stoumont (entité) : Cheminements sécurisés pour usagers doux.
Sauf chemins forestiers repris par la DNF.
Vu le travail réalisé par C. Crucifix (inventaire des chemins).
Un devis global pour l'ensemble des chemins sera réalisé. Cela ne signifie pas que tous les chemins seront refaits et/ou aménagés. Les travaux seront échelonnés sur plusieurs années.
Il est décidé de mettre la carte reprenant les tronçons de chemins à réparer à disposition de la population par avis dans le journal Echos. C. Crucifix sera présente pour renseigner les personnes.

Certains de ces chemins sont déjà balisés. D'autres sont repris en GR. D'autres en chemins agricoles ou forestiers. D'autres encore sont des servitudes dans des prairies (voir les validités et possibilités de réouverture)
Les priorités seraient les chemins qui relient les villages entre eux ainsi que les chemins qui permettent les 'tours de villages' .
Les chemins qui relient les villages à rouvrir et/ou à créer feront l'objet d'un lot ultérieur.

>>> ***Lot 1***

3. Fiche 6 : Lorcé : Aménagement de sécurisation, de stationnement et de loisirs.
Cette fiche est complète.

>>> ***Lot 1***

4. Fiche 13 : Etat des lieux et aménagement des différents points de vue.
Il existe sur le territoire communal une multitude de 'points de vue' intéressants. Un choix doit donc se faire.

- *Il existe un point de vue nommé 'Le Congo' avec le monument 'Terwagne' . Il a été réaménagé il y a peu de temps. Il peut être amélioré (table d'orientation, bancs supplémentaires, …). Il doit surtout être bien entretenu.*
- *Deux points de vue du Château de Froidcour seraient à aménager.*
    - *L'un se trouve sur la route entre Stoumont et La Gleize. Très souvent des voitures s'arrêtent en bord de route pour profiter de cette vue sur le château et prendre des photos. L'accotement n'est pas sécurisé et les voitures s'arrêtent en partie sur la route. Un aménagement d'une aire de parking impliquerait une expropriation de quelques dizaine de mètres carrés. Le projet est à étudier.*
    - *L'autre se trouve avant ou après le village de Cheneux. Vue sur le même château mais d'un angle différent. Même remarques que pour le point de vue précédent.*
- *Amphithéâtre de Monthouet. Il existe là un panneau et une table. L'endroit pourrait être mieux aménagé. Voir quelles seraient les possibilités.*
- *Le Rouge-Thier : seul endroit de la commune avec une vue à 360°. Il serait intéressant d'y construire une tour en bois avec une table d'orientation. Possibilité de subsides de 60% par la DNF.*

Un appel à la population devrait-il être lancé via le bulletin communal ?(Idem pour Comme pour le petit patrimoine ?). Il risque d'y avoir beaucoup de souhaits et donc beaucoup de déçus. Il faudrait bien communiquer et laisser un délai de 15 jours max. après la parution de l'article. Mais ces demandes aux sujets des points de vues et du petit patrimoine ont été tellement nombreuses en GT, qu'il est presque obligatoire de faire cet appel.

>>> ***Lot 1***

5. Fiche 14 : Actions pour la communication et la diffusion d'information.
Pas de subside possible par le PCDR.
Le site internet est amélioré (et reste améliorable).
Des bulletins communaux sont édités selon les disponibilités.
On garde la fiche. A revoir.
>>> ***Lot 0 et 1***

6. Fiche 16 : La Gleize : cheminement sécurisé

*>>> **Lot 1 et 2***

7. Fiche 18 : Stoumont (entité) Mobilité.
Attendre la réunion avec Albert André (projet « Stoumobile) voir réunion du 19/05/2008.
Pas de subside du PCDR

*>>> **Lot 0 et Lot 1***

8. Fiche 19 : Rahier : élaboration d'un véritable cœur du village.
Voir réunion du 29/05/2008.

9. Captage et réseau de distribution (voir aussi fiche 27 – réunion du 29/05/2008).
Pas de subside du PCDR a priori.
*Il manque d'un expert **INDEPENDANT.***
L'intérêt et l'importance que la CLDR apporte à cette fiche sont confirmés.
Contacter les rares communes dans un cas similaire ou approchant : Theux – Soheid-Tinlot – Ouffet ?
Il faut rester attentif à l'avancement de cette fiche et surtout de cette problématique.

10. Fiche 21 : Stoumont (entité) : réalisation d'audits énergétiques pour les bâtiments communaux, mise en œuvre des actions.
Cette fiche reste à approfondir (voir réunion du 29/05/2008).
Un inventaire des bâtiments communaux est demandé.

11. Fiche 11 : Chevron : création d'un réseau de chaleur et aménagement du village afin de renforcer la sécurité et la convivialité.
Il convient de séparer le réseau de chaleur de l'aménagement du village. L'approche du problème doit être conçu de manière globale, mais le 'phasage' des réalisations sera différent.
Le réseau de chaleur doit s'intégrer dans la reconstruction de la nouvelle salle en tant que prévision pour l'avenir. La salle sera chauffée au départ par sa 'propre' production de chaleur. Monsieur Hennequin approfondira l'étude durant les vacances.
Une rencontre entre Monsieur Hennequin (réseau chaleur) et l'associatif de la salle est à prévoir.
Le réseau de chaleur pourrait englober à terme l'école, la salle, l'ancienne bibliothèque communale, l'ancienne maison communale, l'église.
La sécurité et la convivialité : Monsieur Teller demande une réunion avec les responsables de l'école (enseignants + parents), les responsables de la salle et les habitants.

*>>> **Lot 0 ou programme d'actions (salle) le reste en Lot 1 et 2***

Les fiches reprises en Lot 2 sont passées en revue.

12. Fiche 8 : Stoumont (entité) : créer divers types de logements afin de favoriser la mixité sociale.
Cette fiche doit être retravaillée.
*>>> **Lot 2***

13. Fiche 16 : la Gleizes : aménagements (suite).

Le Collège a écrit au MET pour prendre rendez-vous pour étudier la sécurité de la route de Coo à Naze.

*>>> **Lot 2***

Les fiches du Lot 3 sont passées en revue.

14. Fiche 10 : Développement d'une filière bois-énergie.

Doit-on uniquement concevoir la filière bois-énergie ou plutôt voir le problème énergétique sous la forme plus large de l'énergie renouvelable ?

La filière bois-énergie serait assez absurde sans production appropriée de matières premières dans la commune ou dans la région proche (= pas d'exportation de bois de l'étranger !).

La production appropriée signifie également du bois non marchand ou non valorisable dans un autre domaine plus rentable ou plus approprié.

Des déchets d'élagage broyés seraient appropriés. Certaines cultures forestières à certains endroits pourraient l'être également.

Dans ce domaine l'étude doit aussi être globale selon d'une part les besoins et à quels termes et les possibilités réalistes d'approvisionnement.

*>>> **Lot 3***

15. Fiche 15 : intégration de la commune dans un parc naturel.

Il convient de voir quel serait exactement ce parc naturel, sa composition, sur quels critères sera-t-il basé, avec quelles contraintes, avec quels apports, etc,…

Certains points du programme d'actions sont abordés.

16. Fiches 7 : Plaques avec numéros (Stoumont – la Gleize) – Plaque 'lieux-dits'.

Cette fiche est valable pour l'entité plutôt que pour La Gleize uniquement.

Certaines maisons sont difficiles à trouver car en retrait ou sur un chemin traversier par rapport à l'axe principal. Ces n° de maisons devraient être bien renseignés le long de la voirie principale.

En ce qui concerne les noms des lieux-dits cela relève d'avantage d'un 'plus touristique' que d'une utilité d'adresses.

Monsieur A . Vangheluwe (excusé) fait parvenir la communication suivante :

Concerne la fiche 7.

Présenter de ma part la proposition suivante :

Pour faciliter le repérage des maisons, bravo à l'idée de placer à certains endroits des plaques marquant les noms de lieux-dits. En application de cette idée, je propose la restauration des plaques indiquant Martinville qui se trouvaient l'une près du petit pont, l'autre à côté de chez Lorent. Plus qu'un lieu-dit, Martinville est un ancien hameau dont le nom figure encore sur toutes les cartes mais qui, assez curieusement, ne se trouve plus sur place depuis qu'un petit farceur assez sarcastique qui occupait des fonctions à la commune s'est vanté d'avoir fait enlever les plaques de sa seule initiative et d'une manière fort peu administrative, faut-il le dire ! Outre l'intérêt folklorique (les plus anciennes maisons comme celles de

17. Fiches 20 : Stoumont (entités) : bords des routes.

En fait : fauchage tardif. Réflexion sur la teneur d'un courrier à adresser au Collège. M. Hennequin se propose de faire un projet.

18. Fiches 27 : Stoumont (entités) : rationalisation de la consommation d'eau de distribution.

Sensibilisation vers une consommation différenciée entre 'eau potable' et 'eau de pluie'.
Sensibilisation vers l'importance d'installation de citerne d'eau de pluie dans les nouvelles constructions ou transformation importante.
Simples sensibilisations ?Incitations monétaires par des primes ?

19. Projet d'une salle polyvalente à Stoumont (ou dans l'entité).

En ce qui concerne les projets d'aménagements de la salle actuelle de ***« l'Ecole des Filles*** *» le Collège est en pourparler avec le Comité des fêtes de Stoumont.*
D'aucuns souhaiteraient élargir la réflexion ou sujet des transformations de cette salle communale, la salle de l'Ecole des filles n'étant pas 'propriété' du Comité des fêtes ni destinée à ses seules activités.
La CLDR souhaite que P. Goffin. transmette au Collège.

En ce qui concerne le projet d'une ***salle polyvalente*** *il doit impliquer les aspects culturels, sportifs, sociaux, associatifs,… Vaste travail….*

Nouvelles fiches.

20. Points d'eau à destination publique (agriculteurs et autres usagers).

Il s'agit de points d'eau non potable en provenance de retenues.
Antérieurement ces points étaient destinés aux agriculteurs pour l'alimentation en eau du cheptel en prairie.
Ces points pourraient être mieux renseignés et servir à des particuliers pour le nettoyage des voitures, l'arrosage des jardins, …
Cela n'est pas sans éventuels inconvénients :

- *Absence de limite et donc risque d'abus*
- *Absence d'une surface adaptée et donc risque de boue, …*

>>> ***Lot 1***

21. Aménagement du carrefour de Ruy.

Le projet est bien avancé.

>>> ***Lot 1***

Discussions diverses :

22. Rôles de la CLDR :

Le rôle de la CLDR n'est pas uniquement d'obtenir des subsides.
Son rôle est de mettre en forme, d'élaborer au mieux, des souhaits, des projets provenant de la population (groupes de travail et autres). D'en fixer l'opportunité et la priorité. D'initier les aspects techniques.
De transmettre ces dossiers et ces souhaits retenus vers le Collège et quand un dossier est complet vers le Conseil.
Son rôle est également de vérifier le suivi des dossiers rentrés ou des demandes faites.

23. Aires de pique-nique et/ou de barbecue.

Un travail de préparation a été réalisé il y a plusieurs années à ce sujet. Il comprenait plusieurs aires possibles. Ce travail pourrait ressortir des archives pour être réactualisé.
Il y a lieu de distinguer :

- *Les simples aires de stationnement pour les points de vue*
- *Les aires de stationnement et de pique-nique*
- *Les aires de stationnement et de barbecue*
- *Les aires de jeux*
- *Les simples bancs, tables et/ou poubelles le long des promenades balisées*
- ……..…

Certains travaux peuvent être subsidiés : exemple : La tour 360 ° au Rouge Thier : 60% de subside possibles par la DNF.

24. Ajout de fiches sur les énergies renouvelables

*>>> **Lot 3***

25. Question de l'officialisation de la CLDR ?

Stoumont, ***le 20 novembre 2008***

Stoumont
Site d'Exception

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 19 novembre 2008.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

C. Crucifix	*M. Teller*	*A. Monseur*	*H. Goyens*	*M. Hennequin*
B. Depasse	*Ch. Staes*	*E. Lorent*	*S. Fonsny*	*P. Servais*
A. Vangheluwe	*D. Gilkinet*	*V. Colson*	*A. Jarbinet*	*D. Hermans*
M. Delnoy	*R. Leyens*	*F. Lefort*	*J. Dupont*	*M. Masuy*

Agents de Développement GREOA : Mme S. Beaufays
Président : Ph. Goffin
Représentant RW : M. Mewissen
Secrétaire : J. Lebrun
Membres excusés :
Mme. et MM.

L. Dor	*Th. Schmitz*	*Y. Vannerum*

Ordre du jour :
- *Approbation des compte-rendus des réunions des 15 et 29 mai et du 25 juin 2008.*
- *Présentation des fiches du bureau d'étude.*
- *Etat d'avancement des différentes fiches projets.*
- *Constitution de GT chargés de réfléchir à la mise en œuvre de certains projets du programme d'action.*

Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.
La réunion débute à 20 h15.
Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue et remercie les nombreux membres de la commission, le représentant de la Région wallonne et l'agent de développement du GREOA de leur présence. Il présente Monsieur José Werner du bureau d'étude.

1. Approbation des compte-rendus des réunions des 15 et 29 mai et du 25 juin.

1.1. *Monsieur José Dupont demande que le rapport de la réunion du 15 mai 2008 renseigne sa présence.*

1.2. *Monsieur Luc Dor, via un mail à Jean Lebrun, renseigne, à raison, qu'il s'est excusé lors des réunions des 15 et 29 mai et du 25 juin 2008 et demande que cela soit noté au rapport.*

Les rapports définitifs ont été corrigés dans le sens de ces deux demandes.
Pas d'autres remarques ne sont formulées sur les rapports.

2. Présentation des fiches du bureau d'étude.

2.1. *En préambule, Monsieur Marc Mewissen rappelle qu'un PCDR n'est jamais 'figé' et que toutes les fiches peuvent évoluer en ce qui concerne le contenu et le montant budgété. Y compris les fiches du lot 1.*
A la demande de Monsieur M. Hennequin plus tard en réunion, Monsieur M. Mewissen a confirmé cette information.

2.2. Fiche de Lorcé

Monsieur José Werner présente les esquisses par projection sur écran.
Il propose :

- *des ralentisseurs sous la forme d' îlots centraux restant franchissables par les tracteurs, gros charrois et les chasse-neige.*
- *la réduction de la largeur de la route à un maximum de 4 mètres (moins à certains courts tronçons) par la construction d'un trottoir d'une largeur d' 1,50 m .*
  Remarques :
  - *La largeur du trottoir de 1,50 m est déterminée en fonction notamment de subsides octroyés.*
  - *La notion de 'trottoir' apparaît à certains comme non adaptée ayant une connotation urbaine ne pouvant convenir à nos villages. Il semble qu'il faille entendre le mot 'trottoir' comme étant un espace réservé aux piétons et usagers lents. Cet espace peut être déterminé de différentes façons selon les endroits (routes de grande circulation ou route de faible circulation automobile) et les souhaits esthétiques. A certains endroits ces 'trottoirs' pourraient être soit surélevés, soit séparés de façon physique de la route tandis qu'à d'autres endroits ces trottoirs ne seraient que délimités ou même suggérés par une différenciation visuelle. Monsieur Werner et d'autres membres de la CLDR apporteront à la prochaine réunion des photos de différentes visions de la notion de 'trottoir'. Retenons principalement que ce mot de 'trottoir' signifiera une séparation plus ou moins concrète selon les endroits du charroi automobile des usagers lents.*
  - *Les travaux laissant la 'priorité' au charroi automobile sont subsidiés à 60% tandis que les travaux pour la protection des usagers lents sont subsidiés à 80%.*
- *Monsieur Werner fait remarquer que cette façon de procéder sera d'un moindre coût ne nécessitant pas une réfection complète de la chaussée (contrairement aux filets d'eau centraux).*
- *Le projet nécessiterait l'achat ou l'expropriation d'un terrain (à trouver) pour établir une zone de parking (au plus proche de la salle).*
- *Le budget prévisionnel est de 685.000 €*

2.3. Fiche : aménagement de points d'eau.

Concerne 8 points d'eau (voir fiche).

- *Les aires de points d'eau proposées seraient d'environ 100 m² aménagés avec avaloirs.*
- *Monsieur Werner montre à la CLDR une photo d'une potence verticale en angle avec un tuyau de remplissage. Un robinet de dimensions plus modeste peut être placé sur le poteau pour des débits moins importants. L'esthétique de ce montage ne convainc pas tous les membres.*

- *Ces points d'eau sont destinés en premier aux agriculteurs. Certains pourraient être aménagés pour les particuliers. Il ne faut cependant pas d'usage de détergents ou autres produits chimiques lors du lavage des voitures par exemple.*
- *Il est décidé d'envoyer un questionnaire aux agriculteurs pour leur demander les points qu'ils utilisent réellement, quels sont leurs besoins et desiderata éventuels.*
- *Le budget total prévisionnel pour les points d'eau est de 190.000 €*

2.4. Fiche d'aménagement de sécurité et de convivialité de Ruy et Moulin du Ruy.

- *Présentation de l'esquisse de l'aménagement du **carrefour de Ruy** pour l'amélioration de la visibilité et le ralentissement du trafic aux abords de ce carrefour. Aménagement en rond-point légèrement surélevé (passage du gros charroi) et arrivée des voies de circulation en perpendiculaire.*
- *Présentation de l'esquisse de l'aménagement de Moulin du Ruy – depuis le dessous du carrefour d'Heilrimont, l'école (partiellement aménagé), la salle, l'église, le pont du Roannay. Les buts visés sont identiques à Lorcé. Les moyens présentés assez similaires.*
- *Mêmes types de remarques que pour la fiche sur Lorcé au sujet des 'trottoirs' et de l'intégration de la 'signalisation' physique entre les aires pour usagers lents et le trafic auto.*
- *Demande d'un aménagement aux abords de l'église par la création d'une petite place conviviale.*
- *Budget total prévisionnel : 353.000 € (Moulin du Ruy) et 112.000 € (Ruy)*

2.5. Fiche sur l'élaboration d'un cœur de village à Rahier.

- *Présentation de l'esquisse des aménagements de la **traversée de Rahier et de la route allant de la salle à l'église et au château (Maison forte**).*
- *Le principe de l'espace d'1,50 m pour les usagers lents et de la route avec un maximum de 4 mètres est semblable aux autres projets présentés.*
- *Les mêmes remarques sont faites quant aux 'trottoirs'. L'idée de placer des ralentisseurs sur l'ensemble ou parties de la traversée est évoquée.*
- *Si chaque situation est particulière, il est souhaitable également que les aménagements choisis soient, sinon unitaires, du moins lisibles de la même manière et que l'ensemble des villages traités présentent une démarche cohérente.*
- *Les objectifs primordiaux sont bien le ralentissement du trafic routier dans les villages et l'aménagement d'espaces où les usagers lents soient réellement protégés. Les 'passages pour piétons' réalisés par exemple sur la traversée de Stoumont et de Targnon par de simples marquages au sol, une petite signalisation préalable et sans éclairage est l'exemple à ne pas suivre. Il ne donne au piéton que l'illusion d'une protection (juridique mais non physique) et sont presque invisibles des automobilistes, particulièrement le soir et/ou par temps de pluie.*
- *Le traitement de la traversée du village sera traité différemment du tronçon de la salle vers l'église et le château. Pour ce dernier, le trafic routier étant moins dense, une séparation 'physique' entre la voirie réservée au trafic routier et celle réservée aux usagers lents ne semble pas nécessaire.*
- *Des aires de parking sur dalles sont prévues sur l'espace devant l'église avec des zones 'vertes' (pelouse, plantations, etc,…)*
- *Les aménagements du site même du château tels que la restauration des murs des fouilles, le marquage au sol des anciens murs, le nivellement des boues, l'aménagement d'un étang ou d'une marre, d'un chemin d'accès, … doivent être définis avec plus de précision.*

- *Un budget de 483.000 € est estimé.*

3. Sous groupes de travail

Suite à la présentation des premières fiches projets par le bureau d'études, plusieurs participants ont souhaité préciser certaines orientations proposées dans les croquis afin qu'elles approchent au mieux celles décrites dans les fiches-projets. Il a donc été convenu en séance d'organiser des sous commissions pour les membres de la CLDR qui le souhaitent.
Ces sous groupes se réuniront aux dates et lieux suivants :

- *Pour Ruy et Moulin du Ruy : réunion jeudi 27/11 à 20h00 à la Maison communale.*
- *Pour Rahier : Réunion dimanche 30/11 à 20h00 à la Maison communale.*

Nous demandons de rédiger au sein de chaque sous-commission un bref rapport des propositions de modifications à apporter aux esquisses et de le transmettre ensuite au Bureau d'études (une copie aux agents de développement) par l'intermédiaire d'un représentant de la sous-commission qui pourra lui expliquer oralement les souhaits des habitants.

Nous tenons encore une fois à rappeler qu'il s'agit uniquement de ***préciser les orientations générales du projet interprétées dans les esquisses.*** *Les détails d'aménagements seront abordés le moment venu, à l'approche de la réalisation du projet définitif.*

4. Report des points suivants de l'ordre du jour

Etant donnée l'heure tardive, la CLDR décide de reporter les points de l'ordre du jour qui n'ont pas été traités.
Prochaine réunion le mercredi 26 novembre à 20h00 au « Fagotin » à Stoumont.

5. Ordre du jour de la réunion de la CLDR du mercredi 26 novembre :

- *Approbation du compte-rendu de la réunion du 19/11/2008.*
- *Etat d'avancement des différentes fiches projets.*
- *Constitution de GT chargés de réfléchir à la mise en œuvre de certains projets du programme d'action.*
- *Présentation par M. Hennequin d'une vidéo traitant de possibilités d'aménagements de ralentissements du trafic routier, espaces pour usagers lents, etc…*
- *Divers*

Stoumont, ***le 26 mars 2009***

Stoumont
Site d'Exception

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 26 novembre 2008.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

C. Crucifix	*M. Teller*	*J. Dupont*	*H. Goyens*	*M. Hennequin*
B. Depasse	*Ch. Staes*	*E. Lorent*	*S. Fonsny*	*P. Servais*
Y. Vannerum	*D. Hermans*	*R. Leyens*		

Agent de Développement GREOA : Mme S. Beaufays
Auteur de projet GREOA : Monsieur B. Houbeau
Président : Ph. Goffin
Secrétaire : J. Lebrun
Membres excusés :
Mme. et MM.

L. Dor	*Th. Schmitz*	*D. Gilkinet*	*V. Colson*	*M. Delnoy*
F. Lefort	*M. Masuy*	*F. Laffineur*	*P. Servais*	*A. Vangheluwe*

- *Ordre du jour :*
  - *Approbation du compte rendu de la réunion du 19/11/2008*
  - *Etat d'avancement des différentes fiches-projets*
  - *Constitution de GT chargés de réfléchir à la mise en œuvre de certains projets du programme d'actions*
  - *Divers*

  Présentation d'un montage sonore d'une vingtaine de minutes proposé par un membre de la CLDR : *Les espaces publics en milieu rural. Comment les aménager ?*

Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.
La réunion débute à 20 h15.
Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue et remercie les membres de la commission ainsi que l'agent de développement et l'auteur de projet du GREOA de leur présence.

1. ***Au sujet de la réunion précédente (PV)***
   Demande de la part de membres d'avoir des précisions sur les types de travaux qui seraient subsidiés à 60% et ceux qui seraient subsidiés à 80%. Monsieur Hennequin précise que les aménagements d'espaces publiques sont subsidiables à 60%.
   Des informations complémentaires sont attendues.

2. <u>Etat d'avancement des différentes fiches-projets.</u>

2.1.Fiches 4+9 - Stoumont :

réseau des chemins : *le relevé des chemins à baliser a été transmis à Trace TPI.*

- *Il est à remarquer le nombre important de points de vue existants sur la commune de Stoumont. Les membres souhaitent que Trace TPI travaille aussi dans ce sens.*
- *Demande de promenades à thème ou de promenades didactiques. Ceci devrait faire partie d'un sous groupe de travail.*

2.2. Fiche 10 – Info et communication :

La décision de créer un sous groupe de travail pour ce thème est prise. Font partie de ce sous groupe : Christine Staes, Bruno Depasse, H. Goyens, Philippe Goffin.
Souhaitables : Roger Nemerlin (employé communal ayant en charge la gestion du site informatique) et Jean Lebrun (employé communal ayant en charge la communication).
Il n'est pas prévu que ce GT se réunisse actuellement (cela ne fait pas partie des priorités pour l'instant).

2.3. Fiche 16 – La Gleize – Liaison sécurisée :

Une rencontre a eu lieu avec le MET, favorable au projet et à une collaboration s'il existe une possibilité budgétaire. Il est prévu que les membres de la CLDR habitant La Gleize rencontrent le bureau d'études sur le terrain afin de lui faire part au mieux du projet présenté dans la fiche-projet.
Pour la liaison entre Stoumont et La Gleize : voir fiche sur Stoumont.

2.4. Fiche 18 – Stoumont – Mobilité :

Il est demandé si on pourrait envisager l'engagement d'une personne à mi-temps qui prendrait en charge les problèmes de mobilité ainsi que l'aspect social et environnemental. Monsieur Ph. Goffin répond que cela n'est pas possible actuellement. Pas de possibilité de subside.
L'aspect social et environnemental devrait être repris dans la fiche information et communication.

2.5 Fiche 27 – Captage et réseau de distribution de l'eau :

Les membres réaffirment l'importance de garder le réseau et la distribution de l'eau sous compétence et propriété communale.
Une demande d'informations plus précises est faite quant à l'étude (demandes et résultats) entreprise par Geolis.

2.6. Fiche 21 – Audits énergétiques :

Les audits des écoles sont en cours. ~~L'audit de la Maison communale est gratuite ???.~~
Un membre propose de demander des audits à des hautes écoles spécialisées et par exemple comme travail de fin d'étude (Ecole d'Eco-Conseillers de Namur, écoles d'architecture,…).

2.7 Fiche 8 – Chevron

Le groupe de travail doit rencontrer le bureau d'études après avoir eu une réunion avec le comité des fêtes et les responsables de l'école.
Le but est d'intégrer les souhaits et impératifs de chacun dans un projet réalisé en différentes phases (ex : la salle et l'école : le chauffage actuel et immédiat – le projet du réseau de chaleur).

Il faudrait donc diviser le projet en différentes phases (sans scinder la fiche), chacune des phases réalisées prenant en compte les impératifs des phases futures afin de ne pas devoir modifier ou recommencer des travaux qui auraient été faits précédemment sans tenir compte des projets et travaux prévus ultérieurement.
Le groupe de travail contacte le bureau d'étude (Werner) dans ce sens.
Ph. Goffin doit rencontrer la Province qui pourrait éventuellement être partenaire du réseau de chaleur.~~ La Région Wallonne pourrait-elle être partenaire du projet de réseau chaleur ?~~

2.8. Fiche 2 – Stoumont – Hall multifonctionnel.

La Commune est en attente d'une réponse de la Communauté française concernant l'acquisition de terrains pour le projet. Une réunion avec la Communauté française devrait avoir lieu prochainement. Les terrains seraient idéalement placés pour un tel projet. De plus des terrains communaux (en moindre surface) existent également en proximité immédiate.

2.9. Fiches du lot 2.

Les fiches du lot 2 sont suffisamment avancées et peuvent être reprises ultérieurement.

2.10. Fiche RAVeL

Une nouvelle fiche-projet pour des aménagements de type RAVeL a été proposée aux membres de la Commission : l'étude de faisabilité devrait être réalisée pour le tronçon Quarreux/Trois-Ponts en complément de l'étude réalisée par le GREOA sur le tronçon Comblain-au-Pont/Quarreux. Ce projet s'inscrit dans la perspective d'un tourisme diffus et intégré que la Commune souhaite développer.

3. Projection du film « Les espaces publics en milieu rural. Comment les aménager ? »

Stoumont, ***avril 2009***

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 05 février 2009.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

C. Crucifix	*M. Teller*	*J. Dupont*	*H. Goyens*	*D. Gilkinet*
B. Depasse	*M. Delnoy*	*E. Lorent*	*A. Monseur*	*M. Masuy*
F. Lefort	*D. Hermans*	*R. Leyens*	*V. Colson*	

Agents de Développement GREOA : Mmes Sarah Beaufays et Isabelle Laurent
Président : Philippe Goffin
Secrétaire : Sébastien Poncin (employé communal)
Auteur de projet désigné par l'A.C.(études et esquisses) : José Werner
Membres excusés :
Mme. et MM.

L. Dor	*M. Hennequin*	*F. Baeb*	*Ch. Staes*	*Y. Vannerum*
P. Servais	*Th. Schmitz*	*S. Fonsny*		

Monsieur Philippe GOFFIN ouvre la réunion à 19h15 et signale qu'il n'y aura pas d'approbation du P.V de la séance précédente et que Monsieur Jean LEBRUN étant malade c'est Monsieur Sébastien PONCIN qui le remplace au secrétariat de la Commission. Monsieur GOFFIN fait remarquer que, 18 mois après le début de son fonctionnement, l'Administration communale a reçu un courrier de Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN qui approuve la composition de la C.L.D.R et son règlement d'ordre intérieur.

Lors de cette réunion, Monsieur José WERNER va présenter les quatre esquisses telles que modifiées suites aux remarques des différentes réunions et après concertation avec les personnes des villages concernés. Monsieur GOFFIN rappelle alors que lors de cette séance, ces quatre esquisses doivent être approuvées. Il rappelle également que ce ne sont encore que des projets et que les fiches pourront encore être légèrement modifiées lors du dossier définitif pour finir par être approuvées par le Conseil communal.

Monsieur José WERNER prend la parole et commence la présentation des esquisses.

1 : Lorcé

Après rencontre avec les membres et les habitants de Lorcé, le projet a été modifié en conséquence.

De même, Monsieur WERNER signale qu'il faudra réfléchir à intégrer un effet de porte ou non, lors du passage d'esquisse à projet.

Monsieur Philippe GOFFIN signale que cette esquisse doit encore être agréée par l'I.B.S.R et qu'elle sera donc l'objet d'éventuelles modifications afin de respecter leurs recommandations. Néanmoins Monsieur WERNER complète qu'il a respecté leurs idées et que les modifications seront minimes voire inexistantes.

Monsieur Philippe GOFFIN donne alors la parole aux intervenants.

Monsieur Frédéric LEFORT signale que tout ce qui a été présenté lors de la réunion à la salle avec les habitants a été respecté, le projet le satisfait donc. Il ressort certaines interrogations sur un phénomène d'urbanisation dû à un trafic de transit en augmentation, ce qui implique de choisir un compromis tenant compte de la réalité de la traversée du village tout en gardant les éléments de ruralité. Remarque est faite sur l'accès aux maisons et au passage de différentes courses cyclistes.

Monsieur Philippe GOFFIN fait accepter la fiche par consensus.

2 : Rahier

Lors des rencontres, les habitants ont souhaité ne pas avoir d'espace piéton ni trottoir. Cette fiche n'en comporte donc pas. L'accès à la salle est conservé. En ce qui concerne le Château, les aménagements sont repris par rapport aux demandes faites par l'a.s.b.l qui en a la gestion.

L'I.B.S.R doit toujours soumettre son avis pour le dévoiement, le mobilier urbain n'est pas encore prévu mais sera intégré dans le projet définitif. De même, le budget pour ce mobilier se fera dans le cadre de prochaines réunions.

Les interventions soulignent certaines remarques sur les places de parking pour les manifestations au niveau de la salle.

Monsieur Philippe GOFFIN, après concertation, signale que la fiche projet de Rahier est approuvée.

3 : Moulin du Ruy et Ruy

En ce qui concerne Ruy, rien ne change par rapport à la dernière réunion. Monsieur Philippe GOFFIN signale qu'à la demande des habitants, il sera accédé à la demande de réactiver le ruisseau. Les suggestions de l'I.B.S.R sont conservées.

Pour Moulin du Ruy, la route descendant de la salle sera partagée entre piétons et voitures avec présence d'un filet d'eau central en pavé et une route penchée vers le milieu.

Les interventions soulignent quelques remarques sur la présence des courses de caisses à savon ainsi que l'importance de ralentir le trafic dans le centre du village, chose apparemment rencontrée.

Monsieur Philippe GOFFIN fait alors procéder à l'adoption de la fiche de Moulin du Ruy.

4 : Chevron

Monsieur WERNER signale que le but ici est de sécuriser l'école tout en tenant compte des différents aspects trafics générés par cette dernière. Les accès vers le monument, la route du dépôt communal et de l'ancienne gendarmerie sont à prendre en compte. Pour cette fiche, le monument sera déplacé et mis en valeur de même, les aménagements du plan Mercure sont enlevés.

Les discussions des différents membres permettent de dégager deux options pour cette fiche, l'une avec une voie d'accès unique l'autre avec un dédoublement bus / voitures.

Monsieur Philippe GOFFIN signale alors que c'est la première fois que ce projet est présenté en réunion et que malgré la concertation avec les gens de Chevron, cette fiche sera approuvée lors d'une prochaine réunion. Les membres du G.R.E.O.A signalent que ce projet prend une bonne direction.

5 : La Gleize

Monsieur Philippe GOFFIN signale que pour cette fiche, le M.E.T est venu sur place et que leur avis a été pris en compte.

Monsieur WERNER signale que, budgétairement, le M.E.T ne s'engage pas et l'on se retrouve assez limité dans les possibilités étant donné que la route est propriété du M.E.T.

Monsieur Philippe GOFFIN signale que les remarques émises seront prises en compte pour le vote lors d'une prochaine réunion.

Divers

Monsieur WERNER signale qu'il dégage deux solutions pour la route entre la Gleize et Stoumont à savoir :

1. *Tenir compte de l'espace existant, terrassement et élagage. Solution bon marché avec accotement en stabilisé dur, sans aménagement de sécurité.*
2. *Espace sécurisé de 2 mètres de large avec barrière en bois, partagé entre piéton et vélo. Le M.E.T apprécie cette solution car elle dégage des possibilités de subsides.*

Monsieur Philippe GOFFIN signale que cette liaison est soumise à la réflexion de la C.L.D.R et sera remise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Monsieur Philippe GOFFIN fait adopter par la commission une décision de principe pour scinder en deux la fiche projet de Chevron et la création du réseau de chaleur.

Le G.R.E.O.A signale qu'il serait nécessaire de dégager une fiche prioritaire qui sera réalisée en premier.

Monsieur Philippe GOFFIN lève ensuite la séance en remerciant José WERNER pour la qualité de son travail.

Sébastien PONCIN.

Stoumont, *le 14 mai 2009*

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 13 mai 2009.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
MMES et MM.

C. Crucifix	*D. Gilkinet*	*Ch. Staes*	*D. Hermans*	*H. Goyens*
M. Teller	*M. Delnoy*	*F. Lefort*	*J. Dupont*	*M. Masuy*
B. Depasse	*F. Laffineur*	*A. Monseur*	*M. Hennequin*	*P. Servais*

Agent de Développement GREOA : Mme S. Beaufays
Auteur de projet GREOA : Monsieur B. Houbeau
Auteur de projet : Monsieur Werner
Président : Ph. Goffin
Secrétaire : J. Lebrun
Membres excusés :
Mme. et MM.

L. Dor	*Th. Schmitz*	*R. Leyens*	*V. Colson*	*Y. Vannerum*
F. Baeb				

- *Ordre du jour :*

1 . Approbation des P.V. des réunions des 26/11/2008 et 05/02/2009.
2. Présentation de la fiche-projet relative à Stoumont « Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité ».
3. Approbation des fiches-projets concernant :
  - *Chevron : Aménagements de sécurité et de convivialité dans le village et création d'un réseau de chaleur ».*
  - *La Gleize : Requalification du village de La Gleize et création d'une liaison sécurisée du centre du village jusqu'à Borgoumont ».*
  - *Les points d'eau dans l'entité : « Aménagement de différents points d'eau destinés aux agriculteurs et aux particuliers ».*

4. Classement définitif des fiches-projets et choix d'une fiche-projet prioritaire.
5. Présentation de la partie I du PCDR (diagnostique socio-économique).
6. Divers.

Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.
La réunion débute à 19h40.
Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue.
Il indique que la réunion de ce jour et la prochaine réunion du 20 mai sont, en principe, les dernières réunions avant la présentation du PCDR au Conseil communal. Le laps de temps relativement long écoulé entre la dernière réunion du 5 février et ce jour, trouve sa raison dans la recherche et les négociations avec le propriétaire du terrain sur lequel le hall sportif pourra être construit.

Monsieur Goffin indique qu'une réunion destinée à expliquer les travaux de la CLDR et le PCDR à l'ensemble de la population (invitation en toutes boîtes) aura lieu le 25 mai.

1. Approbation des P.V. des réunions des 26/11/2008 et 05/02/2009.

Monsieur A. Monseur signale sa présence à la réunion du 5 février contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport.
Point 2. Rahier : Monsieur J. Dupont demande des places de parking supplémentaires près de l'église.

Monsieur Philippe Goffin propose que l'on passe alors au point 5 de l'ordre du jour, pour facilité technique, avant de revenir aux autres points.

5. Présentation de la partie I du PCDR : diagnostique socio-économique de la commune.

Cette partie comporte 160 pages dont Monsieur B.Houbeau passe en revue et explique le contenu des différents chapitres.

Monsieur H. Goyens regrette l'absence d'une liste des différentes associations et comités de la commune. Monsieur B. Houbeau indique que l'ensemble des associations sont citées dans le texte (notamment au chapitre 8). Pour plus de clarté, une liste de celles-ci sera ajoutée.

Monsieur M. Hennequin propose d'ajouter la notion d'aménagement du territoire dans la conclusion du chapitre « Caractéristiques générales ».

Monsieur B. Houbeau demande aux membres de prendre connaissance en détail de ce document et de faire si possible leur remarques éventuelles avant la réunion du 20 mai.

2. Présentation de la fiche projet « Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité »

Monsieur J. Werner, auteur de projet, distribue des plans (implantation et disposition intérieur) du projet.
Le terrain se trouve à côté de l'école de la communauté française le long du chemin qui mène au terrain de football.
Monsieur Werner fait part des impératifs et dispositions techniques nécessaires pour répondre aux normes Infrasports.
Son projet tient compte des surfaces et hauteurs imposées, ainsi que des équipements (vestiaires, douches, gradins, rangement, accès,…). Le projet prévoit un logement (conciergerie) et une cafétaria. Un parking est également prévu.
La jonction avec la route (RN66) devra être aménagée en collaboration avec le SPW DGO Routes et Bâtiments pour la sécurité et la mobilité.

Monsieur F. Lefort indique la possibilité d'obtenir, sous conditions, un subside pour 1 ½ temps plein en personnel auprès de la Communauté française (si le hall est reconnu comme centre sportif local).
Monsieur B. Depasse indique l'existence d'un ancien terrain de tennis jouxtant l'école. Des renseignements seront pris (état, propriété,…).
Madame Delnoye propose une étude complémentaire d'implantation de panneaux (photovoltaïques par exemple) en toiture du bâtiment.

Monsieur J. Werner précise que le projet réalisé tient compte des aspects techniques mais pourra subir des modifications d'ordre esthétique ou autres lors de sa conception détaillée (architecte).

3. Approbation des fiches-projets :

Monsieur P. Goffin rappelle que lorsque les fiches projets passeront au stade de la réalisation, elles seront à nouveau présentées à la population et/ou associations concernées et pourront être adaptées aux remarques et suggestions pertinentes sans pour autant dénaturer le projet ou le détourner du ou des buts initiaux.

- ***Chevron : Aménagements de sécurité et de convivialité dans le village et création d'un réseau de chaleur ».***

Ce projet d'aménagement, dans sa version actuelle, semble susciter des critiques de la part de certains habitants de Chevron.
Compte tenu des inconnues relatives à la construction de la nouvelle salle et des modifications qui seront apportées à l'école, compte tenu également de l'état d'avancement du projet « réseau de chaleur »Philippe Goffin propose de placer cette fiche en lot 2. Cette proposition est adoptée.
La salle et la crèche font partie du lot zéro.

Monsieur M. Teller demande si le public est admis lors des séances de la CLDR.
Monsieur P. Goffin et Madame S. Beaufays répondent que les séances de la CLDR ne sont pas publiques.
De nombreuses réunions de groupes de travail dans chaque village ont eu lieu avant la constitution de la CLDR. Plusieurs annonces ont été faites par voie de presse avant la constitution de la CLDR. Toutes les personnes ont eu la possibilité de poser leur candidature. Celles qui se sont portées candidates lors de ces appels font partie de la CLDR soit comme membre effectif, soit comme membre suppléant et peuvent prendre part aux débats.
Des groupes de travail, ouvert à tous, ont été constitués pour certains projets spécifiques et des séances d'information, telles que la réunion du 25 mai prochain permettent de présenter les projets et d'entendre les personnes présentes.

- ***La Gleize : Requalification du village de La Gleize et création d'une liaison sécurisée du centre du village jusqu'à Borgoumont ».***

La fiche projet a été présentée à La Gleize en février 2009. La CLDR approuve cette fiche projet et la place en lot 1.

- ***Les points d'eau dans l'entité : « Aménagement de différents points d'eau destinés aux agriculteurs et aux particuliers ».***

La consultation vers les agriculteurs doit être relancée. La CLDR place cette fiche en lot 2.
Monsieur P. Servais indique que l'eau pour le bétail doit répondre à certaines normes de qualité. Avant d'aller plus avant dans ce projet il convient de s'assurer de la qualité des eaux.

Madame S. Beaufays présente la fiche « Création d'un bus multiservices » dans le cadre de la décentralisation, de la mobilité et des services aux citoyens (Stoumont – Entité).

Ce service pourrait être subsidié à 80 % pour l'achat et l'équipement (dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural 2007-2013). Le fonctionnement serait à charge de la commune.
Une proposition alternative est faite vers l'installation d'un local dans chaque ancienne entité qui serait ouvert 1 jour/semaine.
Ces services (bus ou locaux) supposent la polyvalence d'un employé communal sur le plus grand nombre de service (population – Etat civil – Permis de conduire – urbanisme, etc,…). Une seule personne ne pourrait avoir les connaissances suffisantes dans l'ensemble de ces matières.
Monsieur P. Servais propose d'améliorer les possibilités de transport des villages vers l'administration communale par la Stoumobile ou autre ?
Une autre proposition est de constituer ce service par bus en collaboration avec d'autres communes rurales (par exemple Trois-Ponts et Lierneux).

---

4. Classement définitif des fiches-projets et choix d'une fiche-projet prioritaire.

La CLDR décide de classer les fiches projet selon l'ordre suivant :

Lot 1

1.1 Lorcé – Aménagements visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé.
1.2 Stoumont (et entité)– Pôle multifonctionnel.
1.3 Ruy- Aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce.
1.4 Rahier – Elaboration d'un véritable cœur de village historico-culturel et valorisation du pôle de loisirs existant au profit des habitants et du développement d'un tourisme diffus.
1.5 Moulin du Ruy – Aménagement de convivialité et de mobilité douce.
1.6 La Gleize – Requalification du village de La Gleize et création d'une liaison sécurisée du centre du village jusqu'à Borgoumont (phase 1 et phase 2).

Les fiches suivantes font également partie soit du lot zéro, soit du programme d'action, soit des deux.

1.7 Stoumont (entité) : Réhabilitation et mise en réseau des chemins et sentiers en valorisant le patrimoine local.
1.8 Stoumont (entité) : Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux
1.9 Stoumont (entité) : Optimalisation des captages et du réseau d'eau de distribution et sensibilisation à une consommation raisonnée.
1.10 Stoumont (entité) : Action à développer afin d'améliorer l'information et la communication.

6. Divers.

Madame S. Beaufays demande que les remarques relatives aux fiches projets, envoyées au préalable à la réunion, soient communiquées dès que possible, idéalement avant la prochaine réunion. Le texte des fiches-projets relatif à Chevron, La Gleize et Stoumont sera envoyé aux membres de la CLDR avant la prochaine réunion.

En prélude à la prochaine réunion, Madame S. Beaufays propose quelques modifications aux objectifs de développement validés précédemment afin de renforcer la cohérence de l'ensemble, afin de bien rencontrer tous les besoins exprimés :

- *Ajouter à l'objectif « encourager le développement et l'utilisation des énergies renouvelables » « et réduire la consommation énergétique ».*
- *Ajouter un objectif relatif aux services, plus général que le logement, la gestion de l'eau ou la mobilité ; « Améliorer l'accès aux services ».*
- *D'autres modifications très légères seront également suggérées la semaine prochaine lors de la présentation des parties II (résultats de la consultation), III (objectifs de développement), IV (Projets) et V (Tableaux récapitulatifs).*

Stoumont, *le 22 mai 2009*

Stoumont
Site d'Exception

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 20 mai 2009.

1. Membres de la commission :
1.1. Membres présents :
Mmes et M.

C. Crucifix	*M. Delnoy*	*J. Dupont*	*D. Gilkinet*	*R. Goyens*
D. Hermans	*F. Lefort*	*A. Monseur*	*P. Servais*	*M. Teller*

Agents de Développement GREOA : S. Beaufays et I. Laurent
Bureau d'étude : J. Werner
Président : Ph. Goffin
DGA : M. Mewissen
J. Lebrun
(le secrétariat est exceptionnellement assuré par I. Laurent)

Membres excusés :
Mme et M.

V. Colson	*B. Depasse*	*Ch. Depasse*	*L. Dor*

Auteur de projet GREOA : B. Houbeau

- *Ordre du jour :*

1. Approbation du P.V. de la réunion du 13/05/2009
2. Approbation de la fiche-projet relative à Stoumont « Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité »
3. Présentation des parties II, III et IV et V du PCDR
4. Divers

Ouverture de la réunion par Monsieur le Président Philippe Goffin.
La réunion débute à 19h45.
Monsieur Philippe Goffin, Président, souhaite à tous la bienvenue.

Il ajoute un premier point à l'ordre du jour : il s'agit de l'élargissement de la CLDR. Certains Stoumontois, qui pour différentes raisons n'ont pu s'impliquer davantage dans le processus de développement rural, souhaiteraient poser leur candidature afin de devenir membre de la CLDR. Ph. Goffin demande donc l'avis des membres actuels de la CLDR afin d'avoir leur accord à ce sujet. Les membres donnent leur accord. Il est par ailleurs rappelé que le ROI stipule qu'après 3 absences non excusées aux réunions de la CLDR, les membres concernés n'en font plus partie.

Concernant la réunion d'information du lundi 25 mai 2009, Monsieur Ph. Goffin rappellera que de nombreux projets pourront voir le jour grâce PCDR existe. De nombreux projets ont

par ailleurs déjà pu être mis en œuvre (sans subside du développement rural) dans le cadre du Lot 0. Le PCDR a donc suscité ou confirmé l'envie de mener certains projets à bien, il a donc lancé une dynamique positive.

1. Approbation du P.V. de la réunion du 20/05/2009

Le P.V. de la réunion du 20/05/2009 est approuvé sans remarques.

2. Approbation de la fiche relative à Stoumont « Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité »

La fiche-projet a été présentée aux membres de la CLDR lors de la dernière réunion du 13/05/2009. Il est rappelé que les autorités communales et le bureau d'étude ont rencontré une personne d'Infrasports. Les critères relatifs à l'aménagement d'un hall ont donc bien été intégrés au projet (dimensions du hall, vestiaires, gradins de 80 places, 2 ou 3 WC et un WC pour handicapés, ascenseur…). Deux parkings sont également prévus, ainsi qu'une cafétaria et un appartement pour un concierge.

La liaison sécurisée Stoumont-La Gleize était budgétée dans la fiche-projet relative à la Gleize mais a été transférée dans la fiche-projet de Stoumont.

Monsieur J. Lebrun signale que la Région wallonne va réaliser un cadastre de tout ce qui existe comme infrastructures sportives (publiques, scolaires…), et cela avant d'accorder de nouveaux subsides. Il est donc intéressant de réaliser un cadastre relatif à la Commune afin de montrer qu'il existe peu d'infrastructures à Stoumont et aux alentours.

En conclusion, la fiche de Stoumont (1.Hall omnisports, 2.Administration communale, 3.Sécurisation de la route régionale) est approuvée par les membres de la CLDR.

3. Présentation des partie II, III et IV et V du PCDR

Madame S. Beaufays rappelle le planning.

- *La partie I, c'est-à-dire l'étude socio-économique a été présentée par l'auteur de projet, Monsieur B. Houbeau lors de la CLDR précédente le 13/05/2009.*
- *Une réunion d'information à la population est organisée le 25/05/2009.*
- *Le projet de document final sera consultable du mardi 26/05/2009 au 02/06/2009 à l'Administration communale et sur le site www.pcdr.be. L'ensemble de la population pourra donc le consulter et faire d'éventuelles remarques.*
- *Le projet de PCDR sera présenté pour approbation au Conseil communal du mercredi 17/06/2009.*

Madame S. Beaufays présente, sur base d'une présentation Power Point, les parties II (Résultats de la participation citoyenne), III (Objectifs de développement) et IV (Projets) du PCDR.

a) Partie II : Résultats de la participation citoyenne

- Réunions d'information et de consultation : 6 réunions villageoises (21/03/2006 – 11/05/2006) et réunion pour les jeunes (04/07/2007)
- Réunions de retour : 2 réunions (22/03/2007 – 29/03/2007)
- Premiers Groupes de Travail : 4 groupes, 10 réunions (03/04/2007 – 25/06/2007)
- Réunions de travail citoyennes : 6 réunions (11/10/2007 – 15/11/2007)

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a suivi de près l'évolution du processus : (12 réunions plénières et 11 sous-groupes depuis septembre 2007)

Le chapitrage de cette partie est présenté :

1. *Décision du Conseil communal*
2. *Organisme accompagnateur (GREOA) : visites de terrain, personnes ressources*
3. *Réunions d'information et de consultation : publicité, calendrier des réunions et participation, méthodologie*
4. *Réunion de retour : publicité, calendrier des réunions et participation, méthodologie*
5. *Premiers Groupes de Travail : publicité, calendrier des réunions et participation, méthodologie*
6. *Deuxième GT (réunions de travail citoyennes) : publicité, calendrier des réunions et participation, méthodologie*
7. *Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : préparation avec le Collège, appel à candidatures, composition de la CLDR, calendrier des réunions, déroulement et résultats*
8. *Suivi du processus*
9. *Consultation de la population : les résultats (1. Cadre de vie, 2. Activités économiques, 3. Convivialité, épanouissement, infrastructures et activités, 4. Services et aides)*

Conclusions

Les 4 grands axes identifiés dans le chapitre 9 se retrouvent dans les parties suivantes du document.

b) Partie III : Objectifs de développement

Le chapitrage de cette partie est présenté :

Préambule

1. *La situation existante des forces et des faiblesses de l'entité et les souhaits émis par les citoyens (1. Cadre de vie, 2. Activités économiques, 3. Convivialité, épanouissement, infrastructures et activités, 4. Services et aides)*
2. *Les objectifs de développement proprement dits, leurs justifications et les effets multiplicateurs attendus (1. Cadre de vie, 2. Activités économiques, 3. Convivialité, épanouissement, infrastructures et activités, 4. Services et aides)*

Conclusions

Le chapitre 1 est explicité en reprenant les différents énoncés figurant dans ce chapitre et synthétisant la situation

Cadre de vie

a. *STOUMONT, commune forestière, aux paysages variés, présentant une nature luxuriante à préserver des menaces provenant d'une augmentation de la démographie et des activités humaines*
b. *STOUMONT, un patrimoine bâti diversifié et de caractère, parfois en danger, et un aménagement du territoire à envisager dans une optique durable*
c. *STOUMONT, commune aux voiries considérées par les habitants comme dangereuses pour les usagers*

Activités économiques

a. *STOUMONT, commune agricole développant un tourisme vert, à la recherche d'une diversification d'activités génératrices d'emplois*

Convivialité, épanouissement, infrastructures et activités

a. *STOUMONT, un tissu associatif dense bénéficiant de différentes infrastructures disséminées sur l'entité, mais à coordonner et tendant à s'amenuiser.*

Services

a. *STOUMONT, de nombreux services aux citoyens peu connus dont certains secteurs sont encore à développer*

Chaque objectif est détaillé, et est justifié à partir de l'étude socio-économique et de la consultation.

Monsieur M. Mewissen suggère de réfléchir à un objectif qui serait tout à fait spécifique à la commune de Stoumont. Les membres réfléchissent brièvement et différentes idées sont émises :

- *La commune de Stoumont ne compte pas un seul centre mais 5 ou 6 ;*
- *Ce qui différencie la commune de Stoumont d'autres communes, c'est la gestion communale de l'eau ;*
- *La question de la mobilité est importante ;*
- *Stoumont est un site d'exception ;*
- *Chaque ancien village a sa particularité.*

Ce qui pourrait être retenu serait la proposition suivante : Stoumont, site d'exception multi-pôles.
Si certains membres ont d'autres idées pour la formulation d'un objectif global qui chapeauterait tous les autres, ils sont invités à en faire part aux agents de développement pour le lundi 25 mai si possible.

Monsieur M.Mewissen relève par ailleurs que la participation de la population fut importante durant tout le processus de consultation et c'est un élément très important, notamment pour la CRAT (Commission Régionale d'Aménagement du Territoire), chargée de donner un avis sur le PCDR à la Région wallonne.

Un tableau récapitulatif est distribué à tous les membres. Il reprend chaque objectif, les Lots 0 et les éléments du programme d'actions qui permettent de rencontrer ces objectifs, ainsi que les numéros de fiches en rapport avec ces objectifs. Les membres souhaitent recevoir la liste des fiches-projets avec la nouvelle numérotation. Cette liste figure en annexe du compte-rendu

c) ***Partie IV : Projets***

La partie IV comprend différents chapitres : Lot 0, Programme d'actions, Lot 1, Lot 2, Lot 3, Projets non retenus.

Le Lot 0 comprend une soixantaine d'actions et de projets déjà réalisés.
Les membres suggèrent d'ajouter dans le programme d'actions la proposition suivante : campagne permanente pour lutter contre les dépôts sauvages (panneaux à installer à la sortie de l'autoroute). Un arrêté de Police pourrait également être adopté avec l'obligation pour les organisateurs de courses de ramasser les déchets.
Le renouvellement de l''adhésion au Contrat Rivière et la rénovation de la salle de Chevron sont également à ajouter au Lot 0.

Les fiches du Lot 1 sont ensuite brièvement passées en revue. Certaines fiches font l'objet de remarques.

1.1 Lorcé : aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé
Monsieur M. Mewissen signale qu'une circulaire ministérielle sortira prochainement et que tous les projets analogues à ceux des plans triennaux n'obtiendraient plus que 60% de subsides du Développement Rural, plutôt que les 80% accordés jusqu'ici. Le Ministre devrait envoyer prochainement un courrier officiel aux Communes.

1.6 La Gleize : Requalification du village de La Gleize et création d'une liaison sécurisée du centre du village jusqu'à Borgoumont (phase 1 et phase 2)
Monsieur J. Werner a refait une esquisse intégrant un espace intergénérationnel (vert et calme) derrière l'école.

Les fiches 1.7, 1.8, 1.9, 1.10
Comprennent un certain nombre d'actions ou de projets déjà entamés. Il est important d'insister sur ces aspects dans la fiche.

Les fiches du Lot 2 sont également passées en revue. Monsieur M. Mewissen suggère de réfléchir à l'ordre des fiches. Il est décidé de laisser les fiches dans l'ordre proposé initialement.

Concernant le Lot 3, ***la fiche 3.6 « Intégration de la Commune dans un projet transcommunal de valorisation du Massif des forêts des Tailles »*** *a été intégrée au PCDR suite à l'appel à projet du Ministre Lutgen, dans le cadre duquel un projet a été rentré pour Stoumont et d'autres Communes faisant partie du massif des forêts des Tailles.*

La fiche 3.7 « ***Stoumont (Commune) : Accessibilité aux services »*** *reprend la possibilité d'aménager un bus multi-services, parmi d'autres propositions de projets évoquées lors de la précédente CLDR.*

En conclusion, les membres de la CLDR adoptent la structure du document qui vient d'être présentée.

d) Partie V : Tableaux récapitulatifs

Le tableau de synthèse par projet sera disponible à partir du 26 juin 2009. Cette partie comporte également un tableau par objectif (cf. point précédent).

4. Divers

L'approbation d'avant-projet de PCDR par le Conseil communal est programmée le mercredi 17 juin 2009.

Bulletin communal (janvier 2008)

SUITE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

PCDR PCDR

Depuis mars 2006, de nombreuses réunions publiques sont menées dans la Commune. Elles visent à recueillir l'avis des habitants et à cerner leurs véritables besoins pour améliorer leur cadre et leur qualité de vie.

Des réunions pour réfléchir aux projets proposés par la population

En octobre et novembre 2007, six rencontres ont permis d'approfondir certains thèmes et projets évoqués par les habitants.

Citons à titre d'exemple :

Aménagements de sécurisation, de stationnement et de loisirs au centre de Lorcé, sécurisation de La Gleize, de Stoumont,...

Stoumont-centre: sécurisation de la route régionale, rénovation de l'école des filles, création d'une salle polyvalente et rénovation voire construction d'un nouveau bâtiment pour l'administration communale.

Création de divers types de logements à loyer modéré par la construction et la réhabilitation de certains bâtiments.

Elaboration d'un véritable cœur du village à Rahier en valorisant ses atouts historiques et naturels au profit des habitants en visant le développement d'un tourisme diffus.

Création d'un atelier rural en lien avec la démarche entamée auprès de la SPI+ (création d'une zone d'activités économiques).

Reconstruction de la salle de Chevron en prévoyant un espace «jeunes» et liaison de différents bâtiments proches par un système de co-génération.

...

La participation des habitants de Stoumont à ces réunions a été importante puisqu'on comptabilise 142 présences au total. Merci à tous pour votre participation !

Différentes actions ont été menées afin de répondre aux demandes formulées par les habitants. Celles-ci font partie de ce qu'on appelle le Lot 00 (zéro).

Réunions entre les Syndicats d'Initiative et réalisation de cartes de promenades VTT

Un projet de carte reprenant les tracés en Ourthe-Amblève est en cours de création. Il existe à présent 10 tracés VTT représentant environ 140 km sur Stoumont.

Diffusion de la liste des arbres remarquables dans le Bulletin communal

Actualisation de l'atlas des chemins vicinaux.

Une personne est employée par la Commune afin de le remettre à jour (20h/mois).

Entretien des chemins

Deux ouvriers communaux sont affectés à l'entretien des chemins. Un groupe composé de l'Echevin des chemins, de la Présidente de l'Office du tourisme et des ouvriers des chemins se réunit toutes les semaines pour établir un planning des travaux à réaliser. Les habitants sont en outre invités à leur communiquer les endroits qui nécessitent un entretien. Enfin, un entretien de tous les chemins balisés a été effectué et le balisage a été revu.

Acquisition d'outils d'aménagement du territoire

Une Commission Communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) a été constituée récemment. Elle doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières (compétences obligatoires). Elle peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

Instauration de taxes sur les maisons inoccupées:

Un service communal du logement va être créé en 2008 et aura notamment pour mission de recenser les terrains à bâtir. Une taxe sur les logements abandonnés sera instaurée.

Premières réunions de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), relais de la population auprès des autorités communales

La première rencontre de la CLDR s'est déroulée le 21 septembre 2007, l'occasion d'établir un premier contact entre les membres de cette commission qui se veut représentative de l'ensemble de la population. C'est un organe consultatif qui transmet des avis aux autorités communales en ce qui concerne le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) : coordination des tâches, définition des objectifs de développement pour la Commune, projets à réaliser... Elle est active pendant toute la durée de l'Opération de Développement Rural, participe à la dynamisation de la Commune et assure le suivi des projets qui seront repris dans le PCDR.

La CLDR s'est à nouveau réunie ce 29 novembre 2007 afin de faire le point sur les projets évoqués lors des dernières réunions de consultations relatives aux propositions de projets émises par les habitants.

Liste des membres de la CLDR :

Président **Philippe Goffin**
Secrétaire **Jean Lebrun**

Membres effectifs	Membres suppléants	Membres effectifs	Membres suppléants
Didier Gilkinet	Yvonne Vannerum	Martine Delnoy	Thierry Schmitz
Marie-Christine Staes	Bruno Depasse	Raymonde Leyens	Suzanne Fonsny
Vincent Colson	René Gabriel	Frédéric Lefort	Alain Monseur
Rik Goyens	Frédéric Laffineur	Etienne Lorent	Michaël Hennequin
Michel Teller	Francis Baeb	José Dupont	Patrick Servais
Anne Jarbinet	Chantal Crucifix	Marcel Masuy	André Van Gheluwe
Daniel Hermans	Luc Dor		

Le PCDR, c'est l'occasion de revaloriser la participation citoyenne ! Alors n'hésitez pas à transmettre vos avis et vos idées lors des réunions, par téléphone, courrier ou e-mail et à visiter le site Internet www.pcdr.be

Echevin en charge du développement rural
Philippe GOFFIN : tél. 080 78 54 56 - gsm 0472 65 63 01
philippe.goffin@stoumont.be
Agents de développement
Benoît HOUBEAU - Sarah BEAUFAYS - Isabelle LAURENT
GREOA asbl - Service PCDR - Place de Chézy 1, 4920 Harzé-Aywaille - tél. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be - www.pcdr.be

PCDR Vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural.

Bulletin d'information de Stoumont

(Mai 2008)

PCDR DES NOUVELLES DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)

L'Opération de Développement Rural visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des Stoumontois suit son cours. Après les réunions de consultation de la population, les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) continuent à travailler à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ils se sont déjà réunis à de nombreuses reprises cette année afin d'affiner les défis et les objectifs de développement pour la Commune. Voici les grands défis identifiés pour Stoumont :

1. Préserver et mettre en valeur un cadre de vie rural, forestier et convivial
2. Promouvoir un développement économique adapté aux caractéristiques de la Commune
3. Assurer une offre d'activités sportives, culturelles et récréatives sur le territoire de la Commune
4. Développer l'offre des services
5. Renforcer la convivialité
6. Viser un meilleur épanouissement des citoyens

Ces défis sont déclinés en objectifs plus concrets à atteindre via des projets proposés par la population et déjà examinés et approfondis par la CLDR. Ceux-ci seront prochainement transmis, en fonction de leur priorité, à un auteur de projet qui sera chargé de réaliser de premières esquisses. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à visiter le site Internet http://www.pcdr.be ou à contacter les agents de développement du GREOA.

La CLDR de Stoumont a également rencontré la CLDR de Lierneux ce 5 avril afin d'échanger les pratiques et de pouvoir visualiser les réalisations d'une Commune en fin d'ODR. Encore un tout grand merci à la Commune de Lierneux, à son échevin du développement rural, Fabrice Léonard, aux membres de la CLDR et à la Fondation Rurale de Wallonie pour l'organisation de cette rencontre très enrichissante.

Notez les quelques changements dans l'équipe du PCDR. Benoît Houbeau quitte sa fonction d'agent de développement pour celle d'auteur de projet et est remplacé par Marie-Françoise Gilis. Nous remercions également Anne Jarbinet, membre de la CLDR de Stoumont, qui a remplacé Sarah Beaufays pendant son congé de maternité, pour le travail effectué dans le cadre du PCDR.

Echevin en charge du développement rural
Philippe GOFFIN
tél. 080 78 54 56 - gsm 0472 65 63 01
philippe.goffin@stoumont.be

Agents de développement
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT
Marie-Françoise GILIS
GREOA asbl - *Service PCDR*
Place de Chézy 1, 4920 Harzé-Aywaille
tél. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be

OURTHE AMBLEVE
GREOA

PCDR : **Vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural**

Bulletin communal
(décembre 2008)

PCDR LA RÉFLEXION SUR LES PROJETS SE POURSUIT

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR), visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des Stoumontois, de nombreuses rencontres citoyennes ont déjà été organisées: réunions d'information et de consultation, réunions visant à identifier les objectifs de développement pour la Commune dans les 10 années à venir et réunions de réflexion sur les projets à développer.

Les projets seront intégrés dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), véritable document stratégique établi pour les 10 années suivant son approbation par le Gouvernement wallon. Afin que ce document réponde réellement aux besoins de la population, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif et représentatif de l'ensemble de la population, veille à la cohérence de l'ensemble du processus.

Une première série de fiches a été transmise à un bureau d'étude pour la réalisation d'esquisses. Les membres poursuivent le travail d'approfondissement des autres fiches-projets qui, pour certaines, seront également transmises à ce même bureau d'étude. Voici, à titre d'exemple, quelques intitulés de fiches-projets encore sujets à modifications en fonction de l'évolution de la réflexion.

- (Lorcé) Aménagements de mobilité douce, de sécurisation, de stationnement et de loisirs au centre de Lorcé
- (Stoumont-entité) Aménagement de différents points d'eau
- (Ruy) Aménagement de sécurité et de convivialité afin de favoriser la mobilité douce
- (Rahier) Elaboration d'un véritable cœur du village en valorisant ses atouts historiques et naturels au profit des habitants en visant le développement d'un tourisme diffus
- (Stoumont-entité) Réhabilitation et mise en réseau des chemins et sentiers en valorisant le patrimoine local
- (Chevron) Création d'un réseau de chaleur et aménagement du village afin de renforcer la sécurité et la convivialité

La participation citoyenne est au cœur du processus, n'hésitez donc pas à contacter les agents de développement par téléphone, courrier ou e-mail pour tout complément d'informations. Vous trouverez également des informations sur le site Internet www.pcdr.be.

Echevin en charge du développement rural
Philippe GOFFIN
tél. 080 78 54 56 - gsm 0472 65 63 01
philippe.goffin@stoumont.be

Agents de développement
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT
Marie-Françoise GILIS

GREOA asbl - Service PCDR
Place de Chézy 1, 4920 Harzé-Aywaille
tél. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be

OURTHE AMBLEVE
GREOA

PCDR Vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural

A l'attention des habitants
de la commune de Stoumont

Stoumont, mercredi 13 mai 2009

Madame, Monsieur,

Vous avez certainement entendu parler de **l'Opération de Développement Rural** en cours, depuis mars 2006, dans notre Commune. La participation est une composante essentielle de la dynamique mise en place. Vous avez peut-être participé à une ou plusieurs des nombreuses rencontres citoyennes organisées dans ce cadre (réunions d'information et de consultation, réunions visant à identifier les objectifs de développement pour la Commune et réunions de réflexion sur les projets à développer dans les 10 années à venir…).

L'objectif de l'Opération de Développement Rural est d'améliorer le cadre et la qualité de vie des Stoumontois, en développant des actions et projets répondant aux besoins réels des habitants, et cela dans tous les domaines relatifs à la vie communale (environnement, économie, social…). Certains projets sont subsidiables jusqu'à 80 % par la Région wallonne.

Nous arrivons aujourd'hui à la fin d'une grande étape de ce processus, à savoir la rédaction d'un document reprenant notamment les résultats de la participation citoyenne, les projets à développer dans la Commune, toutes les actions déjà mises en œuvre. Ce document stratégique s'intitule le **Programme Communal de Développement Rural** (le PCDR).

Une fois approuvé par le Conseil communal, ce document sera présenté et transmis à la Région wallonne pour approbation. Les premiers projets feront alors l'objet d'une réflexion approfondie, à nouveau en concertation avec les habitants, et pourront enfin se concrétiser !

Nous souhaitons vous présenter le projet de PCDR (résultat de la consultation,…).

Vous êtes invités à participer à une rencontre organisée le lundi 25 mai 2009 à 19H30 à l'Ecole des Filles, rue du village 31 à Stoumont

Nous vous y attendons nombreux.
Et nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, se sont investies dans cette belle aventure, loin d'être terminée. Sachez que vous aurez encore l'occasion dans les années à venir de vous y impliquer.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire. Nous vous invitons également à consulter le site www.pcdr.be.

Dans l'attente du plaisir de vous renconter, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le Collège

La Secrétaire communale — Le Bourgmestre

Dominique GELIN. — Didier GILKINET.

Pour tous renseignements :

Echevin en charge du développement rural
Philippe GOFFIN
tél. 080 78 54 56 - gsm 0472 65 63 01
philippe.goffin@stoumont.be

Agents de développement
Sarah BEAUFAYS
Isabelle LAURENT
Marie-Françoise GILIS
GREOA asbl - *Service PCDR*
Place de Chézy 1, 4920 Harzé-Aywaille
pcdr.stoumont@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be
tél. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37

GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion du 25 mai 2009
Présentation du projet de PCDR à la population

La réunion débute à 19H30 en présence d'une cinquantaine de personnes.
Monsieur P. Goffin, Echevin en charge du Développement rural, introduit la séance. Celle-ci vise à présenter le projet de PCDR à la population, avant sa transmission au Conseil communal puis à la Région wallonne pour approbation.

La présentation se base sur une projection Powerpoint (cf.annexes). La cartographie est en outre exposée. Monsieur P. Goffin insiste sur le fait que c'est la participation citoyenne qui est la clé de voûte du processus : tous les projets évoqués dans le PCDR émanent de besoins émis suite à la consultation de la population qui, comme l'a souligné Monsieur M. Mewissen de la Région wallonne, est exemplaire à Stoumont. Plus d'une soixantaine de projets (liste non exhaustive) ont en outre déjà été réalisés (Lot 0), avec ou sans subsides, comme par exemple : la rénovation de la salle de Chevron en cours, la Stoumobile, la vente de bois d'affouage, le fauchage tardif, le verger conservatoire, l'engagement d'un agent constatateur, la restauration du cimetière de Rahier, une CCATM, la formation de guides énergie, le balisage de promenades, le réfectoire de l'école de La Gleize, un projet de Commission communale des aînés, la rénovation de la buvette de football de Chevron, la création du Service communal du Logement, le balisage des promenades…

Monsieur Goffin explique que les esquisses présentées dans le PCDR pour les projets du Lot 1 sont un cadre général et, lors de la concrétisation des projets, les citoyens seront à nouveau consultés. Les esquisses tracées sont donc des ébauches et non des plans définitifs. Aucune esquisse n'a été introduite dans le PCDR pour les projets des Lots 2 et 3.

Après la présentation des différentes parties du PCDR (étude socio-économique, consultation de la population, objectifs, projets), la parole est laissée à l'assemblée. Monsieur P. Goffin signale que la Commission Locale de Développement Rurale est une commission ouverte. Les personnes intéressées sont donc invitées à poser leur candidature.

Monsieur P. Goffin informe l'assemblée de la consultation possible du projet de PCDR dès le lendemain et jusqu'au 2 juin, sur le site internet www.pcdr.be et à l'administration communale à partir du 27 mai. Il invite à transmettre les remarques éventuelles par écrit.

La séance est clôturée vers 21h30

ANNEXE PARTIE III

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Aucune action menée pour atteindre l'un des objectifs définis dans le PCDR ne pourra aller à l'encontre des autres objectifs définis.

Objectifs		Sous-objectifs
I. Préserver et mettre en valeur un cadre de vie rural, forestier et convivial	a.	Préserver le patrimoine naturel et bâti
	b.	Valoriser le patrimoine naturel et bâti
	c.	Développer un aménagement du territoire parfaitement intégré à l'environnement naturel de Stoumont
	d.	Encourager le développement et l'utilisation des énergies renouvelables, et réduire la consommation énergétique
	e.	Améliorer la sécurité des différents types d'usagers des voiries
II. Promouvoir un développement économique adapté aux caractéristiques de la commune	a.	Développer un tourisme diffus et intégré
	b.	Favoriser la création et le développement de commerces, de TPE et de PME sur le territoire communal
	c.	Soutenir les entreprises existantes de la Commune
	d.	Soutenir l'activité agricole de la Commune dans la cadre d'un équilibre agro-environnemental
III. Renforcer la convivialité	a.	Favoriser la communication interpersonnelle
	b.	Favoriser les relations intergénérationnelles
	c.	Sensibiliser l'ensemble des usagers de la Commune au respect du cadre de vie de chacun
	d.	Favoriser l'organisation d'activités supralocales
	e.	Rassembler, gérer et diffuser toute information utile ou pertinente de la Commune vers le citoyen, du citoyen vers la Commune et entre les citoyens
IV. Viser un meilleur épanouissement des citoyens	a.	Développer des infrastructures et un encadrement destinés à répondre aux besoins identifiés des enfants
	b.	Développer des infrastructures et un encadrement destinés à répondre aux besoins identifiés des jeunes
	c.	Développer des infrastructures et un encadrement destinés à répondre aux besoins identifiés des personnes âgées
V. Assurer une offre d'activités sportives, culturelles et récréatives sur le territoire de la commune	a.	Doter la Commune d'un panel d'infrastructures et de moyens logistiques permettant de déployer une offre d'activités adaptée aux besoins des usagers de la Commune
	b.	Stimuler et soutenir la vie associative locale
VI. Développer l'offre des services	a.	Adapter l'offre de logement aux besoins
	b.	Optimaliser une gestion communale et durable de l'eau
	c.	Améliorer la mobilité à l'intérieur et vers l'extérieur du territoire communal pour tous types d'usagers
	d.	Améliorer l'accès aux services

ANNEXE PARTIE IV

PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE STOUMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Carte 7 : Projets

Auteur de projet :
Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
Place de Chézy, 1, 4920 HARZE-AYWAILLE
Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
@mail : greoa@ourthe-ambleve.be

Juin 2009

PCDR approuvé

Par le Conseil communal
Le .....

Le Secrétaire communal | Le Bourgmestre

Par la Région wallonne
Le .....

Le Ministre

Légende

Projets communaux
- Localisation des projets
- Localisation ponctuelle

Plan local informatisé
- Parcellaire
- Propriété communale
- Bâti

Immeubles communaux
- Repérage

Plan de secteur
Zone d'habitat
- Zone d'habitat à caractère rural
- ZACC : Zone d'aménagement communal concerté
- Zone de service public et d'équipement communautaire

Infrastructure de transport
Infrastructure routière
- Route regionale
- Route de liaison
- Route locale
- Route locale de qualité médiore

Infrastructure ferroviaire
- Ligne SNCB

- Cours d'eau | Plan d'eau
- Limite des anciennes communes
- Limite communale

Origine de l'information
IGN 49/7ns - 49/8ns - 50/1s - 50/5ns - 55/3n (2003)
Plan de secteur - Version coordonnée : MRW - DGATLP (2008)
Plan Local Informatisé (V06 - 2006)
Administration communale

Situation en Région Wallonne

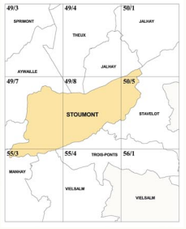

RÉGION WALLONNE

Stoumont
Site d'Exception

OURTHE AMBLEVE GREOA

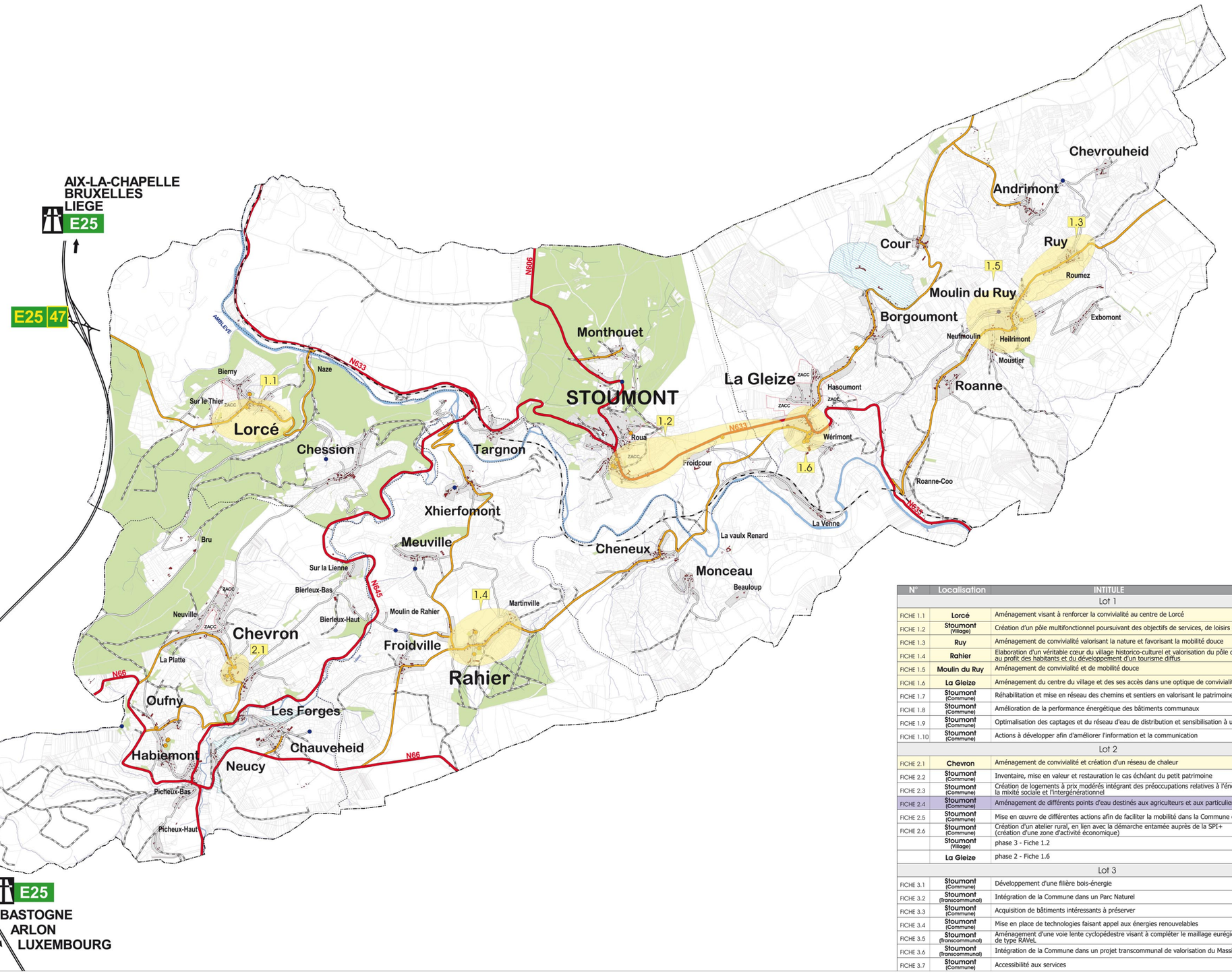

N°	Localisation	INTITULE
		Lot 1
FICHE 1.1	Lorcé	Aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé
FICHE 1.2	Stoumont (Village)	Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité
FICHE 1.3	Ruy	Aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce
FICHE 1.4	Rahier	Elaboration d'un véritable cœur du village historico-culturel et valorisation du pôle de loisirs existant au profit des habitants et du développement d'un tourisme diffus
FICHE 1.5	Moulin du Ruy	Aménagement de convivialité et de mobilité douce
FICHE 1.6	La Gleize	Aménagement du centre du village et des ses accès dans une optique de convivialité
FICHE 1.7	Stoumont (Commune)	Réhabilitation et mise en réseau des chemins et sentiers en valorisant le patrimoine local
FICHE 1.8	Stoumont (Commune)	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux
FICHE 1.9	Stoumont (Commune)	Optimalisation des captages et du réseau d'eau de distribution et sensibilisation à une consommation raisonnée
FICHE 1.10	Stoumont (Commune)	Actions à développer afin d'améliorer l'information et la communication
		Lot 2
FICHE 2.1	Chevron	Aménagement de convivialité et création d'un réseau de chaleur
FICHE 2.2	Stoumont (Commune)	Inventaire, mise en valeur et restauration le cas échéant du petit patrimoine
FICHE 2.3	Stoumont (Commune)	Création de logements à prix modérés intégrant des préoccupations relatives à l'énergie, la mixité sociale et l'intergénérationnel
FICHE 2.4	Stoumont (Commune)	Aménagement de différents points d'eau destinés aux agriculteurs et aux particuliers
FICHE 2.5	Stoumont (Commune)	Mise en œuvre de différentes actions afin de faciliter la mobilité dans la Commune et vers l'extérieur
FICHE 2.6	Stoumont (Commune)	Création d'un atelier rural, en lien avec la démarche entamée auprès de la SPI+ (création d'une zone d'activité économique)
	Stoumont (Village)	phase 3 - Fiche 1.2
	La Gleize	phase 2 - Fiche 1.6
		Lot 3
FICHE 3.1	Stoumont (Commune)	Développement d'une filière bois-énergie
FICHE 3.2	Stoumont (transcommunal)	Intégration de la Commune dans un Parc Naturel
FICHE 3.3	Stoumont (Commune)	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver
FICHE 3.4	Stoumont (Commune)	Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables
FICHE 3.5	Stoumont (transcommunal)	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL
FICHE 3.6	Stoumont (transcommunal)	Intégration de la Commune dans un projet transcommunal de valorisation du Massif des forêts des Tailles
FICHE 3.7	Stoumont (Commune)	Accessibilité aux services